
Dépôt Institutionnel de l'Université libre de Bruxelles /
Université libre de Bruxelles Institutional Repository
Thèse de doctorat/ PhD Thesis

Citation APA:

Luffin, X. (2004). *Un créole arabe: le kinubi de Mombasa : étude descriptive* (Unpublished doctoral dissertation). Université libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres – Langues et Littératures, Bruxelles.

Disponible à / Available at permalink : <https://dipot.ulb.ac.be/dspace/bitstream/2013/211199/5/ef93842b-f141-4ff5-be3e-e3317094b488.txt>

(English version below)

Cette thèse de doctorat a été numérisée par l'Université libre de Bruxelles. L'auteur qui s'opposerait à sa mise en ligne dans DI-fusion est invité à prendre contact avec l'Université (di-fusion@ulb.be).

Dans le cas où une version électronique native de la thèse existe, l'Université ne peut garantir que la présente version numérisée soit identique à la version électronique native, ni qu'elle soit la version officielle définitive de la thèse.

DI-fusion, le Dépôt Institutionnel de l'Université libre de Bruxelles, recueille la production scientifique de l'Université, mise à disposition en libre accès autant que possible. Les œuvres accessibles dans DI-fusion sont protégées par la législation belge relative aux droits d'auteur et aux droits voisins. Toute personne peut, sans avoir à demander l'autorisation de l'auteur ou de l'ayant-droit, à des fins d'usage privé ou à des fins d'illustration de l'enseignement ou de recherche scientifique, dans la mesure justifiée par le but non lucratif poursuivi, lire, télécharger ou reproduire sur papier ou sur tout autre support, les articles ou des fragments d'autres œuvres, disponibles dans DI-fusion, pour autant que :

- Le nom des auteurs, le titre et la référence bibliographique complète soient cités;
- L'identifiant unique attribué aux métadonnées dans DI-fusion (permalink) soit indiqué;
- Le contenu ne soit pas modifié.

L'œuvre ne peut être stockée dans une autre base de données dans le but d'y donner accès ; l'identifiant unique (permalink) indiqué ci-dessus doit toujours être utilisé pour donner accès à l'œuvre. Toute autre utilisation non mentionnée ci-dessus nécessite l'autorisation de l'auteur de l'œuvre ou de l'ayant droit.

----- **English Version** -----

This Ph.D. thesis has been digitized by Université libre de Bruxelles. The author who would disagree on its online availability in DI-fusion is invited to contact the University (di-fusion@ulb.be).

If a native electronic version of the thesis exists, the University can guarantee neither that the present digitized version is identical to the native electronic version, nor that it is the definitive official version of the thesis.

DI-fusion is the Institutional Repository of Université libre de Bruxelles; it collects the research output of the University, available on open access as much as possible. The works included in DI-fusion are protected by the Belgian legislation relating to authors' rights and neighbouring rights. Any user may, without prior permission from the authors or copyright owners, for private usage or for educational or scientific research purposes, to the extent justified by the non-profit activity, read, download or reproduce on paper or on any other media, the articles or fragments of other works, available in DI-fusion, provided:

- The authors, title and full bibliographic details are credited in any copy;
- The unique identifier (permalink) for the original metadata page in DI-fusion is indicated;
- The content is not changed in any way.

It is not permitted to store the work in another database in order to provide access to it; the unique identifier (permalink) indicated above must always be used to provide access to the work. Any other use not mentioned above requires the authors' or copyright owners' permission.

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

Faculté de Philosophie et Lettres

Un créole arabe : le kinubi de Mombasa.
Etude descriptive.

Volume 1 : Introduction, généralités et phonologie

Xavier Luffin

Thèse présentée en vue de l'obtention
du grade de Docteur en Philosophie et Lettres

Directeur : M. le Professeur Jacques Thiry

Année académique
2003-2004

*« Haya KAR askari,
Sasa kazi ya safari,
Kazi yako kazi gani ?
Vita kali leo,
Amri ya serikali,
KAR tayari... »*

*« Allons, soldat des KAR,
Voilà le travail du voyage,
Quel est ton travail ?
C'est se battre féroceement aujourd'hui,
Et obéir au gouvernement,
Les KAR sont prêts... »*

Marche en kiswahili des *King's African Rifles* (M. Page,
A History of the KAR, Londres, 1998, p. 258)

*« Mombasa a une glorieuse histoire. L'antique Mombaz
des Lusiades évoque la grande figure de Vasco de
Gama (...). Le quartier le plus pittoresque de Mombasa
est la vieille ville, d'une haute couleur locale. Figurez-
vous un populeux faubourg de Lisbonne au seizième
siècle, mais habité par des Hindous, des Arabes, des
Zanzibarites (...). Les noirs sont encore traités comme
des parias : ils ne se mêlent ni aux Arabes, ni aux
Hindous, et sont relégués dans un misérable faubourg
où ils vivent dans leurs primitives huttes en torchis ».*

J. Leclercq, *Aux sources du Nil*, Paris, 1913



733.656

v.1



ULB

TABLE DES MATIÈRES

Volume 1 :

Table des matières	2
Préliminaire :	9
1. Règles orthographiques concernant le texte français	9
2. Règles de transcription, abréviations et symboles	10
I. Introduction	13
II. Données historiques et linguistiques	28
1. Données historiques	28
1.1. Les Nubi	28
1.2. Les Nubi au Kenya	40
2. Quelques données sur les créoles et sur les langues concernées par cette étude	47
2.1. Qu'est ce qu'un créole ?	47
2.2. Les créoles en Afrique	50
2.3. Les pidgins et créoles arabes	51
2.4. Le substrat	55
2.5. La formation du kinubi	57
2.6. L'arabe en Ouganda, au Kenya et en Tanzanie	63
2.7. La dernière étape : l'influence de l'adstrat	65
2.8. Un dernier point : le concept de « langue » en kinubi	81
III. Etude linguistique	91
IIIa. Phonologie	92
1. Généralités	92
2. Phonologie du kinubi	93
2.1. Les consonnes	93
2.2. Les voyelles	98
2.3. Les phénomènes phonologiques	100
2.4. La structure syllabique	115
2.5. L'accent	119
2.6. L'instabilité du système phonologique	121
3. Comparaison de la phonologie du kinubi de Mombasa et du kinubi de Kibera et de Bombo	122
4. Perspective historique : l'évolution phonologique de l'arabe dialectal soudano-tchadien et égyptien vers le kinubi	123
4.1. La phonologie de l'arabe classique	123
4.2. Les autres parlers arabes créolisés	125
4.3. Les parlers arabes soudano-tchadiens non créolisés	137

4.4. La phonologie du kinubi à la lumière des autres aires dialectales	147
5. La phonologie des termes d'origine étrangère	148
5.1. Le kiswahili	148
5.2. L'anglais	158
5.3. L'arabe classique	160
5.4. Les langues du sud du Soudan	161
6. Tableaux comparatifs (superstrat et adstrat)	161
7. Synthèse	166

Volume 2 :

IIIb. Morphologie	168
1. Le nom	168
1.1. Le nom commun	168
1.1.1. L'absence de schèmes nominaux	168
1.1.2. L'absence de formes dérivées productives	170
1.1.3. Reliquats des formes dérivées	171
1.1.4. Les racines nominales contenant un élément morphologique de la langue mère	173
1.1.5. Les procédés innovateurs permettant la création de substantifs	175
1.1.6. Le nom-adjectif	194
1.1.7. L'adjectif nominalisé	196
1.1.8. Les substantifs d'origine étrangère	197
1.2. Le nom propre	197
2. L'adjectif	201
2.1. La nature de l'adjectif	201
2.2. Origine et forme	201
2.2.3. Les emprunts	210
2.3. Le redoublement	211
3. Le genre	212
4. Le nombre	215
4.1. Le duel	215
4.2. Le pluriel	219
5. La flexion	244
5.1. La flexion en arabe classique et dialectal	244
5.2. Les formes résiduelles de flexion en kinubi	244
6. Le numéral	247
6.1. Les nombres cardinaux	247
6.2. L'utilisation du numéral	248

6.3. L'accord du substantif avec le numéral	257
6.4. L'adjectif numéral ordinal	258
6.5. L'expression de l'heure	260
6.6. L'expression de la date	261
7. Le pronom	262
7.1. Le pronom personnel	262
7.2. Le pronom affixe	265
7.3. Le pronom de réciprocité /bad/~badúm/	269
7.4. Le pronom /bináfsu/	270
7.5. Le pronom relatif	271
7.6. Les pronoms-adjectifs	275
7.7. Le pronom-adjectif indéfini	283
7.8. L'usage de /kíla/	286
7.9. L'usage de /fulán/	287
7.10. Les pronoms interrogatifs	287
8. Les adverbes	289
8.1. Le schème de l'adverbe	291
8.2. Les catégories d'adverbes	291
8.3. Le redoublement de l'adverbe	302
8.4. L'utilisation successive de deux adverbes de même sens	302
8.5. Les adverbes d'origine étrangère	303
8.6. La nominalisation de l'adverbe	305
8.7. L'emploi contradictoire de /wára/ et /gidám/	305
8.8. Les adverbes interrogatifs	307
8.9. La négation	309
9. Les outils grammaticaux	315
9.1. Les prépositions	315
9.2. Les conjonctions	340
9.3. Les particules d'enchaînement	347
9.4. La particule d'annexion	350
9.5. Les subjonctions	353
10. Les idéophones et les onomatopées	358
10.1. Les interjections	358

11. Le verbe	361
11.1. La structure verbale	361
11.2. Conjugaison	377
11.3. Aspects, temps et modes	380
11.4. Verbes dépourvus de marqueurs temporels	392
11.5. Marqueurs secondaires	394
11.6. Valeur des marqueurs à Mombasa	397
11.7. Universalité des marqueurs pré-verbaux ?	398
11.8. Valeurs modales particulières	399
11.9. Verbes auxiliaires	401
11.10. Verbes introductifs	403
11.11. Verbe impersonnel	404
11.12. Procédés analytiques de dérivation	407
11.13. Verbe composé	410
11.14. Procédé phonologique et syntaxique : le passif	411
11.15. Polysémie de certains verbes	416
11.16. Les verbes d'état	417
11.17. La notion d'existence	422
11.18. Le verbe /éndis/ « avoir »	423
11.19. D'autres expressions de la possession : /fi + ma/ et /kun + ma/	426
11.20. Le traitement des verbes d'origine étrangère	429
12. Le redoublement	436
12.1. Le redoublement simple	436
12.2. Le redoublement bilingue	437
 Volume 3 :	
IIIc. Syntaxe	439
1. Le syntagme nominal	439
1.1. L'ordre des mots dans le syntagme nominal	439
1.2. Etat du nom	439
1.3. L'adjectif épithète	457
2. Le syntagme prépositionnel	464
3. La phrase nominale	465
3.1. La phrase nominale simple	465
3.2. La phrase nominale avec copule	466
3.3. Accord en nombre du prédicat	469

4. Phrase verbale	473
4.1. La phrase verbale minimale	473
4.2. Elision du sujet	473
4.3. Le complément d'objet direct	474
4.4. Structure de la phrase verbale	474
4.5. La place des marqueurs	477
4.6. Phrase verbale passive	480
5. La phrase complexe	482
5.1. La phrase relative	482
5.2. La subordonnée complétive	486
5.3. Les compléments circonstanciels	488
5.4. La phrase conditionnelle	490
6. Modification de la phrase simple	495
6.1. Affirmation	495
6.2. Négation	495
6.3. L'interrogation	499
6.4. L'emphase	500
6.5. Le vocatif	506
7. Degrés de comparaison	507
7.1. Egalité	507
7.2. Supériorité-infériorité	508
7.3. Superlatif	512
7.4. Superlatif absolu	515
7.5. <i>Codeswitching</i> vers l'anglais	515
8. Coordination	517
8.1. La juxtaposition simple	517
8.2. L'usage d'un élément coordonnant	517
9. Marqueurs du discours	519
9.1. Le marqueur d'insistance	519
9.2. Le marqueur d'hésitation	520
10. <i>Codeswitching</i> et <i>codemixing</i> vers l'anglais et le kiswahili	521
10.1. La notion de <i>codeswitching</i>	521
10.2. Les cas de <i>codeswitching</i> en kinubi	524
III. Vocabulaire	543
1. Etymologie	543
1.1. L'arabe soudanais	544
1.2. Les langues locales du sud du Soudan	548
1.3. Le kiswahili	549

1.4. L'anglais	551
1.5. L'arabe classique	552
1.6. L'arabe dialectal	552
1.7. Langues africaines autres que le kiswahili	552
2. Le développement du lexique	553
2.1. Les modifications phonologiques et morphologiques générales	553
2.2. Les modifications phonologiques et morphologiques instrumentalisées	554
2.3. Evolution du vocabulaire	555
2.4. L'influence de l'adstrat	557
2.5. La disparition et l'apparition de certains termes	563
2.6. Différenciation du lexique entre les communautés nubi	563
2.7. Différenciation du lexique par rapport à l'arabe de Juba	564
2.8. Un cas particulier : les tabous linguistiques	566
3. Synthèse	571
IV. Conclusion	573
V. Bibliographie	583

Volume 4 :

VI. Annexes	1
- Annexe 1 : Corpus des enregistrements	1
1. Textes en kinubi de Mombasa	1
2. Textes en kinubi de Kibera et de Bombo	267
3. Textes en arabe de Juba	279
- Annexe 2 : Corpus des textes écrits	289
- Annexe 3 : Lexique multilingue	297
- Annexe 4: Cartes	376
1. Carte linguistique du Soudan	376
2. Carte linguistique du Kenya	377
3. Les parlers arabes de la zone soudano-tchadienne	378
4. L'usage de la langue arabe en Afrique	379
5. Distribution du terme <i>riṭāna</i>	380
6. Plan de la ville de Mombasa	381
7. L'expansion du kiswahili	382
8. L'expansion de l'anglais en Afrique	383
9. Le Soudan au 19 ^{ème} s. et aujourd'hui	384
10. Carte générale du Kenya	385
11. L'Afrique de l'Est à l'époque coloniale	386

Remerciements

Je remercie le Professeur Jacques Thiry, qui m'a initié à la langue arabe, et qui a accepté de diriger cette thèse. Je remercie les différents collègues qui m'ont donné des conseils utiles, notamment les Professeurs Hossam Elkhadem et Laurence Denooz. Je remercie également le Professeur Marie-Claude Simeone-Senelle et toute l'équipe du LLACAN de Paris-Villejuif, qui m'ont fait part de leurs judicieuses remarques au cours de mes recherches, le Professeur Mauro Tosco, qui m'a également aidé lors de nos rencontres à l'Université de Cologne et à l'Orientale de Naples, ainsi que les nombreux collègues africanistes rencontrés à Tervuren et à Leiden, de même qu'Inneke Wellens et Jonathan Owens.

Je remercie mon ami Jean-Charles Ducène, pour ses nombreuses et minutieuses relectures et ses précieux conseils en tout genre.

Je remercie aussi le Professeur Harrell-Bond, qui m'a permis d'utiliser la bibliothèque de l'American University of Cairo, Muhammad al-Sirr et mes autres amis soudanais du Caire, Haydar Ibrahim, qui m'a reçu et guidé au Center for Sudanese Studies du Caire, et le personnel de la bibliothèque de la British School of Oriental and African Languages, à Londres.

Je remercie bien sûr mes nombreux informateurs nubi et soudanais, pour leur accueil, leur disponibilité et leur gentillesse, en particulier Mzee Mustapher Khamisy, Mzee Abdallah Jaden, Ismail Abdul et Ahmed Amey à Bombo, Mzee Saidi et Sebi à Kibera, Mzee Abdullatif Minawa et Mzee Ali Murbe à Mombasa, « Father John », Batali Jackson et Hillary Isaac au Caire.

En Belgique, je remercie aussi mes amis Halima Amber Bachu, Ismael Taha et Madeleine Somte, qui m'ont fourni de précieuses informations sur l'arabe de Juba, l'arabe dialectal soudanais et l'arabe tchadien.

Enfin, je remercie ma compagne Espérance et notre fils Luis, pour leur patience durant ces dernières années et surtout ces derniers mois, toute ma famille et en particulier mes chers parents, pour leurs encouragements et leur soutien sans faille depuis le début de mes études – soutien qui m'a motivé durant toutes ces années, bien plus qu'ils ne l'imaginent.

Preliminaire :

1. Rgles orthographiques concernant le texte franais

1.1. Termes arabes

Les termes sont transcrits en fonction de leur orthographe arabe, sauf lorsqu'il s'agit de termes passs couramment dans la langue franaise. Par exemple :

Al-Mahdī, 'Abd Allah... Mais Emin Pasha, Soudan, Khartoum (et non Amīn Bāshā, as-Sūdān, Al-Khartūm)

Les noms propres d'origine arabe utilisés en kinubi ou en kiswahili sont transcrits selon l'usage local. Par exemple, *Abdulatif* vient de l'arabe 'Abdu-l-laṭīf, mais il n'est jamais prononcé ainsi en Afrique de l'Est, nous choisissons donc la première orthographe.

1.2. Termes africains

Pour les langues disposant d'une orthographe bien établie, comme le kiswahili ou le luganda, nous utilisons les règles de chacune d'entre elles.

Les ethnonymes, utilisés comme noms ou comme adjectifs, restent invariable : les Somali, les Swahili, les Nubi, la culture nubi... – sauf si les termes sont passés dans l'usage en français : Burundais(es), Congolais(es)...

En ce qui concerne les noms des peuples africains du Kenya, d'Ouganda et du Congo, nous utilisons les préfixes du singulier et du pluriel de leurs langues respectives (*généralement mu-/wa-, mu-/ba-, umu-/aba-* pour les langues bantoues ; préfixe *-/a-* pour le zande et les langues apparentées), parce qu'ils sont couramment utilisés ainsi dans la littérature scientifique, mais aussi pour éviter certaines confusions.

Par exemple :

les *Wachiga*, les *Wangwana*, les *Azande*, les *Baganda* (ce dernier terme permet de faire la différence entre les *Baganda*, habitants du Buganda, et les Ougandais, habitants de l'Ouganda – l'Ouganda tirant son nom du terme Buganda).

Cette règle n'est pas appliquée aux termes passés dans la langue franaise. On dira par exemple, un Swahili, des Swahili et non un *Muswahili*, des *Waswahili*.

1.3. Termes géographiques et administratifs :

En ce qui concerne les termes administratifs composés, seul le premier terme prendra une majuscule.

Par exemple :

la Couronne britannique, la Province équatoriale, la Province orientale...

1.4. Citations :

Lorsque nous citons un autre auteur, nous conservons l'orthographe qu'il a lui-même choisie. Certains chercheurs ont écrit dans deux langues différentes, leurs noms sont alors orthographiés différemment. Ainsi, le linguiste soudanais *'Awn al-Sharīf Al-Qāsim* a publié des ouvrages en arabe, mais aussi des articles en anglais, sous le nom de *Awn Al Sharif Al Gasim*.

2. Règles de transcription des passages en kinubi et dans les autres langues abordées, abréviations et symboles :

2.1. Règles

Toutes les phrases citées en exemple, de même que l'ensemble du corpus en annexe, se présentent comme suit :

1. weled ána fī *Uganda*
2. naître moi à Ouganda/a
3. « je suis né en Ouganda »

1. la transcription phonologique de la phrase ;
2. son analyse morphologique ;
3. sa traduction.

1. Concernant l'orthographe des transcriptions, les termes sont notés phonétiquement, selon les règles développées dans la partie phonologie. S'il s'agit de termes étrangers non intégrés au kinubi – généralement des termes swahili et anglais – ils sont notés selon les règles orthographiques de la langue concernée et en italique.

En outre, l'accent tonique est toujours indiqué lorsque les exemples proviennent du kinubi et de l'arabe de Juba – étant donné sa pertinence dans ces deux langues – mais pas lorsqu'ils proviennent d'autres langues.

Toutefois, lorsque les termes étrangers ne sont pas prononcés selon les règles des langues dont ils sont issus, nous utilisons également la transcription phonétique :

EX: úmun ázu bésa (du kiswahili *pesa*)
« ils veulent de l'argent »

2. Par souci de clarté, l'analyse morphologique suit la phrase transcrite mot à mot, morphème par morphème, sauf dans les cas de *codeswitching*, où nous livrons le sens de l'expression dans son ensemble :

1. weled ána fi *Uganda*
2. naître moi à Ouganda/a
3. « je suis né en Ouganda »

Mais:

1. mun ákulu bes *to keep awake*
2. eux manger seulement pour rester éveiller/a
3. « ils mangent uniquement pour rester éveillés »

3. Concernant la traduction, nous avons tenté de rester le plus proche du discours de l'informateur. Nous avons donc conservé les nombreuses répétitions et les phrases inachevées, ce qui rend parfois la lecture du texte fastidieuse. Ce choix nous semblait toutefois justifié par l'objectif premier de cette étude : analyser le kinubi tel qu'il est parlé, de manière spontanée et sans tentative de « normalisation » de notre part.

4. Dans le corpus des enregistrements, les phrases en gras sont les questions posées par nous-même. Elles ne sont, par conséquent, jamais soumises à l'analyse linguistique, c'est pourquoi elles sont directement suivies par leur traduction, sans explication morphologique.

2.2. Abréviations et symboles :

á, í, ú...	accent tonique
ā, ī, ū...	voyelle longue
ACC :	accompli
ANT :	marqueur d'antériorité temporelle
ART :	article
COP :	copule
DEM :	démonstratif
EMPH :	marqueur d'insistance

EX :	verbe d'existence
f. :	féminin
FUT :	futur
GEN :	particule du génitif analytique
INACC :	inaccompli
m. :	masculin
LOC :	locatif
MAR :	marqueur
NEG :	négation
PART :	participe présent
PASS :	passé
PL :	pluriel
PR. :	pronom
PRES :	présent
REL :	pronom relatif
THEM :	thématisation
TMA :	marqueur de temps, aspect et/ou mode
/a :	emprunt à l'anglais
/s :	emprunt au kiswahili
/ar :	emprunt à l'arabe classique
/l :	emprunt au luganda
<i>italique</i> :	<i>codeswitching</i>
gras :	question posée par l'enquêteur
... :	pause marquée par le locuteur
[--] :	mot ou phrase inaudible
(?) :	traduction obscure ou incertaine
[mot] :	ajout permettant une meilleure compréhension de la traduction
^{ab} :	phonème atténué
.2 :	redoublement
Ø :	radical, forme nue
1sg, 2pl.... :	personne de la conjugaison

I. Introduction

Le kinubi est la langue que parlent les « Nubi », qui constituent une communauté de quelques dizaines de milliers d'individus, installés principalement en Ouganda, au Kenya et en Tanzanie, mais aussi dans l'est de la République Démocratique du Congo et dans quelques villes du Soudan équatorial. Anciennement, il existait également une communauté nubi en Somalie. Tous sont les descendants de soldats et d'officiers soudanais arrivés en Afrique de l'Est en 1888, suite aux troubles créés par la révolte mahdiste, et enrôlés dans l'armée britannique. Ils participèrent d'abord aux différentes campagnes menées dans les royaumes qui constituent aujourd'hui l'Ouganda, puis ils continuèrent à servir la Couronne britannique dans les rangs des *King's African Rifles*, notamment lors des deux guerres mondiales, puis de la répression de la révolte des Mau Mau dans les années cinquante, au Kenya. En échange de leurs services, ils reçurent des terres de la part des autorités coloniales, notamment à Bombo, situé à une trentaine de kilomètres de Kampala (Ouganda) et à Kibera, village absorbé depuis par la banlieue de Nairobi (Kenya).

Bien qu'ils tirent leur nom du mot arabe *Nūbī*¹, désignant les Nubiens du Nord du Soudan et les habitants des Monts Nūba, dans le centre, ils sont en réalité originaires du sud de ce pays, leurs ancêtres étant Bari, Kuku, Fodjulu, Nyefu, Nyangbara, Kakwa, Baka, Mundu, Moru, Dinka... Depuis leur arrivée en Afrique de l'Est, les Nubi se sont également mélangés par mariage aux autres populations présentes dans la région : Baganda, Batoro, Rwandais, Zanzibarites, Baluchis, Haoussas...

Au Kenya, les Nubi vivent essentiellement à Kibera et à Mombasa, mais il y a aussi des communautés à Kisii, à Eldama, à Eldoret et à Kisumu. En Ouganda, leur foyer principal est Bombo, mais ils sont disséminés dans tout le pays : Kampala, Aru, Gulu, Lira... En Tanzanie, ils vivent essentiellement à Dar es Salam et à Tanga. En République Démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), des communautés plus récentes sont installées à Arua, Bunia et Butembo.

Les Nubi utilisent une langue qui leur est propre, appelée *kinubi* ou *rután nūbi* (ki- est un préfixe commun dans les langues bantoues, désignant une langue, tandis que *rután* est un terme d'origine arabe qui signifie « jargon, patois » mais qui a pris le sens général de

¹ Pour les règles de transcriptions utilisées dans la présente recherche, voir page Préliminaire 1-2.

« langue » en kinubi). La langue source du kinubi est clairement l'arabe, plus précisément l'arabe dialectal utilisé au Soudan.

Les chercheurs qui ont travaillé précédemment sur le kinubi s'accordent pour le considérer comme un créole. En effet, il présente sur le plan de la phonologie, de la morphologie, de la syntaxe et du lexique, des caractéristiques qui le distinguent de tous les autres dialectes arabes et qui le rendent au premier abord difficilement compréhensible pour un arabophone, en particulier s'il n'est pas familier des parlers soudano-tchadiens.

Le kinubi est très proche de l'arabe de Juba (*Juba Arabic*, *árabi Júba*), créole parlé actuellement dans le sud du Soudan, auquel il est d'ailleurs lié historiquement et « génétiquement ». L'intercompréhension entre les locuteurs du kinubi et de l'arabe de Juba est très aisée.²

Pour réaliser la présente étude, nous nous sommes basé sur des enregistrements que nous avons effectués à Mombasa en janvier 2001, transcrits et traduits dans leur intégralité en annexe. Le choix de la communauté nubi de Mombasa comme source d'information a été dicté par au moins quatre facteurs :

Tout d'abord, le parler kinubi de cette ville n'avait jusqu'ici fait l'objet d'aucune étude. En effet, toutes les recherches précédentes sont basées sur les parlers de Bombo et de Kibera. Owens (1977, 1985, 1989, 1991, 1996, 2001) a travaillé sur les deux variantes, Heine (1982) a travaillé sur le kinubi de Kibera, Khamis (1994, 2003) et Wellens (2003) sur celui de Bombo.³ Deuxièmement, les membres de la communauté nubi de Mombasa sont eux-mêmes originaires de régions différentes : certains sont nés dans la ville même, d'autres viennent de Somalie, d'autres de Kibera et même d'Ouganda. Les locuteurs du kinubi sont donc influencés par plusieurs variantes potentielles de la langue. En effet, quelques différences entre les parlers d'Ouganda et du Kenya ont déjà été mises en évidence par d'autres chercheurs. En outre, nous avons pu relever chez au moins un informateur – Nubi de la seconde génération, originaire de Somalie – des éléments originaux qui n'apparaissent pas dans les études précédentes.

Troisièmement, aucun chercheur n'avait jusqu'ici tenté de mettre en évidence le rôle de l'adstrat – c'est-à-dire des langues environnantes – dans la formation du kinubi, même si Owens avait déjà souligné l'intérêt que pourrait avoir ce genre d'étude (Owens, 1985 : 233). Or, c'est précisément sur le rôle de l'adstrat que nous mettrons l'accent dans la présente recherche. En effet, le kinubi est parlé dans des pays linguistiquement très riches – au Kenya

² Lors de nos entretiens avec des locuteurs de l'arabe de Juba, nous parlions en kinubi, en essayant toutefois d'éviter les termes swahili. Hormis quelques légers qui pro quo, la compréhension était très bonne de part et d'autre.

³ Il faut aussi citer les travaux de certains chercheurs qui ont travaillé indirectement sur le kinubi : Miller a publié des articles intéressants sur l'étude comparative du kinubi et de l'arabe de Juba (1993, 2002), Kaye et Tosco ont également rédigé des articles importants sur la problématique générale des créoles et pidgins arabes et sur leur aspect diachronique (1993, 2001). Enfin, il faut mentionner les recherches de Boretzky (1988) et de Pasch et Thelwall (1987), qui ont travaillé sur les données d'Owens et de Heine.

et en Ouganda, il existe plusieurs dizaines de langues, appartenant à au moins trois familles linguistiques différentes... En outre, il n'est enseigné nulle part et ne sert que de langue « communautaire » pour un nombre relativement restreint de personnes, éparpillés sur trois ou quatre États différents. Tous ces facteurs réunis laissent donc présager une influence potentielle des langues environnantes. Or, à Bombo comme à Kibera, nos informateurs nous ont précisé qu'ils pouvaient déterminer la région d'origine des autres Nubi d'après leur manière de parler. Les Nubi intègrent donc des caractéristiques d'autres langues avec lesquelles ils sont en contact. Khamis, qui a effectué des recherches sur le plurilinguisme chez les enfants à Bombo, a bien mis en évidence ces interférences entre le kinubi, le kiswahili et le luganda.⁴

Or, nous avons réalisé au cours de nos entretiens que tous nos informateurs maîtrisaient le kiswahili, et que la plupart d'entre eux avaient également une très bonne connaissance de l'anglais, pour des raisons que nous développerons dans les deux premiers chapitres de ce travail. Dans un premier temps, c'est la fréquence du passage d'une langue à l'autre dans une conversation – le *codeswitching* – et l'importance du vocabulaire d'origine étrangère qui nous a frappé. Mais en analysant notre corpus de manière plus approfondie, nous avons également pu déceler de nombreuses traces d'influences extérieures – avérées ou possibles – sur la phonologie et la morphologie, voire sur la syntaxe du kinubi.

Un dernier élément qui nous a guidé vers la ville de Mombasa est lié au précédent : d'une part, le kiswahili et l'anglais y occupent une place importante, pour des raisons que nous développerons plus loin, au point de supplanter rapidement les autres langues en présence. D'autre part, la communauté nubi de Mombasa présente un « profil sociologique » particulier. En effet, cette langue n'a pas la même vitalité partout. Les quatre cas exposés ci-dessous représentent quatre étapes différentes dans la position du kinubi par rapport aux autres langues :

a. Bombo

Les Nubi préservent relativement bien leur héritage culturel : sur le plan linguistique, chacun continue à parler le kinubi, même si le discours est influencé par le kiswahili et l'anglais. Les femmes venant d'autres « tribus » apprennent le kinubi, les enfants utilisent également cette langue, à côté du luganda, du kiswahili et de l'anglais. Sur le plan culturel, l'artisanat (confection des nattes...), les traditions (habitudes culinaires et vestimentaires, danses, chansons...) perdurent. Nous attribuons cette situation aux facteurs suivants :

- les Nubi sont largement majoritaires à Bombo, qu'ils considèrent comme « leur » village ;
- Bombo est par ailleurs situé en milieu rural et de taille restreinte ;

⁴ Toutefois, Khamis a travaillé sur la langue des enfants. Or, les informateurs – adolescents et adultes – que nous avons enregistrés à Bombo n'avaient pratiquement jamais recours au luganda dans leurs propos.

- la méfiance réciproque entretenue entre eux et les autres populations – en particulier les Baganda – rend les rapports exogènes limités. Cette situation est largement due à l'association faite par les autres populations entre les Nubi et le régime tristement célèbre d'Amin Dada ;
- le kinubi est concurrencé par le kiswahili, le luganda et l'anglais, mais il garde aux yeux de ses locuteurs un certain prestige ;
- les Nubi d'Ouganda ont conservé quelques contacts avec le sud du Soudan, nombre d'entre eux ayant cherché refuge dans ce pays pendant plusieurs années, après la chute du régime d'Idi Amin Dada ;
- le kinubi est aussi utilisé dans le domaine religieux, notamment pour expliquer la *khutba*, le prêche qui suit la prière du vendredi.

b. Kibera

Sur le plan linguistique, le kinubi y est toujours employé, y compris par les jeunes. Il est toutefois plus altéré qu'à Bombo. Par ailleurs, sur le plan culturel certaines traditions subsistent mais leur usage est plus restreint : les habitudes vestimentaires se perdent, les traditions culinaires se limitent aux occasions (fêtes, décès, mariages...)

Quelques facteurs peuvent, encore une fois, expliquer cette différence de « statut » :

- l'utilisation de l'anglais et surtout du kiswahili à Nairobi est beaucoup plus systématique qu'en Ouganda ;
- Kibera est un quartier de la capitale. Or, le milieu urbain est par définition plus propice aux influences allogènes. La situation socio-économique de Kibera – qui est devenu ces dernières décennies un grand bidonville surpeuplé – renforce encore cet aspect : l'exode rural, la promiscuité, le pluriethnisme ne peuvent qu'accélérer les contacts entre populations d'origines diverses ;
- Kibera abrite une importante communauté nubi, mais est également habitée par d'autres populations, notamment des Luo et des Kikuyu. Les Nubi ne constituent qu'une petite portion des habitants de Kibera ;
- l'exogamie semble très répandue ;
- sur le plan religieux, les Nubi ne se distinguent pas des autres musulmans de Kibera. Il n'ont pas leur propre mosquée, et la langue en usage dans le domaine religieux est le kiswahili ;
- contrairement à Bombo, les Nubi ne vivent pas en autarcie (les activités agricoles ont disparu, les champs étant devenus des quartiers d'habitation en raison de la démographie et de l'absence de politique d'urbanisation des autorités kenyanes) et dépendent au contraire beaucoup de leurs rapports avec Nairobi.

c. Mombasa

Si les Nubi continuent à parler leur langue, elle est toutefois plus altérée que dans les deux cas précédents. Par ailleurs, les enfants et les adolescents comprennent le kinubi mais pour la plupart ils ne parlent plus désormais qu'en kiswahili.

Il y a d'une part quelques facteurs similaires à ceux observés à Kibera : exogamie, milieu urbain, large utilisation de l'anglais et du kiswahili. Mais on peut citer aussi quelques nouvelles causes :

- les Nubi ne sont que quelques centaines dans une ville qui compte environ un million d'habitants ;
- les Nubi n'habitent pas un quartier particulier, ils sont au contraire dispersés dans la ville ;
- le kiswahili jouit d'un prestige important à Mombasa, alors qu'à Nairobi son utilisation est plutôt due à des raisons pratiques. Ce prestige est lié au fait que la culture swahili est liée à l'Islam (majoritaire à Mombasa) et à l'Histoire (contrairement à l'intérieur du pays) ;
- de manière générale, cela fait plusieurs siècles que les cultures se mélangent sur la côte, le processus n'a donc rien de récent et concerne d'ailleurs toutes les communautés : les Omanais, les Yéménites ou les Baluchis de Mombasa ne parlent que rarement leur langue d'origine, au profit du kiswahili (seuls les Indiens semblent avoir largement conservé l'usage de leurs langues et les intermariages entre Indiens et autres communautés restent exceptionnels).

d. Tanga et Dar es Salam

Il s'agit du cas le plus extrême, puisque selon la majorité des témoignages recueillis, les Nubi habitant ces deux villes ne parlent plus le kinubi, tout au plus certains le comprennent mais répondent en kiswahili.

Outre quelques-uns des facteurs précités – milieu urbain, habitat dispersé, prestige culturel du kiswahili – cela peut s'expliquer ainsi :

- numériquement, ces communautés sont moins importantes ;
- géographiquement, ces communautés sont les plus éloignées de leur point d'origine ;
- le prestige du kiswahili en Tanzanie est encore accentué par la politique linguistique centralisatrice assez particulière de la Tanzanie, seul pays de la région bénéficiant réellement d'une langue transnationale (au Kenya, l'usage du kiswahili est très large, mais il reste néanmoins marginal dans le nord du pays par exemple. De même, le luganda est largement utilisé par tout le monde dans la région autour de la capitale ougandaise, quelle que soit l'origine du locuteur, mais dans le reste du pays d'autres langues régionales dominent).

En résumé, le kinubi de Mombasa se trouve dans une situation intermédiaire par rapport à Bombo et Kibera d'une part, et Dar es Salam et Tanga d'autre part : il est encore compris et

parlé par la majeure partie de la population, mais la jeune génération tend à l'oublier petit à petit.

Nous avons aussi procédé à des enregistrements en kinubi à Bombo en décembre 1999 et à Kibera en janvier 2001. Nous ferons régulièrement référence à ces enregistrements ainsi qu'aux travaux effectués par les autres chercheurs dans le domaine du kinubi, pour étayer ou compléter certaines de nos hypothèses de travail, mais aussi pour vérifier dans quelle mesure l'influence de l'adstrat swahili et anglais est comparable à Mombasa et dans les autres villes.

Dans le même ordre d'idée, nous avons effectué des enregistrements en arabe de Juba à Gand (Belgique) en 2001 et surtout au Caire (Egypte) en 2002. Encore une fois, le recours à cette langue « cousine » du kinubi permettra d'évaluer dans quelle mesure certains traits peuvent ou non être attribués à une influence de l'adstrat.

En outre, étant donné que le superstrat du kinubi est l'arabe dialectal soudanais, il convient de présenter en quelques mots cette aire dialectale, qui dépasse en réalité les frontières du Soudan. Signalons d'emblée qu'un problème majeur se pose à celui qui veut étudier cette aire dialectale : la paucité et l'irrégularité des sources. Les dialectes arabes soudanais et tchadiens ont longtemps été moins étudiés que ceux du reste du monde arabe. Tout d'abord parce que cette zone se trouve à la périphérie du monde arabe et donc de l'intérêt tant des arabisants occidentaux⁵ que des intellectuels arabes – encore aujourd'hui nombre d'Arabes sont étonnés d'apprendre que l'arabe est parlé dans ces deux pays. Mais aussi parce que l'accès au sud du Soudan et au Tchad a longtemps été rendu difficile voire impossible en raison des conflits qui déchirent cette région.

Dans le cas du Soudan, la situation dialectale est donc très inégalement connue. En ce qui concerne les sources occidentales, l'arabe soudanais « standard », c'est-à-dire celui de Khartoum et d'Umm Durmān, a bien été décrit par Trimmingham (1946), et plus récemment par Bergmann (2002). L'arabe des *Shukriyya* a également fait l'objet d'une description très précise, réalisée par Reichmuth (1983). Avant eux, Hillelson avait également recueilli de précieuses informations sur divers parlers soudanais (1929, 1930, 1935). Par contre, les parlers de l'ouest du pays – Dārfūr, Kurdufān – et du nord ont été négligés jusqu'ici.

Du côté des sources arabes, ce problème de la disparité des études sur l'arabe soudanais est d'autant plus important qu'il est encore renforcé par un autre obstacle : le désintérêt des intellectuels pour la dialectologie arabe. En effet, on continue souvent de considérer, dans les milieux universitaires, que seul l'arabe classique mérite l'intérêt des chercheurs, car les « dialectes » ne seraient que des formes corrompues de la langue. Cela ne veut pas dire que

⁵ Kaye, pionnier de l'étude des parlers arabes soudano-tchadiens, va encore plus loin : « the lack of scholarly attention to these major dialects is due to [their] relatively remote geographical positions as well as to dialectologists' preference for more 'civilized' areas in which to do research, e. g. Egypt or Lebanon » (1976 : V).

personne ne s'est intéressé à la dialectologie dans le monde arabe, au contraire plusieurs intellectuels arabes ont publié des ouvrages extrêmement intéressants sur le sujet : Feghali (1919, 1928) à propos des parlers libanais, Kassab (1970) à propos du parler syro-libanais, Shahin (2000) à propos de l'arabe palestinien, Qafisheh à propos de l'arabe yéménite et de l'arabe du Golfe (1999, 2000), Abu Absi (1968, 1995) à propos du parler tchadien... Par contre, il est un point commun à toutes ces études, particulièrement éloquent : elles ont toutes été publiées dans des langues européennes, en suivant une méthode descriptive développée par des Européens, et s'adressent donc clairement à un public occidental.⁶

Paradoxalement, dans le cas du Soudan on peut citer plusieurs études consacrées à l'arabe dialectal et rédigées en arabe, par exemple les ouvrages de 'Abd al-Majīd 'Abdīn (1966 ; 1967) et surtout le *Qāmūs al-lahja al-'arabiyya fī as-Sūdān* de 'Awn al-Sharīf al-Qāsim (1985), réédité récemment (2002). Hélas, si ces livres sont extrêmement bien documentés, ils sont tout de même centrés sur les parlers arabes du Nord (Baggāra, Kabābīsh, Shaygiyya), du Centre et de l'Ouest (Kurdufān, Dārfūr), et pas un mot n'est dit sur la situation de l'arabe dans le sud du pays. De manière plus générale, les ouvrages consacrés à la culture arabe au Soudan ne mentionnent pas l'arabe de Juba (voir par exemple Ibrāhīm 'Abduh, 1932 ; al-Shāṭir 'Abd al-Jalīl, 1972), si ce n'est via le prisme des préjugés culturels. 'Abdīn par exemple note que l'arabe gagne facilement du terrain dans le sud du pays parce que les langues locales sont pauvres ('Abdīn, 1967 : 22).

Bien sûr, tous les intellectuels nord-soudanais ne partagent pas cet avis : quelques écrivains et chercheurs soudanais que nous avons rencontrés au Caire en janvier 2003, comme Muḥammad al-Sirr et Ḥaydar Ibrāhīm, se montraient très intéressés par les études en cours sur l'arabe de Juba et le kinubi, tandis que le romancier Marwān Ḥāmid al-Raṣhīd utilise l'arabe dialectal et même quelquefois l'arabe de Juba dans les dialogues de son dernier ouvrage – *Mundukūrū. Barq wa-hilāl* (« Mundukūrū. Eclair et croissant ») – dont l'intrigue se passe en grande partie dans le sud du Soudan.⁷

Malgré cet aspect inégal des sources occidentales et arabes, les informations existantes, peu à peu complétées par de nouvelles études, nous permettent tout de même de dresser un tableau sommaire de la zone dialectale soudano-tchadienne. En fait, l'ensemble des dialectes arabes parlés au Soudan, au Tchad, et par extension au Nigéria, au Cameroun et en République Centrafricaine, partagent une série de points communs qui permettent de les regrouper, de la même manière que pour les parlers dits « levantins » ou « syro-palestiniens », « mésopotamiens »... En se basant sur les études disponibles, Roth a pu déterminer au moins

⁶ Par contre, l'étude de la dialectologie arabe de la *Jāhiliyya* et des premiers siècles de l'islam suscite un intérêt certain dans le monde arabe. Voir par exemple : al-Sāmara'i, *Fī al-lahjāt al-'arabiyya al-qadīma*, Beyrouth, 1994 ; A. A. al-Rihānī, *Lughāt 'arabiyya*, Beyrouth, 1994.

⁷ *Mundukūrū* (pl. *Mundukūrāt*) est un terme utilisé dans le sud du Soudan pour désigner les Arabes du Nord du pays. Il s'agirait d'un terme signifiant « petit », par référence à la petite taille des gens du Nord, en comparaison avec celle des habitants du Sud.

septs traits caractéristiques communs à l'ensemble des parlers soudano-tchadiens (Roth, 1994 : 96-97) :

- la réalisation sonore de /ǧ/ ;
- l'absence d'interdentales /th/, /dh/ et /d/ ;
- le passage des diphtongues /ay/ et /aw/ aux voyelles longues /ē/ et /ō/ ;
- la forme /al/ du relatif ;
- la forte tendance à l'ouverture vocalique de CvCC vers CvCvC ;
- la nature mélodique de l'accent ;
- la présence d'un préfixe /b-/ dans la conjugaison des verbes à l'inaccompli.

Bien sûr, une série de discriminants permet aussi de diviser cet ensemble dialectal en parlers distincts : particularités phonologiques et morphologiques, différences lexicales..., qui sont détaillés dans les ouvrages consacrés respectivement à chacun de ces parlers.

En ce qui concerne l'arabe au Soudan, A. Kaye propose de distinguer quatre grands ensembles dialectaux (1998 : 793b) :

1. l'aire septentrionale, reprenant notamment la région du Dungula ;
2. l'aire centrale, couvrant Khartoum, Umm Durmān, la Jazīra soudanaise et la région située à l'est du Nil Bleu ;
3. l'aire occidentale (Nil Blanc, Dārfūr, Kurdufān) ;
4. l'aire méridionale, comprenant l'arabe de Juba.

En réalité, il reprend la typologie proposée avant lui par Trimmingham (1965 : 37), en y ajoutant le quatrième ensemble.

Au cours de cette recherche, nous ferons régulièrement référence au parler soudanais « standard », non pas parce qu'il est la source principale du kinubi, mais bien parce qu'il est le mieux renseigné. Owens considère que l'arabe qui a servi de lexificateur au kinubi n'est pas un dialecte unique, mais au contraire une série de parlers arabes qui étaient utilisés dans les camps militaires du sud du Soudan au 19^{ème} siècle : l'arabe du nord du Soudan, mais aussi celui d'Égypte et surtout celui de l'ouest du Soudan (Owens, 1985 : 229 sq). L'étude de quelques sources concernant l'arabe dialectal en usage dans le sud du Soudan au 19^{ème} siècle – inédites ou passées inaperçues jusqu'ici et que nous analyserons brièvement dans le chapitre 2 – semble lui donner raison. C'est pourquoi nous ferons également parfois référence à l'arabe égyptien, mais surtout aux parlers tchadien et nigérian – ces deux derniers étant très proches de l'arabe soudanais parlé au Kurdufān et au Dārfūr.

Au-delà de l'intérêt qu'il présente pour les arabisants, confrontés à une variante très particulière de l'arabe, le kinubi est également un sujet particulièrement original dans le cadre des études créoles, puisque sa langue cible n'est pas une langue européenne.

Longtemps, les créoles ont été considérés comme des formes altérées et simplifiées du français ou de l'anglais, comme des langues mixtes incompréhensibles parlées par des esclaves et des gens de statut social inférieur. Ils étaient en plus jugés à travers le prisme des variétés européennes dont ils sont issus. Enfin, ils n'avaient pas de tradition écrite et n'étaient pas susceptibles d'être enseignés à l'école (Todd, 1994 : 3177). L'étymologie des noms que portent de nombreux pidgins et créoles révèle d'ailleurs cette connotation dépréciative. Il en va ainsi du *Negerhollands* (du néerlandais : « néerlandais des Nègres ») aux Antilles, du *Chabacano* (de l'espagnol : « bon marché, vulgaire, de mauvaise qualité ») aux Philippines, du *Kam Tok* (de l'anglais *Cam(eroon) talk*, « parler du Cameroun ») au Cameroun, du *Kitchen Kaffir* (de l'anglais : « kaffir de cuisine », kaffir désignant péjorativement les Noirs), appelé aussi *Silunguboi* (« langue de servants ») en Afrique du Sud, du *Mikijimap* et du *Ap-ne-ap* (de l'anglais « mix him up » et « half and half ») en Australie...⁸ Ce jugement de valeur les a donc, à quelques exceptions près, longtemps éloignés de l'intérêt des chercheurs.

Depuis quelques décennies, les créoles ont attiré l'attention de nombreux linguistes, et il existe aujourd'hui une importante littérature à leur sujet, en ce compris des revues scientifiques consacrées uniquement aux phénomènes de créolisation, notamment le fameux *Journal of Pidgin and Creole Languages* (JPCL).

Les créoles ayant une langue européenne pour lexificateur constituent encore le centre d'intérêt principal des chercheurs, même si les études concernant les créoles issus de langues africaines sont de plus en plus nombreuses. Quant aux créoles d'origine arabe, ils restent le « parent pauvre » de la discipline – Owens (2001 : 1) parle de *orphan of all orphans* – malgré le remarquable travail effectué par les chercheurs que nous avons cités plus haut.

Quels sont les éléments qui permettent de distinguer un créole arabe d'un dialecte arabe ? Dans le prolongement des difficultés liées à la définition de la notion même de créole, certains ont proposé de voir dans tout dialecte arabe le résultat de la créolisation de l'arabe classique, réapproprié par les nouveaux convertis à l'islam dès le 7^{ème} ou le 8^{ème} siècle (Versteegh, 1984 : 79 sq). Si l'influence des non-arabes sur l'évolution de la grammaire arabe est évidente (voir par exemple Fück, 1960 : 587b sq), parler de créolisation dans ce cas est manifestement exagéré. Owens le démontre très clairement lorsqu'il compare la conjugaison du verbe arabe /kataba/ « écrire » en arabe classique, en arabe dialectal de Libye orientale et en kinubi : alors qu'un seul trait distingue l'arabe dialectal de l'arabe classique – la perte de la voyelle brève et du /-n/ en position finale – au moins cinq traits distinguent le kinubi de l'arabe classique... (Owens, 2001 : 349)

⁸ Pour une étude du rapport entre étymologie et langue créole, voir Luffin, 2003 : 446.

En réalité, il y a une série de traits qui sont communs à l'arabe de Juba et au kinubi, dans une certaine mesure au turku, et qui les différencient clairement des autres parlers arabes :

Sur le plan phonologique :

- les consonnes emphatiques et laryngales ont disparu ;
- il n'y a plus de gémination consonantique ;
- plusieurs paires de consonnes sont en variation libre ;
- la longueur vocalique n'est plus pertinente ;
- l'accent tonique permet de distinguer dans certains cas le verbe et le substantif, le verbe actif et le verbe passif.

Sur le plan morphologique :

- la construction analytique a largement remplacé la construction synthétique ;
- le système de dérivation verbo-nominale est très réduit et très peu productif ;
- il n'y a plus de distinction de genre ;
- les formes du pluriel sont réduites et les règles d'accord sont assez floues ;
- il n'y a plus de différence entre pronoms sujet et objet ;
- l'accord en nombre de l'adjectif est facultatif ;
- le système verbal est totalement restructuré : le verbe est constitué d'une racine invariable, éventuellement munie d'un préfixe marquant l'aspect, le temps et le mode. La flexion verbale a disparu.

Sur le plan lexical :

- de nombreux termes sont polysémiques ;
- des néologismes sont formés par composition nominale.

D'autres traits communs aux créoles arabes ont été relevés par Miller (2002), mais ils ne constituent pas vraiment des traits distinctifs par rapport à l'arabe dialectal. C'est le cas par exemple de l'usage de /ya/ comme marqueur d'attention ou du redoublement indiquant l'intensité, qu'on retrouve en arabe dialectal.

Le kinubi présente donc une série de particularités qu'il ne partage pas avec les « dialectes » arabes, qui se traduisent notamment par une restructuration très profonde de la grammaire, comparable à ce que l'on peut observer dans le cas des créoles issus de langues européennes ou africaines.

Nous terminerons cette introduction en exposant la méthodologie que nous avons suivie pour élaborer cette étude. A partir d'une série d'enregistrements sonores de conversations en

kinubi, nous avons tenté de décrire cette langue selon un schéma très classique : l'étude de la phonologie, de la morphologie, de la syntaxe et enfin du lexique. Comme nous l'avons dit plus haut, une attention toute particulière a été donnée à l'influence de l'adstrat, mais aussi aux comparaisons possibles avec le superstrat. Nous sommes conscients du fait que l'étude d'une langue doit d'abord être effectuée *per se*, c'est-à-dire sans référence aux autres langues apparentées, pour la décrire de manière objective. Nous considérons toutefois que cet objectif a déjà été rempli par des études antérieures, notamment celles de Heine et de Wellens, et que le kinubi est donc suffisamment connu aujourd'hui pour aborder d'autres aspects de la langue. En outre, Owens, Kaye et Tosco avaient déjà ouvert la voie à l'étude du superstrat, le premier sur le plan synchronique, les autres sur le plan diachronique. A présent, l'aspect le plus méconnu du kinubi restait donc l'influence exercée sur lui par l'adstrat, même si l'importance de celle-ci avait déjà été signalée par Owens (1985 : 229).

Le corpus de textes principal contient la transcription et la traduction des enregistrements que nous avons effectués en janvier 2001 à Mombasa.⁹

Notre souci était d'avoir un nombre d'informateurs variant selon le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, l'origine géographique, la condition sociale et les connaissances linguistiques, afin d'établir un corpus qui soit représentatif de la communauté nubi de Mombasa. Concernant le premier critère, nous avons enregistré deux femmes et huit hommes. Quant à l'âge, notre informatrice la plus jeune est née en 1970, le plus vieux est né en 1919. Nous n'avons hélas pas pu enregistrer d'adolescent ou d'enfant. En réalité, nous en avons bien sûr rencontrés, mais ils considéraient leur connaissance du kinubi trop imparfaite pour accepter d'être enregistrés. Nous reviendrons plus loin sur ce point.

Concernant le degré d'instruction, certains ont peu étudié, d'autres ont effectué des études supérieures. Quant à leur situation sociale, certains sont des commerçants aisés, d'autres sont actuellement pensionnés ou sans emploi.

Certains sont nés à Mombasa, d'autres sont originaires de Bombo, de Kibera ou de Somalie. Tous ceux qui ne sont pas de Mombasa y vivent depuis au moins dix années, beaucoup depuis bien plus longtemps. Nos informateurs sont donc assez différenciés pour être considérés comme représentatifs de la communauté nubi de Mombasa.

Sur le plan des connaissances linguistiques, nous avons eu l'occasion de nous entretenir ou d'entendre parler chacun de nos informateurs en anglais et en kiswahili, à l'exception de Nuri qui nous a parlé en kinubi et en kiswahili seulement, hormis quelques courtes phrases en anglais. Elle dit elle-même parler « un peu d'anglais ». Les informateurs nés à Mombasa ou

⁹ Nous avons utilisé pour l'ensemble de nos enregistrements un appareil digital (Sharp MD-MT 15), qui donne une excellente qualité sonore.

qui y sont arrivés en bas âge ne parlent pas d'autres langues, tandis que ceux qui ont vécu en Ouganda connaissent au moins le luganda en plus.

L'ensemble de ces informations sont résumées dans le tableau 1.

Tableau 1 :

Nom	sexe	Né(e) le	Lieu de naissance	À Mom. Depuis	Profession	Anglais (A) Kiswahili (K)	Enregistrement
Abdulatif Minawa	M	1947	Kampala	1972	Chef d'entreprise	A, K	M.2.9
Ali Murbe	M	1919	Yonte (Som.)	1926	Retraité	A, K	M.3.3
Ali Musa	M	1952	Nairobi	1960	Commerçant	A, K	M.3.3
Faraj Marus	M	1952	Mombasa	1952	Commerçant	A, K	M.2.1
Harun Adam	M	1943	Mombasa	1943	Commerçant	A, K	M.2.1
Hassan Ramadan	M	1935	Kibera	c. 1950	Retraité	A, K	M.1.1
Hatma Mahmud	F	1970	Bombo	1984	Sans emploi	A, K	M.1.5
Ibrahim	M	1962	Kibera	Enfance	Inconnue	A, K	M.1.1
Nuri Ahmed	F	c. 1950	Arua (Oug.)	Enfance	Retraîtée	A, K	M.3.1
Talib Rajab	M	1946	Bombo	1990	Sans	A, K	M.1.10

Il faut encore mentionner Zaynab, trente ans, née à Mombasa, qui comprend le kinubi mais qui s'exprime en kiswahili uniquement. Elle intervient brièvement dans la discussion avec Nuri Ahmed (M.3.1). De même, l'un des petits-fils d'Ali Murbe pose une question en kiswahili lors de l'enregistrement M.3.3 (voir corpus).

L'ensemble des enregistrements a été réalisé à Mombasa : dans le centre-ville, dans le quartier Tudor et à Mwandoni. La plupart d'entre eux ont été effectués au domicile des informateurs, en présence d'autres Nubi. Talib a été enregistré dans un café populaire, à l'écart des autres clients. Hatma a été enregistrée à son domicile, en aparté avec l'enquêteur. Abdulatif Minawa a été enregistré en aparté dans son bureau.

Chaque entretien commence par une question sur le nom et l'âge de l'informateur, entraînant une réponse courte et stéréotypée. Ensuite, nous procédons à des questions assez générales, censées entraîner des réponses longues de la part de l'informateur, concernant par exemple la vie de ce dernier, l'histoire et les traditions des Nubi.

Les questions sont posées directement par nous-même, en kinubi. Ces questions sont reprises dans le corpus, quelquefois de manière résumée (pour des raisons évidentes, elles ne font bien

sûr jamais l'objet d'une analyse dans cette étude et ne présentent donc jamais de lecture morphologique). Parallèlement, il arrive fréquemment qu'un autre informateur intervienne en kinubi durant l'entretien, en posant une question ou en donnant son avis sur un point particulier.

Voici les principaux thèmes abordés lors des enregistrements :

- la biographie de l'informateur ;
- l'Histoire des Nubi ;
- la religion et les croyances ;
- l'éducation/ la scolarité ;
- la vie culturelle ;
- l'artisanat ;
- la vie professionnelle ;
- la politique ;
- les coutumes vestimentaires (femmes) ;
- la cuisine (femmes) ;
- la langue ;
- les relations avec les autres populations ;
- les proverbes ;

Parallèlement aux enregistrements, nous avons bien sûr eu de nombreuses discussions avec nos informateurs. A la suite de certaines d'entre elles, nous avons noté par écrit certains éléments qui nous semblaient importants relatifs à la grammaire ou au vocabulaire. Lorsque nous faisons référence à ces notes, nous le précisons entre parenthèses (notes personnelles).

Nous avons également reçu quelques documents rédigés en kinubi (et en anglais) lors de notre séjour à Mombasa. Depuis lors, nous avons aussi entretenu une correspondance avec certains informateurs, en particulier par courrier électronique. Nous ne les avons pas repris intégralement dans le corpus en raison de leur caractère personnel, mais nous en tirons toutefois quelques informations utiles.

En outre, nous avons également procédé à des enregistrements en kinubi hors de Mombasa d'une part, et en arabe de Juba d'autre part. Ils ne font pas directement l'objet de cette recherche, mais ils sont souvent utilisés comme éléments de comparaison, étant donné la modestie des sources disponibles par ailleurs (les chercheurs qui ont travaillé sur le kinubi de Kibera et de Bombo et sur l'arabe de Juba citent dans leurs publications de nombreux exemples recueillis par eux-mêmes, mais ils présentent rarement un corpus de textes plus large).

En janvier 2001, nous avons enregistré une dizaine d'informateurs à Kibera (Nairobi). Ils sont tous originaires de Kibera, sauf un qui est venu du Sud-Soudan. Nous sommes restés peu de temps à Kibera, qui n'était d'ailleurs pas notre objectif lors de notre séjour au Kenya. C'est pourquoi nos informateurs sont moins « éclectiques » qu'ailleurs : tous sont des hommes, âgés de quarante ans au moins.

Ces enregistrements ont été effectués dans un établissement fréquenté par des Nubi, où seuls les hommes se réunissent pour discuter en buvant des boissons non alcoolisées et en mâchant du *mayrunji*.¹⁰ Il s'agit en fait d'une simple *baraza*, c'est-à-dire une veranda, munie de tables et de chaises. Tous les enregistrements ont été effectués en groupe, rassemblant en moyenne une quinzaine de personnes.

En janvier 2000, nous avons aussi effectué une série d'enregistrements à Bombo. Il s'agissait de notre première rencontre avec les Nubi, et donc de nos premiers contacts avec leur langue. Nous avons enregistré là-bas plus d'une quinzaine d'informateurs des deux sexes, de classes d'âge diverses (adolescents, hommes, vieillards, hélas pas d'enfants), de niveaux d'éducation divers (analphabète, instituteur, universitaire...), d'origines sociales diverses (militaires, instituteur, femmes au foyer, commerçante, responsables religieux, ancien politicien, responsables d'institutions locales)

La plupart des informateurs avaient le kinubi pour langue maternelle, mais pas tous. Tous étaient polyglottes, au moins bilingues kinubi/kiswahili. Presque tous parlaient le luganda (principale langue bantoue de la région de Kampala-Bombo-Entebbe), de nombreux hommes parlaient aussi l'anglais, beaucoup connaissaient l'arabe classique et quelquefois un dialecte (souvent le soudanais, dans le cas d'anciens réfugiés, le libyen pour ceux qui avaient étudié à Tripoli). Enfin, quelques-uns parlaient également d'autres langues africaines : l'acholi, le kinyankole, le chiga, le lingala (anciens réfugiés au Zaïre), le kinyarwanda...

L'ensemble des enregistrements ont été effectués à Bombo même, au domicile de chacun des informateurs. Une partie des enregistrements ont été effectués en petits groupes de deux à cinq, d'autres en aparté. Abdallah Jaden m'a accompagné dans la plupart des cas.

En ce qui concerne l'arabe de Juba, il existe plusieurs publications intéressantes, hélas leurs auteurs se réfèrent à des études qu'ils ont effectuées au Sud-Soudan sans éditer leurs enregistrements. Nous étions donc tributaires des résultats de ces recherches uniquement, c'est pourquoi nous avons décidé d'établir un corpus en arabe de Juba, nous permettant de vérifier certaines informations.

¹⁰ nom swahili du *qatt*, feuilles amères que l'on mâche durant de longues heures, légèrement euphorisantes.

Lors de la réalisation de cette recherche, il était extrêmement difficile, voire impossible de se rendre à Juba, à Yei, à Waw ou dans toute autre agglomération du Sud-Soudan, en raison de la guerre civile qui sévit dans la région depuis de nombreuses années. Ce conflit a poussé sur les routes de l'exil de nombreux habitants de la région, installés en Ouganda et au Kenya. Nous en avons rencontré quelques-uns à Bombo et à Nairobi, mais nos contacts avec eux furent trop fugaces et notre séjour dans la région trop court pour envisager des enregistrements.

Par contre, nous avons pu rencontrer Nasser en Belgique, qui a accepté d'être enregistré à son domicile, à Gand. Il est Dinka, de confession musulmane. Il parle le dinka (langue maternelle), l'arabe de Juba, le bari, l'arabe soudanais standard, l'anglais et le néerlandais. Au moment de l'enregistrement (4 janvier 2002), il vivait en Belgique depuis six ans.

Enfin, nous avons également enregistré plusieurs locuteurs de l'arabe de Juba installés au Caire, durant le mois de janvier 2003. La plupart des enregistrements ont été effectués dans l'enceinte d'une église protestante de Zamalek – *Church of All Saints (Kanīsat jamī al-qaddīsīn)* – point de chute et lieu de rencontre des réfugiés sud-soudanais qui arrivent dans la capitale égyptienne. D'autres enregistrements ont été effectués au domicile de Hillary, dans le quartier de Ḥadā'iq al-Ma'ādī (banlieue du Caire). Tous les informateurs du Caire sont originaires des provinces de l'Equateur, du Haut-Nil et du Baḥr al-Ghazal. Ils sont de confession chrétienne. Ils utilisent l'arabe de Juba comme seconde ou troisième langue, et parlent tous au moins une langue locale du Soudan méridional : kuku, dinka, bari...

Les enregistrements ont été effectués le plus souvent en aparté, sauf dans le domicile de Hillary, où quatre personnes participaient à l'enquête.

L'enregistrement de Nasser concerne deux domaines différents :

1. un enregistrement orienté de la même manière que les précédents : une brève présentation de l'informateur, suivie de questions très générales censées aboutir à des réponses aussi longues que possibles, afin de limiter l'influence de l'enquêteur sur la manière de parler de l'informateur ;
2. une série de questions ponctuelles visant un point de grammaire ou un terme en particulier.

Les enregistrements effectués au Caire concernent surtout la vie quotidienne et les coutumes des habitants du sud du Soudan, mais aussi la description des villes, des paysages, de la faune...

II. DONNÉES HISTORIQUES ET LINGUISTIQUES

Chapitre 1 : Données historiques

1.1. Les Nubi

Les « Nubi » constituent une communauté de quelques dizaines de milliers d'individus vivant principalement en Ouganda, au Kenya, en Tanzanie et en République Démocratique du Congo.¹ Ils sont les descendants de soldats et d'officiers venus essentiellement du sud du Soudan, arrivés en Afrique de l'Est en l'an 1888 et enrôlés dans l'armée britannique par le capitaine Lugard. Après leur installation dans la région, ils ont servi la Couronne britannique dans les rangs des *King's African Rifles*, notamment lors des deux guerres mondiales et de la répression de la révolte des Mau Mau, au Kenya. En échange de leurs services, ils reçurent des terres de la part des autorités britanniques, notamment à Bombo, situé à une trentaine de kilomètres de Kampala (Ouganda) et à Kibera dans la banlieue de Nairobi (Kenya). Les Nubi sont de confession musulmane, ils ont conservé leurs propres traditions, et surtout l'usage de leur langue : le kinubi.

1.1.1. L'étymologie du terme *nubi*

Les Nubi tirent leur nom du mot arabe *Nūbī*. Ce terme, dont l'étymologie semble liée à la notion de servitude en nubien même (Rouchdy, 1980 : 334 ; Hillelson, cité par Kaye, 1995 : 93b), désignait à l'origine les habitants de la Nubie, territoire s'étendant de la première cataracte au nord (Egypte) au 18^{ème} parallèle au sud (Soudan). Aujourd'hui, il se réfère à deux groupes de populations : les « Nubiens » vivant dans le nord du Soudan et le sud de l'Egypte, et les habitants du Jabal Nūba – les Monts Nuba – dans le centre du pays (Kaye et alii, 1995 : 90a). Pourtant, les Nubi ne revendiquent généralement pas de liens familiaux avec ces deux régions.² La conscience de leurs origines est encore solidement ancrée chez les Nubi – même parmi les jeunes – et la plupart de ceux que nous avons rencontrés, tant à Bombo qu'à Kibera ou à Mombasa, se souviennent de leur population (*kabīla* en kinubi, arabe soudanais *gabīla*,

¹ Pour des raisons politiques, aucun pays d'Afrique de l'Est n'a intégré la catégorie « nubi » dans ses statistiques de population récentes, il est donc difficile d'en estimer le nombre. En 1982, Heine parlait de 30 000 à 50 000 individus pour toute l'Afrique de l'Est. Plus récemment, Mbaria (2002a) parlait de deux cent mille Nubi pour le Kenya uniquement, mais il ne cite pas ses sources.

² Nous n'avons entendu qu'une fois ou deux, à Bombo, des Nubi qui considéraient que leurs ancêtres étaient des Nubiens venus d'Egypte. Mbaria, qui a mené une enquête auprès des communautés nubi de Kibera et de Kisumu (Kenya), rattache les Nubi aux Nubiens du Soudan et d'Egypte. Mais à la lecture de ses articles (2002a, 2002b), il n'est pas facile de déterminer s'il s'est basé sur les propos tenus par ses informateurs nubi, ou bien s'il a lui-même fait la confusion entre Nubi et Nubiens – les deux communautés étant appelées *Nubians* en anglais... En kinubi par contre, Ali Murbe fait la différence entre *Nūbi* « Nubi » et *Nūba* « Nubien ».

kiswahili *abila*)³ d'origine – certains quartiers de Bombo et de Kibera sont d'ailleurs peuplés en fonction de la *abila* de référence : *kambi Aluru*, *kambi Muru*, *kambi Lendu*, littéralement « le camp des Alur, le camp des Moru, le camp des Lendu ».

Pourquoi dès lors cette appellation de « Nubi » ? Diverses hypothèses ont été avancées, Wellens (2003 : 24) en a fait une bonne synthèse. Bien sûr, plusieurs auteurs, dont Heine (1982 : 11) et Prokosch (1981 : 30), considèrent que l'ethnonyme dérive du terme désignant les Nubiens parce que ceux-ci étaient nombreux dans l'armée turco-égyptienne. Soghayroun (1981 : 21) rapporte en effet qu'en Egypte, le terme « Nubien » s'appliquait généralement aux recrues soudanaises de l'armée, en raison de l'origine nubienne de nombre d'entre eux.

Kokole (1986 : 422), lui, voit dans le terme *nubi* une corruption de l'arabe *janubi*, « sudiste ». Roth-Laly (1972 : 501), en analysant des sources du début du 20^{ème} siècle concernant l'arabe tchadien, donne au terme *Nubay* le sens de « nègre, noir ; qui n'est pas arabe mais qui n'est pas fétichiste ».

Selon nous, *Nubi* découle effectivement de l'usage de ce terme dans les parlers arabes soudano-tchadiens. Il suffit de se rapporter au sens que revêtait le terme *Nūbi* au Soudan jusqu'au début du 20^{ème} siècle : les Nubiens stricto sensu d'une part, les esclaves noirs en général, quelle que soit leur origine (Fadl Hasan, 1977 : 87). En 1913, Carbou signale que les Arabes du Wādāy appelaient les musulmans non-arabes ou non-arabophones *Nūba* (sg. *Nubāy*) (Carbou, 1954 : 224-5). Il semble que l'usage ait persisté jusqu'aujourd'hui au Tchad. Jullien de Pommerol le définit ainsi : « *Nūbay*, fém. *Nūbayye*, pl. *Nūba*, terme d'injure ou de mépris employé par les Arabes du Tchad, désignant les Noirs [par opposition aux Arabes] » (Jullien de Pommerol, 1999a : 1014).

Ce large usage du terme *Nūbi* a créé une certaine confusion chez les Européens qui ont traversé le Soudan et l'Afrique centrale à partir du 19^{ème} siècle. En effet, les « explorateurs » puis les administrateurs coloniaux britanniques, belges ou français se réfèrent souvent aux Soudanais en utilisant le terme « Nubiens ». Schweinfurth parle sans cesse de « ses Nubiens », des hommes qu'il avait recrutés à Khartoum et qui l'accompagnèrent dans son long périple dans le bassin de l'Uele (Schweinfurth, cité par Ricard, 2000 : 813 sq). Quant à Lotar, il parle des « traitants nubiens » à propos des commerçants soudanais infiltrés dans les royaumes azande, sans qu'il s'agisse nécessairement de gens d'origine nubienne (Lotar, 1946 : 25). Notons qu'encore actuellement, dans une conversation en anglais, les Kenyans et les Ougandais utilisent le terme *Nubians* pour se référer aux Nubi.⁴

Wellens considère que les termes *Nubi* et *Nubians* n'apparaissent qu'après la Première Guerre Mondiale pour désigner la communauté en question, et qu'auparavant on les appelait

³ Le terme swahili *abila* est souvent traduit par « tribu », suivant son étymologie arabe. En réalité, il peut avoir de nombreux sens, en fonction du locuteur et du contexte. Comme le soulignent Mazrui et Noor Shariff, il se réfère tantôt au clan, tantôt à l'origine géographique, ou encore à l'appartenance religieuse, à la nationalité ou à l'origine (1993 : 6). Chez les Nubi, il est utilisé pour désigner les différentes populations vivant au Soudan et en Afrique de l'Est.

⁴ A Nairobi, le *waragi*, alcool fort introduit en Afrique de l'Est par les Nubi, est souvent appelé *Nubian gin*...

Sudanese (Wellens, 2003 : 23). En réalité, le fait que le terme *Nubi* n'apparaisse pas dans les écrits antérieurs à la Première Guerre Mondiale ne signifie pas pour autant qu'il n'était pas utilisé. D'autant plus que le terme « Nubien » fut utilisé par plusieurs Occidentaux pour désigner, de manière générale, les militaires soudanais qu'ils rencontraient en Afrique centrale, déjà avant l'arrivée des Nubi en Afrique de l'Est. Speke par exemple, relate sa rencontre avec un détachement égyptien, en 1862, quelque part dans le Bunyoro – actuellement en Ouganda. Il précise que la troupe est composée d'un « ramassis d'Égyptiens, de Nubiens et d'esclaves de toutes races » (Burton et Speke, 1991 : 309). Lotar, qui publia sa « chronique de l'Uele » en 1946, en se basant sur des documents de la fin du 19^{ème} siècle, parle de soldats haoussa, mangbetu, makrakra... et *nubiens* accompagnant le lieutenant Delanghe dans son expédition du Nil en 1893 (Lotar, 1946 : 158).

Mais que pensent les Nubi eux-mêmes de l'origine de cet ethnonyme ? Une première hypothèse, qui n'a encore jamais été mentionnée jusqu'ici, nous a été exposée par Mzee Aluru, un Nubi de Kibera : le rayonnement de la civilisation nubienne aurait fait du terme « Nubien » un ethnonyme assez glorieux. Se référer aux Nubiens signifiait qu'on parlait de personnes civilisées, détentrices d'une culture raffinée. Or, en Ouganda comme au Kenya, de nombreux informateurs insistent sur le fait que leurs ancêtres formaient une société particulière, à la fois disciplinée et raffinée, dont la supériorité par rapport aux Africains autochtones était reconnue par les Britanniques : en suivant les critères européens, ils s'habillaient de manière plus digne, ils habitaient dans des maisons quadrangulaires en pisé et non pas dans des huttes, ils pratiquaient une religion monothéiste... Ils semblent en cela se faire l'écho de leurs ancêtres qui, selon Meldon, désignaient les Africains d'Ouganda sous le terme générique de *abid* (de l'arabe 'abd, pl. 'abīd), littéralement « les esclaves ».⁵

Or, il est indéniable qu'à la fin du 19^{ème} siècle et même dans les décennies qui suivirent, les musulmans africains étaient souvent décrits de manière élogieuse par les observateurs européens, en comparaison avec le mépris dont étaient victimes les autres Africains (Luffin, 2002 : 74 sq).

Mzee Aluru compare cela au statut des *Wangwana* opposé à celui des *Washenzi* en Afrique centrale et orientale : à la fin du 19^{ème} siècle et durant la période coloniale, le terme *Washenzi* désignait de manière péjorative les Africains de l'intérieur, animistes, obéissant aux règles de leurs communautés respectives, tandis que les *Wangwana* étaient les Africains « détribalisés » – pour reprendre un terme abondamment utilisé dans la littérature coloniale britannique – convertis à l'islam, même de manière superficielle, vêtus à l'orientale et surtout s'exprimant en kiswahili (Mazrui, 1995 : 9 ; Johnson, 1939 : 419). De même, au Burundi, le terme

⁵ Meldon donne, pour l'usage du terme *abīd* en général, l'exemple suivant : *fil shahr deh el abeed yahrigu el gaish*. Ce qu'il traduit par : « in this month, the natives burn the grass » (Meldon, 1913 : 31)

umuswahili désigne les musulmans en général, qu'ils soient Swahili, Arabes, Indiens, Congolais ou même Barundi (Luffin, 2000 : 27).⁶

Cette hypothèse est séduisante, elle permettrait de résoudre l'énigme posée par l'absence de référence au terme « Nubi » dans les premières sources occidentales. Toutefois, les recrues soudanaises de la fin du 19^{ème} siècle ne sont pas toujours décrites de manière élogieuse par leurs contemporains occidentaux : s'il semble qu'Emin Pasha avait une haute estime de ses troupes, et que le capitaine Lugard fut séduit par la personne de Selim Bey ; les autres Occidentaux qui furent en contact avec ces soldats étaient peu complaisants. Casati affirme que « les soldats d'Equatoria, Soudanais pour la plupart, n'ont jamais reçu une éducation militaire véritable. Il n'est donc pas étonnant qu'ils ne possèdent aucune des qualités morales de leur état : la discipline, le dévouement, la loyauté, la tempérance et le respect de tous et de tout » (Casati, 1892 : 233). Stanley les considère comme « d'habiles voyous, qui ont fait de la fraude et de la perfidie leur profession » (Furley, 1959 : 312). Laplume quant à lui, juge que « une troupe de Turcs en marche était une foule d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, d'estropiés, vêtus ou non. Le contraste avec les soldats réguliers congolais était frappant quant à la discipline et à l'allure militaire [ici, l'armée soudanaise d'Equatoria] » (Lotar, 1946 : 150). Ces jugements n'appuient donc pas vraiment la thèse qui fait du terme « Nubien » un titre élogieux par rapport aux autres populations africaines.

Une deuxième explication nous a été donnée par Ali Murbe, à Mombasa. Selon lui, la généralisation de l'usage du terme *Nubian* remonte surtout à la période postcoloniale : lorsqu'après l'indépendance, les administrations nationales ougandaises et kényanes demandaient à chacun de leurs citoyens à quelle « tribu » ils appartenaient, celui qui se définissait comme *Sudanese* se voyait répondre qu'il était étranger, puisqu'il se considérait comme Soudanais. Les gens prirent donc l'habitude d'utiliser plus facilement le terme *Nubian* que *Sudanese* (M.3.12).⁷

On peut donc raisonnablement imaginer qu'à l'origine, les termes « Nubien » et « Soudanais » étaient en concurrence, mais que le premier était le moins courant. Ensuite, l'usage s'inversa en raison des vicissitudes historiques et politiques de la région.

⁶ Toutefois, l'utilisation générique d'un ethnonyme, appliqué à une nation ou à un groupe de populations différentes, n'est pas toujours lié à un jugement quelconque, qu'il soit de nature positive ou négative : les autorités coloniales belges désignaient sous le terme « haoussa » toutes leurs recrues ouest-africaines, même s'il s'agissait de Yoruba ou d'autres populations. Au Soudan aujourd'hui, on appelle *Takārīr*, *Fallāta* ou *Fūlānī* – termes désignant en arabe les Toucouleurs et les Peuls – tous les immigrants d'origine ouest-africaine, qu'ils soient réellement Peuls ou bien Haoussa, Kanūrī ou de quelque autre origine ouest-africaine (Trimingham, 1965 : 31 ; Ahmad Badīn, 1995 : 10 sq.).

⁷ Voici exactement ce que dit Ali Murbe : « ase ita kan, ita declare ita sudanese, ita kun foreigner. You'll only be registered as Kenyan, kan ita Nubi », c'est-à-dire : « à l'époque, si tu déclarais que tu étais Soudanais, tu étais considéré comme un étranger. Tu étais inscrit en tant que Kenyan uniquement si tu te disais Nubi ».

A cet égard, l'absence dans nos enregistrements du terme *Sudānī* ou *Sudanese* pour désigner la communauté nubi actuelle est révélatrice de la désuétude du terme. Harun Adam Rizgalla, l'un de nos informateurs à Mombasa, se rappelle d'une association nubi qui s'appelait encore, lorsqu'il était enfant, *The Sudanese Association of East Africa*, devenue depuis la *Nubian Association of East Africa* (M.2.1, M.3.14).

Notons enfin qu'à l'origine, les Nubi constituaient une véritable mosaïque « ethnique ». En interrogeant les Nubi dans les trois villes où nous avons mené notre enquête, nous avons pu relever les populations suivantes parmi les ancêtres des Nubi : Bari, Kuku, Fodjulu, Nyefu, Nyangbara, Kakwa, Moru, Baka, Mundu, Alur, Dinka⁸... D'après les sources belges, il y avait aussi parmi les officiers qu'ils rencontrèrent dans la région de Wadelai (voir plus bas) un « noir du Kurdufān » et un Egyptien « blanc » (Lotar, 1946 : 137). Quant à Stanley, il précise que lorsqu'il rencontra les soldats d'Emin Pasha à Kavali, en 1889, ils étaient tous Soudanais « du Soudan noir », sauf trois officiers égyptiens, « qui avaient quelque chose d'*arabi* (!) dans leurs traits (Stanley, 1890, II : 302).

Avec le temps, en Ouganda comme au Kenya, de nombreux individus issus d'autres populations s'intégrèrent à la communauté nubi par mariage. Parmi nos informateurs, en Ouganda et au Kenya, nous avons rencontré de nombreux Nubi ayant un parent issu d'une autre communauté : Zanzibarite, Rwandais, Muganda, Chiga, Swahili, Baluchi...⁹

1.1.2. Brève histoire des rapports entre le nord du Soudan et les provinces équatoriales

Si la présence arabo-musulmane dans le nord du Soudan actuel remonte au 7^{ème} siècle, l'arabisation et l'islamisation de la région furent lentes et progressives, se développant à partir de la vallée du Nil. Le processus d'islamisation de la Nubie, par exemple, ne s'acheva qu'au 16^{ème} siècle (O'Fahey, 2000 : 10). Quant au premier état musulman de la région, il naquit à la même période : le sultanat des Funj, dans le centre du pays (O'Fahey, 2000 : 10). D'autres états musulmans virent ensuite le jour, comme le sultanat de Keira dans le Dārfūr (Holt et Daly, 1994 : 36).

En fait, les provinces qui furent exposées à l'islamisation et à l'arabisation durant plusieurs siècles s'étendent dans le nord et le centre du pays : Nubie, Dungula, Kurdufān, Dārfūr et Sinnār.

⁸ Les Dinka vivent dans la province soudanaise du Baḥr al-Ghazal. Les Bari, les Nyangbara (ou Nyambara), les Fodjulu (ou Podjulu), les Kuku et les Nyefu parlent des langues apparentées. Avec les Muru (ou Moru), les Mundu et les Baka, ils vivent tous dans l'extrême sud du Soudan, entre le 25^{ème} parallèle et la frontière avec l'Ouganda et la RDC. Les Lendu vivent dans l'est de la RDC (Ituri), les Kakwa et les Alur vivent de part et d'autre de la frontière entre l'Ouganda et la RDC (il y a également une petite communauté Kakwa au Soudan, autour de Yei). Tous parlent des langues dites nilo-sahariennes, sauf les Mundu qui parlent une langue du groupe du Niger-Congo (voir cartes 1 et 2).

⁹ *Muganda* est le singulier de *Baganda*, les habitants du *Buganda*, l'ancien royaume qui a donné son nom à l'Ouganda actuel. Les *Chiga* constituent une population parlant une langue bantoue, le *kichiga*, ils vivent dans l'extrême sud-ouest de l'Ouganda, à la frontière rwandaise. Les *Baluchi* d'Afrique de l'Est sont originaires de la province du Makrān. Dès le 17^{ème} siècle, les sultans omanais avaient pris l'habitude d'engager des mercenaires venus de cette province du Baluchistan. Certains d'entre eux se sont ensuite installés en Afrique de l'Est, à l'instar des Omanais, au moins dès le 19^{ème} siècle (Azadi, 1989 : 610a, 612b). Leur émigration en Afrique de l'Est a continué durant la colonisation britannique, notamment via les contingents de militaires indigènes engagés à Zanzibar. Burton explique que les Baluchi qu'il rencontra lors de son séjour à Zanzibar, en 1857, étaient nés à Oman, et qu'ils avaient été enrôlés dans l'armée à l'époque de Bin Ḥāmid, aïeul du sultan de l'époque (Burton, Speke, 1991 : 27). Nous avons nous-mêmes rencontré plusieurs Nubi d'origine baluchi à Mombasa, notamment notre informatrice Nuri Ahmed.

Mais la pénétration arabo-musulmane dans les provinces les plus méridionales du Soudan, au sud du Dārfūr et du Kurdufān, constitue un processus à part. En effet, la frontière naturelle que forment les grandes étendues marécageuses du Baḥr al-Ghazal ont longtemps « préservé » les populations du Sud de tout contact avec les Arabes, pratiquement jusqu'au début du 19^{ème} siècle. D'autant plus que les Nuer, les Shilluk et les Dinka opposaient une forte résistance à la venue des commerçants du nord. Vers la fin du 17^{ème} siècle, la limite de l'arabisation au Sud suivait l'axe al-'Ubayd-Kosti-Singa-Gallabat, juste avant la région des Monts Nūba (Sanderson, 1981 : 8). Ensuite, seul le Baḥr al-'Arab, juste au nord du Baḥr al-Ghazal, constituait une aire de contact – et donc un réservoir d'esclaves – entre marchands arabes (principalement Baggāra) et Dinka (Holt et Laly, 1994 : 70).

1.1.3. Les premiers contacts durables

L'intérêt suscité par les provinces équatoriales ne remonte qu'au deuxième quart du 19^{ème} siècle, avec le règne du vice-roi d'Égypte, Muḥammad 'Alī Bāshā. Dans les années 1820, ce dernier avait déjà soumis les provinces de Dungula, Barbar, Suakin, de Khartoum, du Kurdufān et du Sinnār (voir carte 9). Le but avoué de cette conquête était de réduire les derniers Mamlouks qui, après leur défaite égyptienne, s'étaient réfugiés dans la province de Dongola. Mais il semble que les plans de Muḥammad 'Alī étaient plus ambitieux : le souverain voulait étendre son pouvoir vers les territoires du Baḥr al-Ghazal et de l'Équateur. Les motivations de cette extension vers le sud étaient multiples. Cela lui permettrait de contrôler le trafic d'esclaves noirs – utiles tant à des fins militaires que civiles – mais aussi d'occuper ses troupes d'origine albanaise, belliqueuses et difficiles à contrôler, et éventuellement de découvrir les mines d'or dont parlait la tradition orale. Cette extension du pouvoir « turco-égyptien » – Muḥammad 'Alī était officier ottoman et vice-roi d'Égypte – vers le Soudan fut appelée localement *At-Turkiyya*, « la période turque », de 1820 à 1885 (Holt et Daly, 1994 : 48).

Dans les années 1820 et 1830, les officiers sous les ordres de Muḥammad 'Alī lancèrent donc des raids vers le sud, d'abord dans les territoires dinka autour du Nil bleu, puis dans les territoires shilluk sur le Nil blanc, non sans rencontrer une grande résistance. Dès les années 1840, l'armée de Muḥammad 'Alī arrivait en territoire bari, dans la région de Gondokoro (Holt et Daly, 1994 : 62 sq.). À la mort du Khédive, en 1849, le pouvoir égyptien s'exerçait vers le sud jusqu'à la ville de Kodok, sur le Nil, à la jonction entre les territoires Dinka et Shilluk. Mais en réalité, ces régions n'étaient pas administrées et servaient uniquement de territoire d'exploitation pour l'ivoire et les esclaves (Trimingham, 1965 : 92).

Le Khédive Sa'īd (1854-1863), influencé par l'Occident, décida d'abolir l'esclavage, mais ses lois restaient lettre morte dans la région équatoriale. Dans les années 1860, le Khédive Isma'īl tenta de rendre l'administration des nouveaux territoires plus effective. Il créa encore une

garnison sur les terres des Shilluk, dans le Nil Blanc, puis il confia à des Européens, comme Baker puis Gordon, le soin d'explorer les possibilités d'étendre les voies de communication de l'Égypte vers l'Afrique centrale. Il nomma ensuite ces Européens gouverneurs de la province d'Equatoria, dans le but de rétablir l'ordre et de mettre fin à la traite. Mais encore une fois, les difficultés du terrain et le peu de moyens dont disposaient ces hommes rendit leur tâche assez vaine, les *jallāba* – trafiquants d'esclaves qui étaient souvent des Soudanais du Nord, mais aussi des Égyptiens, des Syriens, quelquefois des Européens – de plus en plus actifs et de plus en plus puissants (Trimingham, 1965 : 92 ; Holt, 1976 : 42 sq).

La présence arabo-musulmane s'étendait désormais très loin vers le sud, un peu au-delà des frontières actuelles du Soudan, puisque certaines *zarība* – villages fortifiés installés tantôt par les marchands, tantôt par les militaires – étaient situées dans le bassin de l'Uele, dans une région qui se divise aujourd'hui entre la République centrafricaine et la RDC (voir Lotar, 1946).

1.1.4. Le recrutement d'Africains dans l'armée

Le désir de Muḥammad 'Alī de contrôler le commerce d'esclaves était en grande partie motivé par son intention de créer une nouvelle armée – *nizam-i cedid* en turc, *an-nizām al-jadīd* en arabe – composée essentiellement d'esclaves-soldats qui seraient plus loyaux et plus dociles que les troupes régulières d'origine égyptienne, anatolienne ou balkanique. C'est ainsi qu'il créa dès 1821 le corps des *Jihādiyya* (sg: *Jihādī*), composé d'esclaves soudanais et entraînés dans un camp spécial à Aswān et à Manfalūt, en Haute-Égypte, selon les méthodes européennes. Mais ces nouvelles troupes ne supportaient pas le climat égyptien et le taux de mortalité était très élevé, ce qui poussa Muḥammad 'Alī à abandonner ce projet. Il recruta désormais des paysans égyptiens, tandis que les soldats soudanais restaient cantonnés dans les provinces soudanaises (Holt, 1976 : 23 ; Holt et Daly, 1994 : 57). Dès les années 1840, on trouvait à Khartoum des soldats originaires des différentes populations de la zone équatoriale. C'est ainsi qu'en 1848, le docteur Knoblecker compila les premiers vocabulaires bari, dinka et shilluk, en se basant sur des conversations avec des écoliers et des soldats de la ville (Spagnolo, 1933 : XIX).

En fait, le recrutement de soldats africains était une ancienne habitude. Le calife 'abbāside Al-Mu'taṣim (833-842) par exemple, créa en Égypte une armée composée d'une part de soldats turcs, d'autre part de soldats noirs (Sūdān). Ibn Tulūn, les Ikhshides et les Fatimides levèrent également d'importantes troupes d'origine africaine, généralement du Soudan actuel (Holt et Daly, 1994 : 20).

Concernant l'armée de Muḥammad 'Alī, il est difficile de déterminer dans quelle mesure le terme esclave-soldat est approprié. En effet, il semble que certains Africains des provinces méridionales, notamment des Azande, s'engageaient volontairement dans l'armée égyptienne

(Holt, 1988 : 71). En outre, il semble qu'après la révolte mahdiste, la plupart des soldats soudanais d'Emin Pasha restèrent fidèles au Khédive. Plus tard, lorsque le capitaine Lugard leur proposa d'aller combattre en Afrique de l'Est, leur chef Selim Bey accepta, à la condition qu'ils continuent à arborer le drapeau égyptien (Furley, 1959 : 314). En fait, ces recrues s'étaient converties à l'islam, adoptant du même coup une nouvelle identité, qui se traduisait notamment par de nouvelles coutumes vestimentaires et l'usage de la langue arabe. La plupart de ces soldats possédaient d'ailleurs eux-mêmes des esclaves, qui les suivaient dans leurs expéditions. Enfin, tous ne restaient pas militaires. Le sultan zande Jābir par exemple, originaire du bassin du Bomu, avait été enlevé dans son enfance par des Jallāba qui l'amènèrent à Khartoum, où il fut intégré dans l'armée. Il réussit par la suite à quitter cette fonction et à retourner dans sa région d'origine, en suivant une caravane de commerçants arabes (Thuriaux-Hennebert, 1964 : 191).

Dans certaines régions du sud du Soudan, les chefs locaux tirèrent également profit du système militaire soudanais. Par exemple, dans les dernières décennies du 19^{ème} siècle, certains sultans azande, dans le bassin de l'Uele et du Bomu (actuellement en RDC et en République centrafricaine), disposaient de recrues d'origine "soudanaise", à côté des soldats proprement azande. Ainsi, dans les années 1890, le sultan Semio disposait d'une soixantaine d'officiers et soldats soudanais (Lotar, 1946 : 61, 80).

1.1.5. La révolte mahdiste

La brutalité et l'autoritarisme du pouvoir central, par ailleurs considéré comme « étranger », mena à une révolte d'inspiration politico-religieuse menée par Muḥammad Aḥmad Bin 'Abd Allah, surnommé al-Mahdī. Dès 1881, ce dernier mena, à partir de la province du Kurdufān, une rébellion efficace qui lui permit finalement de prendre le contrôle de la quasi-totalité du pays, du sud de Wādī Ḥalfa à Rajaf. Al-Mahdī mourut en 1885, peu après la prise de Khartoum, et le « calife » 'Abd Allah le remplaça jusqu'à la « reconquête » du Soudan par les Britanniques, achevée en 1898 (Holt, 1986 : 1238b sq). A partir de cette date, le principe du Condominium anglo-égyptien fit passer le Soudan sous le contrôle effectif des Britanniques (le pays était administré par un gouverneur général nommé par le Khédive, mais en réalité désigné parmi les siens par la Grande-Bretagne) (Daly, 1998 : 779a).

La révolte mahdiste eut des effets importants sur la zone équatoriale du Soudan. D'abord, Mahdistes et militaires fidèles au gouvernement central continuèrent de s'y affronter. Mais surtout, le désordre lié à ce conflit permit aux populations du sud, notamment aux Azande, de retrouver une certaine autonomie politique et commerciale. Enfin, les Mahdistes créèrent eux aussi un corps d'armée composé essentiellement d'Africains, les *Mulāzimiyya*, divisé en groupes d'« esclaves-soldats » et d'hommes libres (Holt et Daly, 1994 : 108).

1.1.6. Le rôle des Britanniques dans l'exil des Nubi

Dès les dernières décennies du 19^{ème} siècle, les pays colonisateurs européens eurent à contrôler des territoires de plus en plus étendus. En effet si, sur le papier, les états en question avaient déjà tracé les portions de l'Afrique qui leur revenaient, sur le terrain ils se heurtaient forcément assez souvent à une certaine résistance. Il fallait donc mobiliser des troupes qu'il était numériquement impossible de faire venir d'Europe. On fit alors appel aux populations déjà colonisées pour remplir ce rôle, en échange d'un certain statut et surtout d'une solde régulière. Cette politique eut quelquefois un impact très important sur le continent africain : des mouvements de population inattendus, la création de stéréotypes dans l'imaginaire local, la diffusion de certaines langues loin de leur berceau traditionnel, la naissance de nouvelles communautés.¹⁰

Dans le cas des territoires administrés par la Belgique, citons le cas des soldats zanzibarites et haoussa, qui parcoururent des milliers de kilomètres à travers le continent et dont certains, après plusieurs années d'errance, s'installèrent parfois très loin de leurs foyers. Dans les territoires coloniaux français, mentionnons les recrues sénégalaises envoyées à l'autre extrémité du continent, au Soudan méridional, lors de l'expédition Congo-Nil.

Les Britanniques ne firent pas exception à ce système de recrutement. Dès 1877, la *Royal Navy* engagea trois cents Zanzibarites, avec l'autorisation de leur sultan (Page, 1998 : 1 sq). Par après, des contingents de diverses parties de l'Empire britannique furent cantonnés hors de leur région d'origine, comme les Somali basés à Isiolo, au Kenya, ou encore les Sikhs amenés d'Inde au Nyasaland, actuellement le Malawi (Page, 1998 : 15).

Mais le cas qui nous intéresse ici est celui des Nubi. Ceux-ci sont les descendants de soldats soudanais qui, à l'origine, étaient au service d'Emin Pasha, un Autrichien nommé gouverneur de la Province équatoriale par le gouvernement égyptien. En 1885, les Mahdistes coupèrent toute possibilité de contact entre Emin Pasha et le gouvernement central. Emin et les soldats qui lui étaient restés fidèles s'installèrent dans le sud de la province, aux confins du Bunyoro, dans l'attente de renforts et de munitions. Mais la situation devint de plus en plus difficile à supporter pour les soldats soudanais, qui se révoltèrent à trois reprises contre leur chef. Une expédition, menée par Sir H. M. Stanley, fut envoyée dans la région afin de secourir Emin Pasha. Stanley rejoignit Emin Pasha en 1889 et lui proposa de quitter le pays via Zanzibar. Emin Pasha accepta, mais il ne parvint pas à convaincre les soldats soudanais de le suivre, sauf quelques individus comme Shukrī Agha. Les Soudanais s'étaient alors séparés en deux groupes : des rebelles qui, sous les ordres de Faḍl al-Mullah, décidèrent de rester à proximité de Wadelai, et le reste des hommes, qui plaça son sort entre les mains de Selim Bey.

¹⁰ Pour un aperçu général, voir Luffin, 2002 : 32.

A l'époque, le capitaine Lugard, représentant de l'*Imperial British East Company* en Ouganda, cherchait à créer un contingent militaire capable d'aider le pouvoir colonial à contrôler la région. En septembre 1891, guidé notamment par *Shukrī Agha*, il parvint à rejoindre Selim Bey et ses hommes à Kavalli, à l'ouest du Lac Albert. Selim Bey accepta de passer sous les ordres de la Grande-Bretagne, parce qu'elle était alliée à l'Égypte. Le capitaine Lugard apprécia cette loyauté, de même que l'autorité qu'avait l'officier soudanais sur ses hommes, et ils se rendirent donc ensemble en Ouganda (Furley, 1959 : 311 sq ; Bernt Hansen, 1991 : 562 sq).

Un autre épisode des pérégrinations des recrues soudanaises, moins connu, concerne leurs rapports avec l'Etat Indépendant du Congo (EIC). Le 15 septembre 1892, le sous-lieutenant Jules Milz, qui dirigeait « l'expédition du Nil », entra en contact avec des « Égyptiens » de Wadelai, anciens soldats d'Emin Pasha. Ces hommes n'étaient autres que les soldats qui avaient refusé de suivre Selim Bey à Kavalli, et qui étaient restés avec Faḍl al-Mullah. Milz les engagea pour le compte de l'EIC afin qu'ils l'accompagnent dans sa célèbre expédition (Lotar, 1946 : 136 sq). Finalement, ces soldats passèrent eux aussi en territoire britannique en 1894, où ils furent intégrés dans les troupes britanniques (Furley, 1959 : 323).

1.1.7. Les Nubi à l'époque coloniale

Lorsque le capitaine Lugard amena ses nouvelles recrues soudanaises en Ouganda, d'autres troupes locales étaient déjà au service des Britanniques dans la région : d'autres Soudanais, entraînés en Égypte, des Somali et des Swahili, cantonnés à Kampala. Mais le capitaine Lugard installa d'abord les garnisons soudanaises dans le Toro – Fort Wavertree, Fort Lorne, Fort Kivari... – afin de contenir les armées de Kabarega, roi du Bunyoro, puis ailleurs dans le pays, notamment à Kampala, dans le Buganda, où ils rejoignirent des recrues zanzibarites et soudanaises plus anciennes (Furley, 1959 : 316 sq ; Page, 1998 : 7).

En 1893, une première mutinerie éclata parmi les Soudanais. Les Britanniques purent la contenir avec l'aide des soldats swahili, et Selim Bey fut jugé, dégradé et exilé. Il mourut peu de temps après d'une maladie cardiaque, à Neyvasha (Page, 1998 : 7). En 1897, certaines garnisons soudanaises se rebellèrent à nouveau, jugeant leur solde trop basse et leurs conditions de vie trop difficiles. La mutinerie commença à Eldama Ravine, puis s'étendit à d'autres postes comme Lubwa. Plusieurs officiers britanniques et de nombreux soldats baganda furent tués. La révolte fut matée à l'aide d'autres troupes, composées de nouvelles recrues indiennes et baganda (Bernt Hansen, 1991 : 565 ; Furley, 1959 : 324). Après la rébellion, les Soudanais ne furent pas exclus de l'armée, mais une réorganisation de celle-ci s'imposa, impliquant le recrutement de soldats d'origines diverses, notamment des Swahili, des Baganda et des Indiens, ce qui conduisit à la création, en 1901, des *King's African Rifles*

(KAR). En 1904, Bombo devint le quartier général des troupes en Ouganda. En 1908, des terres furent allouées aux Soudanais dans cette même ville (Bernt Hansen, 1991 : 566).

Mais les Soudanais furent également envoyés hors d'Ouganda : en Tanzanie, au Kenya – notamment à Nairobi et à Mombasa – et même en Somalie, toujours dans des garnisons militaires. Les Nubi continuèrent à embrasser la carrière militaire jusqu'aux indépendances. Nous avons rencontré à Bombo plusieurs vétérans qui avaient participé à plusieurs campagnes de la Seconde Guerre Mondiale – en Afrique, mais aussi en Asie – puis, dans les années cinquante, à la répression contre les Mau Mau, mouvement rebelle essentiellement kikuyu qui se battait pour l'indépendance du Kenya (Buijtenhuijs, 1998 : 104). Toutefois, ils constituaient désormais une petite partie des recrues de l'armée, les autorités ayant décidé dès la Première Guerre Mondiale d'enrôler surtout des soldats des peuples nilotiques, en particulier les Acholi (Bernt Hansen, 1991 : 569).

1.1.8. Les Nubi après la période des indépendances

Lorsque Idi Amin Dada prit le pouvoir en Ouganda (1971-1979), il s'assura le soutien de nombreux Nubi. D'abord parce que lui-même était Kakwa, une population traditionnellement proche d'eux (Finnström, 1997 : 2), ensuite parce que tous les Nubi étaient musulmans comme lui. Les Nubi retrouvèrent alors leur place prépondérante dans l'armée, mais aussi dans l'administration, les ambassades... Cette prise de position les rendit impopulaires auprès de la population ougandaise. Une fois Amin Dada renversé par la UNLA (*Ugandan National Liberation Army*), les Nubi subirent des représailles assez importantes : emprisonnements, tueries, destruction des maisons, gel des avoirs et des comptes en banque... Nombre d'entre eux fuirent le pays et se réfugièrent au Soudan et en République Démocratique du Congo (RDC), qui à l'époque s'appelait encore le Zaïre. En 1986, le président ougandais Yori Museveni donna certaines assurances aux exilés, et la plupart d'entre eux revinrent au pays, leur communauté ne faisant apparemment plus l'objet de discriminations particulières. Bombo, qui était dans les années soixante-dix un village assez prospère et cossu, ne s'est toutefois pas encore relevé de cette catastrophe. Ce passé mouvementé les a rendus assez méfiants et réservés. Depuis 1995, les Nubi sont reconnus par la constitution ougandaise comme l'une des populations du pays. Auparavant, ils étaient considérés comme « Soudanais », bien qu'installés dans le pays depuis plus d'un siècle. Par ailleurs, ils ne se sentent plus persécutés, même si leur situation matérielle reste assez difficile. Bien que traditionnellement militaires, les jeunes Nubi se tournent maintenant vers le commerce et les études, afin de ne plus être associés à l'un ou l'autre régime.

En Ouganda, les Nubi sont installés principalement à Bombo, mais il existe également des communautés nubi à Gulu, Hoima, Mbarara, Entebbe, Kampala, Arua...

Des Nubi vivent également en Tanzanie, mais en nombre plus restreint. Ils sont venus anciennement d'Ouganda, point de départ de l'essaimage des Nubi en Afrique de l'Est (Heine et Möhlig, 1980 : 70). Selon plusieurs de nos informateurs d'Ouganda et du Kenya, il y aurait des communautés à Tanga, un port de la côte nord-est, et à Dar es Salam, la capitale. Toutefois, les mêmes informateurs insistent sur le fait que si ces gens se considèrent toujours comme Nubi, ils ne parlent plus leur langue.

Il y a également des communautés nubi en RDC : à Aru, à Butembo, dans le Nord-Kivu, et à Bunia, dans l'Ituri. Nous avons effectivement rencontré un Nubi originaire de Butembo lors de notre séjour à Mombasa, nous n'avons malheureusement pas eu l'occasion de l'enregistrer. Il s'agit soit d'anciens réfugiés d'Ouganda, soit de commerçants qui ont décidé de s'installer dans la région – Aru et Arua sont des villes jumelles, de part et d'autre de la frontière entre les deux pays.

Il y avait autrefois une petite communauté nubi installée en Somalie. Il s'agissait en fait de miliciens du 5^{ème} régiment des *King's African Rifles*, d'abord basés à Gobwein, puis à Kismayo (Page, 1998 : 53). Cette communauté nubi quitta la Somalie lorsque les Britanniques cédèrent la ville de Kismayo et le Jubaland à l'Italie, en 1927 (voir plus loin).

Si depuis quelques années, la plupart des Nubi réfugiés au Soudan sont retournés en Ouganda, d'autres ont décidé de rester au Soudan, où ils avaient recommencé une nouvelle vie. Ils résident en particulier dans les centres urbains de la zone équatoriale tels que Yei, Wau, Kaya ou encore Kajo-Kaji (Harrell-Bond, 1986 : 31 sq). Tous les Soudanais du Sud que nous avons rencontrés au Caire et que nous avons interrogés à propos des Nubi les connaissaient. Ainsi Grace A., originaire de Kajo-Kaji, confirme que de nombreux Nubi ont épousé des femmes soudanaises et sont restés dans le pays, tout en gardant leurs coutumes et en continuant de se faire appeler « Nubi ». Ils auraient introduit des danses et des chansons particulières, notamment une danse de mariage appelée *dirér* (J.2.3).

Selon Cheikh Mansour, de Bombo, il y aurait également une communauté nubi au Tchad. Il s'est lui-même rendu dans ce pays, et les renseignements qu'il fournit à propos de ladite communauté sont assez précis : ses membres parleraient une langue proche du kinubi, ils auraient des habitudes similaires et surtout, ils porteraient le même ethnonyme : « Nubi ». Nous n'avons toutefois pas retrouvé de trace de cette communauté dans la littérature ou parmi nos informateurs tchadiens. Peut-être y a-t-il eu confusion avec l'usage du terme *Nūbay*, défini plus haut comme se référant de manière générique à certaines populations locales du pays, par opposition aux arabophones.¹¹

¹¹ Pour être complet, précisons que quelques Nubi ont émigré en Europe occidentale, notamment en Grande-Bretagne, et surtout en Amérique du Nord.

1.2. Les Nubi au Kenya

Selon nos informateurs nubi du Kenya, les Nubi vivent essentiellement à Kibera (Nairobi) et Mombasa, mais aussi à Marsabit, Mumias, Eldama Ravine, Kisii, Eldoret et Kisumu. D'après Mbaria, il y en aurait également à Bondo, Machakos, Kibigori, Kibos, Kendu Bay, Migori, Isiolo Bungoma, Meru, Busia et Kamagambo (Mbaria, 2002b).

Généralement, les Nubi se sentent mal acceptés par les Kenyans, notamment parce qu'ils sont arrivés tardivement dans le pays, qui plus est au service du colonisateur, et parce qu'ils sont musulmans, confession minoritaire dont le pouvoir se méfie fortement. Toutefois, l'hostilité du gouvernement et de la population est moins forte qu'en Ouganda, l'épisode traumatisant de la dictature d'Idi Amin Dada ayant profondément marqué ce dernier pays.

La méfiance des autorités kenyanes ne vise pas les Nubi en particulier, mais la communauté musulmane en général. Les attentats de 1998 contre les ambassades américaines de Dar es Salam et de Nairobi, particulièrement meurtriers, ont encore accentué ce sentiment. La tension entre chrétiens et musulmans a augmenté et le gouvernement a depuis lors pris de nombreuses mesures contre les organisations musulmanes installées dans le pays.¹²

1.2.1. La communauté nubi de Kibera

Il s'agit, historiquement, d'un des premiers lieux de peuplement des Nubi au Kenya. Au début du 20^{ème} siècle, Kibera était une région inhabitée – le terme *kibira* signifie « forêt » – qui avait été déclarée territoire militaire par les autorités coloniales britanniques. A partir de 1902 ou de 1912, quelques militaires nubi ayant terminé leur engagement furent autorisés à s'y installer. En 1928, le territoire fut confié aux autorités civiles, mais il restait destiné officiellement aux retraités nubi de l'armée. Cependant, à partir de cette époque quelques familles kikuyu vinrent malgré tout s'installer à Kibera. Elles furent rejointes dans les années cinquante par d'autres Kikuyu des environs – fuyant la répression par les Britanniques de la révolte des Mau Mau – puis par des Luo et des Luhya venus de l'ouest du pays. A partir des années soixante, des gens venus d'un peu partout arrivèrent en masse à Kibera, les Nubi devenant peu à peu minoritaires. Ces derniers résident surtout dans les quartiers de Toi, Makina, Lindi, Kambi Lendu, Kambi Muru, Kambi Aluru, Mashimoni et Makongeni (Heine, 1982 : 12 sq ; Mbaria, 2002a). Il n'existe pas de sources officielles, mais les Nubi de Kibera ne sont que quelques milliers ou dizaines de milliers, sur une population totale estimée à 500 000 personnes, soit le sixième de la population totale de Nairobi. Kibera a aujourd'hui l'aspect d'un gigantesque bidonville (Masciarelli, 2003).

D'après nos discussions avec les Nubi de Kibera, ces derniers rencontrent deux problèmes particuliers entravant le développement socio-économique de leur communauté : la difficulté

¹² voir notamment M'Bandakhai, J., Kenya : interdiction d'agences musulmanes, ANB – BIA, 15/12/1998.

d'obtenir des titres de propriété foncière – particulièrement à Kibera – et les tracasseries liées à l'obtention d'un document d'identité kenyan. La situation des Nubi à Mombasa, ville traditionnellement musulmane, est toutefois différente.

1.2.2. La ville de Mombasa

Mombasa est une île circulaire d'environ 5 km de diamètre, située sur la côte de l'océan Indien, à près de 500 km de la capitale kenyane. Sa création par des marchands arabes remonterait au 12^{ème} siècle. L'activité économique de cette ville repose essentiellement sur ses installations portuaires et sur le secteur touristique. La ville est assez étendue, reliée à la terre ferme par deux ponts. Elle compte environ un million d'habitants. Le chemin de fer et une route macadamisée relient Mombasa à la capitale et à l'Ouganda, tandis qu'il existe des liaisons maritimes régulières avec Dar es Salam, Zanzibar et Tanga (Tanzanie). La ville dispose également d'un aéroport national et international. La vieille cité a conservé beaucoup de charme, avec son architecture arabo-swahili qu'on retrouve à Zanzibar ou à Lamu et ses marchés colorés et très animés. Le centre ville, où subsistent encore de nombreux bâtiments de l'époque coloniale, est également très agréable : grandes artères, nombreux restaurants, hôtels, marchés, lieux de divertissement... (Werner, 1993 : 227a ; De Blij, 1968 : 3sq)

1.2.3. La population de Mombasa

La composition de la population de Mombasa est particulièrement hétérogène. Dès la première visite dans la ville, le nouveau venu est frappé par le nombre de communautés différentes qui y cohabitent : Africains, Arabes, Indiens, Européens...

Quatre étapes sont à l'origine de ce cosmopolitisme :

- la ville à l'époque omanaise ;
- son développement à l'époque coloniale ;
- l'accélération de l'exode rural après l'indépendance ;
- l'instabilité politique de la région ces dernières décennies.

Avant l'arrivée des Européens, Mombasa et les autres villes de la côte swahili étaient déjà assez cosmopolites. On sait peu de choses précises sur cette cité avant l'arrivée des Portugais à la fin du 16^{ème} siècle, sinon qu'elle était gouvernée par des dynasties locales revendiquant déjà une ascendance arabo-persane. Les Portugais contrôlèrent Mombasa et d'autres villes côtières jusqu'en 1698, date de la prise de la ville par les Omanais, qui avaient été sollicités par la population locale. La ville passa désormais sous l'autorité officielle d'Oman, même si la dynastie des Mazrū'i, également d'origine omanaise, eut régulièrement des velléités

d'autonomie (Werner, 1993 : 228a). Cette domination omanaise entraîna un afflux de population arabe mais aussi indienne (Prunier, 1998 : 192).

En 1886, un traité signé entre les Britanniques et les Allemands attribua le Kenya et Zanzibar aux premiers, le Tanganyika (actuellement la Tanzanie continentale) aux seconds. En 1890, le Protectorat britannique fut proclamé sur le Kenya, incluant bien sûr la ville de Mombasa (Muchoki, 1998 : 78). L'arrivée des Britanniques constitua un profond changement dans le profil de la population de Mombasa. En effet, l'administration coloniale britannique comprit tout de suite l'importance du site et s'attela à développer les activités portuaires de la ville, dans une perspective internationale. Cet essor rapide impliquait la création d'emplois dans l'administration, mais aussi dans une multitude d'autres secteurs : petits métiers, artisanat, portefaix... Il s'ensuivit un important afflux de population venant de l'intérieur des terres, transformant la ville « arabe » de Mombasa en une ville africaine.

Dès 1895, la construction du chemin de fer est-africain, aboutissant notamment à Mombasa, favorisa également les mouvements de populations vers ce port, réputé offrir des opportunités d'emploi. Des milliers d'ouvriers africains mais aussi indiens – hindous, musulmans, goanais, sikhs... – participèrent à cet ouvrage, certains d'entre eux s'installant ensuite dans la ville et ses environs. Une fois construit, le chemin de fer facilita grandement l'accès à la ville à partir de l'intérieur. En 1962, les habitants de Mombasa étaient issus d'une cinquantaine de populations différentes. Certains étaient traditionnellement de la ville et ses environs, comme les Arabes, les Swahili ou les Mijikenda. D'autres venaient de l'intérieur – comme les Kikuyu, les Luo, les Kamba, les Masai... – ou encore d'autres pays africains : Ouganda, Ethiopie, Rwanda... (De Blij : 1968 : 29 sq). A l'époque, plus de la moitié de la population était née ailleurs qu'à Mombasa (Janmohamed, 1978 : 342).

Cet exode rural perdura après l'indépendance, surtout en raison des difficultés économiques. De nombreux habitants de l'intérieur des terres voulurent tenter leur chance dans les grandes villes, en l'occurrence Nairobi, la capitale, et Mombasa qui, par sa vocation portuaire, est un centre économique de premier plan.

Enfin, la quatrième étape, plus récente, est due à l'instabilité politique de la région. Le Kenya accueille en effet actuellement de nombreux réfugiés venus tant du Soudan que de la Somalie ou de la région des Grands Lacs (Onyango, 2001 : 12-13). Dans le cas précis de Mombasa, il y avait jusqu'en 1997 une importante communauté somali, disséminée dans les camps de Swaleh Nguru, Hatimiya et Jomvu, mais aussi dans le « quartier chaud » de Majengo, qui gravitait autour du centre ville (Pérouse de Montclos, 2003 : 82, 112).

Mombasa a vu sa population passer de 180 000 habitants en 1962 (De Blij, 1968 : 3) à plus d'un million aujourd'hui, restant une ville cosmopolite brassant de nombreuses religions – musulmans, chrétiens, hindous, sikhs... – et de nombreuses populations : Arabes, Indiens, Africains du Kenya et des pays voisins.

1.2.4. La swahilisation de la population

La culture swahili attirait et attire encore les nouveaux arrivants à Mombasa, si bien que nombre d'entre eux abandonnent facilement leur ancienne appartenance pour se considérer désormais comme des Swahili. Plusieurs facteurs expliquent cette attraction. Tout d'abord, la culture swahili est liée à une histoire séculaire, dont subsistent encore des traces matérielles, reconnue internationalement. En outre, la langue swahili a un nombre de locuteurs très important et elle est géographiquement très étendue, phénomène assez rare dans la région. Dans le domaine religieux, elle est liée à la diffusion de l'islam et de sa culture dans toute la partie orientale et centrale du continent. Enfin, le kiswahili est lié à un patrimoine littéraire important, autre fait rare dans la région. Tout cela donne donc à la culture swahili un statut assez enviable. Comme le dit très justement Crozon (1998 : 172, 174), sur la côte kenyane, « se reconnaître comme Swahili, c'est prétendre accéder à une « distinction » sociale par l'arabo-islamisme (...). Le prestige de la culture arabe est très fort, et l'islamisation est toujours synonyme de détribalisation et de déculturation. L'islam est une religion et aussi un mode de vie ».

Mais, à l'époque coloniale et encore aujourd'hui, c'est aussi un système de réseaux assez complexe qui a facilité la « swahilisation » de la société. En effet, un individu qui s'installe dans la ville cherche le patronage d'une famille, d'une communauté – *jamaa* en kiswahili – qui facilitera son intégration, notamment sur le plan professionnel. Ce patronage implique généralement l'abandon des liens avec son ancien foyer, mais aussi l'adoption d'un nouveau nom, d'un nouveau mode de vie et éventuellement d'une nouvelle religion – l'islam – si ce n'était pas encore le cas (voir notamment Willis, 1993 : 97 ; 105).

Involontairement, le système colonial britannique a quelquefois encouragé ce processus, parce que devenir Swahili à Mombasa, c'était aussi échapper au cadre de contrôle officiel, et notamment aux taxes, prélevées moins efficacement dans cette ville (Willis, 1993 : 107).

Toutefois, le phénomène de swahilisation n'était et n'est toujours pas systématique. A l'époque coloniale, certaines populations venues de l'intérieur des terres animaient leurs propres clubs et organisations culturelles, comme la *Luo Welfare Association*, le *Jaluo Football Club* ou la *Kisii Union*, qui venaient en aide aux nouveaux venus Luo ou aux gens originaires de Kisii (Janmohamed, 1978 : 452). D'autres transplantèrent même leurs problèmes politiques dans la ville, comme en témoignent les affrontements qui opposèrent Baganda et Banyoro dans les années trente. A l'époque, l'administration britannique créa d'ailleurs des tribunaux locaux destinés à traiter les affaires où les « tribus » étaient impliquées, tribunaux où siégeaient des représentants de ces communautés : des Swahili, mais aussi des Mijikenda, des Luo, des Kikuyu, des Chagga ou encore des Kamba (Janmohamed, 1978 : 419).

Paradoxalement, quelques mesures adoptées par les autorités coloniales britanniques poussèrent aussi certains individus à ne plus s'identifier comme Swahili. Nous avons vu plus haut que, pour les populations de l'intérieur, il était intéressant de se définir comme Swahili. Par contre, sur la côte, les autorités définirent comme *non-natives* les Arabes, les Abyssiniens, les Somali, les Baluchi, les Malgaches et les Comoriens (Mazrui et Noor Shariff, 1993 : 36) – ce qui pouvait leur conférer certains avantages économiques et administratifs. En outre, la communauté indienne bénéficiait, elle aussi, d'un statut particulier, si bien qu'en 1923 elle obtint, après une campagne qu'elle avait organisée, le droit de ne plus subir les lois ségrégationnistes appliquées aux non-Européens (Janmohamed, 1978 : 399).

A cet égard, la population indienne occupe encore aujourd'hui une place particulière. En effet, à Mombasa comme ailleurs au Kenya et en Ouganda, les Indiens gardent leurs distances avec la population africaine : les mariages mixtes sont rarissimes et mal vus – les enfants issus de telles unions étant généralement rejetés – et les rapports avec les autres communautés se limitent le plus souvent à des relations de travail, en évitant toute proximité sociale. En outre, les Indiens sont surtout actifs dans le domaine du commerce – mais aussi dans les professions libérales – où ils occupent une place florissante. Tout cela crée une certaine rancœur dans la population locale – rancœur qui a d'ailleurs conduit à leur tristement célèbre expulsion d'Ouganda en 1972 (Prunier, 1998 : 191 sq). Il semble que même les musulmans indo-pakistanaï – qui représentent près du quart de la population asiatique kenyane – sont socialement peu en contact avec la société musulmane africaine, avec laquelle ils ne partagent pas de sentiment d'identité commune (Crozon, 1998 : 173). Il faut toutefois nuancer ce dernier point, car l'une de nos informatrices et d'autres Nubi rencontrés à Mombasa sont d'origine baluchi.¹³

1.2.5. La communauté nubi de Mombasa

Quelle est la place des Nubi dans ce tableau ? En réalité, leur présence est liée à chacun des trois derniers facteurs évoqués ci-dessus. La présence « historique » des Nubi remonte à leur arrivée au Kenya au début de ce siècle, dans le cadre de leurs fonctions militaires. En effet, Fort Jesus, un fortin construit anciennement à Mombasa par les Portugais, fut dès la fin du 19^{ème} siècle l'un des quartiers généraux des premières troupes indigènes au service de la Couronne britannique, les *East African Rifles*, composées de Soudanais, de Swahili et de Punjabi (Page, 1998 : 5).

Dès 1921, des soldats nubi et leurs familles, cantonnés jusque là à Yoontay et à Gobwein, près de Kismayo (Somalie)¹⁴, s'installèrent également à Mombasa, plus précisément dans la vieille

¹³ Notons qu'à l'époque coloniale, la population étrangère la moins bien intégrée était la population européenne : les Européens vivaient dans la partie « coloniale » de la ville, dont certaines zones étaient interdites aux Africains.

¹⁴ Gobwein était le quartier général du 5 KAR, *King's African Rifles, Fifth Battalion* (Page, 1998 : 53).

ville et à Mazeras. Selon Harun Adam Rizgallah – dont les ancêtres viennent eux-mêmes de Kismayo – les Nubi ne voulaient plus rester en Somalie parce qu'à cette date, la Grande-Bretagne cédait une partie du pays aux Italiens. Or, les Nubi refusèrent de passer sous les ordres de ces derniers, qu'ils ne jugeaient pas être de bons militaires, ils préférèrent donc accompagner leurs officiers britanniques et rejoindre Mombasa (Harun Adam Rizgallah, M.2.4). Les derniers Nubi de Somalie quittèrent Kismayo en 1925, lors du démembrement définitif du 5 KAR (Page, 1998 : 53). Par ailleurs, les Nubi étaient restés assez longtemps en Somalie – des recrues soudanaises étaient présentes en Somalie dès 1896, et elles participèrent notamment à la campagne du Jubaland en 1899/90 (Page, 1998 : 5) – pour en adopter certaines coutumes, notamment la mode vestimentaire féminine (Ali Murbe, M.3.3).

Toutefois, il semblerait qu'une grande partie des Nubi de Mombasa soit originaire d'Ouganda. Certains vinrent dès le début du 20^{ème} siècle pour travailler à la construction du chemin de fer est-africain, d'autres les rejoignirent progressivement pour trouver un emploi dans la ville, tandis qu'à la fin des années soixante-dix, de nombreux Nubi quittèrent l'Ouganda pour échapper à la répression dont ils étaient victimes et vinrent s'installer au Kenya, en particulier à Kibera et à Mombasa (Ali Murbe et Ali Musa, M.3.4 et M.3.15).

Enfin, certains Nubi de Kibera vinrent s'installer au fil du temps à Mombasa, attirés comme tant d'autres par l'activité économique du port. La communauté nubi de Mombasa entretient des liens familiaux tant avec les Nubi d'Ouganda (Bombo, Kampala, Arua...) qu'avec ceux de Kibera.

Il est difficile d'évaluer l'importance numérique des Nubi à Mombasa, d'une part parce qu'ils ne sont pas reconnus comme communauté distincte, d'autre part parce qu'ils ne sont pas regroupés dans un quartier particulier. Pour réaliser nos enregistrements, nous avons dû circuler dans toute la ville et même dans les quartiers périphériques comme Mwandoni.

Les Nubi eux-mêmes n'ont pas d'idée précise quant à leur nombre. Selon Hatma, ils sont un peu plus de deux cents, et selon Ali Murbe, ils ne sont pas plus de mille cinq cents. Harun parle de cent, puis de cent mille personnes, ce qui est impossible et qui est vraisemblablement un lapsus, cet informateur étant généralement précis et réaliste dans ses propos.

Dans tous les cas, nos informateurs s'accordent pour dire que la culture nubi s'éteint peu à peu, en grande partie à cause de la forte attraction exercée par la culture swahili, a fortiori sur une communauté numériquement modeste, mais aussi à cause de l'occidentalisation de la société en général. Plusieurs de nos informateurs précisent que les jeunes filles ne s'intéressent plus à l'artisanat – notamment suite à leur scolarisation – que l'exogamie est de plus en plus courante et que souvent, les jeunes ne parlent plus le kinubi. Ils conservent

malgré tout leur danse traditionnelle, la *dolúka*, qu'ils exécutent lors des mariages, et continuent à préparer certains plats typiquement nubi, mais seulement lors de grandes occasions.

Chapitre 2 : Éléments linguistiques : quelques données sur les créoles et sur les langues concernées par cette étude

Nous proposons de définir pour l'instant le kinubi comme étant un « créole ayant l'arabe pour lexificateur, apparenté à l'arabe de Juba et fortement influencé par l'adstrat swahili et anglais ». Cette définition mérite que l'on s'attarde sur quelques notions linguistiques : qu'est-ce qu'un créole ? Que sont le lexificateur et l'adstrat ?

Il faut également replacer le kinubi dans une certaine perspective historique, centrée cette fois sur les langues parlées en Afrique de l'Est : quelle a été, et quelle est aujourd'hui la place de l'arabe, du kiswahili et de l'anglais dans la région ? Quelles sont les spécificités de chacune de ces langues dans les pays où elles sont parlées actuellement ? De quelle nature sont les liens entre le kinubi et l'arabe de Juba ?

2.1. Qu'est ce qu'un créole ?

Précisons d'emblée qu'il est difficile de donner une définition univoque de ce terme et des notions apparentées car, comme nous allons le voir, il existe plusieurs écoles, défendant des positions très différentes quant à la définition, voire à l'existence des créoles. Il est pourtant indispensable de prendre le risque de décrire, même imparfaitement, au moins la terminologie de base liée à ces idiomes, car elle reviendra de manière récurrente dans la présente étude. Nous nous basons surtout, pour ces définitions, sur les travaux récents de Tosco et Kaye et de Miller, qui abordent la question générale des pidgins et créoles en les recentrant sur le domaine arabe (Kaye et Tosco : 2001 ; Miller, 2002. Voir aussi Todd, Jones et Aitchinson, 1994 : 3117 sq).

Avant tout, il convient de ne pas confondre le terme « créole » avec d'autres notions, en particulier celle de « lingua franca » et de « pidgin ». On entend par *lingua franca* une langue véhiculaire utilisée par des gens parlant des langues différentes. Ceci implique parfois, mais pas systématiquement, un certain degré de simplification de la langue en question.

Le *pidgin* est également une langue véhiculaire utilisée par des gens parlant des langues différentes – Kaye et Tosco considèrent qu'il faut la présence d'au moins trois langues différentes. Mais le pidgin n'est la langue maternelle d'aucun des locuteurs et il implique un certain degré de simplification – morphologie et lexique plus pauvres par exemple – par rapport à la langue dont il est issu lexicalement, appelée *langue mère* ou *lexificateur*.

Le *créole* représente en quelque sorte l'étape suivante : une communauté multilingue a adopté une langue étrangère, qu'elle a modifiée sur le plan phonologique et grammatical, mais celle-

ci devient la langue maternelle d'une nouvelle génération de locuteurs. Elle ne présente donc pas le degré de simplification d'un pidgin, puisqu'elle doit répondre aux besoins de communication de ses locuteurs au même titre qu'une autre langue.

Le *superstrat* ou *langue-cible* est l'idiome qui a servi de lexificateur principal au pidgin/créole. Il s'agit généralement d'une langue qui bénéficie d'un prestige élevé auprès des premiers locuteurs, ce qui implique son importance sur le plan lexical notamment. En effet, on pense souvent qu'un créole est une langue lexicalement mixte, alors que généralement la source du lexique est relativement homogène dans un premier temps.¹ Cela s'explique en grande partie parce que les pidgins et les créoles naissent souvent dans un contexte social particulier, en l'occurrence un milieu militaire ou des communautés d'esclaves.

Le *substrat* est l'ensemble des langues maternelles des premiers locuteurs du pidgin/créole. Elles peuvent appartenir à des familles linguistiques différentes.

Enfin, l'*adstrat* est la ou les langues avec lesquelles le créole entre en contact après sa période de formation, et dont il peut éventuellement subir l'influence.

Ces définitions posent toutefois plusieurs problèmes : d'abord, comme le souligne Miller, la distinction entre pidgin et créole se base sur deux critères principaux : le degré de simplification, qui disparaît dans le cas du créole, et la position de langue seconde ou de langue maternelle. Or, dans certains cas une langue peut être utilisée comme un pidgin par certains locuteurs, comme un créole par d'autres, sans que la différenciation entre les deux niveaux de langues ne soit manifeste (Miller, 2002 : 5). En outre, selon certains linguistes certains créoles sont apparus sans passer par l'étape de pidginisation (Calvet, 2000 : 47). Certaines études récentes résolvent le problème en traitant des deux concepts réunis sous un même vocable : *Pidgins/Creoles* ou *P/C* (Owens, 1997 ; Miller, 2002 ; IESBS, 2002). En outre, il faut tenir compte d'autres théories, qui supposent l'existence de *pre-pidgins* (Kaye et Tosco, 2001 : 40 sq) ou encore de *semi-créoles*, sur l'existence desquels tout le monde n'est pas d'accord.² Certains considèrent même que les créoles n'existent pas, qu'ils sont le résultat d'une vision raciste de l'évolution des langues, désireuses de créer des différences de statut entre les langues européennes et certaines langues parlées dans le Tiers-Monde.

¹ Par contre, il existe bien des langues mixtes, qui constituent un autre phénomène : le *michif* par exemple, parlé au Canada, au Montana et au Dakota, est une langue dont le vocabulaire et la grammaire sont issus à la fois du crie – une langue amérindienne – et du français (Baker et Papen, 1996 : 295 sq). De même, les Indiens du centre de l'Equateur parlent la *media lingua*, du quechua en grande partie relexicalisé par l'espagnol (Muysken, 1996 : 365 sq).

² Holm par exemple, considère que l'afrikaans, le réunionnais, le portugais vernaculaire du Brésil et certaines formes d'espagnol d'Amérique latine constituent des semi-créoles, car ils ont subi une restructuration plus ou moins importante, mais considérée comme partielle (Holm, 2002 : 173 sq).

Sur le plan structurel, plusieurs chercheurs ont tenté d'établir une liste de critères permettant de déterminer si telle ou telle langue est bien un pidgin ou un créole, mais aucune de ces listes n'est tout à fait satisfaisante, notamment parce que les créoles présentent parfois entre eux des différences importantes sur le plan de la morphologie. Jones par exemple énumère une série de traits caractéristiques des pidgins :

- la phonologie est simplifiée par rapport à la langue mère ;
- le vocabulaire est réduit et est majoritairement issu du lexificateur ;
- la polysémie est courante ;
- la plupart des mots sont morphologiquement multifonctionnels (par exemple, le même terme peut être adjectif et substantif) ;
- le redoublement est d'usage courant ;
- le nombre de prépositions est réduit ;
- les abstractions sont souvent rendues par des noms composés ;
- l'ordre des mots est rigide ;
- la flexion est minimale, voire inexistante ;
- l'aspect et le temps sont indiqués par le contexte ou par des auxiliaires ;
- la négation se place devant le verbe.

Il explique ensuite que le créole se différencie du pidgin en élargissant le vocabulaire, en réduisant la polysémie, et en rendant la syntaxe plus libre (Jones, 1994 : 3178 a-b). Inévitablement, des contre-exemples peuvent être opposés à cette tentative de définition structurelle. Elle nous semble néanmoins une bonne base pour se faire une idée générale de ce qui caractérise les pidgins et les créoles.

Un dernier phénomène important qu'il convient de définir est la *décréolisation* : lorsqu'il y a un *continuum* entre un créole et son lexificateur, c'est-à-dire lorsqu'il y a encore des contacts entre les deux langues – ce qui est très courant (prenons le cas des locuteurs du créole haïtien qui parlent également le français) – le créole a tendance à perdre certaines de ses caractéristiques par phénomène de correction. On se trouve alors face à différents niveaux de langues, quelquefois impossible à délimiter clairement (Aitchinson, 1994 : 3185-6).

Parallèlement aux problèmes liés à la définition de la notion de créole et des termes apparentés, apparaît un autre sujet de dissension auprès des linguistes : la genèse des créoles. Nous pouvons simplifier la situation en divisant les études sur le sujet en trois courants :

- le courant universaliste ;
- le courant superstratiste ;
- le courant substratiste.

Le courant universaliste, qui se fonde en grande partie sur les travaux de Bickerton (1974, 1981, 1984) considère que les créoles se développent selon des règles universelles, qui seraient innées et donc inconsciemment partagées par l'ensemble des hommes dans ce que Bickerton appelle un « bioprogramme ».

Le courant superstratiste estime que la langue-cible joue un rôle fondamental dans l'élaboration des créoles, et que de nombreux traits présentés comme typiquement créoles peuvent s'expliquer aisément par une étude diachronique de celle-ci.³

Le courant substratiste considère, au contraire, que le substrat influence considérablement la formation des créoles (voir par exemple les travaux de Holm), certains allant jusqu'à considérer que les créoles ont conservé la structure d'une langue du substrat tout en la « relexicalisant ».

Au vu de ces différentes théories et définitions, nous tenterons une définition finale du terme « créole » qui, si elle n'est pas parfaite, permettra au moins de cerner les particularités de la langue qui fait l'objet de cette étude. Un *créole* est donc « une langue dont la phonologie, la morphologie, la syntaxe et le lexique ont été profondément modifiés par rapport aux normes de la langue source, et qui est devenue la langue maternelle d'une communauté d'individus. Elle est née après un stade éventuel de pidginisation dans un milieu plurilingue, à partir d'une langue source considérée comme socialement prestigieuse. Après sa stabilisation, le créole continue, comme toute langue, d'évoluer, notamment suite à ses rapports avec l'adstrat et le superstrat, lorsqu'il y a un continuum avec ce dernier ».

2.2. Les créoles en Afrique

Plusieurs créoles sont parlés à travers l'Afrique. Certains ont pour lexificateur une langue européenne. C'est le cas des créoles anglais parlés en Afrique de l'Ouest – *Nigerian Pidgin*, *Liberian English*, *Krio* (Sierra Leone), *Kamtok* (Cameroun) – mais aussi du créole portugais parlés au Cap vert et en Guinée Bissau.

Parallèlement, plusieurs créoles sont issus de langues africaines. C'est le cas du *kituba* et du *pidgin chiluba* en RDC, du *bulu bediliva* au Cameroun, du *sango* en République centrafricaine, du *barracoön* au Mozambique, du *fanagalo* en Afrique du Sud, du *chikunda* en Zambie... (Grimes, 1992 : 952 ; Hancock, 1977 : 389 sq). Notons que certaines langues utilisées comme lingua franca sont parfois hâtivement classées parmi les pidgins et les créoles

³ Chaudenson démontre ainsi que plusieurs « particularismes » des créoles français correspondent en réalité à des traits similaires dans les parlers régionaux du français à l'époque de la formation de ces créoles : nasalisation de certaines voyelles, prononciation du -t final de certains termes, forme de quelques pronoms... (Chaudenson, 1995 : 75 sq).

– Calvet parle à ce propos de *pidginomania* (Calvet, 2000 : 47) – c’est pourquoi la liste des créoles issus de langues africaines ne fait pas l’unanimité.

2.3. Les pidgins et créoles arabes

Il existe aujourd’hui deux variétés d’arabe pouvant clairement illustrer un état de créolisation de l’arabe : le kinubi et l’arabe de Juba. Une troisième variété – le turku – a été utilisée au Tchad au moins jusque dans les années dix-neuf cent trente. En outre, il existe aussi quelques pidgins arabes. Presque toutes ces langues sont utilisées en Afrique.

2.3.1. L’arabe de Juba

L’arabe de Juba est parlé dans le sud du Soudan, dans les provinces d’Equatoria et du Haut-Nil. Le nom de la langue est associé au principal centre urbain du pays, bien qu’elle soit en réalité utilisée dans une zone beaucoup plus large. En outre, il semble qu’il existe des variantes régionales de l’arabe de Juba – nos informateurs du Caire affirment pouvoir identifier tantôt la « tribu », tantôt la région d’origine des locuteurs selon leur accent. L’appellation « arabe de Juba » est donc impropre, mais nous la conserverons tout de même par facilité, puisqu’elle est en usage tant parmi ses locuteurs que parmi les chercheurs. En outre, l’arabe de Juba est à la fois un pidgin et un créole, puisqu’il s’agit pour certains d’une langue seconde utilisée comme lingua franca, et pour d’autres de leur langue maternelle.

D’autres critères de différenciation apparaissent : le degré de scolarisation en arabe, la connaissance éventuelle du parler arabe de Khartoum ou d’ailleurs, de même que l’origine rurale ou urbaine du locuteur.

Enfin, précisons qu’il existe également des formes argotiques de la langue, utilisées dans certains contextes : les jeunes travaillant au marché par exemple utilisent leur propre argot, en rajoutant des syllabes ou en inversant les consonnes de certains mots. Ces argots sont difficilement compréhensibles même pour les gens maîtrisant l’arabe de Juba.⁴ De tels phénomènes sont bien sûr universels. Pour l’Afrique et le monde arabe, citons le cas de l’indoubil en RDC, ou encore de l’argot de Khartoum dans le Nord du Soudan, où l’on retrouve les mêmes procédés : ajout d’une consonne en fin de mot, inversion de consonnes à l’intérieur du mot, déformation de termes anglais...⁵

Les possibilités de variation sont donc importantes. Toutefois, il s’agit dans tous les cas de la même langue et les variations ne sont pas assez importantes pour empêcher l’intercompréhension. Le corpus de textes présent en annexe permet de se faire une idée

⁴ Informations communiquées par Hillary Isaac et Batali Jackson au Caire, en janvier 2003.

⁵ Selon une conversation avec Al-Sirr Sayyid Muḥammad au Caire, en janvier 2003. Il m’a cité quelques exemples, notamment l’expression /ya lōz/, méthathèse volontaire de /ya zōl/ “eh toi”, pour interpeller quelqu’un.

concrète des différents niveaux de langue : les entretiens que nous avons nous-même enregistrés (Annexe 1.3) présentent des variations quelquefois importantes : différence de prononciation d'un même mot, usage plus ou moins fréquent de certains pluriels, usage chez certains de verbes munis de suffixes personnels... Le discours de John Garang (Annexe 1.3) représente un niveau de langue plus élevé : usage occasionnel de l'article et de formes verbales dialectales, pertinence de la longueur vocalique, accord de l'adjectif selon l'usage dialectal, vocabulaire plus standard...

Si l'arabe classique et l'arabe dialectal nord-soudanais sont associés au pouvoir et à ses abus et donc généralement rejetés par les sudistes, l'arabe de Juba semble au contraire jouir d'une bonne estime. En tous les cas, aucun des informateurs que nous avons rencontrés ne rejetait cette langue, au contraire chacun semblait convaincu de sa valeur en tant que *lingua franca* dans une région où les langues foisonnent. Les sudistes ont donc réellement adopté l'arabe de Juba – l'un de ses noms est d'ailleurs *arabi ta nina*, « notre arabe ». La langue présente plusieurs avantages. Tout d'abord, elle n'est pas – à l'origine – liée à un peuple particulier et ne peut donc pas être soupçonnée de servir d'outil d'un groupe particulier, contrairement à l'usage du dinka ou du bari par exemple. Elle a en outre un passé assez ancien pour lui conférer une sorte de légitimité historique. Enfin, chez les chrétiens elle est utilisée dans le domaine religieux, à côté d'autres langues locales, ce qui renforce encore son statut.

Toutefois, si l'arabe de Juba tend à devenir la langue maternelle d'un nombre croissant d'habitants des zones urbaines, en particulier à Juba, cela reste en grande partie une *lingua franca*, plus souvent utilisée comme seconde (voire troisième) langue par ses locuteurs. Ainsi, aucun de nos informateurs n'avait l'arabe de Juba pour langue maternelle, si bien que malgré leur aisance apparente pour s'exprimer dans cette langue, il leur était difficile de l'utiliser spontanément dans certains cas. Par exemple, lorsque nous leur demandions de raconter une légende ou un conte en arabe de Juba, tous disaient qu'ils en connaissaient en bari, en dinka ou en mundare, et qu'il leur fallait un peu de temps pour les raconter en arabe de Juba. Il en va de même pour la terminologie liée à certains rites et coutumes : par exemple, un Dinka expliquait en arabe de Juba les différents types de mariage existant chez lui, mais il citait le nom de chacun d'entre eux en dinka.

La situation dans le nord du Soudan est bien sûr très différente : sur le plan politique, l'arabe de Juba est lié à la rébellion sudiste et revêt donc probablement une couleur politique. En outre, la politique d'arabisation menée par le gouvernement ne facilite pas, par essence, l'épanouissement de la diversité linguistique du sud, qu'il s'agisse de l'arabe de Juba ou des dizaines d'autres langues locales.

Plus largement, l'arabe de Juba subit les préjugés que rencontrent tous les créoles à un moment ou à un autre de leur histoire : cette langue n'est généralement pas considérée comme une langue à part entière mais plutôt comme une langue mal parlée, qui ne mérite pas d'attention particulière. Cette position est encore exacerbée par l'ambiguïté du registre dialectal rencontrée dans le monde arabe en général. De fait, d'après nos informateurs sudistes, même les Soudanais du Nord qui s'installent dans le sud du pays n'apprennent l'arabe de Juba que si cela leur est nécessaire professionnellement, dans le domaine commercial par exemple. Du côté des intellectuels, les recherches effectuées dans le domaine de la dialectologie sont des plus éloquentes (voir Introduction).

Suite à la guerre civile qui déchire le pays depuis quelques décennies, de nombreuses familles ont quitté les zones de conflit pour se réfugier dans le nord du pays, principalement à Khartoum. Les universités des villes méridionales de Juba et de Malakal ont été transférées dans la capitale, pour les mêmes raisons. Nous ne disposons pas de statistiques officielles, mais certains estiment que près de deux millions de déplacés se sont installés dans la périphérie de Khartoum. Il semble qu'ils se regroupent par quartiers et continuent à parler l'arabe de Juba et leurs langues maternelles dans la capitale.

Bien sûr, rien n'est fait au niveau des autorités pour conserver les langues du Sud et l'arabe de Juba. Par contre, il existe des initiatives privées autour de ces langues. Ainsi, il y a à Khartoum une troupe de théâtre nommée Kwato, fondée en 1994 par des déplacés originaires du sud du Soudan, qui utilise l'arabe de Juba et plusieurs langues méridionales (dinka, shilluk, nuer, lotuka, bari et zande) dans ses représentations (Lawāl, cité par Shu'ayb, 2000 : 54, al-Sirr Sayyid, 2000 : 59).

Nous n'avons pas eu l'occasion de nous rendre à Khartoum, mais il semble plus que probable que l'arabe de Juba utilisé dans la capitale subisse une décréolisation partielle suite à l'influence de l'arabe dialectal soudanais – le phénomène étant déjà observable à Juba.

Notons enfin que depuis peu l'arabe de Juba fait quelquefois son apparition à la télévision nationale, à l'occasion de reportages tournés dans le sud du pays. Cette « ouverture » culturelle est toutefois tributaire des évolutions de la politique soudanaise.

2.3.2. Les autres cas de pidgins et créoles arabes en Afrique

2.3.2.1. Le turku

Le *turku* – qui tire son nom de l'arabe dialectal soudano-tchadien /turk/ (littéralement « Turcs », terme désignant anciennement les gens originaires du Soudan, par référence au pouvoir ottoman) – est une variante de l'arabe qui fut introduite au Tchad, dans le bassin du Chari, par des soldats soudanais enrôlés par Rabih à la fin du 19^{ème} siècle. Le turku, tel que G. Muraz l'a décrit dans les années 1930 (Muraz, 1932), correspond bien à une variante

pidginisée de l'arabe (Tosco et Owens, 1993 : 177 sq). Mais il n'y a pas de travaux récents permettant d'affirmer que le turku est encore utilisé actuellement, sous ce nom ou sous une autre appellation.

2.3.2.2. L'arabe des Babalia

Les Babalia constituent une population non-arabe vivant dans la préfecture du Chari-Bagirmi, au Tchad. Le répertoire d'*Ethnologue* présente le babalia comme un créole arabe (Grimes, 1996 : 224). Il n'existe pas, à notre connaissance, d'étude descriptive de l'arabe des Babalia, mais les informations contenues dans sa description phonologique (Decobert, 1985 : 21 sq) ne permettent pas de conclure qu'il s'agit d'une version pidginisée ou créolisée de l'arabe : la gémination consonantique est préservée, les verbes conservent une conjugaison flexionnelle...⁶

2.3.2.3. L'arabe de Bongor

Un autre cas est celui de l'arabe de Bongor, encore très peu documenté. Il est utilisé dans la ville du même nom (située dans la préfecture de Mayo-Kebbi, sur la frontière camerounaise) par des locuteurs de langues différentes, mais il n'est la langue maternelle d'aucun d'entre eux⁷ et correspond donc bien à la définition d'un pidgin.⁸ Etant donné la paucité des études linguistiques concernant l'arabe de la zone soudano-tchadienne (voir plus bas) et la progression rapide de l'arabe dans la région, on peut raisonnablement penser que d'autres pidgins similaires sont en usage dans certaines zones rurales du Tchad⁹ et du Soudan. Trimingham mentionne l'usage de l'arabe comme *lingua franca* dans des régions où d'autres langues prédominent, notamment dans le Jabal Nūbā, les Funj Hills et la région de Renk en territoire dinka, sans préciser s'il s'agit de variantes pidginisées de l'arabe (Trimingham, 1965 : 38, 242 sq).

⁶ Selon Madeleine Somte, linguiste elle-même originaire du Tchad, l'arabe des Babalia ne présente pas de difficulté particulière pour quelqu'un qui connaît l'arabe de N'djaména (communication personnelle).

⁷ Information communiquée par le Professeur Tourneux, rencontré à l'*Istituto Orientale* (Naples) en mai 2003. Jullien de Pommerol cite une phrase en arabe de Bongor qui permet de se faire une petite idée du degré de modification de la langue (Jullien de Pommerol, 1997 : 65).

⁸ Notons que la pidginisation de l'arabe est aussi un phénomène d'actualité hors du continent africain, puisque selon certaines études l'immigration massive d'ouvriers du sous-continent indien a donné naissance ces dernières décennies à un pidgin de base arabe dans les états du Golfe arabo-persique, utilisé pour la communication entre immigrés et autochtones (Smart, 1990 : 83 sq).

⁹ M. Somte, citée plus haut, nous a rapporté que les Massa par exemple, qui vivent également dans la préfecture de Mayo-Kebbi, utilisent comme *lingua franca* une forme d'arabe vraisemblablement pidginisée : phonologie appauvrie, flexion verbale minimale...

2.3.3. Les pidgins arabes hors de la zone soudano-tchadienne

D'après Ferguson, il existe en Ethiopie un pidgin arabe utilisé comme moyen de communication entre commerçants arabes et éthiopiens (1972 : 112 sq). Mais encore une fois, aucune étude descriptive ne permet de confirmer la nature de cette *lingua franca*.

Hormis l'arabe dialectal nigérian décrit par Owens, il y aurait également deux formes pidginisées et/ou créolisées de l'arabe en usage dans le pays : le *galgaliya*, utilisé dans le nord-est du pays, ainsi qu'un autre parler utilisé en milieu haoussa, dans le Nord (Hancock, 1971 : 518 ; Versteegh, 1984 : 119). Encore une fois, il n'y a pas d'étude approfondie sur le sujet, qui permettrait d'affirmer qu'il ne s'agit pas simplement d'une variante dialectale de l'arabe.

Le fait que l'arabe soit utilisé par des populations non arabophones pour communiquer entre elles et/ou avec des arabophones n'implique pas forcément le développement d'un pidgin et/ou d'un créole. En Erythrée par exemple, l'arabe est utilisé comme *lingua franca* entre Massawa et la frontière djiboutienne, par des gens qui ont pour langue maternelle le dahlík, l'afar et le saho.¹⁰ Bien que, dans ce cas, l'arabe subisse l'influence des langues locales notamment sur le plan phonologique et lexical, il ne s'agit pas pour autant d'une forme pidginisée ou créolisée de l'arabe (Simeone-Senelle, 2000a : 155 sq).

Au Tchad, l'arabe de Bongor est un cas extrême, mais l'arabe dialectal tchadien est utilisé quotidiennement comme langue véhiculaire par un nombre chaque jour plus important de non-arabophones, ce qui n'en fait pas non plus un pidgin ou un créole. On peut apparemment en dire autant de l'usage de l'arabe nigérian parmi les Haoussa et les Peul ; des études sur l'arabe parlé au Cameroun et en République centrafricaine conduiraient probablement au même constat – sans pour autant exclure la possibilité de l'existence d'un pidgin dans l'une ou l'autre région.

2.4. Le substrat

L'influence du substrat sur la formation du kinubi (et de l'arabe de Juba) est une question épineuse, car il nous plonge directement dans l'éternel débat entre les écoles créolistes, que nous avons déjà mentionné plus haut : le substrat linguistique a-t-il ou n'a-t-il pas d'influence sur la formation d'un créole ?

En réalité, le nombre de langues parlées dans le foyer d'origine des Nubi est difficile à cerner, notamment parce que le degré d'intercompréhension entre certaines d'entre elles est tel qu'il est difficile d'affirmer qu'il s'agit de langues différentes. C'est le cas du kuku et du bari par exemple, apparemment mutuellement intelligibles (Bretonnel Cohen, 2000 : 1). Les

¹⁰ L'arabe est également la langue maternelle des Rashayda, une tribu originaire de la péninsule arabique. Il s'agit bien sûr d'un autre cas de figure.

estimations des chercheurs quant au nombre de langues parlées dans le sud du Soudan oscillent de cinquante à cent-vingt langues (Yor Ayik, 1986 : 16). Parmi elles, au moins une quinzaine étaient parlées par les ancêtres des Nubi, selon les estimations de nos informateurs. Nous avons relevé surtout une série de langues nilo-sahariennes : le bari, le kuku, le podjulu (ou fadjulu, padjulu), le nyangbara, le nyefu (ou nyepo) – ces cinq langues étant étroitement liées – le moru, le dinka¹¹, le kakwa, le baka et le nuer. Certains parlaient également le mundu, qui est une langue appartenant au groupe Niger-Congo, ainsi que trois autres langues que nous n'avons pas pu identifier : le balaw (peut-être le gbara, une autre langue nilo-saharienne ?), le galaw et le maraw.¹²

Au moins une partie des Nubi parlait encore certaines de ces langues lors de leur arrivée en Afrique de l'Est. Le témoignage de certains de nos informateurs va dans ce sens. Ali Murbe par exemple, d'origine moru, affirme que son père, Nubi de la « première génération », parlait encore le moru. Il cite aussi deux interlocuteurs, qu'il a lui-même connus, capables de parler moru avec son père (M.3.13). A Bombo, Mzee Mustafa Khamisi nous avait présenté une dame âgée qui, d'après lui, connaissait encore le bari – elle refusa toutefois de se laisser enregistrer, par pudeur. D'autres informateurs d'Ouganda et du Kenya, s'appuyant sur leur propre tradition orale, affirment que le kinubi était utilisé comme langue de communication, mais que les Nubi venaient de « tribus » différentes et que chacun parlait sa propre langue (B.1.8 – Sul Way Way, par exemple). De son côté, Heine signale qu'à la fin des années soixante-dix, quelques vieillards parmi les Nubi de Kisii (Kenya) se souvenaient encore de leur langue d'origine, en général l'alur (1980 : 70).

Par ailleurs, rappelons qu'à Bombo et à Kibera les familles nubi furent installées en fonction de leur *kabila* d'origine : le camp aluru, le camp moru, le camp bari... (voir témoignages M.3.4 - Ali Murbe, M.2.2 - Harun Adam Rizgalla). Cela n'implique pas forcément que chaque groupe continuait à utiliser sa langue, mais l'élément est malgré tout à prendre en considération, étant donné l'importance de la langue dans le façonnement de l'identité.

Enfin, si les habitants du sud du Soudan utilisent aujourd'hui l'arabe de Juba et ses variantes comme langue véhiculaire, la plupart d'entre eux parlent encore leurs langues d'origine. Dans le cas de la ville de Juba en 1984, 90% des personnes de plus de vingt ans avaient pour langue maternelle une autre langue que l'arabe (Miller, 1987 : 116). Les Nubi ayant quitté le sud du Soudan il y a plus d'un siècle, on peut logiquement considérer que l'utilisation de ces langues était alors encore plus importante.

Quelques chercheurs ont essayé de mettre en évidence l'influence du substrat sur le kinubi. Bureng Vincent a comparé quelques éléments de morphologie et de syntaxe au bari (1986 : 71 sq), tandis que Boretzky a proposé quelques rapprochements avec les langues nilo-sahariennes de la région (1988 : 79-80). Owens a également tenté d'expliquer certains

¹¹ Le dinka se répartit lui-même en au moins cinq ensembles dialectaux.

¹² Pour une description de chacune de ces langues, voir Grimes et alii, 1993 : 391 sq.

éléments de la grammaire du kinubi à partir du bari, tout en restant très prudent et en indiquant que cette influence était finalement assez minime (1996 : 160 sq).

Mais on se heurte ici à un obstacle de taille : le substrat du kinubi étant composé de nombreuses langues, se focaliser sur le bari crée un problème méthodologique. En outre, Owens, citant Givon, considère que le rôle du substrat est encore moins important lorsque les locuteurs d'un créole ont quitté leur région d'origine, comme dans le cas des Nubi (Owens, 1996 : 160).

2.5. La formation du kinubi

Tous les chercheurs qui se sont intéressés à la créolisation de l'arabe dans le sud du Soudan s'accordent sur le fait que le kinubi et l'arabe de Juba ont une origine commune : une variante de l'arabe parlée dans la région équatoriale du Soudan à la fin du 19^{ème} siècle (Miller, 2002 : 17 sq ; Owens, 1996 : 136 ; Wellens, 2003 : 25 sq).

Deux éléments confirment ce fait : sur le plan historique et géographique, le foyer d'origine des Nubi est la région méridionale du sud du Soudan, où se parle actuellement l'arabe de Juba. Sur le plan linguistique, le kinubi et l'arabe de Juba sont très similaires, si bien que l'intercompréhension entre locuteurs des deux langues est presque parfaite, bien qu'il n'y ait, selon les régions concernées, que peu ou pas de contacts entre les Nubi et le sud du Soudan.

Mais quelle était la situation linguistique de la région à la fin du 19^{ème} siècle ? A quoi ressemblait ce que nous appellerons le proto-kinubi ? Pour bien cerner cette question, il convient de dresser d'abord un rapide panorama de l'usage de l'arabe au Soudan et dans les pays voisins.

De manière générale, l'arabe était sans doute déjà parlé sur certains marchés soudanais dès le 7^{ème} siècle (Kaye, 1998 : 793a), mais le véritable processus d'arabisation linguistique du Soudan n'a probablement commencé qu'au 14^{ème} siècle, à partir de l'Égypte. L'arabe s'est peu à peu imposé dans le pays, selon deux axes venant du Nord et de l'Est (Kaye, 1976 : 1). Il a d'abord été utilisé en concurrence avec les langues locales, auxquelles il s'est ensuite substitué dans certaines régions.

L'arabe étant étroitement lié à la religion musulmane mais aussi à un degré de culture élevé, impliquant notamment la notion d'écriture, l'arabisation progressive du nord et du centre du Soudan semble s'être faite progressivement et sans heurts (Sanderson, 1981 : 8). Le phénomène est comparable à la progression du kiswahili dans l'est du Congo par exemple. A l'époque coloniale et dans les années qui suivirent l'indépendance, plusieurs témoignages rapportent l'abandon progressif et volontaire de certaines langues au profit de l'arabe, associé à la religion et à l'éducation. C'est le principe de l'opposition entre « riṭāna », langue africaine

de statut oral, et « *lugha* », langue de civilisation, liée notamment à l'écrit (Thelwall, 1971 : 48 ; Luffin, 2003a : 433).

Dans les provinces méridionales du Soudan, le développement de l'arabe s'est présenté de manière assez différente. Nous avons vu dans le chapitre précédent que la pénétration arabe dans le sud du Soudan ne commença qu'à partir des années 1820. Dans les faits, la conquête du Soudan méridional se fit surtout dans les années 1839-41, mais c'est un peu plus d'une décennie plus tard que la région devint assez sûre militairement et stable pour développer un réseau commercial (Owens, 1996 : 135). L'usage de l'arabe se développa donc parallèlement à ces événements. Mais de quelle manière ? Il semble tout d'abord que plusieurs niveaux d'arabe se soient développés dans la région : l'arabe dialectal, l'arabe classique et un (ou plusieurs) pidgin(s).

Ces différents niveaux d'arabe étaient liés à des contextes différents. En effet, le développement du commerce d'esclaves et d'ivoire dans le sud du Soudan n'impliquait pas uniquement des commerçants arabes et nubiens. Certaines sources européennes de l'époque soulignent le rôle d'auxiliaire, voire d'associé joué par la population locale, ou du moins par certains individus. S. W. Baker, envoyé dans le sud du Soudan par le Khédive dans le but d'arrêter la traite, revient souvent sur ce point (Baker, 1896 : 44, 111). Plus au sud, certains chefs azande collaboraient et commerçaient avec les traitants soudanais. Zemio par exemple accueillait chez lui des gens venus du Dār fūr, du Kurdufān, du Wadāy et même du Dār Runga et du Burnū (de la Kethulle, 1895 : 406). Il y eut aussi des cas d'alliances entre commerçants arabes et chefs azande, parfois scellées par un mariage, mais aussi des conversions volontaires à l'islam. Enfin, certains Azande s'enrôlaient volontairement dans les troupes cantonnées dans la région (Evans-Pritchard, 1971 : 290, 328).

La nature de ces différents rapports implique l'usage d'une *lingua franca*, en l'occurrence l'arabe. Effectivement, plusieurs documents liés à la région du Baḥr al-*Ghazāl* indiquent que certaines populations africaines avaient une connaissance de l'arabe dialectal – au sens large – et même dans une certaine mesure de l'arabe classique.

En ce qui concerne l'arabe dialectal, plusieurs sources l'attestent. Baker mentionne l'existence de Bari maîtrisant l'arabe et lui servant de guides et d'interprètes (Baker, 1896 : 44). On a aussi conservé une lettre envoyée à l'époque mahdiste par un chef arabe à un chef dinka, Amīr 'Abd al-Ra'ūf (Hillelson, 1935 : 121 ; Kaye, 1976 : 5, 51). Or, cette lettre était rédigée en arabe dialectal – A. Kaye le qualifie de *Basic Arabic* – et non pas dans une forme pidginisée de l'arabe. Quelques sultans locaux parmi les Azande et les peuples apparentés parlaient arabe. Plusieurs témoins directs le relatent : le lieutenant de la Kéthulle et le chef de zone G. De Bauw, représentants de l'EIC, mais aussi M. Landerouin, interprète de la fameuse « mission Congo-Nil » de Marchand, qui partit de Bangui pour rejoindre Fachoda, au Soudan, rapportent tous dans leurs carnets de route les nombreuses occasions qu'il eurent de parler

l'arabe, notamment avec les sultans Rafay, Etman, Zemio, Yapati, Badine (de la Kéthulle, 1895 : 402 sq ; Landerouin, 1996 : 58 sq).

A cela s'ajoutent deux autres sources, encore plus précieuses : deux vocabulaires multilingues établis par des militaires de l'EIC au début du siècle. Le premier, publié en 1904, fut rédigé par Wtterwulghé, un Gantois qui était en service dans l'Uele et dans l'enclave de Lado¹³ de 1892 à 1904. Il s'intitule « Vocabulaire à l'usage des fonctionnaires se rendant dans les territoires du district de l'Uele et de l'enclave de Redjaf-Lado » et reprend une liste d'environ 600 mots en français, en lingala, en arabe, en zande et en mangbetu (Wtterwulghé, 1904). Le deuxième livret, publié en 1905, est lui aussi un vocabulaire polyglotte – français-kiswahili-arabe – rédigé par G. Moltedo, chef de zone dans l'EIC. Il s'intitule « petit vocabulaire des langues arabe et ki-swaili » et contient plus de six cents mots ainsi que quelques dizaines de phrases usuelles (Moltedo, 1905). L'auteur est flou quant aux zones où se parlait l'arabe, mais la langue qu'il décrit est clairement un parler soudanais, il se réfère donc forcément au Nord du Congo et non pas à l'Est, où d'éventuels arabophones auraient, à l'époque, parlé le dialecte omanais. Hélas, ces livrets ne contiennent que peu de phrases – il s'agit essentiellement de listes de mots – et la transcription utilisée est aussi floue qu'irrégulière, il est donc difficile d'isoler clairement des traits phonologiques et morphologiques qui permettraient de juger du niveau de langue : dialecte, dialecte simplifié, pidgin ? On peut toutefois dire que, dans les quelques phrases citées, on retrouve des éléments de morphologie (notamment la conjugaison) qui appartiennent plutôt à un niveau dialectal de la langue.¹⁴

Il est difficile de quantifier l'importance de l'usage de l'arabe à l'époque dans cette région. Mais selon le lieutenant de la Kéthulle, les sultans, les notables et la plupart des soldats azande, abanda et kreish parlaient l'arabe. A Rafay, c'était même le cas de la plupart des habitants – soit 2500 âmes (de la Kéthulle, 1895 : 415 sq). L'arabe n'occupait donc pas une place marginale dans la région.¹⁵

En ce qui concerne l'arabe classique, rappelons que ce niveau de langue était et est toujours lié à des domaines spécifiques, principalement le registre écrit et la culture religieuse. A cet égard, on sait que certaines *zarība* – nom donné aux campements militaro-commerciaux des Arabes – du Baḥr al-Ghazāl abritaient des *fuqahā* (pl. de *faqīh*), c'est-à-dire des lettrés. Le lieutenant de la Kéthulle dit avoir rencontré à la cour de Rafay « des initiés » musulmans,

¹³ L'enclave de Redjaf-Lado (plus souvent appelée enclave de Lado) est une partie de la province du Baḥr al-Ghazāl, cédée en bail par la Grande-Bretagne au Roi Léopold II en 1894. Elle fut réellement occupée par l'EIC en 1897, après la victoire de Chaltin sur les Mahdistes. Elle repassa sous domination britannique – plus exactement sous la juridiction du Soudan anglo-égyptien – en 1909.

¹⁴ Nous préparons actuellement un article relatif à ces deux livrets.

¹⁵ Un autre élément soulignant l'étendue de l'usage de l'arabe dans la région est l'existence de nombreux emprunts à l'arabe dialectal dans plusieurs langues parlées dans le sud du Soudan. Les grammaires et manuels d'apprentissage des langues de la région, établis par des Européens dès la fin du 19^{ème} siècle ou au début du 20^{ème} siècle, en font état. Voir par exemple Lagae, 1921 pour le zande, Spagnolo, 1933 pour le bari.

venus du Waday, du Kurdufān ou du Dārfūr, qui pouvaient lire et écrire l'arabe (de la Kethulle, 1895 : 406). Il est toutefois difficile de se faire une idée du rôle qu'ils remplissaient : étaient-ils censés entretenir une certaine vie spirituelle au sein de la communauté musulmane, ou simplement rédiger des amulettes ? En outre, certains Azande pouvaient également lire et écrire l'arabe. Il semble que certains lisaient le Coran (Landerouin, 1996 : 75), ce qui implique une connaissance de l'arabe classique, tandis que quelques sultans faisaient usage de l'arabe dans leur correspondance. Une série de lettres provenant de la région, dont certaines écrites par ou de la part de sultans azande, sont parvenues jusqu'à nous. Certaines ont été éditées précédemment par Abel (Abel, 1954 : 1085 sq), tandis que d'autres – conservées dans les archives du Musée de Tervuren – sont encore inédites.¹⁶ Or, ces lettres sont écrites tantôt en arabe dialectal, tantôt dans un arabe mêlant arabe classique et tournures dialectales.

Quant à la forme pidginisée de l'arabe, elle est née dans un contexte différent des situations précitées : des militaires africains furent enrôlés, les uns volontairement, les autres par la force, dans les rangs de l'armée soudanaise.¹⁷ Ils avaient pour langues maternelles un nombre important d'idiomes différents, et adoptèrent comme *lingua franca* la langue de leurs officiers, en l'occurrence l'arabe. Toutefois, leur apprentissage de cette langue était biaisé par différents éléments : d'abord, seule une minorité des habitants des *zarība* et des camps militaires avaient l'arabe pour langue maternelle. En outre, plusieurs dialectes arabes étaient en présence. Etant donné leur origine servile et africaine, les rapports qu'avaient les recrues avec leurs officiers arabophones se limitaient au strict minimum. Enfin, l'arabe utilisé par les officiers pour se faire comprendre devait être une forme volontairement simplifiée de la langue (Owens, 1996 : 136 sq ; Wellens, 2003 : 18 sq). Mais comment dater les étapes du processus de pidginisation de la langue ?

Selon Owens, le kinubi a commencé à se former aux environs de 1854, dans le contexte décrit ci-dessus, et il s'était déjà cristallisé sous forme d'un pidgin stable ou d'un créole avant 1888, c'est-à-dire avant l'installation des Nubi en l'Afrique de l'Est (1996 : 135 sq).

Kaye et Tosco considèrent, eux, que le kinubi n'était pas encore stabilisé lors de leur arrivée en Ouganda. Ils se fondent principalement sur l'analyse d'un précieux document, un « manuel » de kinubi rédigé en 1908 par Jenkins, un officier anglais qui encadra les Nubi à Bombo au début du 20^{ème} siècle. En effet, Kaye et Tosco ont pu mettre en évidence de

¹⁶ Nous avons présenté une communication intitulée "The Use of Colloquial Arabic as a Written Language in Africa : the Case of Some Zande Letters (North Eastern Congo, Last Decade of the 19th Century)" au 33rd Colloquium on African Languages and Linguistics qui s'est tenu à l'université de Leiden du 25 au 27 août 2003. Cette communication fera bientôt l'objet d'un article.

¹⁷ Les pidgins et les créoles naissent généralement dans un contexte d'esclavage – c'est le cas de la plupart des créoles issus de langues européennes – ou dans un contexte militaire : c'est le cas des créoles de base arabe, mais aussi de certains créoles issus de langues africaines – le *kikaya* dont nous parlerons plus loin. Il faut aussi citer le cas plus récent de l'*English-Japanese Pidgin*, utilisé, dans les années cinquante, par les militaires américains cantonnés au Japon pour communiquer avec les autochtones (Goodman, 1967 : 43 sq).

nombreux traits phonologiques et morphologiques qui laissent penser qu'encore en 1908, au moins deux niveaux de langue coexistaient dans la communauté nubi, une variété basilectale – *Ugandan Pidgin Arabic* – et une variété acrolectale – *Ugandan Dialectal Arabic*. Cette diglossie aurait assez logiquement continué à influencer la formation du kinubi durant un certain laps de temps (Kaye et Tosco, 1993 : 273 sq). Cette opinion est confortée par un second ouvrage, qui n'a pas encore été étudié jusqu'à présent : il s'agit d'un lexique kinubi-anglais, rédigé en 1913 par Meldon, un autre officier britannique basé en Ouganda de 1897 à 1907. Le livre, resté à l'état manuscrit, est actuellement conservé à la bibliothèque de la *British School of Oriental and African Languages*, à Londres.¹⁸

Globalement, Wellens suit plutôt l'argumentation d'Owens. Elle souligne que les similarités entre l'arabe de Juba et le kinubi ne peuvent s'expliquer qu'en considérant qu'au moment de leur séparation, les deux langues avaient déjà acquis un certain degré de stabilité, d'autant plus qu'en Ouganda, d'autres populations se sont mélangées aux Nubi. En outre, elle considère que la forte proximité entre le kinubi du Kenya et celui de l'Ouganda est un élément supplémentaire en faveur de la stabilisation du kinubi au tournant du 19^{ème} siècle. Elle écarte les observations de Kaye et Tosco et suppose que les formes acrolectales relevées par Jenkins ne sont que des formes biaisées, données par des informateurs de haut rang qui auraient voulu donner une version plus châtiée de la langue plutôt que sa nature véritable (Wellens, 2003 : 29 sq).

Miller considère également que le pidgin/créole arabe s'était probablement déjà stabilisé avant le départ des Nubi vers l'Ouganda et le Kenya, tout en mentionnant l'existence de traits classiques à côté des traits de pidginisation (Miller, 2002 : 17 sq).

Une autre étape à déterminer est celle qui marque le passage du stade de pidgin à celui de créole. Owens et Miller ne prennent pas vraiment position en parlant de *Arabic P/C* de manière générale (Owens, 1996 : 126 sq, Miller, 2002 : 17 sq). Wellens propose deux hypothèses possibles (Wellens, 2003 : 33) :

- le kinubi s'est créolisé après 1888, car il est lié à l'arabe de Juba, qui s'est lui-même créolisé assez récemment ;
- les ancêtres de ceux qui parlent actuellement l'arabe de Juba ne faisaient pas partie des camps où se parlait le pidgin, mais étaient des villageois qui apprirent cette langue par leurs contacts avec les militaires. Il serait alors possible de considérer que la langue s'est créolisée dans les camps, et non dans les villages où l'on continuait à parler la langue locale.

¹⁸ Le titre exact est : *English-Arabic Dictionary of Words and Phrases used by the Sudanese in Uganda*, section manuscrits arabes, n° 53704. Nous remercions les responsables de la bibliothèque de la SOAS, qui nous ont autorisé à consulter l'ouvrage en question.

Le même Meldon avait également rédigé un article sur la communauté nubi d'Ouganda dans le *Journal of the African Society* de 1908 (pp. 123 sq).

Selon nous, une autre possibilité à envisager est la coexistence, au sein de la communauté nubi, de niveaux dialectal, pidginisé et créolisé de la langue arabe. Il ne s'agit pas ici de chercher absolument un compromis entre les différentes thèses déjà défendues, mais plutôt d'expliquer une série de faits incontournables :

- l'arabe dialectal soudanais était effectivement utilisé, dans la période concernée, par une partie de la population africaine du Baḥr al-Ghazal, les lexiques multilingues et surtout les lettres azande dont nous avons parlé précédemment en sont une preuve irréfutable. En outre, les informations déjà déduites de l'ouvrage de Jenkins par Kaye et Tosco se retrouvent aussi très clairement dans le manuscrit de Meldon : sur le plan phonologique, le ['] existe toujours, et la gémiation consonnantique également. Sur le plan morphologique, le génitif synthétique existe encore, de même que l'usage du pronom affixe, la flexion verbale aussi dans quelques cas, l'article apparaît également, le pseudo-verbe « avoir » conserve sa flexion... (Meldon, 1913 : 4 sq). Quant aux conversations recueillies par Meldon, dont nous avons reproduit quelques extraits en annexe (2, textes 2 et 3), certaines d'entre elles reflètent un état de langue non-créolisé.

En outre, quelques recrues avaient aussi une certaine maîtrise de l'arabe écrit. Par exemple, lorsque Milz décrit le contingent d'« Egyptiens » qui allait l'accompagner dans son expédition vers le Nil, il relève parmi eux la présence d'au moins deux scribes. En outre, leur contrat d'engagement au service de l'EIC fut rédigé en arabe par les soins de Soliman, l'interprète égyptien de l'expédition (Lotar, 1946 : 140) ;

- l'arabe pidginisé était utilisé par les nombreuses recrues africaines, issues de populations différentes, au sein de l'armée. Celles-ci continuaient toutefois de parler une ou plusieurs langues africaines, étant donné la pénétration relativement récente des Arabes dans la région – nous avons vu plus haut que plusieurs Nubi se souviennent encore de locuteurs de langues substratales parmi leurs parents, voire parmi les vieux de la communauté ;

- enfin, il semble assez logique de considérer qu'en 1888, une partie des recrues, les plus anciennes, utilisaient déjà le kinubi devenu créole, c'est-à-dire qu'il était leur langue maternelle. En effet, si la pidginisation de l'arabe a commencé dans les années 1850, on peut raisonnablement imaginer que les enfants nés dans les années 1870 ont appris le kinubi comme langue maternelle, éventuellement à côté d'une autre langue substratale. Les auteurs anglophones parlent souvent de *detribalization* au Soudan, ce qui signifie que des Africains, en se convertissant à l'islam, décident d'adopter en même temps le mode de vie, les coutumes et la langue des musulmans – en l'occurrence l'arabe (voir par exemple Trimmingham, 1965 : 243 ; Gray, 1978 : 142 ; Thesiger, 1987 : 259). Cela leur permettait d'accéder à un statut social plus élevé, d'autant plus enviable qu'ils étaient souvent d'origine servile.¹⁹ Il serait

¹⁹ A cet égard, il est intéressant de relever le terme utilisé en kinubi pour désigner les Africains en général au début du siècle : *abid*, c'est-à-dire « esclaves ». Cela indique clairement qu'ils avaient adopté les préjugés raciaux des traitants et militaires arabes, mais aussi qu'ils ne se considéraient plus eux-mêmes comme des Africains.

donc assez logique que les recrues musulmanes aient enseigné à leurs enfants la forme d'arabe qu'ils avaient eux-mêmes apprise, au détriment de leur propre langue maternelle.

Outre le fait que cette théorie est confortée par les arguments cités respectivement pour ces trois niveaux de langues, cela permettrait également d'expliquer pourquoi tant Meldon que Jenkins citent des tournures et des termes dialectaux dans leurs ouvrages : ces acrolectes étaient forcément utilisés, puisqu'ils sont cités, mais par une minorité de locuteurs, essentiellement quelques officiers.²⁰ Le temps passant, la variante basilectale, la plus utilisée, aurait définitivement supplanté la variante acrolectale de l'arabe, et ce d'autant plus aisément qu'il n'y avait plus de continuum entre arabe dialectal et arabe pidginisé/créolisé, et qu'aucune forme d'arabe n'était enseignée. Une répartition similaire des variantes basilectales et acrolectales parmi les locuteurs du proto-kinubi restés au Soudan d'une part, un stade de stabilisation, voire de créolisation de la langue avant 1888 d'autre part, tout cela expliquerait la situation d'intercompréhension actuelle : le kinubi et l'arabe de Juba sont certes très proches, mais ils ont malgré tout chacun quelques traits particuliers.

2.6. L'arabe en Ouganda, au Kenya et en Tanzanie

Qu'en est-il de l'usage de l'arabe dans les régions où s'installèrent les Nubi ? La pénétration en Ouganda des commerçants arabes et swahili, venus de la côte orientale, remonte au règne de Mutesa I (1856-1884), roi du Buganda. En effet, les premiers commerçants qui s'installèrent dans le royaume furent bien accueillis, et devinrent rapidement assez influents à la cour. Mutesa s'intéressait à la religion et à la culture des nouveaux venus, à qui il posait de nombreuses questions. Il apprit à lire et à écrire l'arabe, mais aussi à converser dans cette langue, avec un certain Muhamadi Kibali, le serviteur de Khamis, un commerçant arabe vraisemblablement originaire de Tabora (Tanzanie) (Oded, 1974 : 93). Plusieurs explorateurs et missionnaires occidentaux qui ont rencontré personnellement le monarque témoignent de sa bonne connaissance de la langue arabe. H. M. Stanley par exemple, affirme que le roi et la plupart des gens de sa cour connaissaient les caractères arabes : ils pouvaient les écrire facilement et en faisaient souvent usage, notamment en consignait les visites des étrangers sur de minces feuilles de bois de peuplier (Stanley, 1980 (1878) : 106). Il semble que Mutesa poussa en effet son entourage et ses administrateurs à apprendre l'arabe, conscient des avantages que présentait l'écriture pour l'organisation de son royaume. Dès les années 1870, Mutesa échangeait des messages en arabe avec certains des fonctionnaires du royaume, tandis

²⁰ Meldon insiste sur le fait que les formes dialectales qu'il cite sont rares. Il précise que certains termes – les pronoms féminins *enti* et *hiya* – ne sont utilisés que par les officiers, que le pronom affixe *-ha* est très rare, de même que la flexion verbale. Il dit aussi que les recrues de Gondokoro « parlent beaucoup mieux et ont un vocabulaire plus large [que les autres] » (Meldon, 1913 : 1 sq). Il est donc conscient que certains des traits qu'il décrit sont rares, ils n'en sont pas moins présents.

qu'il envoyait aussi des émissaires arabophones auprès des représentants égyptiens au Nord, ou même auprès de certains « explorateurs » européens ! Les archives de la *Royal Geographical Society* (RGSA), à Londres, renferment d'ailleurs une lettre en arabe, dictée par le roi Mutesa et envoyée en 1882 à Sir John Kirk, le consul général britannique à Zanzibar (Oded, 1974 : 94 sq ; 246). Le fils de Mutesa, Kalema, se convertit à l'islam et prit le titre de sultan, affichant encore plus ouvertement que son père ses sympathies pour la communauté arabo-musulmane du Buganda. Il ne régna toutefois que deux ans et le rôle des missionnaires protestants, très actifs dans la région, effaça rapidement cette « innovation » que constituait l'usage de l'arabe, oral comme écrit : bien qu'ils utilisèrent dans un premier temps le kiswahili et même l'arabe pour convertir les Ougandais au christianisme²¹, leur mainmise sur l'éducation leur permit rapidement de contenir l'influence des musulmans sur le plan religieux, mais aussi de manière plus générale sur le plan socio-culturel. Paradoxalement, la seule communauté qui continuait à utiliser l'arabe à l'époque coloniale avait été implantée dans le pays par les Britanniques eux-mêmes : les Nubi. Sur la côte swahili du Kenya et de la Tanzanie, l'arabe était utilisé dans différents domaines, parallèlement au kiswahili, jusqu'à l'arrivée des Européens. Mais la politique linguistique de développement du kiswahili, menée par les Allemands dans le territoire du Tanganyika, puis par les Britanniques au Kenya et en Tanzanie, réduisit l'usage de l'arabe à certains domaines de l'enseignement uniquement, pour finalement devenir un simple cours à option (Lodhi, 1984-6 : 257 sq ; Lodhi, 2000 : 91 sq). La traduction intégrale du Coran en kiswahili, mentionnée plus haut, réduira encore plus le rôle de l'arabe dans la région, même dans son domaine par excellence : la religion.²²

²¹ D'après Oded, Le CMS considérait, à la fin du 19^{ème} siècle, la connaissance de l'arabe comme un atout pour les individus aspirant à devenir missionnaires en Ouganda (Oded, 1974 : 95).

²² Nous croyons utile de livrer également quelques informations concernant l'usage de l'arabe en Afrique de l'Est à l'époque contemporaine : dans les années 70, les nombreux réfugiés soudanais installés dans le Nord de l'Ouganda parlaient également l'arabe (voir plus bas), même s'il ne s'agissait généralement pas de leur langue maternelle. Actuellement, il existe des commerçants originaires de différents pays arabes – Libye, Soudan, Liban... – installés principalement à Kampala, mais ils ne sont pas très nombreux. Certains musulmans ougandais ont également appris l'arabe lors de leurs études en Libye, en Egypte, en Arabie Saoudite ou ailleurs. En outre, la Libye finance un centre culturel musulman à Kampala, où l'on enseigne également l'arabe et où des livres en arabe – essentiellement des ouvrages religieux ou politiques, à la gloire du régime libyen – sont disponibles.

Au Kenya, il existe quelques communautés arabes dans différentes villes, notamment à Nairobi et à Mombasa. Mais la présence de ces communautés ne signifie pas nécessairement que l'arabe y est d'usage courant. A Mombasa, nous avons croisé plusieurs commerçants d'origine arabe – d'Oman et du Yémen – qui ne parlaient plus que le kiswahili (et l'anglais), d'autres qui parlaient des bribes d'arabe. Les rares individus qui parlaient encore l'arabe étaient de la première génération. D'après le recensement de 1995, il y aurait tout de même 15 000 arabophones au Kenya (Grimes, 1996).

Actuellement, la Tanzanie compterait environ 195 000 arabophones, essentiellement d'origine omanaise, même si une grande partie d'entre eux a le kiswahili pour première langue (Grimes, 1996). A Zanzibar par exemple, une forte proportion des Arabes installés là-bas depuis plusieurs générations ne parlent plus l'arabe mais le kiswahili. Certains d'entre eux continuent pourtant à parler l'arabe, essentiellement le dialecte omanais, teinté d'emprunts au kiswahili (Nakano, 1994).

2.7. La dernière étape: l'influence de l'adstrat

2.7.1. Diglossie et triglossie

Il convient de faire un usage prudent de ces termes, leur définition variant d'un linguiste à l'autre. Pour Ferguson par exemple, la diglossie est l'usage, au sein d'un état ou d'une société, de deux variétés – qualifiées de basse et haute – d'une même langue : arabe classique et dialectal dans l'ensemble du monde arabe, langue grecque καθαρεύουσα et δημοτική en Grèce, français et créole à Haïti... Pour Fishman, la diglossie n'implique pas nécessairement que les deux variétés soient liées : le yiddish et l'hébreu par exemple ont constitué deux langues d'origine différente en usage dans certaines communautés juives. Il relève quatre cas de diglossie :

- les deux idiomes sont issus de la même langue (arabe classique et dialectal) ;
- les deux idiomes sont issus de langues différentes (hébreu et yiddish) ;
- l'un des idiomes est utilisé comme langue formelle, l'autre comme langue vernaculaire (espagnol et guarani au Paraguay) ;
- la digraphie, lorsque la variété haute est utilisée uniquement de manière écrite (urdu et panjabi au Panjab, Pakistan).

Romaine, qui a dressé un tableau intéressant reprenant ces diverses définitions, souligne l'existence de la triglossie, lorsque trois langues sont en concurrence, comme dans le cas des pays du Maghreb : deux variétés hautes – l'arabe classique et le français – et une variété basse – l'arabe dialectal (Romaine, 1995 : 33 sq). On pourrait même parler de quadriglossie, dans le cas des individus maîtrisant également le berbère.

Comment utiliser ces outils pour décrire la situation linguistique de Mombasa ? Notons d'emblée que, selon nous, la définition certes plus complexe de la diglossie qu'offre Fishman efface hélas le rapport très particulier qu'entretiennent deux niveaux d'une même langue. En effet, les interférences entre deux langues d'origines différentes ou entre deux langues de même origine donneront forcément des résultats assez différents. C'est pourquoi, au lieu de conserver la typologie de Fishman, nous proposons de parler de diglossie fondamentale et de diglossie étendue, la première répondant à la définition de Ferguson et la seconde reprenant les trois autres cas de figure décrits par Fishman.

Sur le plan communautaire, on ne peut parler actuellement de diglossie fondamentale en kinubi, ni au Kenya ni en Ouganda. En effet, l'arabe n'est pas utilisé dans la vie de tous les jours, ni comme langue véhiculaire ni comme langue administrative. Nous avons souligné plus haut le fait que les Arabes de Mombasa eux-mêmes sont généralement swahilophones.

Rappelons tout de même qu'il faut envisager la possibilité d'une diglossie fondamentale pour une époque plus reculée – certains des officiers nubi étant arabophones (Meldon, 1913 : 46).

Par contre, l'arabe reste la langue du domaine religieux des musulmans, et donc également de l'enseignement pour ceux qui fréquentent les écoles coraniques. Personnellement, nous n'avons pas rencontré à Mombasa d'interlocuteur nubi capable de tenir une conversation en arabe – ce qui ne signifie pas qu'il n'y en ait aucun – alors qu'à Bombo comme à Kibera nous avons eu l'occasion de parler arabe à plusieurs reprises : arabe classique avec quelques lettrés et étudiants, arabe dialectal avec des gens ayant séjourné en Libye ou au Soudan.

Concernant la diglossie étendue, elle concerne par contre l'ensemble des Nubi que nous avons rencontrés. Plus exactement, nous devons parler de triglossie étendue, puisque tous nos informateurs, mais aussi plus largement tous les Nubi de Mombasa avec qui nous avons parlé et que nous n'avons pas nécessairement enregistrés, connaissaient également le kiswahili et l'anglais.

L'usage du kinubi est réservé à l'intérieur de la communauté, mais à tous les niveaux : familial, relationnel, professionnel (avec des associés nubi)...

L'usage du kiswahili est de plus en plus répandu à l'intérieur de la communauté également : les enfants et les adolescents répondent en kiswahili à leurs parents – qui leur parlent en kinubi ou en kiswahili – et parlent kiswahili entre eux. A l'extérieur de la communauté, il est utilisé dans les rapports sociaux et professionnels avec les autres habitants de Mombasa (Swahili, Arabes, Luo, Mijikenda...), dans les media.

L'anglais enfin est utilisé dans le cadre professionnel – en concurrence avec le kiswahili – mais aussi dans les media (presse, radio, télévision) et l'administration, plus rarement dans les rapports sociaux extracommunautaires.

2.7.2. Le kiswahili

2.7.2.1. Description du kiswahili

Le kiswahili est une langue bantoue qui appartient au G 42 selon la classification des langues bantoues établie par M. Guthrie (Guthrie, 1967). Il comprend une très large part de vocabulaire d'origine arabe, environ 44 % selon Bosha (1993 : 31). L'étymologie de la langue elle-même est composée d'une part du préfixe bantou /ki-/, utilisé notamment pour désigner les noms de langues, et de l'arabe /sawāḥil/, « les côtes ».²³ En effet, le berceau de cette langue est la région qui correspond actuellement à la côte kényane et tanzanienne, où elle fut cantonnée jusqu'au début du 19^{ème} siècle. Ce n'est qu'à partir des années 1850, avec l'essor du commerce vers l'intérieur du continent, puis avec la colonisation européenne, que la

²³ Certains ont proposé une autre étymologie : *kiswahili* viendrait de *ki-siwa-hili*, littéralement « la langue de cette île » (Mazrui et Noor Shariff, 1993 : 56). Mais l'explication se référant à l'étymologie arabe de ce terme est beaucoup plus largement acceptée.

langue se diffusa rapidement dans une aire géographique plus importante (Nurse, 1996 : 271). Aujourd'hui, près de cinquante millions de personnes parlent le kiswahili – comme langue maternelle ou comme seconde voire troisième langue – en Tanzanie, au Kenya et dans l'est de la RDC, mais aussi dans le nord du Mozambique, au Malawi, en Somalie, en Ouganda, au Rwanda, au Burundi et même dans une certaine mesure dans le sud du Soudan. D'après Whiteley, le kiswahili serait également parlé à Suqutra, au Yémen (Whiteley, 1969 : 77), il fut aussi la langue de cour au Comores jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle (Nurse, 1996 : 272). Après la révolution de 1964 à Zanzibar, de nombreux Arabes qui avaient le kiswahili pour langue maternelle se réfugièrent à Oman et dans les autres pays du Golfe, ce qui explique que le kiswahili est encore en usage actuellement parmi de nombreuses familles à Oman (Hurrayz, 1988 : 77).

2.7.2.2. Les variantes du kiswahili

Le kiswahili présente plusieurs variantes dialectales, toutes relativement proches les unes des autres, parlées dans la région côtière de l'Afrique de l'Est : le *chimalazi*, le *kitikuu* (ou *kibajun*), le *kisiyu*, le *kiamu*, le *kipate*, le *kimvita*, le *kivumba*, la *kitanga*, le *kimrima*, le *kingao*, le *kipemba*, le *kihadimu* et le *kiunguja*. Il faut aussi mentionner le *kingozi*, une forme archaïque de la langue utilisée dans la poésie (Prins, 1961 : 25 sq).

L'une de ces variantes, le *kiunguja*, utilisée à Zanzibar (Tanzanie), a servi de base à l'élaboration d'un « kiswahili standard », appelé *kiswahili sanifu*.

En outre, au fur et à mesure qu'on s'éloigne du territoire « historique » du kiswahili, l'influence des langues locales se fait sentir plus ou moins fortement. Le kiswahili de Bujumbura par exemple est sensiblement différent de celui de Tanzanie ou du Kenya, considéré comme la langue de référence et souvent appelé *kiswahili bora*, « kiswahili parfait ». Quant au kiswahili de RDC, il est influencé selon les régions par le lingala, le chiluba et le français. Pour souligner le particularisme du kiswahili de RDC, on lui donne une dénomination particulière, le *kingwana* (Haddad, 1983 : 160 sq).

2.7.2.3. Le kiswahili est-il un créole ?

Le fait que le kiswahili contienne un nombre élevé de mots d'origine arabe a poussé certains chercheurs à y voir un créole. Mais ce seul critère ferait de l'anglais un créole également. Hormis l'important apport lexical arabe - par ailleurs contesté, on le verra plus loin - le kiswahili ne partage pas de fonds grammatical commun avec l'arabe, même si certains emprunts à l'arabe ont des implications d'ordre morpho-syntaxique (Nurse, 1996 : 280 sq ; Lodhi, 2000 : 120).

Par contre, il faut mentionner l'existence de plusieurs pidgins et/ou créoles nés à partir du kiswahili :

le *kisetla* ;

le *kivita* et le *kikeya* ;

le *kihindi* ou *cutchi-swahili* ;

le kiswahili du Shaba ;

l'indoubil de Bukavu.

Le *kisetla* (de *ki-*, préfixe swahili des noms de langues et *settler*, « colon » en anglais) est le kiswahili qui était utilisé à l'époque coloniale par Européens pour communiquer avec les Africains (Whiteley, 1969 : 5). Le *kivita* et le *kikeya* sont deux formes simplifiées du kiswahili, utilisées anciennement dans l'armée coloniale britannique pour la communication entre officiers européens et soldats africains (voir plus bas). Le *cutchi-swahili* est un créole utilisé par certains Indiens de la côte swahili. Certains considèrent qu'il existe un deuxième créole appelé *Asian Swahili*, qui n'est pas forcément identique au précédent (Neale, 1971 : 75 sq). De manière générale, B. Heine considère que la variété de kiswahili parlée au Kenya par les gens de l'intérieur serait un pidgin (Heine, 1973 cité par Mazrui et Noor Shariff, 1993: 69), mais cet avis ne fait pas l'unanimité. Le kiswahili parlé dans la province du Shaba, en RDC, constitue également un créole influencé par d'autres langues bantoues locales (Mufwene, 1989 : 74 ; Fabian, 1982 : 14). *L'indoubil* est un cas particulier : il s'agirait plutôt d'un argot des jeunes parlé dans certaines villes de la RDC. Son matricule changerait en fonction de la région concernée : le lingala à Kinshasa, le kiswahili à Bukavu (Goyvaerts, 1988 : 231). Ces différentes langues ne sont en rien des créoles de base arabe, mais bien des créoles de base kiswahili.²⁴

2.7.2.4. Le prestige du kiswahili sur la côte orientale de l'Afrique

2.7.2.5. Le kiswahili et l'islam

Les liens étroits entre le kiswahili et l'islam en Afrique de l'Est – et même dans une certaine mesure en Afrique centrale – apportent encore une autre dimension aux rapports entre le kinubi et le kiswahili. En effet, le kiswahili est né des contacts entre commerçants arabes musulmans et Africains.

Il existe une littérature religieuse en kiswahili, notamment de la poésie d'inspiration spirituelle qui est depuis longtemps récitée dans les mosquées (Mazrui et Noor Shariff, 1993 :

²⁴ Il semble que le kiswahili en usage dans les provinces équatoriales du Soudan soit, dans certains cas, également une version créolisée de cette langue. C'est en tout cas ce qui ressort de certaines discussions que nous avons eues avec des informateurs sud-soudanais au Caire, en janvier 2003. La question mériterait d'être approfondie, mais elle ne rentre pas dans le cadre de la présente recherche.

93), de même que des traductions du Coran, appelées *mashafu* (de l'arabe /maṣḥaf/, « livre ») ou *juzu* (de l'arabe /juz'/ « partie », s'agissant de traductions partielles). Celles-ci sont toutefois relativement tardives, puisque la première ne fut publiée qu'en 1923. La traduction la plus populaire fut, durant plusieurs décennies, celle éditée en 1953 par la secte des Ahmadiyya, jusqu'à ce que paraisse, en 1969, la version de *Shaykh* 'Abdallah Ṣāliḥ al-Farsī, qui fait désormais autorité (Lacunza-Balda, 1997 : 95 sq). Cet aspect tardif de la traduction du Coran s'explique certainement par le lien privilégié qui existe entre le texte sacré des musulmans et la langue arabe.

En Tanzanie et au Kenya, le kiswahili est également utilisé par les imams pour faire la *khutba* du vendredi, à la place de l'arabe (Bosworth, 1998 : 956a). Enfin, il existe plusieurs journaux islamiques en kiswahili, publiés à Nairobi et à Dar es Salam, tandis que de nombreux sites religieux s'exprimant dans cette langue sont disponibles sur internet.²⁵

Tous ces éléments historiques font donc du kiswahili la langue de l'islam en Afrique de l'Est. Dans de nombreux pays de la région, une conversion à l'islam s'accompagne d'un changement de registre linguistique. C'est le cas du Burundi par exemple, où certains musulmans ne parlent pas ou peu le kirundi (sur la situation du kiswahili au Burundi, voir Luffin, 2003b : 204 sq). Un autre cas mettant bien en évidence le lien entre l'islam et le kiswahili est la situation linguistique des Makwe, petite communauté musulmane du nord du Mozambique : seuls les femmes et les enfants parlent le cimakwe – langue bantoue parlée à l'origine par l'ensemble de la communauté – tandis que les hommes parlent kiswahili. Ces derniers comprennent toutefois le cimakwe, mais ont choisi le kiswahili pour des raisons de prestige.²⁶

Paradoxalement, l'un des facteurs les plus significatifs de la dissociation entre islam et kiswahili fut l'utilisation de cette langue par les missionnaires européens. Ces derniers – protestants et catholiques – comprirent rapidement l'usage qui pouvait être fait du kiswahili. Ils décidèrent donc de l'utiliser dans le cadre de l'évangélisation et de l'éducation – monopole des missionnaires en Afrique centrale et orientale. Dans un premier temps, cette position ne fut pas partagée par tous les missionnaires, certains craignant les rapports trop étroits de cette langue avec l'islam (Mazrui et Noor Shariff, 1993 : 71). Mais c'est précisément ce dernier point qui motivait les promoteurs du kiswahili parmi le clergé. En effet, outre le fait qu'elle

²⁵ En Afrique de l'Ouest, d'autres langues telle que le fulfulde (peul) ou le haoussa ont également acquis un statut privilégié sur le plan religieux. Ainsi, les premiers lettrés musulmans de la région rédigeaient leurs traités en arabe. Mais, dans le courant du 18^{ème} siècle, certains intellectuels locaux, comme 'Uthmān Dan Fodio, décidèrent de rédiger une partie de leur œuvre dans les langues vernaculaires, afin de diffuser l'islam dans les milieux traditionnels peul et haoussa. Dans un premier temps, les écrits juridiques étaient donc rédigés en arabe, tandis que la poésie était composée en fulfulde (peul) et en haoussa. Avec le temps, cette spécialisation des langues diminua, le fulfulde devenant lui aussi, en milieu peul, une langue sacrée, juste après l'arabe (Levtzion, 1987 : 27).

²⁶ Information transmise le 7 décembre 2001, lors d'une conférence donnée à Tervuren par Maud Devos (Université de Leiden), qui effectue des recherches sur le cimakwe.

avait déjà acquis le statut de langue véhiculaire dans la région, cette langue offrait surtout la possibilité de concurrencer l'islam – réellement perçu comme une menace – en utilisant son propre référent culturel.

Mais les missionnaires étaient également mus par une motivation plus « linguistique » : certains d'entre eux considéraient que le kiswahili étant lié à l'islam, il contenait déjà un vocabulaire apte à parler d'une religion monothéiste, au contraire des langues vernaculaires trop imprégnées par les cultes traditionnels. Cette dernière théorie avait été clairement exposée par le linguiste Meinhof, dans son ouvrage *Die Christianisierung der Sprachen Afrikas*, où il prétendait notamment démontrer que certains concepts chrétiens étaient trop complexes pour trouver des équivalents dans les langues africaines (Pugach, 2000 : 509).

L'accaparement de la langue swahili par les missionnaires et surtout sa notation via l'alphabet latin fut le meilleur outil de l'évangélisation. Dès 1880, l'écriture latine concurrence donc l'alphabet arabe, qu'on utilisait jusque là même dans les comptoirs de l'intérieur des terres comme à Tabora (actuellement en Tanzanie) ou dans l'est du Congo. Au Congo, le kiswahili fut utilisé dans les écoles par les missionnaires dès 1894 (Fabian, 1986 : 13). Il permit la dissociation entre culture swahili et islam, alors que ces deux éléments ne faisaient qu'un depuis des siècles. Il assura aussi la diffusion rapide de la Bible par le biais de la même langue que celle utilisée par les musulmans. Dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, des missionnaires protestants comme Steere, Mac Kay et Krapf traduisirent des parties importantes de l'évangile en kiswahili (Sundkler et Steed, 2000 : 519, 570, 580 ; Haddad, 1983 : 41). Dès la fin du 19^{ème} siècle, quantité d'ouvrages religieux rédigés en kiswahili furent diffusés en Afrique de l'Est par les missionnaires protestants (Mazrui et Noor Shariff, 1993 : 75). Lorsque les autorités coloniales maîtrisèrent la région, d'autres moyens furent ajoutés pour freiner l'accroissement de la communauté musulmane : censure des livres de nature religieuse, monopole de l'église sur l'éducation...(voir par exemple Abel, 1959 : 32 n. 2).

2.7.2.6. L'attitude des Africains vis-à-vis de la culture swahili

L'attitude des Africains vis-à-vis du kiswahili varie d'une communauté à l'autre selon différents critères dont les plus importants sont la religion, les affinités linguistiques, le background historique. On peut observer deux tendances générales, apparemment contradictoires, et qui se présentent parfois au sein d'un même pays, voire d'une même communauté. De manière générale, le kiswahili est perçu comme une langue de prestige, parce qu'elle est liée dans l'imaginaire collectif à un certain degré de civilisation, à un certain passé, mais aussi à une littérature contemporaine vivante et à une communauté linguistique étendue, fait assez rare en Afrique. Mais quelques-uns considèrent au contraire que le kiswahili est lié aux marchands d'esclaves de l'époque précoloniale (Rhoades, 1977 : 16-17).

Au Burundi, certains milieux associent le kiswahili aux cités populaires et à la communauté musulmane, et le terme *swahili* lui-même peut prendre le sens péjoratif de “rusé, malin” (Niyonkuru, 1987 : 82). En Ouganda, le kiswahili est associé par beaucoup – en particulier chez les Baganda et les populations bantouphones du pays – à l’armée et à la police, et surtout à la période sombre du règne du dictateur Idi Amin Dada (voir ci-dessous). Mais de manière générale, c’est la première image, celle d’une langue prestigieuse et internationale, qui semble l’emporter.

2.7.2.7. L’attitude des Européens vis-à-vis du kiswahili

De manière générale, le kiswahili – et plus largement la culture swahili – a également bénéficié très tôt d’un sorte de « prestige » auprès des Européens, qui y voyaient une langue différente des autres idiomes africains. Il faut dire que la linguistique africaine a longtemps souffert du racisme des conceptions européennes de l’époque coloniale, qui s’appliquait du reste à toutes les disciplines s’intéressant aux peuples africains. Les langues africaines – en particulier les langues à classes – étaient vues comme simplistes et incapables de traduire la pensée humaine avec la même finesse que les langues à flexions, en l’occurrence les langues européennes (Ricard, 1995 : 17 sq).

Deux éléments expliquent l’attitude plus conciliante des Occidentaux à l’égard du kiswahili. D’abord, c’était déjà une langue véhiculaire à l’arrivée des Européens. La large répartition géographique de cette langue lui donnait assurément un aspect plus « développé » que la faible diffusion de la plupart des autres langues africaines. Mais surtout, le kiswahili était intimement lié à la culture arabo-musulmane. Or, celle-ci jouissait d’une bien meilleure place – quoique très ambiguë – que les cultures animistes dans la conception du monde des Européens de l’époque. Le kiswahili permettait de « désafricaniser » une partie de la culture africaine et par là même de lui donner un statut plus élevé (Luffin, 2002c : 77-78).

Selon certains, les Européens auraient même sciemment choisi le parler de Zanzibar comme standard pour uniformiser le kiswahili, précisément parce qu’il était plus arabisé que les autres parlers (Khalid, 1977 : 122). Mais surtout, le monopole des Européens sur la production des ouvrages swahili, et la création par ceux-ci d’un comité censé standardiser la langue, leur permit d’influencer l’évolution de celle-ci, au point d’en modifier sensiblement certains traits (Mazrui et Mazrui, 1995 : Mazrui et Noor Shariff, 1993 : 75-85). Enfin, le kiswahili se notait depuis longtemps à l’aide de l’alphabet arabe et des ouvrages étaient par conséquent rédigés dans cette langue, ce qui ne pouvait qu’encore en rehausser le prestige par rapport aux autres idiomes africains.

En tous les cas, cette attitude eut un rôle décisif dans l’expansion du kiswahili. En effet, les autorités coloniales allemandes décidèrent d’utiliser le kiswahili comme langue officielle du Tanganyika allemand, à côté de l’allemand. Leurs principales motivations étaient sans doute

liées aux deux paramètres que nous venons de citer – statut de *lingua franca* et reconnaissance culturelle – même si, selon Mazrui et Noor Shariff, un autre élément d'explication était que les Africains ne valaient pas la peine qu'on leur enseigne une langue telle que l'allemand (1993 : 71).

2.7.2.8. Le statut du kiswahili au Kenya et en Tanzanie après la période coloniale

Juste après leur indépendance, le Kenya et la Tanzanie élirent le kiswahili comme langue nationale, ou plutôt transnationale. Aujourd'hui, plus de 90 % des Tanzaniens et 60 à 70 % des Kenyans utilisent le kiswahili comme première, seconde ou troisième langue (Pawlikova-Vilhanova, 1996 : 161-162). Le choix de cette langue fut guidé par plusieurs critères : la diffusion géographique que connaissait déjà la langue, son prestige historique et culturel, mais aussi la continuation de la politique linguistique coloniale germanique et anglaise.

En Tanzanie, le choix du kiswahili comme langue nationale fut un réel succès, politiquement parlant, puisqu'aujourd'hui la langue est comprise et est utilisée dans presque tous les domaines de la vie publique : politique, milieu professionnel, éducation, médias, tribunaux, hôpitaux... au point de concurrencer l'anglais dans des sphères qui lui sont traditionnellement réservées dans les pays voisins. Soulignons qu'à cet égard, le kiswahili a pu transcender le clivage religieux, puisqu'il n'est plus associé directement à la communauté musulmane du pays mais plutôt à la politique linguistique menée par l'Etat. Celui-ci créa dès 1967 le *BAKITA* (*Baraza la kiswahili la Taifa*) ou *National Swahili Council*, chargé de promouvoir l'usage et l'étude du kiswahili (Brenzinger, 1992 : 86).

Le statut du kiswahili au Kenya est un peu différent. Il est assez particulier, car la langue y a un passé très ancien, mais en même temps son prestige historique est limité à une partie du pays seulement. En effet, si le kiswahili joue un rôle important comme seconde langue, il n'est par contre que la langue maternelle de moins d'1 % de la population. En outre, il est né sur la côte kényane et tanzanienne, tandis que sa diffusion dans l'hinterland est liée en partie à des phénomènes aussi douloureux que l'esclavage puis le colonialisme. Le kiswahili est donc déchiré entre deux représentations : une langue africaine, qu'on peut opposer à l'anglais, la langue qui représente la colonisation, ou au contraire une langue arabisée, liée à un peuple étranger et surtout à l'esclavage (Rhoades, 1977 : 16). De fait, la société de la côte n'a jamais vraiment été acceptée par les gens de l'intérieur et vice versa. Si bien qu'à la veille de l'indépendance, le kiswahili était beaucoup utilisé dans les centres urbains de tout le pays, mais l'anglais lui était largement préféré. En outre, les gens de la côte n'acceptaient pas la validité du kiswahili standard parlé par les gens de la ville (Whiteley, 1969 : 65 sq). Malgré

ces tensions, le kiswahili s'est malgré tout développé comme *lingua franca* dans tout le pays, y compris à Nairobi, où dans de nombreux quartiers habités par des populations d'origines très diverses, comme Kaloleni, c'est le kiswahili et non le kikuyu qui joue le rôle de langue véhiculaire pour 70 à 90 % de habitants (Parkin, 1971b : 189 sq). Pourtant, 90 % des habitants de Nairobi ont pour langue maternelle le kikuyu, le luò, le luhya ou le kamba (Parkin, 1971a : 133). En outre, cette prédilection du kiswahili est renforcée dans le cas des communautés musulmanes de l'intérieur du pays. A Pumwani, un quartier de Nairobi où cohabitent des musulmans kamba, kikuyu, ougandais et autres, le kiswahili a rapidement remplacé les langues vernaculaires de chacune des communautés, même dans le cadre de la communication entre individus issus de la même communauté. En outre, le kiswahili en usage dans ce quartier serait plus proche de la langue parlée sur la côte (Bujra, 1971 : 218).

Parallèlement, il y a au Kenya une forte rivalité entre le kiswahili et l'anglais, qui reste la langue de prestige sur le plan socio-économique : rappelons qu'à l'époque coloniale l'usage du kiswahili fut favorisé pour les affaires ordinaires, mais dans le domaine de l'éducation ou de la politique c'est l'anglais qui prévalait (Rhoades, 1977 : 10, 18). Actuellement, l'anglais est plus important dans l'éducation et dans l'administration, c'est d'ailleurs la langue exigée pour ce qu'on appelle les *white collar jobs* (Myers-Scotton, 1991 : 47). Mais dans de nombreuses situations, l'anglais comme le kiswahili peuvent être utilisés, selon l'individu et/ou le lieu concernés. Il est donc difficile de délimiter nettement la place précise de chacune de ces deux langues (Rhoades, 1977: 11).

Le kiswahili à Mombasa en particulier

Le *kimvita* est le nom du parler swahili utilisé de Mombasa à Kilifi. Il vient après le *kiunguja* en nombre de locuteurs. Prins insistait sur le fait qu'il s'agissait d'un dialecte sans réelle tradition écrite (1961 : 26). La situation semble avoir changé en raison du prestige historique de la ville de Mombasa, et certains éléments du *kimvita* sont désormais intégrés dans les manuels scolaires du Kenya, à côté du *kiswahili sanifu* (Rombi et Alexandre, 1991 : 14).

Sur le plan linguistique, le cas de Mombasa et des agglomérations de la côte swahili en général présente une situation très particulière. En effet, le kiswahili est associé à la civilisation côtière du Kenya et de la Tanzanie, et contrairement aux autres langues du pays elle a été utilisée depuis plusieurs siècles comme langue littéraire. L'incontestable prestige du kiswahili exerce une force d'attraction impressionnante, avec pour conséquence l'absorption des autres langues après une ou deux générations. Les Luo, Kikuyu et autres qui s'installent à Mombasa adoptent donc rapidement cette langue, au détriment de leur langue d'origine. Mazrui parle de « détribalisation », mais il lui donne un sens différent que celui, évoqué plus haut, que l'on retrouve chez les auteurs anglo-saxons : les nouveaux venus passent de leur

milieu traditionnel au mode de vie cosmopolite swahili, sans toutefois renier de manière catégorique ou définitive leurs liens avec leur culture d'origine (Mazrui et Mazrui, 1995 : 2). Néanmoins, l'adoption du kiswahili s'accompagne souvent d'une acculturation plus large, impliquant surtout la conversion à l'islam. Ce phénomène est ancien, et plusieurs rapports de l'époque coloniale traduisent l'inquiétude des autorités britanniques à Mombasa, constatant les nombreuses conversions à l'islam au sein des nouveaux venus de l'intérieur du pays. Le même phénomène touchait d'ailleurs les nouvelles recrues non musulmanes des *King's African Rifles*, qui se convertissaient souvent à l'islam au contact des autres soldats, majoritairement issus des communautés swahili et nubi. La crainte était double : voir l'islam se renforcer dans la ville, mais surtout se développer à l'intérieur du Kenya, à l'occasion des visites effectuées au village natal par les nouveaux convertis. Ce mouvement de conversion à l'islam comme élément de swahilisation perdure de nos jours. Peake par exemple le décrit dans le cas des femmes giriyama qui émigrent à Mombasa. Ces femmes veulent s'intégrer à la communauté swahili parce qu'elles pensent que les femmes swahili jouissent d'une plus grande liberté, mais aussi pour faciliter leur mariage, les hommes giriyama privilégiant le choix d'une épouse à la campagne (Peake, 1991 : 95 sq).

Cette force d'acculturation n'a pas d'équivalent ailleurs dans le pays – nous l'avons vu plus haut dans le cas du kikuyu par exemple. A cela s'ajoute le fait que le kiswahili est la langue nationale du Kenya, et qu'une partie de l'enseignement primaire et secondaire est dispensé dans cette langue.

La seule communauté qui semble échapper à cette règle est l'importante population indienne de la ville. En effet, tous les Indiens que nous avons rencontrés continuent à pratiquer leur(s) langue(s), tantôt le hindi, tantôt le gujarati, le punjabi ou une autre langue. De la même manière, ils gardent leurs distances avec les populations africaines : les intermariages semblent extrêmement rares et chacun garde ses propres us et coutumes, même au niveau des habitudes vestimentaires ou culinaires.

Enfin, précisons que c'est à Mombasa que fut créée, dans les années soixante-dix, le *Baraza la kiswahili Kenya – Kenya Swahili Council*, une institution dont le but est de favoriser le bon usage de cette langue dans le pays (Mazrui et Noor Shariff, 1993 : 75).

2.7.2.8.2. Le kiswahili en Ouganda

En Ouganda, le kiswahili n'occupe manifestement pas la même place qu'en Tanzanie et au Kenya. Aujourd'hui, c'est essentiellement la langue des musulmans, de l'armée et dans une certaine mesure des commerçants, mais ce n'est pas la langue véhiculaire pour l'ensemble du pays. Le luganda joue ce rôle dans la capitale et le sud du pays, l'acholi et le karamajong au nord du pays. Cette situation relativement antinomique par rapport au Kenya et surtout à la Tanzanie s'explique par divers facteurs historiques.

Tout d'abord, la carte linguistique de l'Ouganda est particulièrement compliquée, non seulement parce que les langues y sont nombreuses mais aussi parce qu'elles appartiennent à des familles linguistiques différentes : langues bantoues, langues nilotiques et langues soudanaises. Ensuite, alors que le kiswahili est la langue maternelle de plusieurs communautés en Tanzanie comme au Kenya, elle ne joue en Ouganda que le rôle de *lingua franca*.

Historiquement, le kiswahili était pourtant déjà présent en Ouganda lors de l'arrivée des Européens, dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Les commerçants musulmans venus de l'Est furent les premiers à introduire le kiswahili au Buganda, mais aussi au Bunyoro, au Toro et au Karagwe. Plusieurs témoignages de l'époque soulignent le rôle de *lingua franca* joué alors par le kiswahili. Par exemple, lorsque Speke rencontra Rumanika, le roi du Karagwe, en 1861, ils communiquèrent en kiswahili (Ricard, 2000 : 659). Par ailleurs, nous avons déjà parlé des rapports qu'entretenait Mutesa, le roi du Buganda, avec les commerçants arabo-swahilis.

Mais, comme ailleurs en Afrique de l'Est, les missionnaires et l'administration coloniale – en l'occurrence les Britanniques – jouèrent un rôle déterminant dans la politique linguistique du pays. Dans un premier temps, ils favorisèrent l'usage du kiswahili tant dans l'administration que dans le domaine de l'éducation. Mais peu à peu, les missionnaires firent pression pour que le luganda s'y substitue et devienne même la langue officielle du protectorat britannique – le luganda étant la langue du Buganda, royaume qui occupait une place centrale dans la politique britannique de la région et qui donna d'ailleurs son nom à l'ensemble du protectorat, l'Ouganda. En 1912, le luganda devint la langue obligatoire de l'administration, tandis que le kiswahili et d'autres langues conservèrent un statut de langue secondaire (*bonus language*). Mais la polémique opposant kiswahili et luganda perdura tout au long de la période coloniale, et plusieurs rapports vantant les mérites du kiswahili comme langue officielle virent le jour, en 1919, puis en 1927 et encore en 1932. Dans les années trente, le kiswahili fut finalement introduit dans le système éducatif des provinces du Nord et de l'Est, pour finalement être retiré des programmes en 1952... (Pawlikova-Vilhanova, 1996 : 164-168).

Le kiswahili resta toutefois la langue des militaires et de la police, et ce même après l'indépendance. Chaque nouvelle recrue apprenait le kiswahili, tandis que la maîtrise de l'anglais n'était pas nécessaire, même pour les officiers. C'est le seul domaine où le kiswahili joua un rôle de premier ordre, cédant partout ailleurs la place à l'anglais (Mazrui, 1975 : 133). Cependant, la prise du pouvoir par Idi Amin Dada affecta durablement l'image de la culture swahili en Ouganda. En 1973, il émit un décret faisant du kiswahili la langue nationale, décret qui ne fut jamais appliqué dans la réalité (Pawlikova-Vilhanova, 1996 : 168). En raison de la brutalité du régime d'Idi Amin Dada, qui laisse jusqu'aujourd'hui d'amers souvenirs à la population ougandaise, les Ougandais associeront désormais l'usage du kiswahili à l'armée et

donc à l'oppression (Mbaabu, 1996 : 107). Mazrui risque même l'analogie – tout en la nuanciant – entre la perception du kiswahili par les Ougandais et celle de l'afrikaans par les jeunes Africains de Soweto, en Afrique du Sud, qui refusaient de l'apprendre car ils l'associaient directement à l'apartheid (Mazrui et Mazrui, 1995: 5).

2.7.2.8.3. Le kiswahili dans le sud du Soudan

Pour être complet, il faut encore dire un mot de la présence du kiswahili dans le sud du Soudan. Tous nos informateurs issus de la région nous confirment que cette langue était en usage dans les centres urbains tels que Juba ou Yei, et au moins trois d'entre eux la parlent, à des degrés divers. Le kiswahili est toutefois d'implantation récente dans la région et il y a pénétré via deux processus : d'une part, à partir de 1955 des Soudanais fuyant la guerre civile s'étaient réfugiés en Ouganda et au Kenya. Suite aux accords d'Addis Abbeba en 1972, ils revinrent progressivement dans leur pays. Entre-temps, certains s'étaient mariés sur place et avaient trouvé un emploi dans leur pays d'accueil, où ils avaient appris le kiswahili ou d'autres langues locales, tandis qu'une partie de leurs enfants avait été scolarisée en kiswahili (Hurrayz, 1988 : 77).²⁷ De retour au pays, certains continuaient à parler cette langue dans leurs foyers. D'autre part, des centaines de milliers d'Ougandais se sont réfugiés au Soudan après la chute d'Idi Amin Dada en 1979. Parmi eux, il y avait de nombreux musulmans swahilophones, notamment des Nubi (voir plus haut).

D'après Miller, certains sudistes prônent l'adoption du kiswahili comme langue véhiculaire dans le sud du Soudan (Miller, 1986 : 40). La langue présente en effet une série d'avantages : c'est une langue africaine, qui n'est pas associée à l'antagonisme avec le nord du pays, elle est parlée dans de nombreux pays par un nombre important de locuteurs, et enfin certains sudistes en ont déjà une certaine connaissance. Mais il ne semble pas que ce projet connaisse actuellement de dynamisme particulier.

Enfin, précisons que le kiswahili n'a aucune influence sur l'arabe de Juba, pour diverses raisons : son implantation récente, son usage et le nombre de ses locuteurs limités, l'absence de prestige particulier dans la région et son statut de langue étrangère. En outre, cette langue régresse car il ne semble pas y avoir de désir de la conserver au sein de la population (Hurrayz, 1988 : 77), hormis le projet plus idéologique que pratique mentionné plus haut.

²⁷ Parallèlement, des Soudanais qui se sont réfugiés durant une longue période au Zaïre (actuelle RDC) ont appris le lingala.

2.7.3. L'anglais en Afrique de l'Est

La présence de la langue anglaise en Afrique de l'Est est évidemment liée à la colonisation britannique. Lorsque l'on compare la situation de l'anglais dans la région par rapport à celle de l'Afrique de l'Ouest, le premier fait marquant est qu'il n'y a pas de forme créolisée de l'anglais. Il semble que cette différence soit due à aux moins deux éléments. D'une part, alors que la présence des colons anglais était numériquement faible en Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est a vu s'installer un nombre considérable de Britanniques sur ses terres. D'autre part, la forme pidginisée de l'anglais s'est rapidement diffusée en Afrique de l'Ouest par son statut de lingua franca, tandis qu'en Afrique de l'Est le kiswahili jouait déjà ce rôle (Hancock et Angogo, 1982 : 306). Cependant, l'anglais parlé en Afrique de l'Est présente tout de même certaines particularités, si bien que certains considèrent qu'il s'agit d'une variété à part de l'anglais, qualifiée d'*East African English* (voir notamment Schmied, 1990 : 67 sq). Selon d'autres, il y a effectivement quelques différences entre l'anglais parlé en Grande-Bretagne et celui d'Afrique de l'Est, mais au même titre qu'entre l'anglais de Grande-Bretagne et celui de Nouvelle-Zélande ou du Canada (Hancock et Angogo, 1982 : 306).

Selon Hancock et Angogo, il y a quatre types d'anglais utilisés en Afrique de l'Est :

- l'anglais parlé par les expatriés anglophones et les Africains d'origine britannique ;
- l'anglais parlé comme langue maternelle par certains Africains ;
- l'anglais parlé couramment comme seconde langue ;
- l'anglais parlé imparfaitement comme langue étrangère.

En réalité, ce sont les deux derniers groupes qui constituent la plus grande partie des locuteurs de l'anglais, car très peu d'Africains résidant dans leur pays utilisent l'anglais comme première langue (il s'agit en réalité principalement d'individus issus de mariages mixtes). Le troisième groupe représente un nombre grandissant d'Africains des classes moyennes et aisées résidant en ville, dont la profession implique l'usage courant de l'anglais (Hancock et Angogo, 1982 : 308).

Actuellement, la situation de l'anglais est très semblable en Ouganda et au Kenya, où c'est manifestement la langue de prestige, utilisée dans l'enseignement, au parlement, au tribunal... La situation est légèrement différente en Tanzanie, puisque le kiswahili concurrence l'anglais dans certains domaines. Il n'empêche que l'anglais y est également très largement répandu (Hancock et Angogo, 1982 : 309).

De manière générale, l'*East African English* présente quelques particularités sur le plan phonologique, morphologique et lexical, comme l'addition d'un /-i/ après un mot se terminant par une consonne, l'usage inapproprié de certaines prépositions, l'introduction de termes africains dans le vocabulaire (Blommaert, 1998 : 1 sq ; Hancock et Angogo, 1982 : 312 sq). Nous reviendrons en détail sur ces faits dans les chapitres suivants.

Au Kenya en particulier, les interférences entre l'anglais et le kiswahili sont très nombreuses – influence sur le vocabulaire, mais aussi recours fréquents au codeswitching (Myers-Scotton, 1991 : 48) – si bien que certains qualifient ironiquement l'anglais influencé par le kiswahili de *swalengleza*, “anglo-swahili”. Toutefois, d'autres langues africaines influencent également l'anglais, notamment le kikuyu à Nairobi (Hancock et Angogo, 1982 : 313, et surtout Nyaggah, 1990 : 6 sq).

En outre, l'influence va dans les deux sens. Nous avons cité plus haut quelques cas d'influence du kiswahili sur l'anglais, mais on relève aussi des cas d'influence de l'anglais²⁸ sur le kiswahili. Il y a bien sûr l'intrusion de nombreux emprunts à l'anglais – une circulaire de 1964 demandait déjà aux fonctionnaires d'éviter le recours trop fréquent à cette langue (Whiteley, 1969 : 105) – mais aussi des interférences plus profondes, notamment certains cas de calques (Myers-Scotton, 1991 : 50).

2.7.4. L'histoire des contacts entre le kinubi, le kiswahili et l'anglais

A la lumière des données historiques que nous avons développées ci-dessus, il est possible de reconstituer partiellement l'histoire des contacts entre le kiswahili, l'anglais et le kinubi.

Les Nubi entrèrent probablement en contact avec le kiswahili dès leur arrivée en Afrique de l'Est, puisque cette langue était la *lingua franca* de la région. Ils l'apprirent sans doute à l'occasion de leurs contacts avec la population civile locale, mais surtout dans le contexte de leur engagement militaire. En effet, des recrues swahili et zanzibarites étaient déjà cantonnées en Ouganda à l'arrivée des Nubi (Furley, 1959 : 316 sq ; Page, 1998 : 7). D'après Mutonya, le kiswahili qui se développa dans les rangs des KAR – où les non swahilophones étaient nombreux – était une forme particulière de la langue, au vocabulaire restreint et à la grammaire simplifiée, qu'il appelle le *ki-KAR* ou *kikaya*.²⁹ Les Nubi ont certainement utilisé cette variante du kiswahili, étant donné leur place dans l'armée, au moins dans leurs rapports avec les officiers britanniques.

²⁸ Il est assez difficile de dater l'apparition des premiers termes anglais en kiswahili. Assez logiquement, ils ont dû se développer en même temps que l'administration coloniale britannique. Mais on relève déjà la présence d'emprunts à l'anglais à l'aube des contacts entre swahilophones et explorateurs européens. Ainsi, le mot *kambi* « camp, campement », vraisemblablement issu de l'anglais *camp*, apparaît sous la forme *khambi* dans la correspondance des Pères Blancs de 1878... (voir Pères Blancs, non daté : 129).

²⁹ M. Mutonya a présenté une conférence intitulée “*Ki-KAR: a Soldier's Kiswahili*” lors de l'*Annual Conference on African Linguistics* (ACAL) qui s'est tenue à l'université de l'Ohio en mars 2002.

Le kiswahili était donc la langue commune à toutes les recrues des *King's African Rifles* d'Ouganda et du Kenya, mais il semble que c'était le résultat d'un état de fait plutôt que d'une politique concertée de la part des autorités coloniales. En effet, c'est surtout à la veille de la Seconde Guerre Mondiale que la question du choix de la langue au sein de l'armée s'est posée : certains proposaient de conserver l'usage de plusieurs langues locales, d'autres de promouvoir l'usage de l'anglais, d'autres encore de choisir le kiswahili uniquement. C'est cette dernière proposition qui fut adoptée (Mazrui et Mazrui, 1995 : 45). Dès lors, les officiers anglais qui encadraient les troupes locales devaient apprendre le kiswahili, et ils étaient d'ailleurs tenus de passer un examen six mois après leur première affectation. Le niveau linguistique que ces officiers étaient censés atteindre était assez élevé, puisqu'on attendait d'eux de communiquer avec leurs soldats, mais aussi de lire leur courrier afin d'en censurer éventuellement certains passages... (Nunneley, 2001 : 84-85). En 1942, l'*East African Army Education Corps* fut créé pour développer la connaissance du kiswahili parmi les officiers britanniques (Mbaabu, 1996 : 102). Ceux-ci apprenaient d'ailleurs rarement une autre langue africaine, en raison de ce statut particulier (Whiteley, 1969 : 66). Bref, tous les moyens étaient mis en œuvre pour faciliter la diffusion du kiswahili. Durant la Seconde Guerre Mondiale par exemple, lorsque certains bataillons des *King's African Rifles* furent envoyés sur le front en Asie – en Malaisie, en Birmanie, au Sri Lanka – la radio militaire britannique (le *Forces Broadcasting Service*) installée à Singapour produisait des émissions et même des chansons militaires en kiswahili à leur intention (Page, 1998 : 191, 258).

Après les indépendances, le kiswahili restera la langue des militaires en Afrique de l'Est. Même en Ouganda, l'armée et la police utilisent encore cette langue aujourd'hui (Pawlikova-Vilhanova, 1996, 170).

Rappelons toutefois que les activités militaires ne furent pas la seule cause du développement du kiswahili dans la communauté nubi : leur confession religieuse fut effectivement un autre vecteur important, puisque le kiswahili est la langue de l'instruction religieuse des musulmans d'Afrique de l'Est. Oded insiste sur le fait que les Nubi furent fortement influencés par les *shaykh(s)* swahili locaux, parce qu'ils n'avaient pas eux-mêmes de dignitaires religieux (Oded, 1974 : 204). Il est vrai que plusieurs sources mettent en évidence le peu de religiosité des Nubi lors de leur arrivée dans la région (par exemple Meldon, 1908 : 123 sq). Il faut toutefois relativiser ces propos, puisque selon l'un de nos informateurs, Shaykh Mansur de Bombo, les Nubi apportèrent avec eux les traditions soufies de la *Qādiriyya*, de la *Shādhiliyya* et de la *Mirghāniyya*, très influentes au Soudan³⁰, et que les chants soufis – les *dhikr* – que nous avons eu l'occasion d'enregistrer sont célébrés en arabe et non en kiswahili (voir B.3.1-3).

En ce qui concerne Mombasa et les communautés nubi du Kenya en général, la présence du kiswahili dans le domaine religieux est encore plus importante, puisque – contrairement à ce

³⁰ Pour les confréries au Soudan, voir notamment Trimmingham, 1967: 217 sq.

qui se fait à Bombo – l'enseignement, les prières et les prêches sont opérés en kiswahili (annexe 1.1, M.1.1).

Quant à l'anglais, les sources historiques ne nous donnent pas vraiment d'informations sur l'éventuel apprentissage de cette langue par les Nubi à l'époque de leur engagement, la situation est donc assez floue. Théoriquement, les autorités privilégiaient l'engagement d'officiers britanniques polyglottes. Ainsi, en 1893 quatre officiers qui parlaient l'arabe avaient été spécialement affectés en Ouganda pour commander les recrues soudanaises. Par ailleurs, nous aurons l'occasion d'y revenir plus loin, au moins deux officiers britanniques établirent des lexiques kinubi-anglais afin d'aider leurs collègues dans leurs rapports avec les soldats.

Mais bien sûr, il n'était pas toujours possible d'engager des officiers britanniques arabophones – d'autant plus qu'il s'agissait d'une variante particulière de l'arabe – et il semble que dans la période précédant la mutinerie de 1897, la faible connaissance du kiswahili et de l'arabe par les officiers britanniques contribua à envenimer certaines situations de conflit (Furley, 1959 : 321, 324). En outre, il y eut dès le départ des officiers et des sous-officiers locaux (*natives*) (Page, 1998 : 8), ce qui implique que les rapports entre la masse des soldats et les officiers britanniques étaient assez limités, et que ce sont ces intermédiaires locaux qui eurent peut-être l'occasion d'apprendre l'anglais.

Meldon indique tout de même que les ordres militaires qui étaient autrefois donnés en turc, l'étaient désormais en anglais (Meldon, 1913 : 7). Mais il s'agit là d'un registre bien limité, car l'enseignement de l'anglais dans les rangs des recrues africaines ne semble avoir commencé sérieusement qu'avec la création en 1942 de l'*East African Army Education Corps*, mentionné plus haut (Mbaabu, 1996 : 102).

C'est probablement avec le développement du système scolaire et l'importance de plus en plus grande de l'anglais dans l'administration que les Nubi se sont familiarisés avec cette langue, au même titre que les autres habitants des territoires sous domination britannique. Toutefois, il semble que, en comparaison avec les autres populations du pays, le degré de scolarisation des Nubi était peu élevé à l'époque coloniale – phénomène courant dans le cas des communautés musulmanes d'Afrique, qui craignaient l'évangélisation de leurs enfants en raison du monopole des ordres missionnaires dans le domaine de l'éducation (Bernt Hansen, 1991 : 577).

Il est donc très probable que le réel développement de l'anglais dans la communauté nubi démarra après l'indépendance, avec la diversification professionnelle qui s'ensuivit et l'amorce d'une scolarisation désormais moins liée au clergé.³¹

³¹ Nous avons relevé plus haut que certains Nubi de Mombasa avaient préalablement vécu en Somalie, où certains étaient même nés, puisqu'une petite communauté nubi vécut à Kismayo pendant une trentaine d'années, de 1896 à 1925. D'après Ali Murbe, les Nubi avaient adopté certaines coutumes somali (voir plus haut). En outre, les Nubi cantonnés au Jubaland côtoyaient des recrues somali et gosha (Page, 1998 : 5) – une minorité

2.8. Un dernier point : le concept de « langue » en kinubi

Les Nubi sont conscients de l'aspect créolisé de leur langue, qu'Ali Murbe qualifie d'ailleurs lui-même de *Broken Arabic*. Plusieurs de nos informateurs se souviennent en outre du fait que leurs ancêtres formaient une société polyglotte, où l'arabe joua le rôle de *lingua franca*. Les initiatives de Mzee Mustapher Khamisy à Bombo ou d'Ali Musa à Mombasa pour préserver le patrimoine linguistique de leur communauté montre d'ailleurs l'intérêt qu'ils portent à leur langue.³²

Les Nubi utilisent deux termes pour désigner la langue, qu'il s'agisse du kinubi ou d'un autre idiome : *lúga-lugha*, et plus couramment *rután*. L'histoire de ce dernier terme nous semble particulièrement révélatrice de l'évolution « sociale » du kinubi en particulier et des parlers arabes soudano-tchadiens en général.³³ La racine r-ṭ-n est attestée par les lexicographes arabes. Dans son ouvrage de lexicographie intitulé *Lisān al-'Arab*, « la langue des Arabes », Ibn Manẓūr (13^{ème} siècle) en donne la définition suivante :

- *raṭana al-'ajamī : takallama bi-lughati-hi*

« lorsqu'un étranger parle sa propre langue » ;

- *riṭāna : al-takallum bi-l-'ajamiyya. Taqūlu : ra'aytu a'jamiyyayni yatarāṭanāni, wa-huwa kalām lā yafhamu-hu al-'Arab*

« parler dans une langue étrangère ('ajamiyya). On dit par exemple : « j'ai vu deux étrangers parler leur langue entre eux » et c'est une langue que les Arabes ne comprennent pas ».

Viennent ensuite quelques exemples, dont deux se réfèrent à des populations clairement désignées :

- *Kamā tarāṭana fī ḥāfāti-hā al-Rūm*

« C'est comme lorsque les Byzantins parlent entre eux » ;

- *Aswāṭu-hum ka-tarāṭun al-Furs*

« leurs voix ressemblent au parler des Persans » ;

- *Atati mra'a fārsiyya wa-raṭanat la-hu*

bantouphone du sud de la Somalie. Nous n'avons pourtant relevé aucun terme, aucun indice permettant de déceler une quelconque influence du somali sur le kinubi de Mombasa, probablement en raison de l'aspect "minoritaire" des Nubi de Somalie dans la ville.

³² Mustapher Khamisy, l'un de nos plus précieux informateurs à Bombo, est instituteur. Il s'entretient souvent avec les Nubi les plus âgés de son village, et il a lui-même compilé un vocabulaire des termes devenus rares en kinubi. Il compose également des poèmes, qu'il tente de diffuser au sein de sa communauté par le biais de photocopies qu'il distribue lors des manifestations culturelles nubi. L'année passée, à l'occasion d'une émission radiophonique à Kampala, il a également utilisé certains enregistrements que nous avons effectués ensemble à Bombo en janvier 2000, afin de faire connaître la culture nubi dans le pays. Quant à Ali Musa, il nous a expliqué son désir de mettre le kinubi en valeur dans la communauté de Mombasa, par le truchement des activités culturelles de l'association Al Ahliyya.

³³ Nous avons développé l'argumentation qui suit dans l'article suivant : l'évolution du terme *riṭāna* dans les parlers arabes soudano-tchadiens, *Annales Aequatoria*, 24, 2003 : 433 sq

« vint alors une femme iranienne qui lui parla dans sa langue [à elle]" » (Ibn Manzūr, 13 : 181 sq).

Lorsqu'on se réfère au concept de langue en général, sans l'opposer à celle des Arabes, on utilise les termes *lisān* ou *lugha* :

- *fulān yatakallam bi-lisān qawmi-hi*

« quelqu'un parle dans la langue de son peuple » ;

- *li-kull qawm lisān, ay lugha yatakallamūna bi-ha*

« chaque peuple a sa langue c'est-à-dire l'idiome que les gens parlent » (Ibn Manzūr, 13 : 386 sq).

Dans son ouvrage intitulé *Al-Muqaddima*, « L'Introduction », Ibn Khaldūn (14^{ème} siècle) utilise également le terme *riṭāna* lorsqu'il explique l'étymologie du terme « berbère » :

- *inna-hu alladhī sammā-hum bi-hādhā l-ism (Barbar) ḥīna sami'a riṭānata-hum wa-qāla : mā hadhihi l-barbara ?*

« c'est lui [un certain Afrīqush] qui les appela le premier « Berbères » lorsqu'il entendit leur langue (*riṭāna*). Il aurait dit : « quel est ce baragouin (*barbara*) ? » (Ibn Khaldūn : 8).

Le terme '*ajamī* ou '*jamī* et ses dérivés cités plus haut se définissent également selon des critères purement linguistiques. En effet, à l'origine il se référait généralement à toute personne parlant une autre langue que l'arabe, mais également à un Arabe ne maîtrisant pas sa langue, ayant une mauvaise élocution :

- *hādhā l-rajul a'jamī idhā kān la yufṣiḥu, kān mina l-'Ajam aw mina l-'Arab*

« on dit de quelqu'un qu'il est a'jamī s'il s'exprime mal, qu'il soit étranger ou arabe ».

Puis le terme prendra le sens plus général d'« étranger » par opposition à Arabe :

- *al-'Ajamī fa-lladhī min jins al-'Ajam, afṣaḥ aw lam yufṣiḥ*

« est considéré comme 'ajamī quiconque appartient aux 'ajam, qu'il s'exprime correctement [en arabe] ou non ».

Le terme désignait surtout les Byzantins (*Rūm*) et les Iraniens (*Furs*), pour finalement se rapporter aux derniers en particulier :

- *Sallūm, law asbaḥti waṣṭa l-'Ajam fī r-Rūm aw Fāris...*

« Sallūm, si tu vivais parmi les étrangers, chez les Byzantins ou en Perse... » (Ibn Manzūr, 12 : 385 sq).

En arabe dialectal égyptien, le verbe *raṭan* et le substantif *riṭāna* sont couramment utilisés, mais ils désignent la langue que parlent les Nubiens du sud du pays. On n'utilisera jamais ce

terme à propos de la langue arabe, même s'il s'agit d'une variété dialectale difficile à comprendre, pas plus qu'à propos d'une autre langue étrangère, comme le français ou l'anglais par exemple.

L'auteur égyptien Yahyā Mukhtār décrit dans ses nouvelles et ses romans la culture et la vie quotidienne des Nubiens du sud de l'Égypte. Dans l'une de ses œuvres, *Al-Wāqī'a*, « L'événement », il raconte l'histoire d'une amitié liant un Nubien et un Arabe, dans le sud du pays. Il utilise à plusieurs reprises le verbe *raṭana* lorsqu'il se réfère à la langue des Nubiens :

- « *raṭana* » (mis entre guillemets par l'auteur) *la-hum Ḥassan Makkī bi-l-nūbiyya bi-ma'lūmāt 'an al-gharīb*

« Ḥassan Makkī leur donna en nubien des informations au sujet de l'étranger » ;

- *wa yaqra' al-Qur'ān fī al-ṣalā walakinna-hu 'indama ya'id wa yakhtib fī ṣalāt al-jum'a yarṭan bi-lughati-hi llatī tatakhallal-hā āyāt min al-Qur'ān wa al-ḥadīth bi-l-lughā l-'arabiyya*

« il lit le Coran [en arabe] mais lorsqu'il harangue les fidèles et qu'il prêche après la prière du vendredi, il parle dans sa langue [le nubien], entremêlée de versets coraniques et de phrases en langue arabe » (Mukhtār, 1990 : 41, 46).

L'auteur, lui-même Nubien, utilise donc le verbe *raṭana* pour souligner que le héros de l'histoire, en l'occurrence un Arabe, ne comprend pas la langue nubienne, qu'il qualifie tout de même de *lughā*.

Dans une autre nouvelle du même auteur, *Aṭ-ṭard*, « Le colis », un Nubien ayant travaillé au Caire se souvient des sobriquets utilisés par les gens de la ville à son égard :

- *ya aswad ! ya barbarī !*

« Eh, le Noir ! Barbarī ! » (Mukhtār, 1990 : 58).

Le dernier terme, à l'origine du mot « berbère » au Maghreb comme nous l'avons vu plus haut, est intéressant car il fait également référence à l'étrangeté de la langue ou à son inintelligibilité.

En arabe dialectal soudanais, le terme *ruṭāna* est souvent utilisé pour désigner les langues non-arabes du pays, comme le nubien par exemple (Trimingham, 1965 : 37). En fait, il s'oppose à l'usage de *lughā*, qui implique une langue écrite, ayant un statut culturel déterminé, et définit donc une langue qui n'a pas de tradition écrite, pas de grammaire établie, et qui a par conséquent un statut culturel inférieur (Thelwall, 1971 : 48). Il est également utilisé pour désigner la langue des étrangers africains installés dans le pays depuis longtemps, comme le fulfulde, parlé par les Peuls originaires d'Afrique de l'Ouest (Aḥmad Badīn, 1995 : 28, 98).

D'après l'un de nos informateurs, Nubien et arabophone, lorsque les Arabes du Nord utilisent le terme *ruṭāna* seul, il désigne la langue des Nubiens uniquement, tandis que pour les autres langues locales ils utilisent le même terme forcément accompagné du nom de la langue : *ruṭāna dinka*, *ruṭāna bari*... Par contre, ils ne qualifient jamais de *ruṭāna* l'arabe dialectal, pas même sa variante créolisée du Sud (voir ci-dessous), pas plus que les langues étrangères non africaines, comme l'anglais par exemple. De même, l'adjectif *rattānī*, littéralement « celui qui utilise la *riṭāna* » s'applique exclusivement aux Nubiens, de même que le terme berberī déjà rencontré plus haut, tandis que les autres populations non arabophones sont qualifiées selon leur situation géographique : *Janūbī*, « Sudiste » pour les gens du Sud comme les Dinka ou les Nuer, *Gharbāwī*, « habitant de l'Ouest », pour les Zaghawa... Le nubien semble donc plus souvent la cible de l'utilisation des termes dérivés de la racine r-ṭ-n, sans doute parce qu'il constitue la langue non arabe la plus « familière » pour les gens du Nord. Quant au verbe *raṭan*, son acception est plus large puisqu'on peut l'utiliser pour qualifier un dialecte arabe différent du sien.

Quant à l'arabe tchadien, d'après le dictionnaire de Jullien de Pommerol, le terme *ritāna*, sa variante *ratīn* et le verbe *raṭan* se réfèrent clairement aux langues non-arabes et à l'idée de parler un patois, un baragouin, au mieux un « dialecte », c'est-à-dire une langue africaine locale. Toutefois, selon Usman A., l'un de nos informateurs tchadiens, le verbe *raṭan* peut aussi bien s'appliquer au français ou à l'anglais, la seule langue exclue de ce terme étant l'arabe, classique comme dialectal.

Il existe également le terme *rattānī*, qui signifie : « non-Arabe ; qui ne parle que son patois, qui parle un dialecte non arabe ; baragouineur ». Son sens original est lié à la langue, mais il peut aussi avoir une connotation sociale, comme dans :

- *katīrīn min al-Rattānīn yahartu*

« beaucoup de Rattānīn sont des cultivateurs [par opposition aux éleveurs] ».

Le terme s'applique également aux Européens :

- *al-Nasāra kula min al-rattānīn*

« les Européens font aussi partie de ceux qui ne parlent pas l'arabe ».

Le terme *ritāna* n'exclut pas l'usage de *lukhkha* (de l'arabe *lughā*) en se référant aux langues en général, y compris les langues africaines locales, comme dans :

- *fī Tshād lukhkhāt katīrīn marra wāhid*

« au Tchad, il y a beaucoup de langues »

Et aussi du terme *lahja* (arabe : « dialecte ») pour désigner l'arabe dialectal tchadien autant que les autres langues locales, comme dans :

- *kalām Arab hanā Tshād lahja*

« le parler des Arabes du Tchad est un dialecte » ;

- *al-Zakhāwa wa-l-Gor'ān wa-l-Hujār, kalāmhūm lahjāt mahaliye*

« les Zaghāwa, les Goranes et les Hadjeray ont chacun leur langue » (Jullien de Pommerol, 1999a : 759, 778, 1052-1053).

Mais les trois termes ne sont pas interchangeables : *lahja* s'applique à l'arabe dialectal et pas à l'arabe classique, tandis que *ritāna* s'applique à une langue africaine locale et pas à l'arabe. Dans son étude sur le parler du Waday (est du Tchad), H. Carbou précise que *retem* – altération de *ratan* avec $n > m$ – signifie « parler une autre langue que l'arabe » (1954 : 224).

Notons que d'autres expressions sont encore utilisées dans la zone soudano-tchadienne pour dire « parler une langue » ou pour désigner la notion de langue. Il faut citer le cas de *kalām*, littéralement « paroles, parler », utilisé au Tchad et au Nigeria pour désigner par exemple la langue arabe :

- *kalām (hana al-) Arab*

« le parler des Arabes » (Jullien de Pommerol, 1997 : 45 ; Owens, 1993 : 64).

De même, le terme *turku* désignait au 19^{ème} siècle le parler arabe des militaires soudanais de Rabah (Tosco et Owens, 1993 : 177), tandis que lorsque dans certaines régions du Soudan quelqu'un parlait une langue châtiée, on lui disait autrefois :

- *inta ta-tarku alayya bas*

« tu me parles en turc »

Cette dernière expression souligne l'aspect à la fois supérieur et inintelligible de la langue (Kaye, 1976 : 9). Enfin, relevons que même l'observateur étranger fut parfois frappé par la forme que pouvait prendre l'arabe dialectal dans la région. Au début du siècle, un officier français, Muraz, rédigea un lexique turku-sara-français à l'usage des militaires cantonnés au Tchad, le turku étant une variante créolisée de l'arabe parlée à l'origine par des recrues soudanaises. Il qualifiait dans son ouvrage le turku de « patois arabe », s'expliquant ainsi : « je crois utile [de présenter] le rustique patois arabe du Sud tchadien, car je ne puis lui accorder que le terme un peu péjoratif de patois ». Plus loin, il prend soin de souligner qu'il n'utiliserait pas le même terme dans le cas du parler arabe de l'est du Tchad, plus correct (Muraz, 1926 : 7).

Lors de nos conversations avec des locuteurs de l'arabe de Juba, ces derniers semblaient spontanément utiliser le terme *rutāna* pour désigner les langues locales africaines : *rutāna ta Zānde*, *rutāna ta Bāri*, *rutāna ta Dinka*, désignant respectivement le zande, le bari et le dinka.

Par contre, ils semblaient l'éviter lorsqu'ils parlaient de l'arabe, comme le montrent bien les exemples suivants :

- *nas ketír fi Júba ya gi-kélemu bári, ya gi-kélemu árabí ta Júba, ya gi-kélemu morú, ya gi-kélemu rutána ab ta Zānde*

« Beaucoup de gens à Juba parlent soit le bari, soit l'arabe de Juba, soit ils parlent moru, soit ils parlent la langue des Azande » ;

- *Babá tá-i kamán gi-kélem árabí bta Júba de u gi-kélem kamán rutána ta Dínka*

« Mon père aussi parle arabe de Juba et la langue des Dinka ».

On retrouve cette distinction dans les travaux d'autres chercheurs, comme dans l'exemple suivant :

- *rutána bitá-úman [Mundári] fi baráu kamán. Lakín ya kálim rutána wáhid baryá, je nína bi-kélim lúgha al arabá bitá-úman da*

« les Mundari ont leur propre langue. Mais ils parlent également la langue des Bari, et comme nous ils parlent leur arabe à eux » (Mahmud, 1978 : 92).

Le terme *rutána* est employé pour désigner les langues africaines locales comme le mundari et le bari, tandis que le terme *lúgha* est utilisé pour désigner l'arabe véhiculaire. Miller a toutefois relevé l'expression :

- *rután árabí ta nína*

« notre langue arabe » (1988-9 : 25),

Dans ce cas-ci, le terme *rután* s'applique clairement à l'arabe de Juba. Il faut rappeler que l'arabe de Juba recouvre des réalités différentes : dans le sud du Soudan, il est la langue maternelle des uns et la seconde ou la troisième langue des autres, il est parlé par des musulmans et par des chrétiens, il est aussi utilisé en concurrence avec d'autres variétés de l'arabe. Les rapports avec cette langue en particulier et avec la culture arabo-musulmane en général ne sont donc pas identiques pour chaque locuteur, par conséquent l'application du terme *rutána* à l'une ou l'autre langue peut également varier.

En outre, les habitants de Juba sont bien conscients de la différence existant entre l'arabe créolisé de la région et les autres parlers arabes. Dans nos conversations, ils utilisent systématiquement l'expression *árabí ta Júba*, « l'arabe de Juba », pour désigner leur langue, mais jamais le terme *arabí* tout seul. Ce dernier semble réservé à la langue arabe en général ou à l'arabe classique, comme dans l'expression *mádrasa betá árabí*, « l'école gouvernementale », littéralement « l'école où on enseigne l'arabe classique », tandis que *árabí ta Kartúm*, « arabe de Khartoum », se réfère à l'arabe dialectal standard du nord du pays. Miller a relevé d'autres dénominations soulignant cette antinomie : selon ses

observations, les habitants de Juba font la différence entre le *árabi fúsa* (de l'arabe « *al-'arabiyya al-fushā* ») – appelé aussi *árabi sá'ab*, « arabe difficile » - qui recouvre tant l'arabe moderne que l'arabe dialectal soudanais du Nord, et le *árabi ta nína* ou *árabi ta béle* (litt. « notre arabe » et « arabe du pays »), ou encore le *árabi basít de* (« l'arabe simple ») qui désigne l'arabe de Juba (Miller, 1987 : 105 sq, Miller, 1988-9 : 25 sq).

En kinubi, le substantif *rután* est utilisé pour désigner une langue. Owens mentionne l'existence d'une forme verbale *rútan* à côté du substantif *rután* (Owens, 1985 : 254), mais nous ne l'avons jamais rencontrée lors de nos recherches, le verbe « parler [une langue] » étant rendu par l'expression :

- *kélem rután núbi, árif rután núbi*

« parler le kinubi, connaître le kinubi »³⁴.

Le terme *rután* est employé pour désigner n'importe quelle langue : sa propre langue, les langues africaines parlées dans le pays, mais aussi l'arabe et les langues européennes ou asiatiques. Nous avons relevé à Mombasa les expressions suivantes :

- *kila rután ána árifu sía sía : núbi ána gi-kélem (...), english sía sía, árabi jedé ána árif sía sía, kigánda ána árifu sía*

« je parle un peu chaque langue : je parle le kinubi, un peu d'anglais, je connais aussi un peu d'arabe et un peu de luganda [langue bantoue parlée en Ouganda] »;

- *rután ta babá ta-éna ána árif, balutshistáni*

« je parle la langue de mon père, le baluchi [langue du Baluchistan] ».

Les Nubi utilisent également le terme *lúgha* ou *lúga*, mais il est beaucoup moins courant. Il est synonyme de *rután* et s'applique tant à l'arabe qu'au kinubi ou aux langues africaines, du Soudan ou d'ailleurs, sans aucune connotation appréciative :

- *de kan b-wónus ma ána bi lúgha ta, rután ta sudaníya*

« ils parlaient avec moi en arabe dialectal soudanais »;

- *Lúgha al na g-wónus de árabi, broken árabi*

« la langue que nous parlons c'est de l'arabe, de l'arabe cassé »;

- *Atshóli, lúgha t-ómun ta Lúo*

« la langue des Acholi est le luo »;

- *Núba fí lúgha t-ómun*

« les Nubiens ont leur propre langue »;

- *Lúga ta kiganda g-énda influence sía fu rután ta Núbi*

« le luganda [langue bantoue d'Ouganda] a peu d'influence sur le kinubi ».

³⁴ L'analyse détaillée de chacune de ces phrases se trouve dans le corpus de textes.

Notons que le préfixe *ki-*, emprunté au kiswahili, est lui aussi couramment utilisé pour citer les langues africaines - *kiganda*, *kiswahili* – mais aussi leur propre langue, le *kinubi*.

Nous avons interrogé des arabophones originaires de zones géographiques différentes, comme la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, l'Irak ou la Syrie. La racine *r-ṭ-n* n'y est plus utilisée en arabe dialectal, même dans les pays où habitent d'importantes communautés non arabophones. Relevons tout de même que le verbe *raṭan* subsiste en arabe dialectal de Bagdad, sans forme substantivée, mais il y prend le sens particulier de « radoter, parler beaucoup à propos d'un sujet insignifiant ou inintéressant ».³⁵

La langue (*luḡha*) et l'éloquence (*faṣāḥa*) occupent une place particulière dans la culture arabe, notamment pour des raisons religieuses. L'acception de ce que recouvre la notion de langue arabe elle-même est très stricte et les premiers lexicographes considéraient que seules certaines tribus de la Péninsule Arabique pouvaient prétendre à une certaine pureté de la langue (voir par exemple Touati, 2000, 57 sq). L'utilisation d'un terme particulier pour désigner « l'autre » sur base de critères linguistiques n'a par conséquent rien de surprenant. En outre, cela se retrouve dans d'autres cultures, il suffit de penser au sens onomatopéique du terme *barbaros* en grec ancien.

Mais lorsqu'on se penche sur l'usage contemporain du terme *riṭāna*, il nous faut d'emblée faire deux constats : d'une part, ce terme constitue une isoglosse limitée à une zone géographique particulière, en l'occurrence l'Égypte et la zone soudano-tchadienne au sens large. D'autre part, dans certains parlers il ne recouvre plus toujours le même sens qu'en arabe classique, puisqu'il se réfère essentiellement aux langues parlées par les peuples que les Arabes côtoient. Il ne s'agit plus de n'importe quelle langue par opposition à l'arabe, de manière abstraite, mais bien des langues africaines en particulier. Il y a donc une évolution sémantique réductrice, tout comme en arabe classique le sens de '*ajamī* est passé de « individu parlant mal l'arabe » ou « individu parlant une autre langue que l'arabe » à « Persan ».³⁶ En arabe de Juba, *rutāna* continue de désigner les langues locales par opposition à l'arabe, même si certains l'appliquent quand même à une variante de la langue arabe, en l'occurrence le créole arabe de la région. En kinubi, le terme *rutān* finit par s'appliquer à toute langue sans restriction, synonyme de *luḡha*.

On peut supposer que la persistance en arabe dialectal de l'usage de *riṭāna*, en Égypte et dans les parlers soudano-tchadiens, est certainement liée à l'usage d'autres langues dans la région. Mais la plupart des états arabes abritent également d'autres langues – par exemple le berbère

³⁵ Information communiquée par le Professeur Kamal Kolo, Irakien.

³⁶ Il faut pourtant noter l'usage spécifique de *rattānī* en arabe tchadien, qui peut désigner les Européens. Le même terme, encore une fois comme '*ajamī*, peut perdre sa connotation linguistique pour dériver vers un sens plus sociologique, comme « sédentaire, agriculteur ».

au Maghreb, le kurde au Proche-Orient – sans pour autant les désigner couramment sous une appellation particulière. De plus, cette appréciation pourrait très bien s'appliquer au français ou à l'anglais, que la phonologie ne rend pas plus proche de l'arabe que le nubien ou le dinka. Or, cette acception plus large ne se retrouve que chez certains arabophones tchadiens. L'usage de *riṭāna* a donc manifestement une connotation dépréciative dans la plupart des cas, due sans doute à un jugement subjectif lié à la différence entre l'arabe et ces langues. Celles-ci « ne sonnent pas » comme l'arabe, idée qui se rapprocherait fort du sens initial du terme en question. Il y a donc une différence dans le statut accordé à ces langues, qui s'explique certainement par l'histoire de la région : l'association de ces langues à un rang social et politique inférieur, à l'absence de tradition écrite, à l'animisme et surtout à l'esclavage. Ces différents facteurs marquent profondément l'identité du Soudan en général, au-delà de la situation linguistique. En effet, une partie des Soudanais musulmans – pas tous – s'identifient exclusivement à la culture arabe, quelle que soit la variété de leurs traits physiques, de leur origine géographique ou de la culture de leurs ancêtres, effaçant souvent toute trace de leur africanité, comme si ces deux notions étaient forcément antinomiques (pour deux approches différentes de la question à l'époque contemporaine, voir Deng, 1995 et al-Sāwī, 1993).

Pour en revenir à sa dimension linguistique, l'évolution du terme *riṭāna* doit également être placée dans un contexte plus « universel ». En effet, de nombreuses langues portent une dénomination dont l'étymologie révèle une connotation dépréciative. C'est surtout le cas des pidgins et créoles, souvent jugés comme des langues mixtes, inférieures, mal parlées ou simplifiées (voir les exemples cités dans l'introduction, p. 7). Encore une fois, ces langues étaient à l'origine parlées par des personnes ayant un statut social inférieur, souvent lié à l'esclavage. Dans le cas des créoles issus d'idiomes européens, ils étaient en plus jugés par le prisme des variétés européennes dont ils étaient issus. Enfin, ils n'avaient pas de tradition écrite et n'étaient pas susceptibles d'être enseignés à l'école (Todd, 1994 : 3177). Par conséquent, les locuteurs de ces langues eux-mêmes considéraient que leurs idiomes ne constituaient pas une « langue à part entière » et intériorisaient ces dénominations péjoratives.³⁷

Les locuteurs d'une langue visée par un terme dépréciatif peuvent aussi intérioriser celui-ci et se l'approprier pour finalement en modifier le sens et lui ôter toute connotation négative : il devient à la fois sa propre langue et la langue de l'autre. C'est le cas particulier de l'usage de *rutan* en kinubi. Comment expliquer cette évolution ? Sans doute, l'absence de continuum avec d'autres variantes de la langue arabe permet d'effacer plus rapidement la perception de

³⁷ Cela ne concerne pas que les créoles. De manière plus générale, l'attitude raciste dominant l'étude des langues africaines, qui perdura au moins jusqu'à la fin de l'époque coloniale, conduisit souvent à parler à tort et travers de « dialecte » pour désigner telle ou telle langue. De nos jours, de nombreux Africains qualifient eux-mêmes leur langue maternelle de « dialecte », s'il s'agit d'une langue comptant peu de locuteurs ou de faible diffusion dans leur pays d'origine, sans que cela corresponde nécessairement à une réalité linguistique.

langue mal parlée ou simplifiée, puisque les Nubi ne sont pas en contact avec d'autres arabophones qui parleraient une langue de référence.

Mais cela n'explique pas tout, car les Nubi sont conscients à la fois du fait que leur langue dérive de l'arabe et qu'il en constitue une variante assez éloignée. De plus, nombre d'entre eux ont vécu dans un pays arabophone ou ont étudié l'arabe classique pour des motifs religieux. Nous l'avons dit plus haut, certains de nos informateurs ont même défini leur langue comme du *Broken Arabic*. De plus, on retrouve des cas similaires d'appropriation dans le cas de créoles appartenant à d'autres zones géographiques, où il n'y a pas nécessairement de rupture totale avec la « langue mère ». En créole portugais du Cap Vert, le verbe *papear*, « parler vite, baragouiner ; discuter », a pris le sens de « parler une langue » (par exemple : *bu ta papia ingles ?*, « parlez-vous l'anglais ? »). La même racine a donné son nom au *papiamento*, créole espagnol des Antilles (Lorenzino, 2000 : 9 ; 16). De même, certains créoles anglais comme le *Tok Pisin* de Nouvelle-Guinée utilisent le verbe *tok* (de l'anglais *to talk*) pour « parler une langue », tandis que le même terme substantivé désigne la langue elle-même : *kam tok, tok pisin...* Pourtant, en anglais c'est le verbe *to speak* qui signifie « parler une langue », *to talk* n'étant utilisé que pour souligner qu'on parle une langue particulière ou qu'on parle avec un accent particulier, comme dans *you don't sound like a foreigner talking English* (Collins Cobuild Dictionary, 1999 : 1704).

La survivance du terme *riṭāna* et de ses dérivés dans certains dialectes arabes n'est pas liée à la simple présence d'autres langues dans la région – l'ensemble de l'aire linguistique arabophone étant en contact avec d'autres langues locales – mais plutôt au statut socio-culturel, jugé comme inférieur, qu'on leur prête. En effet, dans certains cas, *riṭāna* ne s'oppose plus seulement à la langue arabe, mais aussi aux langues européennes par exemple, et prend donc un sens local. Cette opposition langue arabe/langues locales est à replacer dans un contexte historique et culturel plus large, en l'occurrence celui des rapports entre la culture arabo-islamique et les cultures locales. Mais l'appropriation par la culture visée d'un terme à l'origine dépréciatif peut en modifier le sens, au point de faire dans certains cas de *riṭāna* un synonyme de *lughā*, désignant l'arabe, les langues africaines et les langues étrangères. Si l'usage d'un tel terme dépréciatif lié à la notion de langue constitue un cas particulier dans l'aire linguistique dialectale arabe, il se retrouve par contre dans d'autres contextes linguistiques et géographiques, qui partagent toutefois certains points communs : situation politique et sociale inférieure, absence de tradition écrite, jugement subjectif basé sur une impression de simplicité.

III. ETUDE LINGUISTIQUE

III. ETUDE LINGUISTIQUE

IIIa : PHONOLOGIE

1. Généralités

La phonologie du kinubi est très différente de celle de l'arabe dialectal en général. En effet, si la phonologie des dialectes arabes n'est jamais identique à celle de l'arabe classique, elle en reste toujours très proche : les phonèmes emphatiques s'atténuent ou disparaissent, quelques phonèmes sont modifiés, mais ces transformations restent limitées.

Les variations phonologiques de l'arabe dialectal sont très anciennes, puisque les premiers lexicographes arabes ont relevé des variantes de prononciation d'une tribu à l'autre. Tha'lab par exemple, dans son ouvrage « *Al-Khaṣā'is* », tente de mettre en évidence l'éloquence (*faṣāḥa*) des Quraysh – la tribu du Prophète – en énumérant les particularismes phonologiques des autres tribus arabes. Il cite notamment le cas des Banū Tamīm qui pratiquaient la 'an'ana (le fait de prononcer la hamza /' / comme un 'ayn /ʿ /), celui des Banū Rabī'a qui eux avaient recours à la *kashkasha* (fait de prononcer le /k/ comme un /sh/), celui des Ḥawzān qui pratiquaient la *kaskasa* (fait de rajouter /s/ après le pronom affixe /ka/ ou /ki/), ou encore celui des Qays qui avaient une tendance au *tadajju'* (fait de prononcer le /a/ comme un /i/ ou un /e/)... (al-Sāmarā'ī, 1994, p. 11).

Toutefois, si de manière générale la phonologie des dialectes arabes varie par rapport à celle de l'arabe classique, les variations les plus radicales, donc les plus remarquables, ne portent que sur les voyelles et un nombre limité de consonnes.

Par contre, la phonologie du kinubi est considérablement différente de celle de l'arabe classique et à première vue des différents parlers dialectaux. En effet, de très nombreux phonèmes, vocaliques mais surtout consonantiques, y sont altérés. Le degré d'altération est tel que la plupart des arabophones ayant entendu nos enregistrements ont déclaré avoir l'impression d'entendre une « langue africaine ». Nous verrons plus loin que la phonologie n'est pas le seul signe distinctif du kinubi, mais elle participe certainement pour une large part à cette première impression subjective de « non-arabité » de la langue.

Après avoir exposé le système phonologique du kinubi, nous le replacerons dans le contexte des dialectes arabes tchado-soudanais de manière générale, qu'il s'agisse de parlers créolisés ou non, afin d'évaluer leur degré de proximité phonologique.

2. Phonologie du kinubi

2.1. Les consonnes :

Selon Heine (1982 : 25), suivi par Khamis (1994 : 80), le tableau consonantique du kinubi se présente comme suit :

TABLEAU 1 :

	Bilab.	Dent.	Alvéo.	Post-avéo.	Alvéo-pal	Vélaires	Glottales
Plosives	(p) b	t	d			k g	(')
Affriquées					<u>tsh</u> j		
Fricatives	f v	(<u>dh</u>)	s z		<u>sh</u>		h
Liquides		l		r			
Nasales	m mb	n		nd	ny	(ng)	
Semi-voyelles	w				y		

* Les phonèmes mis entre parenthèses sont prononcés dans les emprunts uniquement. Khamis précise par ailleurs que /dh/ est très rare, généralement dans des emprunts à l'arabe. Owens présente le même tableau, en y soustrayant /dh/, /tsh/ et /'/ (1985 : 233).

Signalons d'emblée que la phonologie du kinubi tel qu'il est parlé à Mombasa est plus riche. En effet, les phonèmes consonantiques /q/, /dj/, /h/, /'/, /mp/, /mb/, /kh/ et /gh/ sont également attestés, même si seuls les deux derniers sont assez courants. Nous proposons donc le tableau suivant :

TABLEAU 2 :

	Labial.	Labio -dent.	Dent.	Sifflan- tes	Pré- palat.	Chuint	Post- palat.	Vélaires	Pharyng	Laryng
Sourdes	p	f	t	s	<u>tsh</u>	<u>sh</u>	k	<u>kh</u> q	ħ '	h
Sonores	b	v	d <u>dh</u>	z	j dj		g	<u>gh</u>		
Liqui- des							l	r		
Nasales	m (mb) (mp)	(mv)	n (nd)		ny		ng			
Semi- voy.	w				y					

* les phonèmes entre parenthèses apparaissent exclusivement dans les emprunts à l'adstrat

2.1.1. Identification des phonèmes consonantiques :

Nous avons pu identifier ces phonèmes par les paires minimales suivantes :

Paire : Exemples : Traduction :

b/f	bi	fi	avec	dans
b/w	ab	aw	qui, que	ou
b/m	bára	mára	terre	femme
b/d	be	de	maison	ce, cette
b/t	bab	tab	porte	problème
f/w	fáraj	wáragi	écartement	'araq (alcool)
f/m	fútu	mútu	passer	mourir
f/ <u>sh</u>	fáta	<u>sháta</u>	ouvrir	poivre
w/m	wa	ma	et	avec
w/l	aw	al	ou	que, qui
w/y	wála	yála	ou bien	allons !
m/n	mási	nási	marcher	gens
mp/m	mpáka	makán	jusque	endroit
mp/p	en variation libre partielle		(paka = mpaka)	

mp/mb	Kampála	kámbi	Kampala	camp
mb/b	mbéle	béle	avant	pays
mb/m	Bómbo	bóma	Bombo	maison
t/d	dóru	Tóro	chercher	Toro (toponyme)
t/l	íta	íla	toi	sauf
t/n	t-éna	néna	notre	nous
t/s	taál ¹	sāb	viens	peuple
d/l	dēl	lēl	ceux-ci	nuit
d/n	dom	num	sang	dormir
d/z	de	ze	ce	comme
l/n	ladí	nadí	jusque	appeler
l/t	lim	tím	réunir	achever
l/r	wála	wára	ou bien	derrière

(malgré quelques rares cas de confusion)

n/t	na	ta	avec	de
n/d	asán	ásad	parce que	lion
nd/n	g-é ^{ndi}	g ^{éni}	avoir	habiter
nd/d	é ^{ndi}	wedí	avoir	donner
s/z	wása	wáze	laisser	vieux
s/sh	en variation libre partielle			
s/r	sába	rába	sept	élever
s/ch	ásal	atshóli	demander	Acholi
z/sh	zamán	shámba	autrefois	champ
z/r	ázu	Arúa	vouloir	Arua (ville)
z/s	záidi	Saídi	très	Saidi (nom)
z/j	en variation libre partielle			
sh/r	shāb	rába	peuple	élever
sh/kh	shemsh	khámsa	soleil	cinq
tsh/j	atshóli	ajól	Acholi	homme
tsh/y	tshúmba	yom	chambre	jour
tsh/k	tshúmba	kumbúka	chambre	se rappeler
j/y	ja	ya	venir	ya (copule)
j/s	ája	ásad	chose	lion
j/g	ája	wága	chose	tomber
dj/j	en variation libre partielle			
dj/d	djini	díni	gin	religion

(mais /shéder/~shéjer/ pour « arbre »)

¹ Nous différencions la voyelle longue /ā/ de la voyelle brève redoublée /aa/.

ny/n	nyáma	náma	animal	manière
ny/nj	nyáma	njá	animal	route
k/g	kalamá	galamóyo	choses	chèvre
k/kh	en variation libre partielle			
k/ʼ	kárab	ʼárabí	détruire	arabe
g/gh	en variation libre partielle			
g/ʼ	gará	ʼárabí	voitures	arabe
ng/g	súngura	sógur	lièvre	aigle
ng/k	ngamía	kam	chameau	combien
kh/gh	dákhal	stághal	entrer	travailler
kh/ʼ	Khartúm	ʼárabí	Khartoum	arabe
kh/h	kháli	haláfu	laisser	ensuite
gh/ʼ	lagháyet	laʼīb	jusque	péché
ʼ/ʼ	en variation libre partielle			
ʼ/h	ʼárabí	harím	arabe	femmes
ʼ/h	ʼárabí	ḥar	arabe	chaud
q/kh	fiqhi	taríkh	droit	date
q/k	fiqhi	fikiri	droit	penser
q/g	ázraq	árag	bleuir	ʼaraq (sorte d'alcool)
h/h	ḥar	harím	chaud	femmes
h/kh	ḥar	khartúm	chaud	Khartoum
h/k	saḥāra	sakár	désert	petit
ʼ/h	ʼabdu	hába	vénérer	morceau
ʼ/kh	ʼabdu	khábar	vénérer	nouvelle

2.1.2. Occurrences des phonèmes consonantiques :

Le tableau suivant présente les occurrences de chacun de ces phonèmes en position initiale, médiane ou finale², ainsi qu'un mot contenant le même phonème en français, dans une autre langue européenne ou en arabe :

b	bakán	núbi	rákab	comme dans : bateau
p	pásha	mapkúl	grup	petit
f	fútu	áfoyo	kátif	forme
v	víta	dréve	-	ver
m	móyo	galamóyo	gidám	mois
mb	mbéle	Mombása	jamb	djembé

² Pour le sens de ces mots, voir le lexique (annexe 3).

mp	mpáka	Kampála	-	<i>importante</i> (italien)
mw	mwíko	-	-	moins
mv	mvíta	tshúmvi	-	
w	wóduru	áwal	aw	ouate
t	tōb	íta	kut	toi
<u>dh</u>	-	árdhi	-	<i>this</i> (anglais)
l	lē	kúlu	el	loi
n	núbi	námna	zamán	nuit
s	suál	ásad	wónus	sûr
z	ze	ázu	zōz	zoo
d	dolúka	jídi	jedíd	jeune
r	rúo	mára	féker	<i>rio</i> (espagnol)
nd	-	éndisi	end	<i>end</i> (anglais)
<u>tsh</u>	<u>tshagúa</u>	mtshéle	brántsh	<i>check</i> (anglais)
j	ja	ajól	joj	joie
<u>dj</u>	<u>djedíd</u>	<u>shédjer</u>	-	djembé
<u>sh</u>	<u>shía</u>	alshán	mush	choix
n	nyerekú	munyóro	-	pagne
y	ya	éywa	wáy	yoga
k	kárab	ákil	enák	clé
g	gēn	fógo	dug	gros
q	-	fiqhi	ázraq	<i>qāla</i> (arabe)
<u>kh</u>	<u>khámsa</u>	dákhal	<u>shéykh</u>	<i>khabar</i> (arabe)
<u>gh</u>	<u>ghēro</u>	lúgha	-	<i>ghūl</i> (arabe)
ng	ngamia	ingilīzi	king	<i>parking</i> (anglais)
'	'ábdú	tis'in	-	<i>al-'akl</i> (arabe)
h	hamsín	swahili	míleh	<i>head</i> (anglais)
ḥ	ḥarím	rāḥal	-	<i>ḥarām</i> (arabe)
'	'árabí	la'īb	-	<i>'arab</i> (arabe)

Il faut toutefois préciser que les phonèmes /q/, /dj/, /dh/, /' / et /ḥ/ sont très rares. Quant à /p/, il n'apparaît qu'une seule fois dans le vocabulaire d'origine arabe, devant une consonne sourde : /mapkúl/ « accepté ».

2.2. Voyelles :

A Mombasa, le kinubi présente les cinq voyelles suivantes :

a	comme dans « pagne » en français
e	comme dans « trait » en français
i	comme dans « riz » en français
o	comme dans « bol » en français
u	comme dans « route » en français

Ces cinq voyelles ont une réalisation brève et longue, /ā/ et /ī/ étant les plus fréquentes.

2.2.1. Voyelles brèves :

2.2.1.1. Identification

i/u	kila	kúlu	chaque	tout
i/e	bilá	béle	sans	pays
i/o	sika	sókol	route	chose
i/a	íta	atá	toi	même (si)
e/u	kétu	kútu	coudre	mettre
e/o	kéfi	kófu	comment	peur
e/a	betá	báta	de	canard
a/o	marúf	morú	connu	Moru (ethnonyme)
a/u	fáta	fútu	ouvrir	dépasser
o/u	korú	kúruju	agneau	cultiver

Toutefois, certains couples de voyelles sont en variation libre pour certains termes :

o~u : dans /Morú~/Murú/, « Moru », /ro~/ru/, « aller »...

i~e : dans /fikiri~/fikeri/, « penser », /wad-ín~/wad-én/, « quelques »...

a~e : dans /áswa~/áswe/, « noir », /ása~/áse/, « maintenant », /bas~/bes/, « mais »...

i~u : dans /dīshmán~/dushmán/, « guerre »

2.2.2. Voyelles longues

Selon Heine et Owens, le kinubi présente les voyelles /a/, /e/, /i/, /o/, /u/, avec une seule voyelle longue, /ā/ (Heine, 1982 : 25). A Mombasa, nous avons relevé cinq voyelles longues, correspondant aux cinq voyelles brèves précitées.

2.2.2.1. Identification :

i/ē	sitīn	habatēn	soixante	un peu
i/ō	zīd	zōl	ajouter	homme
i/ū	harīm	Ḥarūn	femmes	Ḥarūn (nom propre)
ē/ā	habatēn	tān	un peu	autre
ā/ō	bās	bōza	seulement	habit

2.2.3. Perte de quantité vocalique :

Il est difficile d'opposer ces voyelles longues aux voyelles brèves correspondantes. En effet, la longueur de la voyelle n'est généralement pas productive et la plupart des mots présentant une voyelle longue apparaissent également avec une réalisation brève, sans différenciation sémantique ou morphologique, comme les couples suivants :

a/ā :	bakán	bakān	endroit
e/ē :	wen	wēn	où
i/ī :	ashirín	ashirīn	vingt
o/ō :	ajól	ajōl	homme
u/ū :	mahmúd	mahmūd	Mahmūd (nom propre)

Il semble donc que la corrélation de longueur vocalique n'est pas pertinente en kinubi et que la prononciation brève ou longue d'une voyelle dépend d'autres facteurs : pause dans le discours, insistance, correction... Par exemple :

grandfathers t -éna **jā** min Sudán (...), *eightteens* úmun **já**
 grands-pères/aGEN nous venir de Soudan années 1880/a eux venir
 « Nos grands-parents sont venus du Soudan, ils sont venus dans les années 1800 »

En outre, la voyelle longue apparaît surtout, en position médiane ou finale, rarement en position initiale. Relevons tout de même l'occurrence de /āna/ pour /ána/, « moi », comme cela apparaît d'ailleurs dans d'autres dialectes arabes, à Bagdad par exemple où l'on retrouve /āni/ « moi » (Wolfe, 1964 : 89).

Heine considère qu'en kinubi la voyelle longue est une combinaison de deux voyelles brèves, chacune d'entre elles pouvant être accentuée. Il fait par exemple la différence entre /bára/ et /báára/, « dehors » (adverbe) et « dehors » (substantif) (Heine, 1982 : 25).

Selon nous, la voyelle longue peut effectivement être considérée comme la combinaison de deux voyelles brèves accentuées, mais seulement dans certains cas, par exemple lorsque

l'étymologie présente deux voyelles distinctes, comme par exemple /náaré/, « aujourd'hui », qui vient de l'arabe /nahār/, « jour » ou encore /bóodá/, « moustique », de l'arabe /bu'ūda/.

Il arrive aussi qu'un terme dont l'étymologie présente une voyelle longue soit décomposé en deux voyelles brèves, comme /taá/ pour /tān/, de l'arabe soudanais /tāni/, « autre ». Mais généralement, la voyelle longue du superstrat – lorsqu'elle est conservée – est réalisée de la même manière en kinubi : /wēn/, « où ? », /jā/, « venir », jamais sous la forme */ween/ ou */jaa/.

2.3. Phénomènes phonologiques

2.3.1. Modifications consonantiques

Nous avons relevé une série de modifications consonantiques affectant la phonologie du kinubi³ :

- p

p > b /pésa^{as} > /bésa/ « argent »

- b

b > p /magbūl/^{as} > /mapkúl/ « accepté » (très rare)

b > f, /kātib/^{as} > /kátif/, « écrire »

- m

m > b /makān/^{as} > /bakán/, « endroit »

m > n /ittakum/^{as} > /ítakun/, « vous »

- mp

mp > p /mpáka/^s > /páka/, « jusqu'à »

- w

w > y /gow/^{as} > /góy/, « difficile »

- th

th > t, /ithnēn/^{as} > /tinén/, « deux »

th > s, /mathalan/^{as} > /masalán/, « par exemple »

³ L'élément de comparaison est bien sûr la phonologie de ces termes en arabe dialectal soudanais (^{as}) et dans l'adstrat swahili (^s) et anglais (^a), et non par l'arabe classique. Lorsqu'un phonème ou un mot est mis entre parenthèses, cela signifie qu'il s'agit du phonème de référence en arabe classique, qui n'apparaît pas comme tel dans le superstrat.

- dh

dh > d, /haddha/^{as} > /de/, « ce »

dh > z, */iddhā qultu/^{as} > /zagul/ « disons »

- z

z > z, /zulm/^{as} > /zulum/, « obscurité »

- q

q > d, /afqal/^{as} > /áfda/, « meilleur »

q > dh, /arq/^{as} > /árdhi/, « terre »

- t

t > t, /tawt/^{as} > /towíl/, « long »

- d

d > l, /dugag-ln/^{as} > /lugag-ín/, « petit »

d > t, /misgd/^{as} > /mízgit/, « mosquée » (en position finale)

- s

s > sh, /mersa/^{as} > /mersha/, « alcool »

s > z, /msgid/^{as} > /mízgit/, « mosquée »

- ṣ

ṣ > s, /ṣahrṣa/^{as} > /sahára/, « désert »

- n

n > l, /ghnamáyya/^{as} > /galamóyo/, « chèvre »

n > m, /janb/ > /jamb/, « côté »

n > t, /anta/^{as} > /íta/, « toi » (uniquement dans le groupe consonantique /nt/)

En réalité, en arabe soudanais le /n/ devient /t/ par assimilation dans le groupe consonantique /nt/ : /bit/ pour /bint/, « fille », /kutta/ pour /kunta/, « tu étais » (Gasim, 1985 : 45). Le kinubi part donc de cette dernière forme, avec perte de la gémation. Il faut donc considérer le processus suivant : /inta/ > /itta/ > /íta/.

- j

j > dj, /jedid/ > /djedidi/, « nouveau »

j > y, /árja/ > /áriya/, « revenir »

j > d, /shjájar/ > /séder/, « arbre ».



j > g, /jild/ > /gili/, « peau »

- sh

sh > s, /bírshi/ > /bírisi/, « natte »

- r

r > l /geríb/ > /gelí/ « proche »

/kíbra/ > /kíbla/ « Kibera »

- l

l > m /embāre/, « hier » (devant /b/)

- q

q > g, /qáhwa/ > /gáhwa/, « café »

q > (g) > k, /qábla/ > /kábla/, « avant »

q > (g) > gh /istiqlāl/ > /ishtighlāl/, « indépendance »

-kh

kh > k, /khamsa/ > /kámsa/, « cinq »

kh > h, /khabar/ > /habári/, « nouvelle »

kh > g, /khayyat/ > /gédi/, « coudre »

- gh

gh > k /soghayyir/ > /sokár/, « petit »

gh > g /ghāba/ > /gāba/, « forêt ».

- ḥ

ḥ > h, /ḥijāb/ > /hijáb/, « foulard »

ḥ > k, /ḥisān/ > /kusán/, « cheval »

/ḥatt/ > /kutu/, « mettre »

ḥ > ø

en position initiale : /ḥishma/ > /ishma/, « honneur »

en position médiane : /wāḥed/ > /wáy/, « un »

en position finale : /sabāḥ/ > /sabá/, « matin »

- ‘

‘ > ’ /tis‘īn/ > /tis’ín/, « quatre-vingt-dix »

‘ > y /ba‘īd/ > /boyí/, « loin » (le phonème /‘/ est rare et il est souvent remplacé par /‘/, qu’on peut donc interpréter comme forme intermédiaire : /‘/ > /‘/ > /y/)

‘ > w : /‘arag/ > /wáragi/, sorte d’alcool (si on postule une forme intermédiaire /‘/, on peut considérer le processus suivant : /‘aragi/ > /‘aragi/ > /waragi/)

‘ > h, /‘arūs/ > /harūs/, « mariage »

‘ > ø

en position initiale : /‘ilm/ > /īlmu/ « science »

en position médiane : /arba‘īn/ > /arbaīn/ « quarante »

en position finale : /tala‘/ > /tála/ « quitter »

/kurā‘/ > /kurá/ « pied »

Les occurrences de /ḥ/ et /‘/ sont si rares qu’on peut postuler une forme intermédiaire avant leur élision, respectivement /h/ et /‘/. Pour preuve, la coexistence des formes /míleh/ et /míle/ pour */míleh/ « sel » ou encore /wáhed/ et /wáy/ pour */wāḥed/ « un ».

- h

h > y /wallahi/ > /waláyi/ « mon Dieu »

h > ø

en position initiale : /hassa‘/ > /áse/ « maintenant »

en position médiane : /nahār/ > /náaré/ ou /nāre/ « aujourd’hui »

en position finale : /el ḥamdu lillah/ > /hamdulílla/ « grâce à Dieu »

- ‘

‘ > y /garáya/, « études » (en position V’V)

‘ > w /‘annas/ > /wónus/, « parler »

‘ > ø

en position initiale : /‘awalan/ > /awalán/ « d’abord »

en position médiane : /su‘āl/ > /suál/ « question »

en position finale : (pas d’occurrence)

2.3.1.2. Apocope

Des phonèmes qui sont normalement réalisés de la même manière qu’en arabe dialectal lorsqu’ils sont en position initiale et médiane, sont omis à la fin d’un mot. C’est le cas de /f/, /b/, /l/, /m/, /n/, /t/, /s/, /d/, /k/, /w/, /h/, (/‘/).

La disparition de la consonne finale est moins courante à Mombasa qu’à Bombo et l’acrolecte conservant cette consonne finale subsiste le plus souvent. On a pu relever les paires suivantes /baná/~banát/ « filles », /bará/~baráw/ « différent », béle/~béled/ « pays », /boyí/~beíd/ « loin », /dusmá/~dusmán/ « guerre », /éndi/~éndis/ « avoir », /geri/~gerib/ « »

proche », /gidá/~gidám/ « devant », /hená/~henák/ « là-bas », /kebí/~kebir/ « grand », /lábi/~lábil/ « corde », /lamá/~lamán/ « lorsque », /líbi/~libis/ « s'habiller », /nyerekú/~nyerekúk/ « enfant », /wáy/~wáhid/ « un », /wéle/~wéled/ « enfant ».

Dans certains cas, nous n'avons d'ailleurs que l'acrolecte, alors que la forme apocope apparaît à Kibera ou à Bombo : /rágel/~rágil/ sans */rági/ « homme », /ázraq/ sans */ázra/ « bleu », /kalás/ sans */kalá/ « fini »...

Dans d'autres, nous n'avons que la forme apocopée, comme à Kibera et à Bombo : /be/ pour */bet/ « maison », /léseri/ pour */léserif/ « mais », /áswa/ et /áswe/ pour */áswad/ « noir », /degí/ pour */degíg/ « farine », /su/ pour */sug/ « marché », /embáre/ pour */embāreh/ « hier ». Cette élision touche presque toutes les catégories de phonèmes, quel que soit leur point et leur mode d'articulation (nous n'avons pas d'exemple d'élision des prépalatales et chuintantes, mais ces phonèmes sont rares en position finale). Cela signifie que ce n'est pas la nature des phonèmes qui induit cette élision mais bien leur qualité de consonne finale.

L'utilisation des formes apocopées se retrouve chez tous les informateurs. De même, tous utilisent les formes ayant conservé leur consonne finale, même si ceux qui sont nés ou vivent depuis leur enfance à Mombasa y recourent un peu plus souvent. En outre, la forme apocopée et la forme complète apparaissent souvent chez le même locuteur. Ali Murbe par exemple utilise à la fois /béle/ et /béled/ « pays », /hená/ et /henák/ « là », tandis que Talib dit tant /gerí/ que /geríb/ « proche ».

2.3.1.3. Dégémiation

La gémiation est très présente en arabe, classique comme dialectal. Elle revêt une importance particulière, puisqu'elle joue un rôle fondamental dans la grammaire :

- elle permet de reconnaître l'article dans le cas des mots commençant par une « lettre solaire » (consonne initiale assimilant le /l/ de l'article défini /al/), comme dans : */al-shams/ > /ašh-shams/, « le soleil » ;
- elle permet de créer certaines formes dérivées, verbales et nominales, comme dans /wašala/ « arriver » > /waššala/ « connecter », où la gémiation de la seconde consonne du radical permet de créer une forme factitive.

Ainsi, la gémiation ne constitue pas un simple élément phonologique, mais bien morphophonologique. Son omission a donc des conséquences sémantiques fondamentales en arabe, ce qui explique sa stabilité dans les dialectes. Pourtant, le kinubi a perdu le système de gémiation. Ainsi, les termes /íla/ « sauf », /jidi/ « grand-père » ou /sháta/ « poivre » dérivent de l'arabe /illa/, /jadd/ et /shatta/ :

ila bes kan ómun islám
 sauf seulement si eux musulman
 « du moment qu'ils sont musulmans »

jídi tá -y tála fí Zánzibar
 grand-père GEN moi sortir de Zanzibar
 « mon grand-père vient de Zanzibar »

én -ak sháta u míle
 œil ton poivre et sel
 « ton œil est poivre et sel »

Nous n'avons relevé qu'une vingtaine de termes ayant conservé la gémation. Dans la plupart des cas, il s'agit de la gémation du [l] de /allah/, « Dieu », dans diverses expressions ou anthroponymes : /shukúr ullá/ « Dieu merci », /máshalla/ « ce que Dieu veut », /abdálla/ « 'Abdullah (litt. serviteur de Dieu) »...

Mais cette conservation de la gémation n'est pas systématique, on retrouve d'ailleurs chez les mêmes informateurs :

waláy, de *politics* ása
 mon Dieu DEM politique/a maintenant
 « Mon Dieu, voilà la politique maintenant »

ána bi- kátif, inshála
 moi TMA écrire si Dieu le veut
 « Je vais [lui] écrire, si Dieu le veut »

Dans le même ordre d'idée, nous avons aussi enregistré /rábba-na/, « Notre Seigneur ». La conservation de la gémation est donc liée ici à des considérations religieuses : le nom de Dieu étant sacré, il a tendance à être plus stable dans sa prononciation.

Nous avons également relevé /lábillatá/, « serpent ». Mais il s'agit d'un mot composé et le redoublement de la prononciation du phonème /l/ résulte en fait de la rencontre du /l/ final de /lábil/ « corde » et du /l/ initial de /latá/ « sol ». Il ne s'agit donc pas de la survivance du *tashdíd* arabe. Notons enfin /dammām/, « Dammām (en A. Saoudite) », /súnna/, « circoncision » et /háwwalu/, « transférer ».

2.3.1.4. Variation libre partielle :

Nous avons relevé une série de termes contenant un phonème réalisé de deux voire trois manières différentes : /s/~/sh/, /z/~/j/, /kh/~/k/, /gh/~/g/ et /dj/~/j/~/d/, /dh/~/d/~/z/, /'~/~/ et /mp/~/p/. Les quatre premières sont courantes, les autres relativement rares.

Heine et Owens parlent de variation libre pour les paires /s/~/sh/ et /z/~/j/ (Heine, 1982 : 25 et Owens, 1985 : 235, 237). Mais le terme nous semble impropre pour deux raisons. Tout d'abord, quelle que soit la paire de phonèmes concernée, seuls certains termes sont fréquemment prononcés de l'une ou l'autre manière, tandis que les autres, quantitativement beaucoup plus importants, ne présentent qu'une seule prononciation possible. En outre, si on tient compte de la forme étymologique, la variation entre les deux phonèmes se produit presque exclusivement dans un sens : on a /sh/ > /s/ et rarement l'inverse, toujours /z/ > /j/, /kh/ > /k/ et /gh/ > /g/.

2.3.1.4.1. La paire /s/~/sh/ :

Elle porte surtout sur les termes suivants :

- /alsán/~/alshán/, « parce que »
- /minsán/~/minshán/, « parce que »
- /shúnu/~/súnu/, « quoi »
- /shía/~/sia/, « peu »
- /dushmán/~/dusmán/, « guerre »
- /shúlu/~/súlu/, « enlever »
- /ásurub/~/áshrub(u)/, « boire »
- /bírisi/~/bírshi/, « natte »
- /flus/~/flsh/, « argent »

On rencontre plus rarement :

- /masha/~/maisa/, « vie »
- /istiglál/~/ishtiaglál/, « indépendance »
- /gumás/~/gumásh/, « tissu »
- /merisa/~/merisha/ « alcool »

Certains termes contenant un /sh/ étymologique n'existent plus que dans leur forme avec /s/. C'est le cas de /sókol/, « chose » qui vient de */shugh(u)l/.

Comme nous l'avons déjà indiqué, on a surtout /sh/ > /s/, mais l'inverse existe également : /merisa/ > /merisha/ « alcool », /istiglál/ > /ishtiaglál/ « indépendance ».

La variation libre partielle /s/~/sh/ est réalisée par l'ensemble de nos informateurs, même si Abdulatif, Talib et Hatma, originaires de Bombo et de Kampala, ont une nette tendance à prononcer /sh/ > /s/, conservant ainsi un trait caractéristique du kinubi d'Ouganda. Par exemple, ils disent toujours /sia/ et jamais /shia/ « un peu », alors que Harun ou Ali Murbe utilisent les deux. Par contre, Talib est le seul à dire /merisha/ pour /merisa/ « alcool ». Mais un même locuteur peut utiliser les deux réalisations dans la même phrase :

maisha jedé jedé, maisha séme
vie ainsi.2 vie bien
« la vie est comme-ci comme-ça, la vie est bien »

2.3.1.4.2. La paire /j/~/z/ :

Elle porte surtout sur les termes suivants :

/ajól/~/azól/, « homme »
/joz/ ~/joj/, « se marier »
/jídu/~/zídu/, « ajouter »
/je/~/ze/, « comme »
/jedé/~/zedé/, « ainsi »
/ázu/~/áju/, « vouloir »

Toutes ces paires présentent /z/ > /j/ et non l'inverse. Owens avait relevé à Kibera et à Bombo la paire /néjma/-/nézima/, tout en précisant qu'il s'agissait d'un cas rare (1985 : 237).

Encore une fois, le phénomène concerne l'ensemble des informateurs, malgré une nette préférence du /j/ chez les personnes originaires de Bombo et la tendance inverse chez les autres.

2.3.1.4.3. La paire /kh/~/k/ :

Le phonème /kh/ est réalisé de manière presque exclusive par les informateurs nés ou installés depuis l'enfance à Mombasa : Harun, Faraj, Ali Murbe et Ali Musa. Il est prononcé une seule fois par Hatma.

Encore une fois, on retrouve cette variation libre dans un nombre limité de termes :

/khor/~/kor/, « fleuve »
/khámsa/~/kámsa/, « cinq »
/khábar/~/kábar/, « nouvelle »
/khóf/~/kófi/, « peur »
/molokiya/~/molokhiya/, « mulukhiyya »

/khalás/ ~ /kalás/, « terminer »

/dákhu/ ~ /dákul/, « entrer »

On retrouve toujours /kh/ > /k/ et jamais l'inverse, avec une nette préférence pour /kh/ sur /k/ chez les informateurs concernés. Encore une fois, tous les termes présentant un /kh/ étymologique ne l'ont pas conservé : nous n'avons pas rencontré */khárab/ ou */khálti/ pour /kárab/ et /kálti/ par exemple.

2.3.1.4.5. La paire /gh/ ~ /g/ :

Le phonème /gh/ est assez rare, seul Ali Murbe en fait un usage fréquent, même si on le retrouve chez d'autres informateurs comme Hassan et Hatma. Il s'agit surtout de /gh/ > /g/.

On trouve surtout les paires suivantes :

/lúgha/ ~ /lúga/, « langue »

/ghéro/ ~ /géro/, « changer »

/ishtighlál/ ~ /istiglál/, « indépendance »

2.3.1.4.6. Le groupe /dj/ ~ /j/ ~ /d/ :

Le phonème /dj/ est extrêmement rare, on ne l'entend que chez Hassan et Ali Murbe, dans les paires suivantes :

/árdjia/ ~ /árijá/, « revenir »

/djedíd/ ~ /jedíd/, « nouveau »

/shédjer/ ~ /shéder/ ~ /shájar/, « arbre ».

2.3.1.4.7. La paire /ʔ/ ~ /ʕ/ :

L'utilisation de ces deux phonèmes est rare mais on la retrouve chez plusieurs informateurs, pas uniquement dans l'usage d'archaïsmes ou de formes figées. On a par exemple la paire : /tisʔín/ ~ /tisʕín/, « quatre-vingt-dix ».

Nous reviendrons plus loin sur les paires de phonèmes /mp/ ~ /p/ et /dh/ ~ /d/ ~ /z/.

De manière générale, nous n'avons pas pu mettre en évidence d'éléments d'ordre phonologique qui permettraient d'expliquer pourquoi ces paires consonantiques sont en variation libre dans certains cas seulement. En effet, elles n'apparaissent pas dans un environnement phonologique particulier : on trouve /s/ ~ /sh/ aussi bien dans VxV, xV, xVV, CVxC, xVCV...

2.3.1.4.8. La paire /r/~/l/

Il arrive que le même terme soit prononcé tantôt avec /l/, tantôt avec /r/, généralement dans le sens /r/ > /l/, mais le phénomène est assez limité :

/bará bará/~/balá balá/, « différent »

/kibra/~/kíbla/, « Kibera »

/geri/~/geli/, « proche ».

Nous reviendrons plus loin sur cette variation.

2.3.2. Phénomènes vocaliques :

2.3.2.1. Transformations vocaliques :

a :

a > e /dagīg/ > /degí/, « farine »

 /aswad/ > /áswe/, « noir »

a > o /huwa/ > /úwo/, « il »

 /ghanamayya/ > /galamóyo/, « chèvre »

ā > a /māshi/ > /máshi/, « aller »

ā > a > e /samih/ > /séme/, « bien »

Il faut citer le cas particulier de /ā/ > /wa/, comme /nasāra/ > /naswára/ « chrétiens, européens »

i :

i > a /ism/ > /ásma/, « nom »

i > e /sāmiḥ/ > /séme/, « bien »

i > u /bimara/ > /bumára/ « complètement »

 /ritana/ > /rután/, « langue »

ī > i /fī/ > /fi/, « il y a »

ī > i > u /fī/ > /fu/, « dans »

u :

u > o /‘umr/ > /ómri/, « âge »

u > o > a /‘umr/ > /ómri/ > /ámri/, « âge »

ū > u /junūn/ > /junún/, « djinns »

Nous avons précisé plus haut que la corrélation de longueur vocalique n'est plus pertinente en kinubi. Par contre, les cas où la voyelle peut être réalisée longue ne sont pas dus au hasard et résultent des combinaisons suivantes :

ā :

ā = ā	tāni	tān	autre
aCa > ā	nahār	nāre (ou naare)	aujourd'hui
aCā* > ā	ta'āl	tāl	viens
Ca > ā	al-ḥābel	lābi	corde
aCC > ā	muḥammad	Mohāmed	Muḥammad

ē :

ay > ē	áyna	wēn	où
	kwáyis	kwēs	bien
aC > ē	taḥt	tēt	sous

ī :

ī = ī	<u>khamsīn</u>	<u>khamsīn</u>	cinquante
-------	----------------	----------------	-----------

ō :

aw = ō	yōm	yōm	jour
--------	-----	-----	------

ū :

ū = ū	magfūl	magfūl	fermé
-------	--------	--------	-------

*dans tous les cas précités, C = h, h, ' ou '.

Les facteurs donnant lieu à l'allongement de la voyelle sont les suivants :

- sa préexistence dans l'étymon arabe ;
- la simplification d'une diphtongue ;
- la rencontre de deux voyelles brèves ;
- l'élision d'une consonne suivie ou précédée d'une voyelle brève ;
- l'élision d'une pharyngale/laryngale entourée de deux voyelles ;
- l'insistance.

Parallèlement, il est très rare qu'une voyelle brève «étymologique» soit également prononcée comme une voyelle longue, a > ā par exemple, malgré le cas de /ana/ > /āna/, « moi ». On a donc dans la majorité des cas $\bar{v} > \bar{v} \sim \dot{v}$ et très rarement $v > \bar{v} \sim \dot{v}$.

Enfin, il arrive qu'une voyelle soit « dévocalisée » (*devoicing*), c'est-à-dire qu'elle est prononcée faiblement, tout en restant audible. Dans notre transcription, ces voyelles sont notées en exposant (C^a , C^e , C^u ...).

2.3.2.2. Attraction vocalique :

L'attraction vocalique (ou assimilation vocalique) est la modification d'une ou plusieurs voyelles d'un terme en fonction de la voyelle précédente ou suivante. Nous ne parlerons pas d'harmonie vocalique, comme le font certains auteurs qui abordent ce phénomène en kinubi et dans les parlers soudano-tchadiens (voir par exemple Owens, 1985 : 246), puisque cette dernière expression qualifie un autre phénomène, qu'on retrouve en turc par exemple : la modification systématique d'un phonème vocalique donné vers un autre phonème vocalique en fonction de la voyelle précédente.

En kinubi, l'attraction vocalique concerne surtout des lexèmes monosyllabiques – préfixes et prépositions – dont la voyelle change en fonction de la première voyelle suivante.

Ainsi, /fi/ « dans » peut devenir /fu/ devant un terme dont la voyelle initiale est /u/ ou /o/ : /fu Bómbo/ « à Bombo », /fu dolúka/ « il y a une danse », /fu úst/ « au milieu », /fu Yugánda/ « en Ouganda », /fu Mombása/ « à Mombasa »... Dans au moins une expression, /fi/ devient /fa/ devant /Ca/ : /falatá/, « par terre », qui vient de /fi/ et /al-(w)atá/.

La voyelle des préfixes temporels /gi-/ et /bi-/ également est souvent attirée par la voyelle initiale du verbe : on trouve /gi-/ surtout devant des verbes commençant par /e/, /i/, /a/, /Ce/, /Ci/, /Ca/ : /gi-kélem/ « parler », /gi-lím/ « rassembler », /gi-gén/ « rester », /gi-bísha/ « répondre », /gi-ásma/ « écouter », /gi-árif/ « savoir », /gi-ázu/ « vouloir »... ; /gu-/ devant des verbes commençant par /o/, /u/, /Co/, /Cu/, /w/ : /gu-rúo/~gu-rúa/ « aller », /gu-úza/ « acheter », /gu-sú/~gu-só/ « faire », /gu-kún/ « être », /gu-wedí/ « donner »... ; /ga-/ est très rare, mais nous avons relevé /ga-já/ « venir » ; /ge-/ fonctionne systématiquement avec /nadí/ « appeler » quelquefois avec /endeléa/ « avancer » et /lim/ « rassembler ».

Le préfixe /bi-/ est plus stable, quelle que soit la voyelle initiale du verbe, bien qu'on ait relevé /be-áwn/ « aider », /be-kháli/ « laisser », /be-já/ « venir » et /bu-kún/ « être », /bu-rúo/ « aller ».

L'attraction vocalique sur le lexème monosyllabique a également lieu avec des termes d'origine étrangère, selon les mêmes règles : /fu office/ « au bureau », /fu holidays/ « en vacances », /gu-tumia/ « utiliser », /gi-bisha/ « répondre », /ge-endelea/ « avancer »...

Malgré tout, si cette attraction vocalique est évidente dans l'usage de ces monosyllabes, elle n'est pas systématique et les contre-exemples sont nombreux : /fu rásu/ « sur la tête », /fu Mazéra/ « à Mazeras », /gi-só/ « faire », /gi-rúo/ « aller », /bi-tumia/ « utiliser », là où on

attendrait /fi rásu/, /fi Mazéra/, /gu-só/, /gu-rúo/, /gu-tumia/ par exemple. Il s'agit donc d'une tendance générale et non d'une règle.

L'attraction vocalique s'exerce également à l'intérieur d'un lexème : /a/ suivi de /u/ dans /CVCV(CV)/ devient souvent /o/, voire /u/ : /dolúka/ pour /dallūka/ « danse », /sholúfa/ pour /shallūfa/ « lèvres », /jomús/ à côté de /jamús/ « bœuf », /bulútshi/ à côté de /balútshi/ « baluchi ». Notons également que /a/ devient /e/ devant /e/, comme */sāme/ qui devient /séme/ « beau, bien ».

De même, il semble que dans les cas d'épenthèse le choix de la voyelle supplémentaire soit dicté par la voyelle précédente : /nimir/ pour /nimr/ « tigre », /báhar/ pour */bahr/ « mer », /ágara/ pour */ágra/ « étudier », /wakáti/ et /áfadal/ à côté de /wákti/ « temps » et /áfadal/ « mieux »...

En arabe de Juba, on trouve également /dusmán/ pour /dusmán/ « guerre ». Mais hormis dans le cas de l'épenthèse, la modification vocalique est exercée par la voyelle qui suit.

2.3.2.3. Variation libre partielle

Le degré de variation de la vocalisation est très important, si bien qu'il couvre presque toutes les combinaisons de voyelles. Mais comme dans le cas des phonèmes consonantiques, seuls certains termes sont sujets à ces modifications :

/a~/o/	/jamús~/jomús/	« bœuf »
	/káfu~/kófu/	« peur »
/a~/e/	/áswa~/áswe/	« noir »
	/al~/el/	« qui, que »
/a~/i/	/ásma~/isma/	« nom »
	/ashirín~/ishirín/	« vingt »
/i~/o/	/ligó~/logó/	« trouver »
	/áktib~/áktob/	« écrire »
/u~/o/	/Kismayú~/Kismayó/	« Kismayo »
	/úmun~/ómun/	« eux, ils »
/e~/o/	/kebír~/kobír/	« grand »
	/gow~/gew/	« difficile »
/i~/e/	/miskín~/meskín/	« pauvre »

Encore une fois, on ne peut parler que de variation libre partielle. En effet, on ne trouve jamais */minshén/ pour /minshán/ « parce que », */bodén/ pour /badén/ « après », */bígara/ pour /bágara/ « vache ».

Les modifications vocaliques s'expliquent en grande partie par la phonologie. D'une part, elles sont souvent conditionnées par l'attraction vocalique. D'autre part, la position de la voyelle dans le terme favorise aussi certaines transformations. Par exemple, les noms de couleur suivent un schème assez bien conservé, vCCvC ou vCCv, dans lequel on retrouve souvent /a/ > /e/ :

/áswad/ > /áswe/ « noir »
/áhmar/ > /áhmer/ « rouge »

Mais la phonologie n'explique pas tout. Par exemple, on a pour le schème ci-dessus les réalisations :

/ábyad/ > /ábya/ « blanc »
/ákhḍar/ > /ákhdar/ « vert »

Donc, si la phonologie permet d'expliquer plus facilement les variations vocaliques que consonnantiques, il semble qu'encore une fois de nombreux cas ne peuvent être expliqués sur cette base.

2.3.2.4. Diphtongues :

Les diphtongues sont peu nombreuses car elles ont tendance à disparaître au profit de voyelles longues ou accentuées :

*/fi l-layl/ > /filēl/~ /filél/, « la nuit »
*/sughayyir/ > /sokér/, « petit »

On trouve surtout les transformations suivantes :

aw > o /yom/, « jour »
ay > e /lel/, « nuit »

On a tout de même pu relever :

aw /aw/, « ou »
ay /áyna/, « voir »
ey /éywa/, « oui »
ow /gow/, « difficile »
oy /goy/, « difficile »
uw /uw/, « lui »
uy /akú-y/, « mon frère »

Les diphtongues se maintiennent mieux dans les formes traditionnellement stables, comme les noms propres – /uséyn/ « Ḥussayn », /neyvásha/ « Naivasha » – ainsi qu'en position initiale : /áyn/, « voir », /éywa/, « oui », mais aussi dans les monèmes : /aw/, « ou »...

Quelquefois, deux prononciations existent, l'une avec diphtongue, l'autre avec voyelle longue, voire avec voyelle courte : /kweys/ ~ /kwēs/ ~ /kwés(i)/ « bien ».

Nous avons relevé le cas particulier de /ow/ > /oy/ dans /gow/ > /goy/, « difficile ». La contraction ou la disparition de certains phonèmes entraîne parfois l'apparition de nouvelles diphtongues, non étymologiques, comme /wáy/, « un » contraction de /wāhed/, /waláyi/, « par Dieu », contraction de /walláhi/...

Il faut distinguer la diphtongue du groupe bivocalique, comme /sebeín/, « soixante-dix », /tumia/ « utiliser », où chaque voyelle est réalisée de manière indépendante (ces deux termes ne sont pas prononcés */sebeyn/~sebeyin/ ou */tumya/~tumiya/), mais bien /sebeín/ et /tumia/.

En outre, il arrive que /Wv/ se transforme en voyelle : /wasat/ > */üst/ > /ust/ « centre ».

2.3.3. Hypercorrection :

Nous avons vu plus haut que la variation libre qui porte sur les paires de phonèmes consonantiques ne concerne que certains termes, et que la plupart des transformations se font dans un sens, /gh/ > /g/ plutôt que l'inverse par exemple.

Ceci nous amène à penser que lorsque le phénomène inverse se produit, l'informateur tente en réalité de corriger sa prononciation par référence à une paire de termes où l'étymon justifie effectivement le passage d'un phonème à l'autre.

Ainsi, l'informateur dit erronément /merísha/ pour /merisa/, « marisa (alcool) » ou /ishtighlál/ pour /istiglál/ « indépendance » en se référant respectivement à la correction de /alsán/ en /alshán/ « parce que » ou de /lúga/ vers /lúgha/ « langue ».⁴

De même, lorsque l'informateur dit :

kan shemsh kalás, wága tu
si soleil fini tomberseulement/s
« lorsqu'il n'y a plus de soleil, qu'il s'est couché »

Il corrige la forme /sems(i)/ « soleil » qu'on entend par exemple à Bombo (Heine, 1982 : 68), là où il ne faudrait modifier que le premier /s/, puisque son étymon arabe est /shams/.

L'hypercorrection touche souvent les phonèmes qui ne sont que rarement utilisés. Ainsi, le /h/ devient généralement /h/, voire disparaît en kinubi (voir plus haut), mais certains informateurs sont conscients de cette transformation parce qu'ils ont une certaine connaissance d'un autre

⁴ A propos de /g/-/gh/, notons toutefois que /q/ est parfois réalisé /gh/ en arabe dialectal soudanais et en arabe de Juba. Nous avons par exemple relevé /taqālid/ > /taghalid/ « coutumes » dans nos enregistrements en arabe de Juba. Une influence du superstrat arabe n'est donc pas exclue.

dialecte arabe ou de l'arabe classique. Il arrive alors qu'ils prononcent quelquefois /h/, mais pas toujours à bon escient, comme dans :

taḥāru ta ḥarīm
excision GEN femme.PL

« l'excision des filles », /taḥāru/ venant de l'arabe /tahāra/.

dīni āna ágara fi máhadi
religion/s moi étudier dans institut

« j'ai étudié la religion dans un institut », /maḥadi/ venant de l'arabe /ma'had/. Notons que dans cet exemple, la présence du /ʿ/, autre phonème très rare en kinubi, a pu également influencer cette prononciation.

Il y a aussi le cas du nom du personnage historique Al-Mahdī, prononcé /maḥdi/ par Ali Murbe.

L'hypercorrection se retrouve dans d'autres régions où l'arabe dialectal est peu ou n'est pas présent comme langue maternelle. En Erythrée par exemple, la correction erronée de /s/ vers /sh/ ou de /k/ vers /kh/ a également été constatée auprès de non-arabophones utilisant l'arabe comme langue véhiculaire (Simeone-Senelle, 2000a : 176).

2.4. Structure syllabique

2.4.1. Groupe consonantique

Le kinubi présente rarement un groupe de deux consonnes en position initiale, hormis les emprunts à l'anglais. Relevons cependant /flūs/ et /flūsh/, « argent » ainsi que les verbes /stághal/ « travailler » et /stá'rab/ « s'arabiser ».

Par contre, un groupe de deux consonnes est admis à l'intérieur d'un mot, à la jonction de deux syllabes, comme dans /dusmán/ « guerre », /mishkil/ « problème », /mendil/ « nappe » ou /kábla/ « avant », même s'il arrive que ce groupe consonantique soit dissocié par épenthèse ou par la suppression d'une consonne (voir plus bas).

En position finale, le kinubi admet également un groupe de deux consonnes, malgré une nette tendance à l'épenthèse ou à l'ouverture syllabique /Cv/ : /wakt/, « temps », /end/, « avoir », /ust/ « milieu », /jamb/, « côté »... Nous n'avons rencontré aucun groupe de plus de deux consonnes, quelle que soit la position envisagée.

2.4.2. Epenthèse

L'épenthèse peut se produire en position médiane – à la jonction de deux syllabes – ou finale. En position médiane, elle se produit occasionnellement et reste généralement en concurrence avec le groupe consonantique. On relève par exemple les paires : /áfda/~/áfada/ « mieux », /ashrín/~/ashirín/ « vingt », /gúdra/~/gúdura/ « force », /gurbába/~/gurubába/ « gurbaba », /lúgma/~/lúguma/ « morceau », /kísra/~/kísira/ « kisira ». Mais il y a aussi quelques mots qui n'ont été enregistrés qu'avec épenthèse, comme /sakarán/ « saoûl », /fatarán/ « fatigué », /ágara/ « lire », /ábidu/ « commencer ».

En position finale, elle est beaucoup plus fréquente mais pas systématique. La plupart des termes n'apparaissent qu'avec épenthèse, comme /sókol/ « chose », /bédir/ têt », /birish/ « natte », /ákel/ « nourriture », /ásil/ « origine », /lábil/ « corde » pour */sokl/, */bedr/, */birsh/, */akl/, */asl/ et */labl/, malgré les exemples cités plus haut.

2.4.3. Contraction vocalique

On retrouve également le phénomène inverse, c'est-à-dire la réduction d'un terme trisyllabique à un terme disyllabique par contraction : /alsán/ et /alshán/ pour /alashán/, « parce que », /itkál/ pour */ittikāl/, « superstition ». Le phénomène reste toutefois plus limité. En outre, la contraction vocalique n'est pas toujours originale en kinubi. Ainsi, plusieurs parlers arabes, notamment le tchadien, l'égyptien et le saoudien, présentent déjà la forme /'ashān/ à la place de /'alashān/ ou en concurrence avec celle-ci (Jullien de Pommerol, 1999a : 1465 ; Mehrez, 1985 : 213 ; Omar, 1975 : 282).

2.4.4. Contraction consonantique

Il arrive qu'une consonne stable disparaisse en milieu de mot, lorsqu'elle constitue le deuxième élément d'un groupe consonantique. On a par exemple la paire /ágderi/ et /ágeri/, « pouvoir ». Mais le phénomène est très limité, la présence d'un bloc de deux consonnes étant plus souvent résolu par l'épenthèse.

2.4.5. Elision de la consonne initiale

Certains phonèmes consonantiques en position initiale sont élidés. C'est surtout le cas des laryngales et des pharyngales (voir plus bas), occasionnellement de /w/ et /kh/, comme dans /wónus/ > /ónus/ « parler », /wéza/ > /éza/ « pouvoir », /khabári/ > /abári/ « nouvelle ». En réalité, ce dernier terme a un équivalent en kiswahili : *habari* où /kh/ est devenu /h/. On peut donc avancer que, dans ce cas précis, la transformation s'est produite sur base de l'intermédiaire en kiswahili, comme le suggère d'ailleurs le /-i/ final (voir plus bas).

2.4.6. Voyelle finale :

Plus de 65 % des termes de nos enregistrements se terminent par une voyelle. Cette proportion serait encore plus importante si on ne prenait pas en compte les nombreux codeswitchings vers l'anglais. Cette proportion indique clairement une préférence des termes se terminant par une syllabe ouverte. Les voyelles finales les plus fréquentes sont [a] et [i], mais [e], [o] et [u] apparaissent également.

Certaines de ces voyelles ont une justification étymologique, comme le /-a/ indiquant un étymon arabe féminin : /mária/ de l'arabe /mar'-a/ « femme », /bágara/ de l'arabe /baqar-a/ « vache », /aláma/ de l'arabe /'alām-a/ « signe »... D'autres ont une justification morphologique : /-á/ étant un marqueur du pluriel en kinubi : /sokol-á/ « choses », /nuswan-á/ « femmes »...

Plusieurs chercheurs proposent de voir dans le /-u/ final de nombreux verbes la trace de la terminaison verbale du masculin pluriel, voire dans certains cas du pronom affixe /-u(h)/ tels qu'ils se présentent dans le matrilecte (Owens, 1985 : 254, Tosco et Owens, 2001 : 82). Enfin, d'autres voyelles apparaissent suite à l'élision de la consonne finale (voir ci-dessus : apocope). Le cas du /-i/ final sera discuté plus loin.

2.4.7. Perte de la voyelle finale

Quelques termes perdent régulièrement, voire systématiquement leur voyelle finale. C'est le cas de /in/ parallèlement à /ini/, « ici », /tan/, plus courant que /táni/ « autre », ou encore de /rután/ à la place de /rutána/, « langue ». le dernier exemple est d'autant plus significatif qu'il concerne la disparition d'un morphème dans le matrilecte, en l'occurrence le /-a/ du féminin (/riṭān-a/ « jargon » en arabe).

Dans le cas des verbes, certains conservent leur /-u/ final – qu'on retrouve en arabe de Juba – mais de manière non systématique, comme /ákul(u)/ « manger », /álab(u)/ « jouer ». D'autres le perdent systématiquement, comme /kélem/ « parler » et /fáham/ « comprendre », équivalents de /kélemu/ et /fáhamu/ en arabe de Juba.

2.4.8. Types de syllabe :

TABLEAU 3 :

	Initiale	Finale	Lexème
1. v	/a-ba/, « nier »	/wa-i/, « un »	/u/ « et »
2. $\bar{v}$	/ā-na/, « moi »	-	/ā/, « oui »
3. vC	/ab-du/, « adorer »	/na-am/, « oui »	/aw/ « ou »
4. $\bar{v}C$	-	/arba-īn/, « quarante »	-
5. Cv	/ba-har/, « mer »	/bele/, « pays »	/ta/ « de »
6. $C\bar{v}$	/nā-di/, « appeler »	/be-tā/, « de »	/fi/, « il y a »
7. CvC	/kab-la/, « avant »	/a-nas/, « gens »	/min/ « de »
8. $C\bar{v}C$	-	/a-jōl/, « homme »	/tēt/, « sous »
9. vCC	-	-	/ust/, « milieu »
10. CvCC	-	-	/teht/, « sous »

2.4.9. Structure lexicale

Le kinubi présente essentiellement des termes mono-, bi- et trisyllabiques : /aw/ « ou », /béle/ « pays », /ukúma/ « gouvernement ». Il y a aussi quelques termes tetrasyllabiques, comme /sukurují/ « ivrogne », /galamóyo/ « chèvre », /arbatásher/ « quatorze », /tisatásher/ « dix-neuf »... Notons la présence de termes pentasyllabiques, mais suite à des modifications morphologiques uniquement. Par exemple : /sukuruj-íya/ « ivrognes », par suffixation du marqueur du pluriel /-íya/.

2.4.10. Métathèse

Owens a relevé quelques rares cas de métathèses à Kibera (Owens, 1985 : 250). Nous n'en avons relevé que quatre à Mombasa :

/áuz/	>	/ázu/, « vouloir »
/makbúl/	>	/mapkúl/, « accepté »
/zawj/	>	/joz/, « se marier »
/lak $\bar{h}$ bat/	>	/k $\bar{h}$ albat/ « mélanger ».

En 1908, Jenkins avait relevé la forme /auz/ et non /azu/ (Kaye et Tosco, 19 : 276), tandis que nous n'avons jamais relevé /áuz/ lors de nos enregistrements. Il semble donc que la seconde forme s'est substituée à la première, à Mombasa comme ailleurs. Ce processus a peut-être été influencé par la tendance des verbes à se terminer en /-u/ (voir ci-dessus).

Quant à la métathèse /joz/, il est fort probable qu'elle soit déjà apparue au niveau matriléctal : l'arabe /tazawwaj/ a donné /itzawwaj/ en arabe soudanais (Personn et Hussein, 1984 : 255), mais /itgawwiz/ (avec /j/ > /g/) en arabe égyptien (Mehrez, 1985 : 223). Il en va de même pour /khalbat/, qui apparaît également sous cette forme en arabe tchadien (Jullien de Pommerol, 1999a : 1283).

2.5. Accent

De manière générale, la place de l'accent semble déterminée en fonction de son étymon dans la langue mère, qu'il s'agisse de l'arabe soudanais, du kiswahili ou de l'anglais.

Concernant les termes d'origine arabe, nous avons pu cerner les règles suivantes :

- la voyelle longue, lorsqu'elle est conservée, est également accentuée :

/fī/, « il y a », par exemple, /gi-gēn/ « ils restent », /gi-sēb/ « ils abandonnent »... ;

- lorsque l'étymon présente une voyelle longue mais que celle-ci n'est pas conservée en kinubi, elle cède la place à une voyelle brève accentuée :

/an-nās/ > /anás/ « gens »

/kefīn/ > /kefén/ « comment ? »

/duṣḥmān/ > /duśmán/ « guerre »

/nyerekūk/ > /nyerekú/ « enfant »

/az-zōl/ > /azól/ « homme, individu »

/el-fīl/ > /lifili/ « éléphant »

/kalām-āt/ > /kalam-á/ « choses »

/tartīb/ > /tartib/ « discipline » ;

- lorsque l'étymon ne contient pas de voyelle longue, l'accent tombe sur la première syllabe pour les adjectifs et les substantifs di- et trisyllabique, comme dans la langue mère : /ítakum/ « vous », /tábaga/ « vannerie », /sámaga/ « poisson », /béle/ « pays », /báhar/ « mer », /míle/ « sel », /úwo/ « il, elle »...

Il y a toutefois quelques exceptions, comme /as-sā' di/ > /ásede/ « maintenant » ou /fáras/ > /farás/ « cheval » ;

- les formes verbales disyllabiques sont généralement accentuées sur la première syllabe :

/áju/ « vouloir », /tála/ « sortir » /fútu/ « passer, dépasser », /mútu/ « mourir », /dákul/ « entrer », /kélem/ « parler », /árif/ « savoir »...

Encore une fois, signalons les exceptions telles que les verbes /nadí/ « appeler, s'appeler », /wedí/ « donner », /logó/ « trouver » ;

- les formes verbales trisyllabiques sont généralement accentuées sur la première syllabe :

/ákulu/ « manger », /árifu/ « savoir », /fádulu/ « rester », /wóduru/ « disparaître ». On trouve pourtant /nesítu/ « oublier », mais cette forme s'explique facilement par son étymon /nesīt-u/ (voir Morphologie, 11.1) qui comporte une voyelle longue.

Les règles précitées reflètent tout à fait l'accentuation de l'arabe dialectal soudanais : l'accent tombe sur la première syllabe des termes démunis de voyelles longues ; pour les termes contenant des voyelles longues, l'accent tombe sur la dernière de ces voyelles (Persson et Hussein, 1984 : 3).

Lorsqu'un terme est issu de l'adstrat swahili ou anglais, il conserve généralement les règles phonologiques de ces langues. En ce qui concerne l'anglais, la place de l'accent est conservée dans les *codeswitchings* et les emprunts non assimilés phonologiquement : *officer* /'ófisə/ « officier », *(to) return* /rítə:n/ « retourner »....

Par contre, l'accent peut se déplacer lorsque la structure syllabique a été modifiée, par exemple *(to) select* (sílekt) « choisir » qui est prononcé /selékti/.

En kiswahili, l'accent tombe généralement sur la pénultième, même pour les termes munis de suffixes : /ku-líma/ « cultiver », /jiko/ « cuisine », /jikó-ni/ « dans la cuisine ». Toutefois, quelques termes d'origine arabe peuvent être accentués sur la pénultième ou l'antépénultième : /lázima/~lazīma/ « devoir », /kádiri/~kadiri/ « mesure »... (Musau, 1993 : 51-3).

Dans notre corpus, ces règles sont toujours appliquées aux termes swahili, comme le montrent les exemples suivants : /shúkúru/ « remercier » (et pas /shúkuru/), /swahíli/ (et pas /swáhili/), /tumía/ « utiliser » (et pas /túmia/), /kumbúka/ « se rappeler » (et pas /kúmbuka/), /karáma/ « funérailles » (et pas /kárama/)... Apparemment, les termes dont l'étymon est arabe conservent l'accentuation normale du kiswahili et non celle de l'arabe (shúkúru, karáma).

Notons que plusieurs ethnonymes sud-soudanais sont accentués sur la dernière syllabe : /kukú/, /morú/, /fodjúlú/, /gakwá/. Il semble que l'accent tombe sur la dernière syllabe des mots en question dans la plupart de ces langues (par exemple Bretonnel Cohen, 2000 : 1 pour le kuku).

Enfin, signalons que les termes monosyllabiques peuvent également être accentués. C'est notamment le cas du verbe d'existence /fi/, en particulier lorsqu'il est suivi de son homophone /fi/ « dans, à », mais aussi du verbe /já/ par exemple.

La place de l'accent est généralement stable, et son non-respect peut quelquefois entraîner un malentendu de la part de l'interlocuteur. A titre d'exemple, dans M.1.2 nous avons demandé à notre informateur si le terme serpent se disait également /lábíl-láta/ à Mombasa. Il ne nous a pas compris directement car en réalité, le terme se prononce /lábíl-latá/.

Il arrive tout de même qu'un terme se présente avec un déplacement d'accent sans raison apparente, comme /dusmán/~dúsman/ « guerre », mais cela reste assez rare.⁵

Le déplacement de ton permet quelquefois de distinguer le sens de deux homophones :

/ína/ « nous »	/iná/ « là-bas »
/sába/ « sept »	/sabá/ « matin »...

Mais dans chacune de ces paires de mots, le ton s'explique aisément à travers le superstrat :

/ihna/	/hināk/
/sáb'a/	/sabāh/...

⁵ Wellens a également relevé, à Bombo, quelques termes accentués de deux manières différentes, sans modification sémantique (2003 : 42).

Owens (1984 : 246) a relevé que l'accent pouvait jouer un rôle morphologique en kinubi, dans la distinction entre verbe et substantif, et dans le passage du verbe de la voix active à la voix passive. Miller a observé le même phénomène en arabe de Juba (Miller, 1983 : 117). Wellens a encore relevé d'autres fonctions morphologiques de l'accent tonique, notamment lorsqu'il est utilisé comme marqueur du pluriel (Wellens, 2003 : 42). A Mombasa, nous avons également relevé des exemples de ces diverses fonctions morphologiques de l'accent, nous les aborderons ultérieurement (voir Morphologie, 4.2 et 11.14).

Les chercheurs ne s'accordent pas sur l'existence d'un ton en kinubi. Selon Heine, il faut distinguer deux tons, haut et bas (1982 : 26), tandis qu'Owens considère qu'il faut y voir un accent (1984 : 234). Nous n'avons pas relevé de tons dans nos enregistrements effectués à Mombasa, Bombo ou Kibera. Nous suivrons donc Owens en parlant d'accent tonique ou simplement d'accent et non de ton.

2.6. Instabilité du système phonologique :

Dans l'ensemble, le système phonologique du kinubi est relativement instable. En effet, de nombreux termes présentent deux ou plusieurs prononciations. Cette instabilité touche tant les consonnes que les voyelles. On pourrait ainsi isoler de nombreuses paires, comme /jamús/~ /jomús/ « bœuf », /áswa/~ /áswe/ « noir », /ligó/~ /logó/ « trouver » sur le plan vocalique, /biris/~ /bírish/ « natte », /bishmán/~ /dushmán/ « guerre », /kátif/~ /áktobo/ « écrire » sur le plan consonantique.

Le choix d'une prononciation peut varier d'une personne à l'autre, un locuteur prononçant toujours /ázu/ et un autre /áju/, mais très souvent le même mot est prononcé différemment par la même personne, parfois dans la même phrase. Par exemple :

kamán b- ázu bésa, transport, u association lésa ma éndis pésa
aussi TMA vouloir argent transport/a et association encore NEG avoir argent/s
« ils veulent aussi l'argent pour le transport, et l'association n'a pas encore d'argent »

Comment expliquer un degré de variation si élevé ? Nous considérons trois pistes différentes, qui ne s'excluent pas forcément les unes les autres :

- les Nubi de Mombasa viennent de régions différentes : Mombasa, Kibera, Kampala, Bombo, Somalie. Or il existe déjà des tendances différentes entre Bombo et Kibera au moins sur le traitement des paires /sh/~ /s/ et /z/~ /j/ ;
- la différence d'intégration des mots d'origine étrangère, très nombreux, donne forcément lieu à des prononciations différentes ;
- si l'on accepte l'origine multidialectale du kinubi, plusieurs prononciations d'un même terme ont dû coexister dès la formation du kinubi, considérées comme des variétés basi-

acro- et mésolectales. La survivance de chacune de ces formes a donc donné lieu à des doublets.

Toutefois, ces trois points expliquent la coexistence de variantes phonologiques, mais pas le fait qu'elles sont souvent utilisées par le même locuteur, hormis quelques cas d'hypercorrection.

3. Comparaison de la phonologie du kinubi de Mombasa et du kinubi de Kibera et de Bombo

La phonologie des parlers de Kibera et de Bombo varie relativement peu, le seul trait marquant étant le traitement de la variation libre entre /z/~/j/ et /sh/~/s/. La fréquence de l'épenthèse et de la perte de la consonne finale est aussi moins marquée à Kibera qu'à Bombo (Owens, 1985 : 248-249). On retrouve le même inventaire phonémique à Bombo et à Kibera. De manière générale, la phonologie du kinubi parlé à Mombasa est similaire à celle des parlers précités. Il faut tout de même noter les traits suivants :

- l'existence de phonèmes supplémentaires (/kh/, /gh/, /h./, /'/, /dj/, /mp/, /mb/ et /q/);
- l'absence de variation libre stricte, alors que selon Owens /s/~/sh/ sont toujours en variation libre à Bombo (1985, 237), ce que relativise toutefois Heine en parlant plutôt de variation libre fréquente (1982 : 25);
- l'existence de plusieurs paires phonémiques en variation libre partielle, en plus de /s/~/sh/ et /z/~/j/;
- une meilleure conservation de la consonne finale;
- une meilleure conservation du /h/ étymologique, notamment entre deux voyelles. Par exemple, nous avons /ráhalu/ pour /ráalu/ « déplacer » à Bombo (B.2.8), /híni/~/íni/ pour /íni/ « ici » à Bombo (voir nos enregistrements et Heine, 1982, 75), /náaré/~/náharé/ pour /náaré/ « aujourd'hui » à Bombo (Heine, 1982 : 81);
- un recours moins systématique à l'épenthèse : Heine propose /ásuma/, /áyuwa/, /túruba/, /nuswán/~/nusuwán/ (Heine, 1982 : 61 sq) là où nous n'avons que les formes /ásma/, « entendre », /éywa/, « oui », /túrba/, « tombe » et /nuswán/, « femme »;
- la survivance de quelques cas de gémiation consonantique;
- l'existence d'une série de modifications phonologiques qu'Owens a relevées à Kibera et à Bombo (Owens, 1985 : 235 à 239) et pour lesquelles nous n'avons aucune correspondance à Mombasa :

h > k, bien que très rare (/díhin/ > /dikin/ « graisse »).

kh > g

k > g

z > g

/b/ > /m/ (/árnab/ /árnám/ « lapin »);

- l'existence d'une série de transformations observées à Mombasa mais absentes de la liste d'Owens et du vocabulaire de Heine :

p > b	d > <u>dh</u>	j > y
b > p	d > t	j > d
m > n	s > z	l > d
mp > p	n > m	<u>kh</u> > h
w > y	j > <u>dj</u>	h > y

Bien sûr, il faut rappeler à propos de ces deux derniers points que les données découlent des notes et enregistrements respectifs de Owens, Heine et nous-mêmes, qui ne couvrent certainement pas l'ensemble des transformations réalisées par nos informateurs. On peut tout de même raisonnablement supposer qu'une partie de ces phénomènes ne se réalisent qu'à Mombasa.

4. Perspective historique : l'évolution phonologique de l'arabe dialectal soudano-tchadien et égyptien vers le kinubi

Dans l'introduction, nous avons vu quelle était la place du kinubi dans l'aire dialectale soudano-tchadienne. Si nous voulons isoler les innovations de la phonologie du kinubi de Mombasa, il faut donc la comparer à celles des différentes langues qui ont joué ou jouent un rôle dans sa formation :

- le superstrat : les parlers soudano-tchadiens et égyptien, l'arabe pidginisé/créolisé du sud du Soudan,
- le substrat : les parlers non arabes du sud du Soudan
- l'adstrat : le kiswahili et l'anglais

4.1. Phonologie de l'arabe classique :

Avant d'envisager la phonologie des dialectes arabes soudano-tchadiens, il est utile de présenter le système phonologique de l'arabe classique. En effet, si le kinubi a pour langue mère une variante dialectale de l'arabe et non l'arabe classique, ce dernier sert malgré tout de référence absolue pour toutes les variantes existantes. Nous reprenons donc le tableau phonologique de l'arabe tel qu'il est décrit par Cantineau (1960 : 19).

4.1.1. Consonnes :

TABLEAU 4 :

	Bila- biales	Labio- -dent.	Inter- -dent.	Denta- -les	Pré- palat.	Postpala- -tales	Vélai- res	Pharyn- gales	Laryn- gales
Occlusives	b			t d ṭ ḍ		k	q		ʔ
Occl. Affriquée					j				
Spirantes		f	th dh z	s z ṣ	sh d		kh gh	ħ ,	h
Nasales	m			n					
Liquides					r l				
Semi-voy.	w				y				

4.1.2. Voyelles

Voyelles brèves :a
i
uVoyelles longues :ā
ī
ū

Nous l'avons déjà mentionné plus haut, tous les dialectes de l'arabe adoptent une phonologie différente de l'arabe classique. Il serait trop fastidieux et inutile de présenter ici les variations phonologiques de chaque dialecte par rapport à l'arabe classique. Nous pouvons par contre en présenter quelques exemples. En ce qui concerne le système consonantique, on peut relever :

- le /j/ se transformant en /g/ (en Egypte, au Yémen : /jamāl/ > /gamāl/ « beauté ») ;
- le /q/ se transformant en /g/ (dans presque tout le monde arabe, en particulier chez les nomades : /qāl/ > /gāl/ « il a dit ») ;
- la transformation du /q/ en /ʔ/ (dialectes levantins citadins, Egypte : /qāl/ > /ʔāl/ « il a dit ») ;
- la transformation de /k/ en /sh/ ou /tsh/ (« kashkasha », en Irak et au Koweït : /malak/ > /meletsh/ « ange ») ;
- le /dh/ se transformant en /z/ (Soudan, Liban : /idhā/ > /iza/ « si »)... ;

- la confusion de /l/ et /n/ dans certains contextes (Maroc, Soudan : /kordofān/~kordofāl/ « Kurdufān, province soudanaise », de même que de /l/ et /r/ (Syrie, Liban : /barki/~balki/ « peut-être »).

Mais c'est généralement le système vocalique qui est le plus modifié :

- apparition de nouvelles voyelles (/e/, /o/, /ē/, /ō/...);
- modification de certaines voyelles : /a/ devient /e/, /u/ devient /o/...;
- transformation des diphtongues en voyelles longues :
/ay/ /ē/, comme dans /lēl/
/aw/ /ō/, comme dans /fōq/
/ya/ /i/, comme dans /idrus/...

4.2. Les autres parlers arabes créolisés

Nous l'avons vu dans l'introduction, le kinubi n'est pas le seul créole arabe. Deux sources nous permettent de nous faire une idée de ce à quoi devait ressembler la phonologie du kinubi il y a cent ans : les notes des Britanniques Jenkins et Meldon, qui remontent au début du 20^{ème} siècle et qui nous donne une description de la langue qu'utilisaient les Nubi cantonnés à Bombo à cette époque. Par ailleurs, le Français Muraz, à la même époque, a rédigé un opuscule qui se réfère lui à l'arabe parlé par les recrues tchadiennes.⁶

Enfin, l'analyse de l'arabe de Juba, encore parlé de nos jours, nous livre des informations importantes sur un autre créole de base arabe, issu des mêmes origines.

4.2.1. Le « proto-kinubi » selon les ouvrages de Jenkins et de Meldon

Notons d'emblée que l'ouvrage de Jenkins pose un problème majeur en ce qui concerne l'interprétation des données, en particulier sur le plan phonologique. En effet, n'étant pas linguiste, Jenkins transcrit les termes « à l'oreille », ce qui donne souvent une orthographe aléatoire et arbitraire. De plus, il semble que plusieurs erreurs se soient également glissées au moment de l'impression de l'ouvrage, comme l'ont bien relevé Kaye et Tosco (1993 : 276). L'ouvrage permet toutefois de se faire une certaine idée de la phonologie du kinubi tel qu'il était parlé à Bombo au début du 20^{ème} siècle.

⁶ L'ouvrage de Jenkins a été analysé en détails dans Kaye et Tosco, 1993 : 269 sq. Quant à celui de Meldon, nous avons eu l'occasion de le consulter à la *British School of Oriental and African Studies*, à Londres. Voir aussi Muraz, 1926.

TABLEAU 5 :

	Labial.	Labio-dentales	Dentales	Sifflantes	Pré-palatales	Chuint	Post-palatales	Vélaires	Laryng
Sourdes	(p)	f	t	s		<u>sh</u>	k	<u>kh</u>	h
Sonores	b		d	z	j dʒ		g	<u>gh</u>	(ʿ)
Liquid.	w						l	r	
Nasales	m		n				(ng)		

Les phonèmes entre parenthèses sont marginaux ou apparaissent dans les emprunts seulement comme (/polīs/, angl. « police »).

Kaye et Tosco envisagent un système vocalique de cinq voyelles brèves (a, e, i, o, u) et trois voyelles longues (ā, ī, ū), tout en soulignant encore une fois le caractère « chaotique » de la transcription de Jenkins (1993, 276). Kaye et Tosco ont bien mis en évidence la présence de variétés basi- et acrolectales du kinubi, à tel point qu'ils font la distinction entre le *Ugandan Pidgin Arabic* (UPA) et le *Ugandan Dialectal Arabic* (UDA) (1993 : 273).

Ils constatent les points remarquables suivants (1993 : 287 sq) :

- la présence des phonèmes /gh/, /kh/, /dz/ et /ʿ/ : /ghāba/ « forêt », /khidma/ « travail », /dzīān/ « faim », /saʿā/ « heure » ;
- la présence du phonème non arabe /ny/, /nyakam/ « voler » ;
- la disparition des consonnes emphatiques (ḍ, ṭ, ṣ, ẓ), ḥ > h, /ʿ/ > /ʾ/~/ø/ ;
- la variation libre entre /sh/~/s/ est attestée mais peu courante ;
- l'absence de variation libre entre /z/~/j/ ;
- la confusion entre /kh/ et /k/ dans certains cas ;
- l'aspect partiellement productif de la corrélation de la longueur vocalique : /katal/ « tuer » - /kātal/ « se battre » ;
- la présence de la gémation, également de manière productive ;
- la présence de dz (j) > g, voire de dz (j)~g est plus courante qu'en kinubi : /igeri/, « courir » ;
- la fréquence du /h/, notamment en position médiane et finale : /sahih/ « vrai », /embarih/ « hier »... ;
- la coexistence de deux ou plusieurs prononciations du même terme, sans modification de sens : /hufra/~/lufra/ « trou », /rāh/~/rua/ « aller »... ;
- l'apocope consonantique est rare, l'apocope vocalique apparaît également.

Enfin, il y a déjà quelques exemples de transformations phonétiques particulières :

<u>kh</u> > k	/khidma/ > /kidma/, « travail »
<u>kh</u> > h	/khashab/ > /hashab/, « bois »
b > m	/dabbūs/~dammūs/, « épingle »
m > l	/imkin/ > /illikin/, « peut-être »
n > l	/nuggāra/ > /lugāra/, « tambour »
b > f	/katab/ > /katifu/, « écrire »

Nous complétons cette liste en constatant une meilleure conservation des voyelles (on trouve peu /a/ > /e/ et rarement /a/ > /o/) et des diphtongues (bein/, « entre », /deish/ « armée »...), une faible attraction vocalique, le recours fréquent mais pas systématique à l'épenthèse : /wakit/ « temps », /erimi/ « jeter », mais /bahr/, « mer »

4.2.2. Le turku

La seule source que nous ayons à propos du turku du Tchad est le petit lexique établi par Muraz au début du 20^{ème} siècle. Cet ouvrage pose les mêmes problèmes que celui de Jenkins, les deux auteurs ayant d'ailleurs le même objectif pratique : faciliter la communication de base entre officiers français et recrues locales. Il faut donc être particulièrement prudent dans l'analyse des données.

Tosco et Owens ont déjà proposé une brève étude de cet ouvrage, tirant les conclusions suivantes sur le plan phonologique, après avoir bien délimité les écueils que représente l'orthographe arbitraire de Muraz (1993 : 185 à 193) :

L'appareil phonémique du turku se présente comme suit :

Consonnes :

Voyelles :

p	t	<u>tch</u>	k	i	u
b	d	j	g	e	o
f	s	<u>sh</u>	(<u>kh</u>)	h	
v	z			a, ā	
m	n	ny	ng		
	l, r				
w		y			

Selon l'orthographe adoptée par Muraz, c = tsh, j = dz, ny = n, ng = ŋ.

Ils relèvent que /sh/ et /s/ sont souvent en variation libre comme dans /suf/~/shufu/ « voir », de même que /a/ et /e/ comme dans /agrap/~/agrep/ « scorpion » et /e/ et /i/ comme dans /degen/~/degin/ « barbe ». Ils précisent également que les syllabes se terminant par une consonne ne sont pas rares et que /h/, /h/, /' / et /' / disparaissent. De même, ils soulignent que la gémination a également disparu en turku. Muraz note bien quelques termes munis de deux consonnes identiques, comme /issirin/ « vingt », /birss/ « natte », /bakann/ « lieu », mais son orthographe hasardeuse explique aisément ces exemples : Murza a certainement noté deux consonnes pour que le lecteur non averti ne prononce pas [s] comme /z/ entre deux voyelles, ou encore pour qu'il ne nasalise pas [an] dans /bakan/. Enfin, ils notent que sur le plan vocalique les voyelles longues apparaissent rarement, si ce n'est dans les cas d'élision du /h/ entre deux voyelles : /daab/ « or », /laam/ « viande »...

A la relecture de l'ouvrage de Muraz, nous voulons toutefois mettre en évidence une série d'autres phénomènes qu'il sera intéressant de comparer plus loin avec le kinubi. Tout d'abord, voici quelques transformations phonologiques qui semblent courantes, c'est-à-dire qui sont reprises plusieurs fois par Muraz et qui ne constituent donc pas des erreurs d'appréciation de sa part.

De manière générale, les consonnes emphatiques et les spirantes se transforment ou disparaissent. En plus, on trouve :

b > p, surtout en finale, comme dans /hatab/ > /atap/, « bois »

/agrab/ > /agrap/, « scorpion »

m > b, comme dans /makan/ > /bakan/ « lieu »

f > pf, relevé uniquement dans /fīl/ > /pfīl/ « éléphant », mais à plusieurs reprises.

d > t, surtout en finale : /abyad/ > /abyet/, « blanc »

/ramad/ > /ramat/, « cendres »

s > z, comme dans /khamsa/ > /kamza/, « cinq »

j > dz/dy ? Comme l'ont remarqué Tosco et Owens (1993 :191), il est impossible de déterminer à quoi correspondent les nombreuses orthographes de di, dj, dji, peut-être /dz/ ou /dy/. Par contre, cela montre au moins que ce phonème n'était pas prononcé /j/.

l > m devant /b/, comme dans /al bākīr/ > /ambaker/, « demain »

(q) > g, comme dans /qursh/ > /gurs/, « argent »

kh > k, comme dans /khamsa/ > /kamza/, « cinq »

kh > h, comme dans /akhīr/ > /aher/, « dernier »

gh > k, comme dans /ghanamayya/ > /kanamaye/, « chèvre »

h > k, comme dans /hatt/ > /kutu/, « mettre »

' > h, comme dans /'abd/ > /habit/ « esclave »

/'asal/ > /hasal/ « miel »

/ʿādil/ > /hadil/ « juste »...

Concernant les cas de variation libre, il faut souligner qu'on n'en retrouve que pour /s/~/sh/, mais pas pour /z/~/j/ par exemple.

Quant à la structure syllabique, le turku semble présenter une tendance à l'épenthèse, comme dans /ʿabd/ > /habit/ « esclave », /ibt/ > /abat/ « hanche » ou /ʿishrīn/ > /ishirin/ « vingt », mais elle n'est pas systématique puisqu'on rencontre aussi /birsh/ et /gurs/ par exemple. L'apocope est, elle, relativement rare, bien qu'on trouve /nyarku/ « enfant », /way/ « un » pour */nyarkuk/ et */wahid/. De manière plus générale, on trouve peu de voyelles finales n'ayant pas de justification étymologique : on note par exemple /ri/ « vent » ou /kura/ « pied », justifiés par */rīh/ */kurāʾ/, mais /birsh/ « natte » et /abyet/ « blanc » et non */birishi/ */abya/ par exemple. L'épenthèse reste donc le moyen le plus utilisé pour obtenir une syllabe ouverte, qui est loin d'être systématique.

Par ailleurs, il ne semble pas y avoir d'attraction vocalique : on entend /dafunu/ « enterrer », /shenu/ « quoi », /diamus/ « bœuf », /senun/ « dent » là où aurait en kinubi /dofunu/, /shunu/, /jomus/, /sunun/.

4.2.3. L'arabe de Juba

Concernant l'arabe de Juba, deux problèmes se posent : d'une part nous n'avons pas de trace écrite permettant d'établir la phonologie de cette langue à la fin du 19^{ème} siècle ou au début du 20^{ème} siècle, c'est-à-dire au moment de la « formation » du kinubi. D'autre part, l'arabe de Juba forme encore un *continuum* avec l'arabe soudanais du Nord, mais aussi avec d'autres parlers arabes soudanais et même l'arabe moderne, ce qui donne lieu à plusieurs variantes mésolectales (ceci est particulièrement bien mis en évidence par Miller, 1988-9 : 23 sq). Par conséquent, on peut tout au plus énoncer une série de caractéristiques courantes permettant de définir l'arabe de Juba, sans pour autant les considérer comme invariables.

Kaye et Tosco (2001 : 78-9) ont synthétisé comme suit les transformations phonologiques de l'arabe soudanais vers l'arabe de Juba (voir page suivante) :

b	b	b
m	m	m
w	w	w
f	f	f
d		
	d	
<u>dh</u>		d
ḍ	ḍ	
t		
	t	
<u>th</u>		t
ṭ	ṭ	
z	z	z
s	s	
š	š	s
<u>sh</u>	<u>sh</u>	
n	n	n
l	l	l
r	r	r
j	dʒ	dʒ
y	y	y
k	k	
		k
<u>kh</u>	<u>kh</u>	
q	g	
		g
<u>gh</u>	<u>gh</u>	
ʕ	ʕ	ø
h	h	
		h~ ø
h	h	
ʕ	ʕ~ ø	ø

Mais selon nous, ce tableau n'est pas complètement valide, pour deux raisons : d'abord parce qu'il ne reprend pas l'ensemble des phonèmes et par conséquent des variations phonologiques observables en arabe de Juba, ensuite parce qu'il part de l'arabe soudanais standard. Or, ce dernier n'est pas la seule source de l'arabe de Juba et du kinubi. Cela pousse donc à

considérer certaines transformations comme étant des innovations, alors qu'elles n'en sont pas.

Selon nos propres enregistrements et les sources écrites disponibles, voici les autres transformations d'ordre phonologique que nous avons pu relever en arabe de Juba (l'astérisque * met en évidence les transformations qui ne se retrouvent pas en kinubi) :

- b

*b > k /mabsūt/ > /moksút/ « content » (Miller, 1993 : 147)

- m

m > b /makan/ > /bakán/, « lieu »

m > n /mumkin/ > /númkin/ « peut-être » (Ushari, 1978 : 84)

- f

*f > b /rajaf/ > /rájab/ « Rajaf » (Mahmoud, 1978 : 91)

*f > p /fī l-wata/ > /palatá/, « par terre » (Miller, 1993 : 164)

*f > sh /miftāh/ > /mashtá/, « clé » (Miller, 1993 : 145)

- th

th > t, /ithnen/ > /tinén/, « deux » (J.1.1)

th > s, /mathalan/ > /másalan/, « par exemple » (J.1.1)

- dh

dh > d, /hadha/ > /da/, « ce » (J.1.1)

dh > z, /idha/ > /íza/, « si » (Ushari, 1978 : 71)

- z

z > z

- d

d > d, /naḏīf/ > /nedif/, « propre » (Miller, 1993 : 153)

- t

t > t, /ṭawīl/ > /tewíl/, « long » (Miller, 1993 : 159)

*t > d /garēt/ > /geréd/, « étudier » (J.1.1)

- d

- d > t (surtout en position finale) : /asad/ > /áset/ « lion » (J.1.4)
/batn/ > /bádna/ « ventre » (Miller, 1993 : 159)

- s

- s > sh /shuf/ > /suf/, regarde »
/kalas/ > /kálash/, « finir » (Ushari, 1978 : 88)

- *s > th /sayid/ > /tháyid/ « maître » (Miller, 1988-9 : 38)

- š

- š > s, /ašla'/ > /[abu] sála/ « chauve » (Miller, 1993 : 159)
š > sh /šawm/ > /shoóm/ « jeûne » (Miller, 1993 : 142)

- z

- z > j /tarabeza > /tarabéja/ « table »
/zaman/ > /jamán/, « temps » (Ushari, 1978 : 91, 99)

- n

- n > l /lamma/ > /námma/ « lorsque » (Miller, 1988-9 : 40)
/ganamayya/ > /galamáya/ (J.1.2)
n > m, /janb/ > /jamb/, « côté » (Ushari, 1978 : 81)
n > t, /anta/ > /íta/, « toi » (Miller, 1988-9 : 33)

- j

- j > dj, /rajaf/ > /rádjifu/ « trembler » (J.1.2)
j > sh /wajh/ > /wash/ « visage » (J.1.2)
j > d, /shajar/ > /séder/, « arbre ».
j > g, /bi-ja/ > /bi-gi/ (Ushari, 1978 : 64)

- sh

- sh > s, /shimāl/ > /sumál/, « nord »
/mashi/ > /mási/ « marcher » (Ushari, 1978 : 80, 89)
*sh > th /shunu/ > /thénu/ « quoi » (Miller, 1988-9 : 38)

- q

- q > g, /aqūl/ > /gul/, « dire » (J.1.1)
q > (g) > k /taqrīr/ > /takrīr/ « décision » (Miller, 1988-9 : 45)
q > gh /taqālīd/ > /taghalíd/ « coutumes (J.3.1)

- kh

kh > k, comme dans /kámsa/, « cinq »

- gh

gh > k /ightisāb/ > /iktisáb/, « viol » (Miller, 1988-9 : 48)

/ghaltān/ > /kalatán/ « coupable (Miller, 1993 : 147)

gh > g /gharāma/ > /garāma/ « amende » (Miller, 1993 : 153)

gh > k /ghēr/ > /ker/, « changer » (Miller, 1988-9 : 48)

- h

h > h /hijāb/ > /hijáb/, « foulard »

h > k /haḥadd/ > lakádi, « jusqu'à » (Miller, 1988-9 : 40)

h > ø

en position initiale : /hishma/ > /ishma/ « honte »

en position médiane : /maḥkama/ /mákama/ « tribunal » (Miller, 1993 : 145)

en position finale : /ṣabāḥ/ > /sabá/ « matin »

- ' (voix)

' > w /'arag/ > /wergi/ « arak » (Ushari, 1978 : 84)

' > h /ṭa'ām/ > /tahám/ « nourriture » (Miller, 1993 : 153)

' > ø

en position initiale : /'arabi/ > /árabi/ « arabe » (Miller, 1988-9 : 42)

en position médiane : /gā'id/ > /gāid/ « assis » (Miller, 1988-9 : 43)

en position finale : /betā'/ > /ta/ « de » (Miller, 1988-9 : 42)

- h

h > y /wāḥid/ > /wahid/ > /wáyd/ « un » (J.1.3)

h > ø

en position initiale : /henak/ > /enák/ « là » (J.1.1)

en position médiane : /ṣahāda/ > /shaáda/ « diplôme » (J.1.1)

/muttahim/ > /mutáim/ « accusé » (Miller, 1988-9 : 49)

en position finale : pas d'occurrence

- ' (voix)

' > y (entre deux voyelles) /giráya/, « études » (Ushari, 1978 : 52)

' > w /'annas/ > /wónus/, « parler » (Miller, 1988-9 : 42)

' > ø

en position initiale : /ʔana/ > /ána/, « moi » (J.1.1.)

en position médiane : /liʔanna/ > /laáno/, « parce que » (J.1.2.)

en position finale : (pas d'occurrence)

En outre, il faut considérer que dans certains cas, /gh/ et /kh/ subsistent : /gi-shtághal/ « travailler » (J.1.2.), /stághalu/ « travailler », /ghánam/ « mouton » (Ushari, 1978 : 87, 90), /khartúm/ « Khartoum » (J.1.3), et aussi que certains locuteurs ont tendance à opérer une palatalisation très forte de plusieurs consonnes, en particulier /g/, /m/ et /b/ (Miller, 1988-9 : 38).

Il faut également citer des nouveaux phonèmes empruntés en même temps que certains termes aux langues locales : /ng/ comme dans /abú ngaláma/ « édenté » ou /abú singít/, « bossu (litt. celui qui a une bosse) », /ny/ dans /nyerekúk/ « enfant » (J.1.3).

On retrouve les couples de phonèmes /s/~/sh/, /j/~/z/ en variation libre, de manière plus systématique qu'en kinubi. En effet, il semble que la variation s'applique potentiellement sur tous les termes comprenant ces phonèmes, alors qu'en kinubi des termes aussi courants que /zamán/ « autrefois », /kálas/ « fini » ou /ásma/ « écouter » ne donnent jamais */jamán/, */kálash/ ou */áshuma/, présents en arabe de Juba.

De manière plus générale, Miller relève les phénomènes phonologiques suivants : la dégémination, la tendance à l'ouverture syllabique, la chute de la consonne finale, la perte de quantité vocalique et une attraction vocalique très développée (Miller, 1993 : 142).

Il nous semble toutefois qu'il faut nuancer certaines de ces constatations. En effet, la gémination subsiste malgré tout dans différents acrolectes, en fonction des connaissances linguistiques du locuteur. On trouve chez le même informateur des formes telles que /woddi/, /giddām/, /namma/, /kullu/ là où on attendrait /wedí/ « donner », /gidám/ « devant », /náma/, /kúlu/ « tout » (Miller, 1988-9 : 36).

Concernant l'apocope, il semble que le processus touche plutôt les parlers ruraux de l'arabe de Juba (Kaye et Tosco, 2001 : 76) tandis que dans nos propres enregistrements en arabe de Juba et dans les exemples cités par Miller (par exemple 1993 : 137 sq), la consonne finale est beaucoup plus stable. D'ailleurs, notre informateur n'a pas reconnu le terme /nyerekú/ « enfant », prononcé /nyerekúk/ à Juba.

Quant à l'épenthèse, elle est effectivement très courante : /ísim/ « nom », /úmuru/ « âge » (J.1.1), /wókit/ « temps », /áshuma/ « entendre » (Miller : 1988-9 : 32, 42), mais elle n'est pas systématique et on trouve souvent deux consonnes et plus rarement trois consonnes consécutives en position médiane ou même initiale : /stághalu/ « travailler », /stámir/ « continuer », /mrukáka/ « meule », /lstádi/ « stade », /ástrushu/ « vomir » (Ushari, 1978 : 52, 84, 88, 90, 91).

Un dernier point à souligner est que si l'on observe une nette tendance à la transformation des diphtongues en voyelles longues, elles subsistent malgré tout dans certains cas : /boyáu/ « peindre », /dówru/ « marcher » (Miller, 1993 : 153, 164), /bitáu/, « le leur », /jewz/ « épouser », /kuwáyis/ « bien » (Ushari, 1986 : 52, 71, 84).

4.2.4. Tableaux comparatifs

TABLEAU 6 : Appareils phonémiques

<i>Proto-Kinubi</i>	<i>Turku</i>	<i>Kinubi M.</i>	<i>Kinubi B/K</i>	<i>Arabe Juba</i>
p	p	p	p	
b	b	b	b	b
w	w	w	w	w
m	m	m	m	m
		mb	mb	
		mp		
f	f	f	f	f
	pf			
	v	v	v	
		mv		
t	t	t	t	t
d	d	d	d	d
s	s	s	s	s
z	z	z	z	z
		<u>dh</u> *	<u>dh</u> *	
n	n	n	n	n
		nd	nd	
	ch	ch	ch	
j	j	j	j	
dz	dz	<u>dj</u>		dz
	ny	ny	ny	ny
y	y	y	y	y
<u>sh</u>	<u>sh</u>	<u>sh</u>	<u>sh</u>	
k	k	k	k	k
g	g	g	g	g
l	l	l	l	l

ng	ng	ng	ng	ng
kh		kh		kh
		q		
gh		gh		gh
r	r	r	r	r
		h		
		‘		
‘		‘	‘	
h	h	h	h	h
a	a	a	a	a
e	e	e	e	e
i	i	i	i	i
o	o	o	o	o
u	u	u	u	u

* pas de corrélation étymologique

TABLEAU 7 : Phénomènes phonologiques communs

	<i>Proto-Kinubi</i>	<i>Turku</i>	<i>Kinubi</i>	<i>Arabe Juba</i>
dégémination	d	a	a	a
dipht > voy. l.	b	b	b	b
longueur prod.	b	?	e	e
attraction voc.	d	d	b	b
épenhèse	c	c	b	b
contraction voc.	d	d	d	b
contraction cons.	d	d	d	d
apocope (cons)	d	d	b	b
apocope (voy)	d	d	c	d
voyelle fin.	d	e	b	d
élision init.	?	?	d	d
confusion s~sh	d	b	b	b
confusion j~z	e	e	b	b
emphat. ø	a	a	a	a
conservation h	b	d	d	d

- a : systématique
- b : très courant
- c : courant
- d : rare/peu courant
- e : inexistant

4.3. Les parlers arabes soudano-tchadiens non créolisés

Nous avons expliqué dans l'introduction qu'une comparaison du kinubi et de l'arabe soudanais « standard » uniquement serait une erreur, ce dernier n'étant qu'une des sources du kinubi et des autres parlers arabes créolisés. Etant donné l'état lacunaire des études existant actuellement sur les dialectes soudanais, il faut même se référer à une aire dialectale plus large, comprenant les parlers soudanais et tchadiens. Cela ne signifie pas que certains parlers tchadiens ont influencé le kinubi, mais plutôt qu'on retrouve dans ces parlers des traits communs avec le kinubi qui permettent de supputer que ce dernier est issu de divers dialectes dérivant des mêmes sources que les parlers tchadiens.

Nous proposons donc de passer en revue les modifications phonologiques du kinubi que nous avons pu observer à Mombasa, en les comparant à d'éventuelles analogies relevées par d'autres auteurs dans les parlers arabes du Soudan et du Tchad.

4.3.1. Consonnes :

- b

b > p,

Le phénomène a été relevé au Soudan par Hillelson (cité par Kaye, 1876 : 44), au Tchad lorsque /b/ est en position finale, comme dans /tōp/ pour /tōb/, « vêtement » (Hagège, 1973 : 14-15), au Nigéria également comme dans /jabha/ > /japha/, « front » (Owens, 1993 : 22).

b > f,

Owens relève l'existence d'un seul cas similaire en arabe nigérian, où on trouve /jīfu/ pour /jīb/, « poche » (Owens, 1985 : 237), tandis que la confusion /b/-/f/ est fréquente dans l'arabe véhiculaire des Tchadiens non-arabes sédentarisés (Jullien de Pommerol, 1997 : 65). Les premières études sur l'arabe tchadien mentionnaient déjà /b/ > /f/ : /katab/ > /ketef/ « écrire » en turku (Muraz cité par Tosco et Owens, 1993 : 222), /maktūb/ > /maktūf/ « écrit » et /sahāb/ > /sahāf/ « nuage » chez les Kirdi (Derendinger cité par Hagège, 1973 : 74). Notons aussi la paire /p/-/f/ en arabe tchadien, comme dans /safarmōt/~/saparmōt/, « sorte d'eucalyptus » (Jullien de Pommerol, 1999a : 1087).

- m

m > b,

Le phénomène est courant au Soudan (Gasim, 1965 : 45) et au Tchad (Jullien de Pommerol, 1999b : 235). Notons que le phénomène inverse se produit dans certains parlers égyptiens, notamment au Fayyūm, où l'on trouve par exemple :

/banʔalawn/ > /manʔalawn/ « pantalon »

/binirwīha/ > /mnirwīha/ « nous l'irriguons » (de Jonge, 1996 : 61 ; 68)

m > n /itakun/ « vous »

Owens donne des exemples similaires en arabe nigérian, notamment /bamshi/ > /banshi/, « je marche » (Owens, 1993 : 21).

On trouve aussi le phénomène inverse, /n/ > /m/, comme dans l'arabe du Waday /ratam/ pour /ratan/, « parler une autre langue que l'arabe » (Carbou, 1954 : 224).

- w

w > y,

Le phénomène inverse existe en arabe tchadien, comme dans /gayas/ > /gawas/, « mesurer » (Jullien de Pommerol, 1997 : 128)

- th

th > t, comme dans /tinen/, « deux »

th > s, comme dans /meselan/, « par exemple »

- dh

dh > d, comme dans /de/, « ce »

dh > z, comme dans /zagul/ « disons »

- z

z > ʒ,

Le /z/ emphatique a également disparu à Nala et à Abbéché (Roth, 1987-9 : 416)

- ɖ

ɖ > d, Le /ɖ/ emphatique a également disparu à Nala et à Abbéché (Roth, 1987-9 : 416)

- t

t > ʈ,

Le /t/ emphatique a également disparu à Nala et à Abbéché (Roth, 1987-9 : 416)

- d

d > l

On retrouve la même transformation en arabe tchadien, où /juzdān/, « portefeuille » devient /juzulān/ (Jullien de Pommerol, 1999a : 674). Il existe aussi un phénomène similaire, où la dentale sourde /t/ devient /l/, comme dans /bilkallam/ pour /bitkallam/, « il parle » (Kaye, 1976 : 110).

d > t (en position finale) :

En arabe tchadien, on trouve /welat/ pour /walad/ « enfant » (Hagège, 1973 : 38), /shakkad/ > /shakkat/ « s'infecter » (Jullien de Pommerol, 1997 : 128). De manière générale, on trouve /d/ > /t/ dans les parlers soudano-tchadiens dans certaines positions (Kaye, 1976 : 44).

- s

s > sh

Le phénomène se produit également en arabe soudanais standard et en arabe tchadien, mais il est limité à certains termes. On trouve par exemple /shamis/ > /shamish/, « soleil » (Trimingham, 1946 : 17 ; Jullien de Pommerol, 1999c : 306). Nous avons nous-mêmes relevé /flūs/ > /flush/ « argent » en arabe tchadien. En turku, on trouve /gasi/ > /gashi/ « difficile » (Tosco et Owens, 1993 : 223).

s > z

On retrouve un cas similaire en arabe nigérian, notamment dans /raas-na/ > /raaz-na/, « notre tête » (Owens, 1993 : 22).

- š

š > s

Le /š/ emphatique a également disparu à Nala et à Abbéché (Roth, 1987-9 : 416).

- n

n > l

Selon Kaye, /n/ devient /l/ dans les parlers soudano-tchadiens en général, mais seulement par processus d'assimilation : /'āyan lo/ > /'āyallo/ (Kaye, 1976 : 47). En réalité, on retrouve des exemples sans qu'il y ait nécessairement assimilation : /kordofān/ > /kordofāl/ « (province du) Kurdufān » en arabe soudanais (Muhammad an-Nur, 1992 : 2, 20), /ballūr/ > /bannūray/, « fiole » en arabe tchadien (Jullien de Pommerol, 1997 : 129), /ney/ > /ley/ « aa » au Waday (Carbou, 1954 : 182), tandis que chez les Ulād Eli, on trouve le phénomène inverse, comme dans /kun yōm/ pour /kull yōm/, « chaque jour » (Zeltner et Tourneux, 1986 : 131).

n > m

/minbar/ > /bambar/ « chaise », /janb/ > /jamb/ « côté », /qoronfil/ > /qoromfil/ « girofle » en arabe tchadien (Jullien de Pommerol, 1997 : 128, id., 1999 : 640, Carbou, 1954 : 195).

n > t, comme dans /ita/ pour /anta/, « toi »

En réalité, en arabe soudanais le /n/ devient /t/ par assimilation dans le groupe consonantique /nt/ : /bit/ pour /bint/, « fille », /kutta/ pour /kunta/, « tu étais » (Gasim, 1985 : 45). Le kinubi part donc de cette dernière forme, avec perte de la gémation.

Il faut donc considérer le processus suivant : /inta/ > /itta/ > /ita/

- j

j > dj,

Il faut en fait comparer ce phonème à la prononciation typique du /j/ en arabe soudanais standard, une consonne prépalatale implosive rendue par /dy/ ou /j/ (Trimingham, 1946 : 2). Il est prononcé /dj/ dans le Waday : /djemel/ « chameau », /djezīre/ « île » (Carbou, 1954 : 7).

j > y,

voir le cas précédent

j > d,

Le phénomène se rencontre tant au Soudan, où on peut entendre par exemple /daysh/ pour /jaysh/, « armée », qu'au Tchad où l'équivalent de /seder/ est /shadar/ « arbre » (Gasim, 1965 : 45 ; Jullien de Pommerol, 1999a : 293).

j > g,

Owens se base principalement sur ce phénomène lorsqu'il souligne l'apport des parlers égyptiens au proto-kinubi. Il s'agit en effet de l'une des caractéristiques phonologiques les plus évidentes de la plupart des parlers arabes du nord de l'Égypte. Il convient toutefois de noter que cette transformation se retrouve également dans quelques termes au Waday : /gidāda/ « poule », /ginzīr/ « chaîne » (Carbou, 1954 : 7). Par ailleurs, dans l'arabe de la Tihāma (Yémen), le phonème /j/ présente trois allophones [j], [g] et [j_y], le choix de la réalisation semblant assez aléatoire (Greenman, 1979 : 56), tandis que dans d'autres régions du Yémen /j/ est réalisé [g] de manière systématique. L'influence de l'arabe égyptien dans ce cas-ci est donc probable, sans que l'on puisse se prononcer de manière définitive.

- sh

sh > s,

Le phénomène était fréquent en turku où on retrouve d'ailleurs le même terme sous la forme /birsh/ et /birs/ « natte » (Tosco et Owens, 1993 : 186) et subsiste actuellement au Tchad, comme dans /gurūsh/ > /gurūs/ (Carbou, 1954 : 193, Jullien de Pommerol, 1997 : 128).

- l

l > m (devant /b/),

On retrouve le même processus au Tchad, avec */al-bāker/ > /ambākir/, /ambāker/, « demain » (Roth, 1979 : 45, Jullien de Pommerol, 1999a : 115). Nous avons également cité plus haut un phénomène similaire, /l/ > /n/ chez les Ulād Eli du Tchad.

- r

/r/ > /l/. Dans le parler des *Shukriyya*, le phénomène peut se produire mais uniquement par assimilation :

/rl/ > /rr/, comme dans /b-adawwir-la-kun/ > /b-adawwir-ra-kun/
« je vous cherche » (Reichmuth, 1983 : 76)

- q

(q) > g,

C'est la prononciation la plus courante du /q/ au Soudan (Trimingham, 1946 : 3) comme au Tchad (Hagège, 1973, 56 sq). Etant donné que /q/ n'est jamais réalisé comme tel, il faut postuler pour les deux cas suivants */q/ > /g/ > /k/ ou /kh/.

(q) > g > k,

Le phénomène est courant dans l'est du Soudan, au Tchad et au Nigeria, en particulier en position finale. On trouve par exemple /faki/ pour /faqīh/ « lettré » (Roth, 1979 : 223), /marak/ pour /marag/, « sortir » (Owens, 1993 : 22), /katalū/ pour /qatalū/ « ils ont tué » (Deng, 1982 : 11).

(q) > g > gh,

Le même processus peut se produire en arabe nigérian, comme dans /raaq-at/ > /raagh-at/, « elle s'est proménée » (Owens, 1993 : 28). Notons un phénomène similaire en arabe tchadien, où on trouve régulièrement /q/ > /kh/, comme dans /faqīr/ > /fakhīr/, « lettré » (Jullien de Pommerol, 1997 : 129).

-kh

kh > k,

On retrouve cela en turku, où /kh/ a pratiquement disparu : /khamsa/ > /kamsa/ « cinq » (Tosco et Owens, 1993 : 185). Cela se produit également au Tchad, en particulier dans l'arabe véhiculaire utilisé par les non-arabophones (Jullien de Pommerol, 1997 : 65).

- gh

Selon Owens, il faut supposer une prononciation intermédiaire /kh/ devenue ensuite /k/ (1985 : 236), mais nous n'avons trouvé aucun cas où /gh/ > /kh/ à Mombasa, malgré

l'existence de ce dernier phonème. On retrouve le même phénomène en turku, avec notamment /gharb/ > /karp/ « ouest » (Tosco et Owens, 1993 : 185).

gh > g

Selon Ismael, un informateur soudanais arabophone, il est fréquent d'entendre /gaba/ « forêt », au Soudan en général. Chez les Ulād Eli, le /gh/ a disparu et est souvent remplacé par /g/, réalisé comme une uvulaire sonore : /gada/ pour /ghada/, « repas », /gāli/, pour /ghāli/, « cher » (Zeltner, Tourneux, 1986 : 9, 25, 127). Jullien de Pommerol reprend le même processus pour l'arabe tchadien véhiculaire (1997 : 129).

k > g

/korāk/ > /koreg/ « crier » au Waday (Carbou, 1954 : 190).

- h

Chez les Ulād Eli, le /h/ a disparu et est souvent remplacé par /h/ : /nabih/ pour /nabih/, « aboiement » par exemple (Zeltner et Tourneux, 1986 : 9, 45). Il en va de même à Nala (Hagège, 1973 : 60) et à Abbéché, où la transformation est systématique (Roth-Laly, 1972 : 44). Jullien de Pommerol présente également /h/ > /h/ comme systématique en arabe tchadien (Jullien de Pommerol, 1999b, 11).

h > k,

Si on postule la forme intermédiaire /kh/ : /hisān/ > /khisān/ > /kusan/ « cheval », on peut comparer cela à l'arabe tchadien où on trouve /h/ > /kh/, comme dans /ḥablāne/ > /khalbāne/ (avec métathèse), « enceinte » (Jullien de Pommerol, 1997 : 130).

h > ø

En réalité, la transformation s'est probablement opérée via un /h/ intermédiaire (voir ci-après)

- '.

' > '

On retrouve le même processus dans plusieurs parlers soudanais (Gasim, 1965 : 44) et tchadiens (Jullien de Pommerol, 1999b : 13). Dans les parlers soudanais, l'inverse se produit également /'/' > /'/' (Trimingham, 1946 : 1, Gasim, 1965 : 45).

' > y

Le phonème /'/' est rare et il est souvent remplacé par /'/', qu'on peut donc postuler comme forme intermédiaire : /'/' > /'/' > /y/.

' > w :

Si on postule une forme intermédiaire /ʔ/, on peut considérer le processus suivant : /'aragi/ > /aragi/ > /waragi/ « alcool » (voir /ʔ/ > /w/).

' > h,

Le phénomène est courant en arabe tchadien, comme dans /sa'laka/ > /sahлага/, « chômer » (Jullien de Pommerol, 1997 : 129), il existait déjà en turku avec /'abd/ > /habit/, « esclave », /bī' / > /bih/, « vendre » (Tosco et Owens, 1993 : 185).

' > ø

Les occurrences de /h/ et /ʔ/ sont si rares qu'on peut postuler une forme intermédiaire avant leur élision, respectivement /h/ et /ʔ/. Pour preuve, la coexistence des formes /mileh/ et /mile/ pour */mileh/ « sel » ou encore /wahed/ et /way/ pour /wāhed/ « un ».

- h

h > y

On retrouve le même processus en arabe tchadien, notamment dans la paire /wallahi/- /wallay/ « par Dieu » (Jullien de Pommerol, 1999a : 1251-1252).

h > ø

Ce phonème tombe systématiquement en position finale à Abbéché (Roth-Laly, 1972 : 44).

- '

' > y (entre deux voyelles), comme dans /garaya/, « études »

Le phénomène est fréquent en arabe soudanais et tchadien, où l'on trouve */qirā'a/ > /girāya/ ou /girrēye/ « étude » (Jullien de Pommerol, 1999a : 508), de même que dans de nombreux autres dialectes arabes.

' > w, comme dans /'annas/ > /wonus/, « parler »

On retrouve en arabe tchadien : /wannas/ (Jullien de Pommerol, 1997 : 128).

' > ø

Ce phonème disparaît souvent à Abbéché, quelle que soit sa position (Roth-Laly, 1972 : 44).

' : disparaît presque systématiquement, quelle que soit sa position :

- initiale :

En arabe tchadien, on trouve /yāl/ pour /'iyāl/ « enfant » (Hagège, 1973 : 38).

- médiane :

Chez les Ulād Eli, on trouve /tāl/ pour /ta'āl/ « viens » (Zeltner et Tourneux, 1986 : 23).

- finale : /beta/ « de » (de l'arabe bitā').

4.3.2. Voyelles

En arabe soudanais, on trouve /a/ (quatre réalisations différentes), /e/, /i/, /o/, /u/ et / / avec réalisation brève et longue (Trimingham, 1946 : 4).

En arabe tchadien, on trouve les voyelles /a/, /e/, /i/, /o/, /u/ avec réalisation brève et longue (Jullien de Pommerol, 1999b : 15 sq ; Zeltner et Tourneux, 1986 : 21 sq).

En arabe soudanais, la corrélation de quantité de la voyelle est pertinente dans tous les cas, mais la paire a/ā est la plus représentative. Par exemple :

- /‘amm/ « oncle » /‘ām/ « général »
 /khalas/ « il a fini » /khalās/ « fini »
 /nadḍif/ « nettoie ! » /naḍīf/ « propre »
 /mūz/ « banane » /mush/ « n'est-ce pas ? »

Dans le parler d'Abbéché, elle touche i/ī, u/ū et surtout a/ā, tandis que l'opposition e/ē et o/ō est d'un rendement pratiquement nul (Roth, 1972 : 55).

a :

a > e

La transformation est assez rare en arabe soudanais standard, mais assez fréquente en arabe tchadien : /sayyid/ > /seyyid/ « maître », /qafila/ > /gafile/ « caravane »... Toutefois, elle n'apparaît pas ou peu dans la même position qu'en kinubi : elle est rare ou inexistante dans CaCīC, aCCaC, CaCaC, mais courante dans Ca en position finale. Par contre, le parler du Waday offre des correspondances intéressantes :

TABLEAU 8 :

KINUBI :	ARABE SOUDANAIS :	ARABE TCHADIEN :	ARABE DU WADAY :	TRADUCTION/
kebīr	kabīr	kabir	kebīr	grand
degī	dagīg	dagig	degig	farine
áhmer	aḥmar	ahmar	ahmer	rouge
shéder	shadar	shadar	sheder	arbre
marīsa	marīsa	marīse	merīse	alcool
sīt	sitta	sitte	sitte	six

a > o On retrouve cela au Waday : /tabakh/ > /tobakh/ « cuisiner », /hatab/ > /hatob/ « bois », /kuria/ > /korio/ « bouteille tressée » (Carbou, 1954 : 182, 209), mais de manière moins fréquente qu'en kinubi et pas nécessairement dans les mêmes termes.

i

i > u /yakhdimu/ > /yakhdumu/ « ils travaillent » par attraction vocalique en arabe tchadien (Jullien de Pommerol, 1999b : 30)

i > e /Tūnis/ > /Tūnes/ « Tunis » au Waday (Carbou, 1954 : 147)

/sāmih/ > /seme/ « beau, bien » à Abbéché (Roth, 1979 : 82)

i > o /tifl/ > /tofl/ « enfant » au Waday (Carbou, 1954 : 176)

u

u > o /kum/ > /ko/, « votre »

u > a /mugābil/ > /magābil/ « en face » (Jullien de Pommerol, 1999 : 30)

Les diphtongues /ay/ et /aw/ subistent en arabe soudanais standard (Trimingham, 1946 : 5) et en arabe tchadien : /ghanamay/ « mouton », /aw/ « ou ». Mais on a plus souvent /ay/ > /ē/ et /aw/ > /ū/ ou /aw/ > /ō/, comme dans /bayt/ > /bēt/ « maison », /awlād/ > /ūlād/ « enfants », /sawt/ > /sōt/ « voix ».

De même, il arrive que /wa/ devienne /u/, comme dans /walad/ > /uled/, « enfant », /wasat > /us(e)t/, « intérieur » (Carbou, 1954 : 174, 180)

4.3.3. Autres processus phonologiques :

4.3.3.1. Apocope :

Owens considère que l'apocope est propre au kinubi et constitue donc un phénomène innovateur par rapport aux autres parlers soudanais (Owens, 1985 : 250). Pourtant, selon Gasim, on la retrouve au Soudan, par exemple dans le parler des Rubātāb et des Manāsīr, qui disent /kitā/ et /kalā/ à la place de /kitāb/ « livre » et /kalām/ « discussion » (Gasim, 1965 : 44).

Au Tchad également, quelques cas existent : chez les Ulād Eli, on trouve /sham/, /dābi/ et /ri/ pour /shams/ « soleil », /dabīb/ « serpent » et /rīh/ « vent » (Zeltner, Tourneux, 1986 : 42)⁷. Dans le Waddāy, on a /nirgūg/ > /nirgū/ « enfant » (Carbou, 1954 : 174).

Enfin, d'après Behnstedt l'apocope se produit également dans le dialecte égyptien du Delta, en particulier lorsque la consonne est une nasale ou une liquide :

/yōm/ > /yō/ « jour »

/yōm l-itnēn/ > /yōm l-itnē/ « lundi »

/akhdar/ > /akhda/ « vert »

/rājil/ > /rāji/ « homme » (Behnstedt, 1978 : 65)

⁷ L'apocope apparaît quelquefois dans d'autres aires dialectales, notamment en arabe algérien où /khud/ devient /khu/, « prend » (Kaye, 2000 : 77), mais là le processus est occasionnel. Quant à /rīh/ > /ri/, rappelons que /h/ > ø est courant dans toutes les positions dans les parlers tchadiens.

4.3.3.2. Variation libre

Au Soudan, /ʔ/~ʔ/ sont en variation libre dans certaines régions (Trimingham, 1946 : 1, Gasim, 1965 : 45). Par ailleurs, le passage /s/ > /sh/ ou l'inverse se produit dans certains cas dans les parlers soudano-tchadiens et égyptiens :

*/shams/ > /shemish/ « soleil » au Soudan

/flūs/ > /fulūsh/ « argent », /gurūsh/ > /gurūs/ « argent » au Tchad/

/shams/ > /sams/ « soleil », /shajar/ > /sagar/ « arbre » dans le Fayyūm égyptien (de Jong, 1996 : 68), mais ils restent en opposition.

Sur le plan vocalique, il arrive que dans certains parlers, notamment à Abbéché, /ay/~ē/ et /aw/~ō/ soient en variation libre : /beybas/~bēbas/ « il sèche », /bawram/~bōram/, « il enfle » (Roth-Laly, 1972 : 59).

4.3.3.3. Epenthèse

L'épenthèse est très courante au Soudan comme dans les parlers tchadiens. Jullien de Pommerol considère que le phénomène est plus courant chez les Tchadiens dont l'arabe est la seconde langue (1999b : 29). Mais l'épenthèse est réalisée aussi par les arabophones du pays. A Abbéché par exemple, cela porte surtout dans les cas suivants : vCC > vCvC, CvCC < CvCvC, CvCCv > CvCvCv, mais on trouve aussi CvCvCvC pour CvCCvC (Roth-Laly, 1972 : 60).

Dans les parlers arabes du Fayyūm et du centre de l'Égypte, l'épenthèse se produit souvent lorsque la seconde consonne est /r/, /ʔ/ ou /y/ (Behnstedt appelle ce phénomène « le syndrome de bukara », en référence au premier exemple de la liste qui suit) :

/bukra/ > /bukara/ « demain »

/ṭab'an/ > /ṭaba'an/ « bien sûr »

/abyad/ > /abiyad/ « blanc »... (Behnstedt, 1979 : 65 sq ; de Jong, 1996 : 63 sq)

4.3.3.4. Tendance vers une syllabe ouverte

Cette tendance s'étend aux parlers arabes soudanais en général, créolisés ou non (Owens, 1985 : 248). Certains dialectes tchadiens présentent même cette tendance de manière bien plus affirmée. A Abbéché par exemple, les termes arabes dont l'étymon est CvCC deviennent systématiquement CvCvC (Roth-Laly, 1972 : 60), tandis qu'à Mombasa les deux formes subsistent (reprenons la paire /bahr/~bahar/). En outre, il y a aussi à Mombasa des phénomènes inversant cette tendance, même s'ils sont moins fréquents : contraction vocalique et perte de la voyelle finale.

4.3.3.5. Attraction vocalique

En arabe tchadien, on assiste également à un phénomène d'attraction vocalique de la part de la voyelle médiane ou finale : /magābil/ pour /mugābil/, /nakdubu/ pour /nakdibu/ (Jullien de Pommerol, 1999b : 30). On relève des cas similaires dans le Waday : /binayya/ > beneye/ « fille », /khidme/ > /khedme/ « travail »... (Carbou, 1954 : 174, 177).

Un phénomène similaire apparaît dans le parler arabe du Fayyūm : dans le cas du « syndrome de bukarā », la voyelle épenthétique est presque toujours identique à la suivante :

/bukra/ > /bukara/ « demain »

/tishrabu/ > /tisharabu/ « vous buvez »

/ibrāhīm/ > /barahīm/ « Ibrāhīm »

/yusrukh/ > /yusurukh/... (de Jong, 1996 : 63-64)

4.3.3.6. Dégémination :

La gémination en général subsiste dans tous les parlers arabes soudano-tchadiens. Mais il faut tout de même noter /-iyya/ > /-iya/~/ /-iye/ et l'occurrence de /-vCC/ > /-vC/ en arabe tchadien : /buneyye/~/ /beneye/, « fille » (Carbou, 1954 : 174, Jullien de Pommerol, 1999b : 75), /gashsh/ > /gesh/, « herbe » (Carbou, 1954 : 206)

4.3.3.7. Phonèmes non-arabes des parlers soudano-tchadiens

L'arabe soudanais a assimilé des phonèmes étrangers via quelques termes passés dans l'usage. C'est le cas de /ny/ et /tsh/, qu'on retrouve respectivement dans /nyawa/, « chat » et dans le terme de racine arabe /watsh/, « visage » (Kaye, 1976 : 15). On retrouve /ny/ en kinubi dans /nyereku(k)/, « enfant ». Par contre, /tsh/ n'apparaît que dans des termes de l'adstrat.

4.4. La phonologie du kinubi à la lumière des autres aires dialectales

Parmi les processus phonologiques précités, certains apparaissent bien sûr dans d'autres aires dialectales. L'épenthèse par exemple apparaît dans les parlers syro-libanais où on trouve /mithl/ > /meth^hl/ « comme », /rijl/ > /rej^hl/ « pied » (Kassab, 1970 : 10), mais aussi dans les parlers arabes bédouins du Maghreb : /fajr/ > /fejer/ « aube », /milh/ > /melāh/ « sel » (Marçais, 1977 : 32). De même, l'alternance /n/~/ /l/ se produit dans certains termes en arabe syro-libanais : /burtuqāl/ > /ber^hd^hān/ « orange » (Kassab, 1970 : 10, 51), mais aussi en arabe égyptien : /burtuqāl/ > /burtu^hān/ « orange » (Spiro 1987 : 368) ou en arabe maghrébin : /bādenjān/~/ /bādenjāl/ « aubergine », /fenjān/~/ /fenjāl/ « tasse » (Marçais, 1977 : 22). Quant au

processus /sh/ > /s/, il apparaît en syro-libanais dans /shajar/ > /sajar/ « arbre ». Il en va de même pour la confusion, quoique limitée à un nombre de termes assez restreint, entre /l/ et /r/, comme dans le cas du terme turc /belki/ « peut-être » passé en arabe syro-libanais sous la forme /barkī/ (Kassab, 1970 : 125, 184).

Ce qui apparente la phonologie du kinubi à celle des parlers soudano-tchadiens est la similitude de la grande majorité des processus que nous avons relevés et non pas de quelques exemples isolés, de même que la fréquence de leurs occurrences.

5. Phonologie des termes d'origine étrangère

Les termes d'origine étrangère se présentent de deux manières différentes : il s'agit soit d'emprunts, soit de *codeswitching* ou de *codemixing*. Dans ces deux derniers cas, le locuteur passe du kinubi à une autre langue, énonçant un terme ou plus souvent un groupe de termes dans cette langue (voir Syntaxe, 10). Par définition, la phonologie de celle-ci est respectée. Nous n'aborderons donc que le cas des emprunts.

5.1. Le kiswahili

Le kiswahili⁸ étant parlé dans de nombreuses régions d'Afrique de l'Est et centrale, notamment comme seconde voire troisième langue, il existe plusieurs variétés de cet idiome. Par conséquent, la phonologie du kiswahili se modifie quelque peu selon la variété concernée, notamment dans les régions où la langue présente une forme créolisée, comme au Katanga (Polomé, 1971 : 58). Nous présentons ici la phonologie du *kiswahili bora*, la langue de référence parlée sur la côte, notamment à Mombasa (Loogman, 1965 : 1 sq).

Voyelles courtes :

a : sana « très »
e : senti « centime »
i : hiari « choix »
o : ona « voir »
u : usiku « nuit »

Voyelles longues :

ā : bado « encore »
ē : sema « parle »

⁸ Le kiswahili et l'anglais ayant une orthographe bien établie, nous suivons les règles de celles-ci lorsque nous citons des termes dans ces langues.

Consonnes :

b :	<i>bora</i>	« mieux »
tsh :	<i>chumvi</i>	« sel »
d :	<i>darajao</i>	« escalier »
dh :	<i>dhani</i>	« penser »
f :	<i>fika</i>	« arriver »
g :	<i>ganda</i>	« coquille »
gh :	<i>ghala</i>	« grenier »
h :	<i>hali</i>	« situation »
j :	<i>kuja</i>	« venir »
k :	<i>karani</i>	« secrétaire »
l :	<i>lipa</i>	« payer »
m :	<i>mamba</i>	« crocodile »
n :	<i>nafasi</i>	« endroit »
ng :	<i>ngombe</i>	« bœuf »
p :	<i>paka</i>	« jusqu'à »
r :	<i>raha</i>	« repos »
s :	<i>safi</i>	« pur »
sh :	<i>shamba</i>	« champ »
t :	<i>tatu</i>	« trois »
th :	<i>thelathini</i>	« trente »
v :	<i>vinja</i>	« casser »
w :	<i>wakati</i>	« temps »
y :	<i>yai</i>	« œuf »
z :	<i>zidi</i>	« augmenter »

Outre cette prononciation standard, signalons que sur la côte tanzanienne et kenyane, le /p/, le /t/ et le /k/ sont quelquefois aspirés en début de mot. Zawawi (1971) donne un tableau plus complet avec les phonèmes /ny/ et /kh/. Toutefois, le /kh/ n'apparaît que dans certaines régions dans la prononciation de termes d'origine arabe. Nous ne l'avons pas relevé à Mombasa, pas plus qu'à Kibera ou à Bombo. Enfin, selon Lodhi, certains swahilophones musulmans ont tendance à se démarquer des chrétiens en prononçant les phonèmes arabes des emprunts (2000 : 99).

On peut donc dresser le tableau suivant :

TABLEAU 9 :

	Labiales	Dentales	Alvéolaires	Palatales	Vélaires	Glott.
Plosives	p b		t d		k g	
Affric.				ch j		
Fric.	f v	th dh	s z	sh	(kh) gh	h
Liqu.			l r			
Nasales	m mb		n nd	ny	ng	
Semi-cons.	w		y			

5.1.2. L'influence de la phonologie du kiswahili sur celle du kinubi

Il n'est à première vue pas aisé d'analyser les interactions phonologiques entre le kiswahili et le kinubi, étant donné leur similitude sur ce point. En effet, la majorité des phonèmes du kinubi se retrouvent en kiswahili, hormis /ʔ/, /dʒ/, /h/, /ʔ/ et /q/. Or, ces derniers sont relativement rares en kinubi, résultant soit d'une hypercorrection, soit d'un acrolecte ou d'un arabisme. A cette difficulté s'ajoute l'importance du vocabulaire d'origine arabe du kiswahili. En effet, certains phonèmes arabes sont traités de la même manière en kiswahili qu'en kinubi. Il y a pourtant quelques cas où l'influence du kiswahili est évidente, en particulier dans certains emprunts.

/g/ > /k/. Nous avons observé plus haut que le /g/ de l'arabe dialectal soudanais subsiste en kinubi, correspondant au /q/ de l'étymon arabe classique. On le retrouve dans /geri/, « proche », /gal/, « dire »... Toutefois, certains termes voient leur prononciation modifiée lorsqu'ils ont un cognat swahili. En effet, dans les emprunts arabes du kiswahili, /q/ devient presque toujours /g/⁹ : /qubba/ > /kuba/ « coupole », /qalam/ > /kalamu/ « plume, crayon »... Ceci explique la prononciation de quelques termes nubi, comme /kabila/ « tribu », /kabla/ « avant », /kiasi/, « mesure » et /makusudi/, « but » (de l'arabe /qabīla/, /qabla/, /qiyās/ et /maqṣūd/)..., qui correspond exactement à la prononciation de leurs cognats swahili.

⁹ bien que quelques rares termes d'origine arabe ou bantoue peuvent présenter /g/-/k/, comme /gisi/-/kisi/ « estimation », /giza/-/kisa/ « obscurité » (Johnson, 19 : 116).

Ces termes étaient autrefois prononcés avec /g/, comme l'attestent des études antérieures ou une simple comparaison avec l'arabe de Juba. Ainsi, le terme /gabíla/ a été relevé par Heine à Kibera, parallèlement à /kabíla/ (1982 : 82), tandis qu'en arabe de Juba, seul /gabíla/ existe :

Dinka gi- líbisu sáwa ze gabíla btá Masáy

Dinka TMA se vêtir même comme tribu GEN Masai

« les Dinka s'habillent comme la tribu des Masai »

De même, à Mombasa nous n'avons relevé qu'une seule fois /gíbel/ à la place /kábla/, alors qu'il s'agit de la seule forme existant en arabe de Juba.

/gh/ = /gh/. Nous avons remarqué que ce phonème devient généralement /k/ ou /g/ et ne se maintient que dans quelques cas. A Mombasa, on retrouve la paire /lúgha/~/lúga/, qui signifie « langue ». Ce terme vient de l'arabe, toutefois il est généralement remplacé par un autre terme, /rután/, d'usage plus fréquent, qu'on retrouve à Juba sous la forme /rutána/. Par contre, *lugh*a existe en kiswahili, où il conserve le phonème /gh/ (Johnson, 1939 : 249). L'emprunt au kiswahili permet d'expliquer la présence de ce terme, de même que la variation libre entre /gh/ et /g/.

/kh/ > /h/. Le phonème /kh/ se maintient ou devient généralement /k/ et reste alors souvent en variation libre, comme dans /khámsa/~/kámsa/. Il faut pourtant noter que « cinquante » - qui vient de la même racine - se dit /khamsín/~/kamsín/~/hamsín/. Le dernier terme - inexistant dans les parlers soudano-tchadiens - est manifestement influencé par la prononciation swahili, qui a *hamsini* avec le même sens (Johnson, 1939 : 126).

D'ailleurs, */hámsa/ n'apparaît pas en kinubi, or la forme n'est pas couramment utilisée en kiswahili, où on lui préfère le terme d'origine bantoue *tano*.

On trouve aussi /habári/ - qui encore une fois existe tel quel en kiswahili mais est absent des parlers soudano-tchadiens - à côté de /kábar/ et /khabár(i)/, « nouvelle ».

/d/ > /dh/. Généralement, le phonème /d/ devient /d/ en kinubi, de la même manière que dans les parlers soudano-tchadiens, comme dans /ramadán/, « [mois de] ramadān ». Mais le terme signifiant « terre » apparaît une seule fois sous la forme /árdi/¹⁰, sinon il devient /árdhi/ ou /árzi/. Cette prononciation est certainement dérivée du doublet swahili de ce terme, *ardhi*, prononcé /ardhi/ ou /arzi/.

¹⁰ Nous l'avions également rencontré sous cette forme à Bombo :

kúlu fi árdi Mogadísho

tout dans terre Mogadiscio « tout cela est sur le territoire de Mogadiscio »

/z/ > /dh/. Le même constat peut être établi pour le terme /láfdhi/, « mot » (de l'arabe /lafz/), vraisemblablement influencé par son doublet swahili *lafudhi*, /z/ devenant généralement /d/ en kinubi et dans les parlers soudano-tchadiens, comme dans /dar/, « dos » (arabe /zahr/).

/l/ > /r/. En kinubi les phonèmes /l/ et /r/ s'opposent presque toujours :

/wala/ « ou bien » /wara/ « derrière ».

C'est également le cas dans les dialectes arabes, soudano-tchadiens ou non, sauf dans quelques cas d'emprunts lexicaux ou d'assimilation (voir plus haut). Par contre, en kiswahili et dans de nombreuses autres langues bantoues, ces deux phonèmes sont en variation libre. Par exemple, il n'y a pas en kiswahili de différenciation entre /ku-legea/ et /ku-regea/, « être lâche, faiblir », tout comme en kinyarwanda et en kirundi il n'y a pas de différenciation entre /ku-raba/ et /ku-laba/ « regarder ».

Nous avons pourtant pu relever quelques cas de variation entre /l/ et /r/ :

Núbi el fi ini gi- gen fi Kíbla
Nubi REL dans ici TMA habiter dans Kibera
« Les Nubi qui sont ici vivent à Kibera »

úmun geli ma anás ta ini (gerí > geli)
eux proche avec gens GEN ici
« ils sont proches des gens d'ici »

úmun gen balá balá, balá balá (bara bara > balá balá)
eux vivre partout partout
« ils résident partout »

A Bombo, nous avons aussi relevé quelques cas de confusion entre ces deux phonèmes dans un terme d'origine arabe. Par exemple :

ítokum gi- kumbuka, tokum gi- zākel tarika de kēf ? (zākel = zāker)
vous TMA se rappeler/s vous TMA se rappeler confrérie DEM comment
« vous souvenez-vous, vous souvenez-vous de comment était cette confrérie ? »

Dans la phrase suivante, l'informatrice a pour langue maternelle le kichiga, qui est une langue bantoue :

ána táre fi Gúlu (tale > tare)
moi sortit de Gulu
« je viens de Gulu » (Bombo)

Les exemples précités sont toutefois trop peu nombreux pour considérer qu'il s'agit de cas de variation libre. En réalité, la variation libre partielle /l~/r/ apparaît déjà dans certaines langues du substrat, notamment en bari (Spagnolo, 1933 : 7). Mais on peut imaginer que si le substrat était à l'origine de la variation /l~/r/, celle-ci serait beaucoup plus systématique. Il semble donc plus raisonnable de l'imputer à l'influence du kiswahili. La variation /l~/r/ apparaît d'ailleurs dans certains emprunts swahili relevés dans les enregistrements en kinubi de Mombasa, comme /tumbili/ > /tumbiri/ dans :

ja	nasi	monkey	kebir	dölde,	giri,	tumbiri	de
commePL	singe/a	grand	DEM	singe	singe/s	DEM	

« comme ces grands singes, ces singes-là... »

/j/ > /dʒ/

Nous avons expliqué plus haut que le phonème /dʒ/ pourrait être une survivance du superstrat arabe soudanais, où /j/ est fréquemment prononcé /dʒ/. Une autre possibilité à envisager est l'influence du kiswahili, où ce phonème existe également dans certaines régions. Loogman donne les deux prononciations suivantes pour le j orthographique : maji, « eau » se prononce /madʒi/ et *kuja* « venir » se prononce /kudʒa/ (Loogman, 1965 : 3).

Il est à noter que quelques termes swahili d'origine arabe présentent une double prononciation [j] = /j~/g/, comme /jinsi~/ginsi/ « espèce » (Johnson, 1939 : 116), sans qu'ils aient toutefois une influence sur la prononciation du kinubi (où /jinsi/ apparaît avec [j] uniquement).

Le/-i/ final

La voyelle finale des termes nubi est souvent /-a/, /-i/, /-u/, éventuellement /-e/, /-o/. Le choix de la voyelle n'est pas dû au hasard, nous l'avons constaté plus haut : /-a/ correspond souvent à la terminaison du féminin d'un substantif issu du matrilecte, /-u/ apparaît surtout en fin de verbe et semble lié au morphème du pluriel dans le matrilecte. Quant à /-i/, il apparaît le plus souvent à la fin d'un substantif.

Pour Heine, repris par Kaye et Tosco, la tendance du kinubi à ajouter un /-i/ aux termes se terminant par une consonne est liée à la préférence des pidgins et des créoles pour les syllabes ouvertes et les mots bisyllabiques (Heine, 1982 : 17 ; Kaye et Tosco, 2001 : 294). Cette préférence est effectivement avérée dans de nombreux créoles et pidgins (Mühlhäuser, 1986 : 50) et le kinubi ne semble pas faire exception. Certains termes se terminent en /-i/ en raison de leur étymologie, comme /árabí/ « arabe », /fí/ « dans », /bári/, « Bari » (respectivement de l'arabe /'arabí/ et /fí/ et du bari /Bari/).

Miller a relevé que dans certains cas le /-i/ pourrait provenir du pronom personnel de la première personne du singulier, en particulier dans les termes de parenté, comme /káli/ (Miller, 1993 : 145). On retrouve effectivement à Mombasa /binti/, « fille », /kálti/ « oncle » et /jidi/ « grand-père », /ákhi/, « frère »...

Ce /-i/ peut aussi résulter de l'élision de la dernière consonne (voir ci-dessus), comme dans /geri/ et /kebi/ pour /geríb/ et /kebír/.

En outre, il y a des termes swahili d'origine non arabe (il s'agit de termes d'origine bantoue, persane, anglaise...) se terminant par /-i/ et passés dans le vocabulaire du kinubi, comme *kazi*, « travail », *serikali*, « gouvernement », *meli*, « bateau »...

Ensuite, il y a en kinubi des termes d'origine arabe apparaissant toujours avec un /-i/ final, qui ne se justifie pas étymologiquement en arabe. C'est le cas de /tafaúti/ « différence » et /saúti/ « voix »... D'autres termes d'origine arabe apparaissent tantôt avec tantôt sans /-i/ final, comme /khábar(i)/ « nouvelle », /masál(i)/ « proverbe », /lakín(i)/ « mais », /záid(i)/ « très », /wákt(i)/ « temps », /mál(i)/ « bien », /árz(i)/ « terre », /jésh(i)/ « armée », /biris(i)/~ /bírish(i)/ « natte », /kwés(i)/ « bien »...¹¹

Pour certains mots, le /-i/ final provient certainement du kiswahili – où la syllabe est systématiquement ouverte, même en position finale – car bien qu'ils soient d'origine arabe, ils ont été empruntés via le kiswahili. Par exemple, /tafauti/ a certes une étymologie arabe – tafāwut – mais il n'est pas couramment employé en arabe dialectal soudanais, qui utilise à sa place /fārig/ ou /ikhtilāf/. L'arabe de Juba aussi utilise /férik/ et non /tafaúti/. Le terme /tafaúti/ a donc vraisemblablement été emprunté au kiswahili et non à l'arabe. Il en va de même pour le terme /záidi/, qui est d'origine arabe mais qui n'est pas employé dans le sens adverbial « très » en arabe soudanais, alors qu'il l'est en kiswahili.

Mais si nous prenons dans le lexique l'ensemble des termes se terminant par un /-i/ qui n'a pas de justification étymologique, on se rend compte que 66% d'entre eux (soit 61 termes sur 92) ont un équivalent en kiswahili, de même sens et phonétiquement identique ou très proche. Or, selon nos enregistrements en arabe de Juba et selon les termes repris dans la littérature consacrée à cette langue, la présence d'un /-i/ final est généralement justifiée par son étymologie. A titre d'exemple, notre enregistrement en arabe de Juba ne contient que cinq termes – deux verbes, deux substantifs et un adjectif – présentant un /-i/ final n'ayant pas de justification étymologique.

¹¹ Dans certains parlers arabes égyptiens, quelques termes se terminent également par un /-i/ qui n'a pas de justification étymologique, mais uniquement lorsqu'il y a une liaison à faire entre un terme se terminant par une consonne et un autre commençant par une consonne, comme :

/ijil bagar/ > /ijli bagar/ « veau »

/habil ṭawīl/ > /habli ṭawīl/ « une longue corde » (Woidich, 1978 : 57).

La situation est très différente en kinubi, où le /-i/ final apparaît également à la fin d'une phrase ou à une pause.

En outre, il semble que dans les vocabulaires de Jenkins et de Meldon – qui nous donne une idée du kinubi tel qu'il était parlé il y a près d'un siècle (voir ci-dessus) – le /-i/ final non étymologique est présent mais beaucoup moins fréquent. Une influence du kiswahili sur la phonologie du kinubi à l'époque n'est d'ailleurs pas exclue : d'une part, les deux langues étaient déjà en contact (voir II, 2.7) et d'ailleurs quelques termes nubi relevés par Jenkins proviennent du kiswahili (voir Vocabulaire 1.3).

On peut donc imaginer que la fréquence du /-i/ final résulte de l'influence du kiswahili : dans un premier temps, les locuteurs eurent tendance à adopter – de manière non systématique – la prononciation swahili des termes communs aux deux langues, ensuite ils l'appliquèrent à des termes n'ayant pas d'équivalent swahili, mais ayant une étymologie arabe (par exemple /birishi/, « natte »), voire plus rarement anglaise (/asisti/, « assister »).

5.1.3. L'influence de la phonologie du kinubi sur celle des emprunts au kiswahili

Généralement, les termes swahili passés en kinubi conservent leur prononciation originale. C'est en effet le cas de plus de 80 % de ce vocabulaire. Cela s'explique certainement par la proximité phonologique de ces deux idiomes, ainsi que par la maîtrise de cette langue qu'en ont les Nubi. En outre, plus de la moitié des termes swahili qui ont subi malgré tout une modification phonologique sont eux-mêmes d'origine arabe.

Les principales modifications observées sont les suivantes :

a. élision de la voyelle finale /-i/ :

Il s'agit du phénomène le plus courant : /nafás/ pour *nafasi* « place », /madmún/ pour *madmuni* « contenu », /káz/ pour *kazi* « travail »...

Nous avons vu plus haut que le kinubi a tendance tantôt à élider le /-i/ final – /tan/ pour /tani/ par exemple – tantôt à conserver deux formes du même mot, avec et sans /-i/. Mais encore une fois, l'origine arabe commune d'une partie du vocabulaire joue un rôle important, comme l'illustre bien l'exemple suivant :

wéde	farás	de	ge-	nadí	kusán
DEM	cheval/s	DEM	TMA	se nommer	kusán

« cheval se dit *kusan* en kinubi »

En fait, l'informateur énumère une série d'animaux en kiswahili ou en anglais dont il donne l'équivalent en kinubi. Il considère donc /farás/ comme le terme swahili – qui se dit en réalité /farási/, de l'arabe /faras/ – et /kusán/ (de l'arabe *hisān*) comme le terme nubi. Ce dernier terme n'a d'ailleurs pas d'équivalent de la même racine en kiswahili.

Le fait que /farás/ se prononce sans /-i/ final est d'autant plus facile à accepter qu'il correspond sous cette forme à son doublet arabe. Toutefois, le phénomène s'applique aussi à

des termes swahili dont l'étymologie n'est pas arabe, comme /serikāl/ et /kaz/ pour /serikáli/ « gouvernement » et /kázi/ « travail ».

b. chute du /h/

Les phonèmes /kh/, /h/ et /h/ des mots d'origine arabe sont normalement conservés en kiswahili sous la forme /h/. Il arrive toutefois que l'informateur nubi empruntant un terme swahili l'omette, en position initiale ou médiane comme dans /atári/ et /raísi/ à la place de /határi/ « dangereux » et /rahísi/ « facile ». Ces mots sont passés en kinubi via le kiswahili, sinon ils auraient donné */kátar/ ou /khátar/ – qui existe également en kinubi – et */rakís/ ou */rakhís/. En outre, /raisi/ conserve en kinubi le sens courant du kiswahili, « facile ».

c. ajout d'un /-n/ final :

Nous avons relevé /gar-án/ et /baraz-án/ pour /gári/ et /baráza/. Le premier cas s'explique peut-être par un morphème du pluriel (voir Morphologie 4.2), mais ce n'est pas sûr. En tout cas cette modification ne peut être justifiée en kiswahili.

d. modifications consonantiques :

/p/ > /b/ : C'est le cas de *pesa* « argent » souvent prononcé /besa/, /p/ n'existant pas en kinubi :

kamán b- ázu bésa, *transport*
aussi TMA vouloir argent transport/a
« et puis ils veulent de l'argent, un moyen de transport »

En réalité, les deux phonèmes sont en variation libre dans le cas des emprunts au kiswahili : nous avons relevé sept fois /pésa/ et huit fois /bésa/. A titre d'exemple, le même locuteur que pour l'exemple précité dit ailleurs :

u association lésa ma éndis *pesa*
et association/a encore NEG avoir argent/s
« et l'association n'a pas encore d'argent »

/sh/ > /s/ : Nous n'avons observé qu'un seul cas à Mombasa : l'utilisation de /maísa/ à côté de /maísha/. Les deux phonèmes sont en variation libre, le même informateur utilisant indifféremment les deux prononciations :

maísha jedé jedé, maísa sème
vie ainsi.2 vie bien
« la vie est comme ci comme ça, la vie est bien »

A Bombo, nous avons aussi relevé /sám̥ba/~/shám̥ba/ « champ » (B. 2.8). à Kibera, Heine a entendu la paire /shati/~/sati/ pour le kiswahili *shati* (Heine, 1982 :25), de l'anglais *shirt*.

Il s'agit manifestement d'une influence de la variation libre entre ces deux phonèmes en kinubi. Notons que le même phénomène existe en kingwana (kiswahili de l'est de la RDC), où /busiku/ par exemple alterne avec /bushiku/, pour *busiku* « la nuit » (Annicq, 1967 : 107). Il apparaît aussi en kiswahili standard, mais de manière exceptionnelle, comme la paire /shegele/~/segele/, « ceinture de perles » (Johnson, 1939 : 418)

Il faut aussi citer les deux paires suivantes, qui encore une fois n'apparaissent que dans certains termes :

/gh/~/g/ /lúgha/~/lúga/, « langue »

/mp/~/p/ /mpáka/~/páka/, « jusqu' »

Le terme /mpáka/~/páka/ « jusqu' » est passé dans le vocabulaire du kinubi, mais il est généralement prononcé /páka/ (six occurrences pour seulement deux fois /mpaka/). Toutefois, cette variation n'est pas propre au kinubi, elle apparaît déjà en kiswahili.

e. changement de voyelle

Quelques termes voient leur vocalisation modifiée, comme /búibúi/ « *buibui*, vêtement féminin » qui devient /búyubúyu/, /serikáli/ « gouvernement » qui devient /serikāl/ avec /ā/, /nafási/ « place » qui devient /nefés/.

f. /mC/ > /muC/

Le cas est très fréquent : /múze/ pour /mze/ « vieux », /muzíma/ pour /mzima/ « entier ». Nous avons relevé plus haut la préférence du kinubi pour les syllabes ouvertes. Mais ce phénomène est également fréquent dans les langues bantoues, notamment dans certains parlers du kiswahili (voir par exemple Annicq, 1967 : 20). Il est donc difficile de l'attribuer de manière catégorique à une influence du kinubi.

Attraction vocalique :

Il arrive que l'attraction vocalique s'applique à des termes swahili. Par exemple, nous trouvons /kukúyu/ à la place de /kikúyu/, « Kikuyu » (nom d'une population bantouphone du centre du Kenya et de sa langue). Le terme est emprunté au kiswahili et non directement au kikúyu, où l'ont dirait /gikúyu/. De même, nous avons relevé plus haut la forme /búyubúyu/ à la place de /búibúi/ « *buibui* ».

Dans les cas suivants, le préfixe /gi-/ se transforme en /gu-/ lorsqu'il est préfixé à un verbe swahili dont la première voyelle est /u/ :

kabila dol el gu- uza dukán
 tribu/s DEM.PL REL TMA vendre/s magasin
 « ces tribus qui vendent [des choses] dans les magasins »

ákil kúlu el úmun gu- tumia
 repas tout REL eux TMA utiliser
 « toute la nourriture qu'ils utilisent »

Cette euphonie n'est pas systématiquement recherchée. On retrouve ailleurs le verbe *tumia* préfixé d'un /gi-/ :

fī Bómbo gi- tumia
 à Bombo TMA utiliser/s
 « cela s'utilise à Bombo »

Mais nous avons vu plus haut que cette irrégularité concerne également le vocabulaire du superstrat, il ne s'agit donc pas d'un indice d'intégration phonétique.

5.2. L'anglais

La plupart des termes ou des groupes de termes empruntés à l'anglais apparaissent dans le cadre d'un *codeswitching* ou d'un *codemixing* et conservent par conséquent leur prononciation originale. En outre, certains termes d'origine anglaise ont en réalité été empruntés via le kiswahili, en suivant la phonologie de cette dernière langue, comme *meli*, « bateau », *dereva*, « chauffeur », *gari*, « voiture », de l'anglais *mail*, *driver*, *car*.

5.2.1. Phonologie de l'anglais au Kenya

Nous avons défini dans l'introduction la place de l'anglais en Afrique de l'Est. L'adoption d'une langue étrangère au niveau officiel lui a malgré tout donné quelques traits spécifiques, si bien que certains parlent de l'existence d'un *East African English* (Schmied, 1990 : 67). Sur le plan phonologique, l'anglais tel qu'il est parlé en Afrique de l'Est présente quelques signes d'indigénisation : le [t] final d'un mot est quelquefois suivi d'un [i] murmuré ou aspiré, créant une syllabe ouverte [ti], la diphtongue fait souvent place à une voyelle longue, comme dans *I say* ([ai sei]) prononcé [ai se:]... (Blommaert, 1998 : 1).

5.2.2. Phénomènes relevés à Mombasa :

a. addition d'un /-i/ final après C

Cela apparaît en particulier – mais pas uniquement – dans les termes se terminant par une dentale. Nous avons relevé /asísti/, /olmósti/, /riko:di/, /naynti:ni/, /djíni/, pour les termes anglais (to) *assist*, *almost*, (to) *record*, *nineteen* et *gin*. A Bombo, nous avons également relevé /selékti/ pour l'anglais (to) *select* (B.3.2)

b. prononciation du /ɔ̃/ final en /a/

On retrouve ainsi /timba/ pour /timbɔ̃/, *timber* « bois »
 /piuwa/ pour /piu:ɔ̃/, *pure* « pur »
 /vepa/ pour /ve:pɔ̃/, *vapor* « vapeur »
 /tshuda/ pour /tyu:dɔ̃/, *Tudor* « Tudor »

Cette tendance se retrouve également en kiswahili, dans des termes comme *dereva*, « chauffeur » (de l'anglais *driver*).

c. /r/ > /r̥/ roulé

Bien que le /r/ des emprunts soit généralement celui de l'anglais standard, il arrive que certains termes soient prononcés avec un /r̥/ roulé, surtout lorsqu'ils sont accompagnés d'un morphème nubi (voir Morphologie 11.20), comme dans *rule* et *printing* dans les phrases suivantes :

Mun gu- *rule* *together*
 Eux TMA diriger/a ensemble/a
 « ils gouvernent ensemble »

ana kan gu- so *kazi* ta *printing*
 moi ANT TMA faire travail/s GEN imprimerie/a
 « je travaillais dans le domaine de l'imprimerie »

d. /l/ > /r̥/

Nous avons relevé un seul cas :

/dufe:rkōt/, de l'anglais *duffelcoat*.

En réalité, ces phénomènes ne sont pas propres à la prononciation de termes d'origine anglaise par des locuteurs du kinubi, puisqu'on les retrouve en *East African English* et dans le vocabulaire d'origine anglaise du kiswahili. Il n'y a donc pas d'influence particulière du kinubi sur la prononciation des termes anglais. L'intégration phonologique des termes anglais

est plus difficile d'une part parce que leur phonologie est différente, mais aussi parce que l'anglais et le kinubi ne possèdent pas de vocabulaire commun, contrairement au kiswahili.

5.2.3. Attraction vocalique :

Nous n'avons rencontré aucun exemple d'attraction vocalique sur un terme anglais. Par contre, il y a un cas d'influence du terme anglais sur la vocalisation d'un préfixe nubi (/gi-/ > /gu-/ devant *rule*) :

áse úmun gu- *rule together*

alors eux TMA dirigent ensemble/a

« alors ils gouvernaient ensemble »

5.3. L'arabe classique :

Nous n'avons relevé qu'une vingtaine de termes empruntés à l'arabe classique. Pratiquement aucun d'entre eux n'a conservé sa forme phonologique correcte. Voici les phénomènes auxquels sont exposés ces termes :

a. perte de la gémination.

Le terme /ahliyya/ « communautaire » – nom donné à une organisation nubi de Mombasa – devient /ah(a)liya/. La gémination est toutefois conservée dans d'autres expressions, comme /hamdulilla/ « grâce à Dieu », /rábba-na/ « notre seigneur » ou dans le toponyme /dammām/ « Dammām ».

b. ouverture vocalique de la syllabe fermée

Le terme /ahliyya/ est prononcé tantôt /ahliya/ tantôt /aháliya/ (par contre, les documents écrits – comme M.4.1 – donnent l'orthographe *ahliya*).

c. perte de l'allongement vocalique

La voyelle longue a tendance à être prononcée comme une voyelle brève, comme dans /tafsír/ et /tawhíd/ pour /tafsīr/ et /tawhīd/. Cela n'est pas systématique, puisqu'on a /imān/, /dammām/, /um durmān/.

d. voyelle finale /-i/

Quelques termes empruntés à l'arabe se voient adjoindre un /-i/ final/, comme /fiqhi/, /mahádi/. Encore une fois, peut-être est-ce une influence du kiswahili.

e. disparition des phonèmes inexistants ou rares en kinubi

le /ʔ/ a disparu dans /taalimátu/ et /máhad/, de l'arabe /taʕlīm-āt/ et /maʕhad/, mais la prononciation en garde quand même la trace par le redoublement de la voyelle ou par la transformation du /h/ en /ħ/.

Par contre, l'apparition de certains phonèmes ne s'explique que par un recours à l'arabe classique. Par exemple, le phonème /q/ apparaît dans trois termes différents, dont /haq/ et /fiqhi/ cités dans un contexte religieux. Or, /q/ devient systématiquement /g/, éventuellement /k/ dans les parlers soudano-tchadiens. La rareté d'occurrence de /q/ et son absence dans le superstrat ne peuvent donc que souligner son origine arabe classique.

5.4. Les langues du sud du Soudan :

Certains phonèmes n'appartenant pas au superstrat apparaissent dans les quelques termes issus du substrat sud-soudanais, très peu nombreux : /gwánda/ « manioc », /nyákam/ « voler » et /kúruju/ « cultiver ». Le premier terme a conservé sa prononciation originale. Il faut dire que le terme est court, composé de phonèmes existant en kinubi et d'usage courant. Par contre, il commence par une combinaison de phonèmes /g + w/ inhabituelle en arabe dialectal soudanais. On pourrait donc s'attendre à l'ajout d'une voyelle entre ces deux consonnes, comme dans le cas de certains termes swahili (voir plus haut).

A Kibera, nous avons aussi entendu /ngulukúwe/ « tête ronde », un sobriquet très altéré, puisqu'il se prononce /möluk ko kwe/ en bari (Spagnolo, 1933). Mais il est plus long et peu utilisé.

D'autre part, il semble que /l/ et /r/ soient parfois confondus en bari, mais surtout dans le cas d'emprunts à d'autres langues (Spagnolo, 1933 : 7). Il ne semble pas y avoir de pareille confusion en arabe de Juba. Les rares cas de variation entre /l/ et /r/ en kinubi s'expliquent donc plus facilement par l'influence du kiswahili.

Par contre, un fait important est l'attraction vocalique, qui apparaît également dans différentes langues du sud du Soudan, notamment en bari et en kuku (Bretonnel Cohen, 2000 : 15). Etant donné que l'attraction vocalique ne se retrouve pas dans les parlers arabes en dehors de l'aire soudano-tchadienne, il est fort probable qu'il s'agisse d'un phénomène importé du substrat linguistique soudanais.

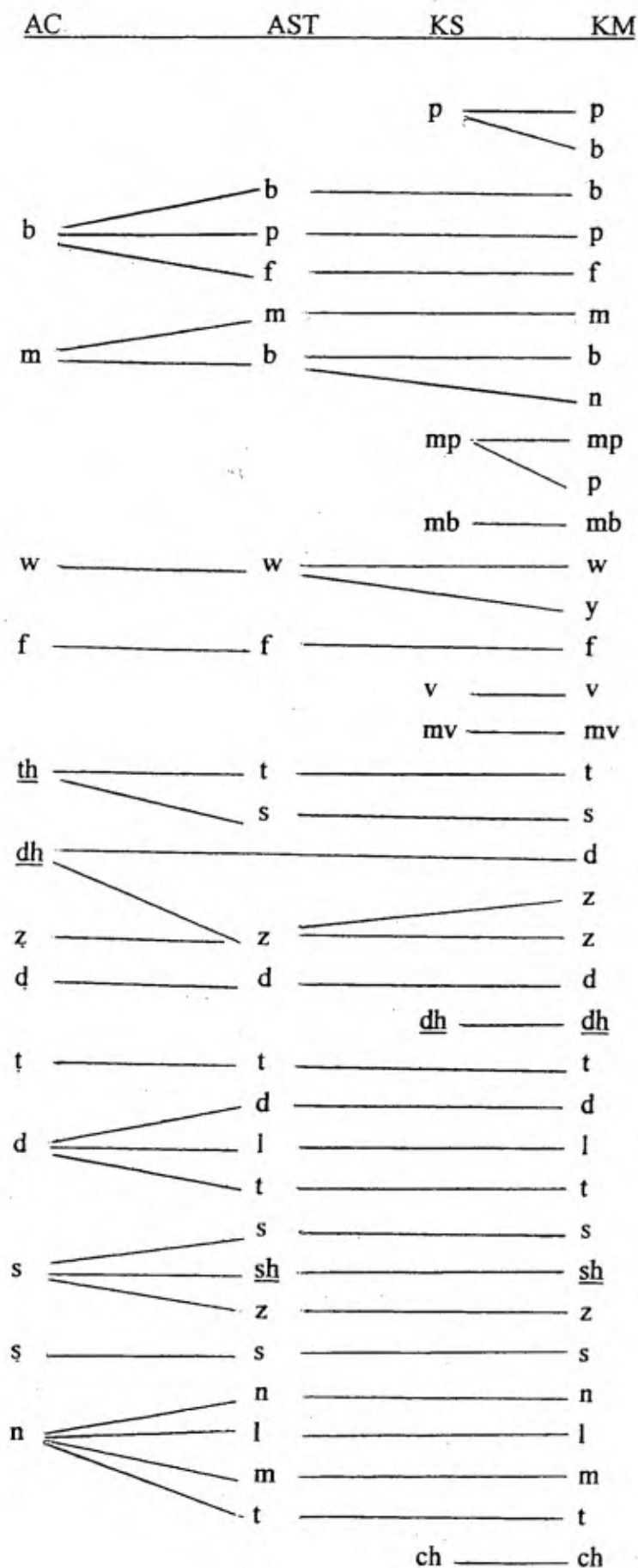
6. Tableaux comparatifs (superstrat et adstrat)

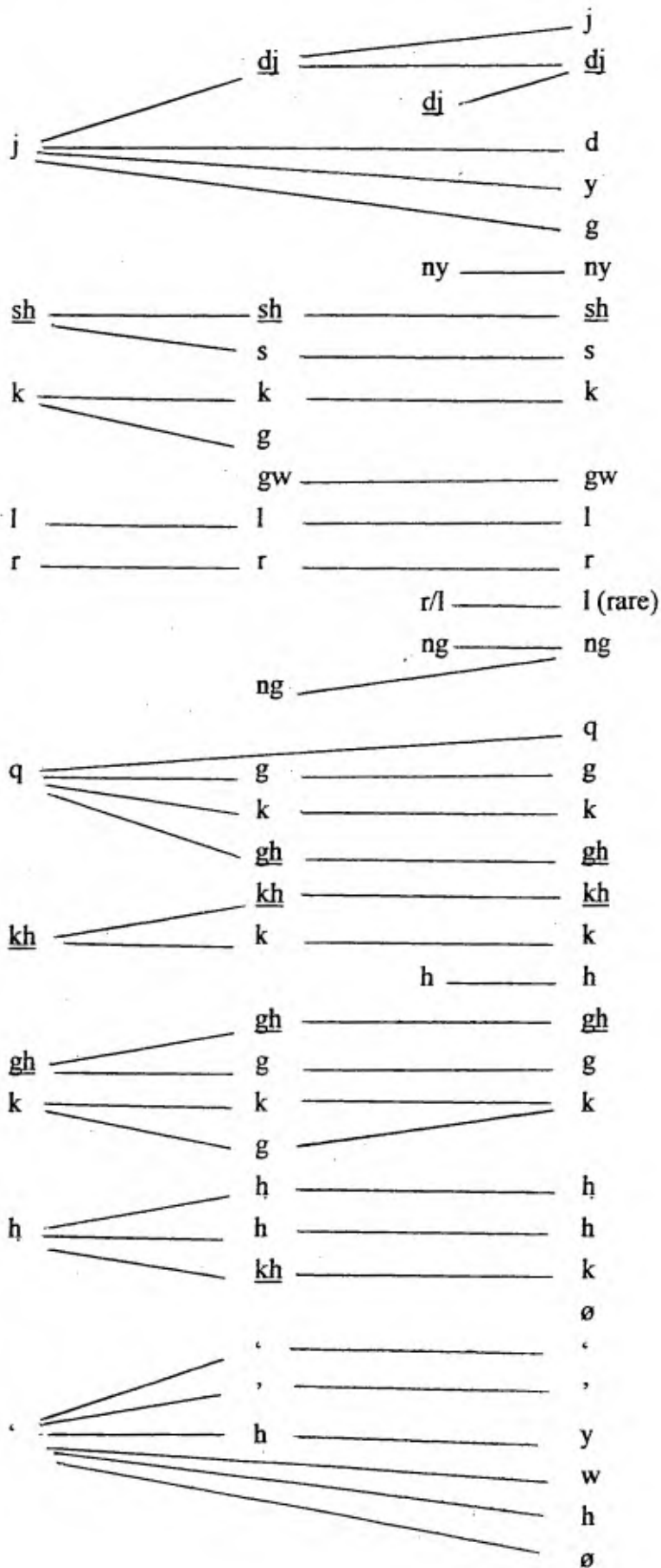
AC : arabe classique

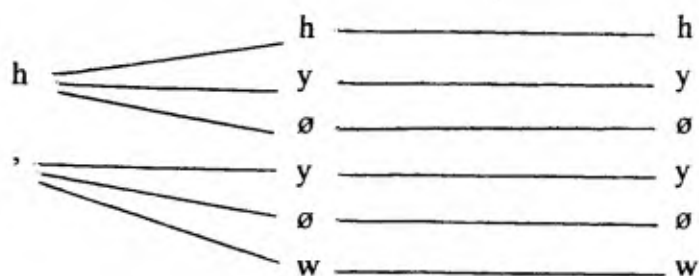
AST : parlers arabes soudano-tchadiens

KS : kiswahili

KM : kinubi de Mombasa







Pour les voyelles et les diphtongues :

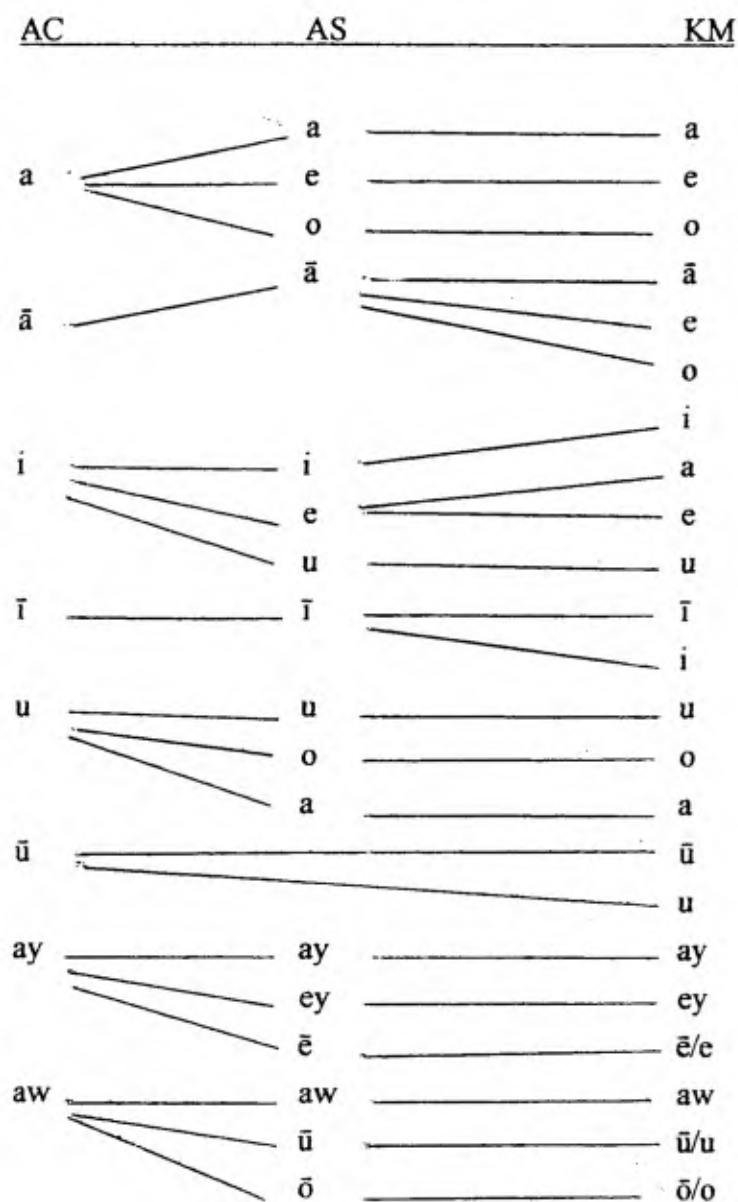


TABLEAU 10 :

	KINUBI	SOUDANO- TCHADIEN	SYRO-LIBANAIS
dégémination	a	d	e
dipht > voy. l.	b	b	b
longueur prod.	e	a	a
attraction voc.	b	b	e
épenthèse	b	b	b
contraction voc.	d	e	e
contraction cons.	d	e	e
apocope (cons)	b	d	e
apocope (voy)	c	e	e
voyelle fin.	b	e	e
élision init.	d	e	e
confusion s~sh	b	c	e
confusion j~z	b	e	e
emphat. 0	a	a	e
conservation h	d	a	a

- a : systématique - d : peu courant/rare
- b : très courant - e : inexistant
- c : courant

7. Synthèse :

La simplification phonologique est considérée comme l'une des caractéristiques des pidgins et des créoles (Todd, 1994 : 3178a). Il est donc à première vue légitime de considérer que l'appauvrissement phonologique du kinubi constitue un premier critère permettant de classer le kinubi parmi les créoles.

Pourtant, le kinubi de Mombasa présente un inventaire phonémique important, composé de trente-deux consonnes, cinq voyelles brèves et cinq voyelles longues. Bien sûr, certains de ces phonèmes sont rares, prononcés par une partie des locuteurs seulement, et de manière non systématique. Ils n'en font pas moins partie de l'inventaire phonémique du kinubi. Cette diversité est due au nombre de strates composant cette langue : le superstrat arabe, composé lui-même de plusieurs variantes (parlers arabes soudanais, arabe égyptien), le substrat (langues du sud du Soudan) et l'adstrat (kiswahili et anglais). En effet, certains phonèmes de chaque strate sont modifiés, mais d'autres subsistent.

A cet égard, soulignons que le kinubi présente finalement peu d'innovations phonologiques, puisque la plupart des transformations relevées à Mombasa sont observables dans d'autres parlers arabes soudano-tchadiens non créolisés. La différence est que tel parler présente par exemple l'élision de la consonne finale mais pas la prononciation du /kh/ en /k/, tandis qu'un autre parler présentera le phénomène inverse. Ce qui implique deux hypothèses de travail : soit il y a une tendance générale vers certaines transformations dans l'ensemble des parlers soudano-tchadiens, plus accentuée en kinubi. Or, l'extrême diversité des langues africaines formant le substrat linguistique de cette région implique des inventaires phonémiques tout aussi variés. Il est donc difficile d'affirmer que l'on retrouve un tel faisceau de phénomènes similaires dans des régions éloignées les unes des autres.

Soit l'ensemble des transformations phonologiques du kinubi reflète la diversité des parlers formant son superstrat. En effet, plusieurs linguistes admettent cette diversité, en ne proposant toutefois comme référence que l'arabe soudanais standard et l'arabe égyptien (Heine, 1982 ; Kaye et Tosco, 2001), simplement parce que les autres parlers soudanais sont peu étudiés. L'étude du lexique de Jenkins tend d'ailleurs à confirmer cette hypothèse, puisqu'il présente des phonèmes comme /gh/, /kh/ et /dz/ (Kaye et Tosco, 1993 : 275) qui se sont raréfiés en kinubi d'Ouganda. On peut donc supposer que dans les différents parlers influençant le kinubi au moment de sa pidginisation, certains conservaient ces phonèmes tandis que d'autres les avaient modifiés, l'une des tendances ayant pris le dessus avec le temps. Nous verrons plus loin si l'étude de la morphologie et du vocabulaire du kinubi va dans le même sens. Ceci implique qu'une grande partie des équivalences phonologiques que nous avons décrites plus haut ne correspond pas à un processus innovateur en kinubi mais bien à l'assimilation d'un fait linguistique déjà accompli dans le superstrat. A titre d'exemple, la présence de /kátif/ ne signifie pas que /b/ peut devenir /f/ en kinubi, mais bien qu'au moment de sa formation le

kinubi a intégré un terme donné, /kátif/, pour signifier « écrire ». D'ailleurs, il n'existe pas de doublet */kátib/ mais plutôt /áktob/. Toutefois, le kinubi a tendance à généraliser certains phénomènes qui n'apparaissent que sporadiquement dans d'autres parlers.

Une autre constatation est la grande instabilité de l'inventaire phonémique : il est très fréquent d'entendre deux prononciations différentes du même terme chez le même informateur, parfois dans la même phrase, sans que cela ait une incidence sur le plan sémantique. Cela peut s'expliquer d'une part par la variation libre entre plusieurs paires phonémiques, d'autre part par la coexistence jusqu'aujourd'hui de plusieurs niveaux de langues – impliquant la présence d'un basilecte et d'un acrolecte – et par l'hypercorrection. Dans ce cadre, il faut redéfinir la notion de variation libre de certaines paires consonantiques décrites dans la littérature concernant le kinubi. En effet, on ne peut parler de variation libre que lorsque celle-ci concerne toutes les occurrences possibles, comme c'est le cas dans certaines langues bantoues où /l/ et /r/ sont systématiquement interchangeables. Or, en kinubi cette variation n'est limitée qu'à certains termes, ce qui nous pousse à affirmer qu'il s'agit de la coexistence de deux lectes plutôt que d'une variation phonologique. La comparaison avec le'arabe de Juba conforte cette hypothèse, puisqu'on y trouve des variations absentes du kinubi.

Par ailleurs, on considère que les créoles préfèrent une structure CVCV ou une syllabe ouverte, ce qui expliquerait notamment l'élision fréquente de la voyelle finale (Kaye et Tosco, 2000 : 76). Or, la part des termes munis d'une voyelle finale n'est pas si importante. Notons en outre que l'élision de la consonne finale n'est pas systématique et qu'on rencontre de nombreuses paires de termes prononcés tantôt avec tantôt sans cette consonne finale. De même, cette élision n'est pas propre aux créoles arabes puisqu'on les retrouve dans des parlers soudano-tchadiens non créolisés.

Une place particulière doit être réservée à l'adstrat, composé de deux langues, en l'occurrence le kiswahili et l'anglais. Sur ce plan, deux constatations s'imposent : d'une part, les modifications phonologiques ne se limitent pas au superstrat et au substrat du kinubi. L'affirmation peut paraître simpliste. Pourtant, la plupart des recherches sur les créoles se limitent généralement à l'étude du substrat et du superstrat, quand elles leur accordent un rôle. D'autre part, le traitement phonologique des deux sources n'est pas identique. Les interactions du kinubi avec le kiswahili sont plus importantes qu'avec l'anglais : il est certain que le kiswahili influence la prononciation de certains termes issus du superstrat, de même qu'il influence dans certains cas le choix de la voyelle finale. En outre, certains termes d'origine swahili sont intégrés phonologiquement au kinubi. Par contre, les termes d'origine anglaise conservent généralement leur phonologie originale, éventuellement modifiée via le kiswahili.

